

PAGES

MANQUANTES

1 | Québec (Prov)

2 | Vastes champs offerts à la colonisation  
à l'industrie. La Gaspésie

# PERSONNEL

## DU MINISTÈRE DE LA COLONISATION DES MINES ET DES PÊCHERIES

- L'HON. M. HONORÉ MERCIER, *Ministre.*
- M. S. DUFAULT, *Sous-Ministre.*
- M. HENRI BEAUDRY, *Secrétaire particulier.*
- M. ALFRED PELLAND, *Publiciste.*
- M. ARTHUR GAGNON, *Comptable.*
- M. J.-N. CASTONGUAY, *Ingénieur et inspecteur des travaux de colonisation.*
- M. GEORGES BELLEAU, *Secrétaire du service de la colonisation.*
- M. THEO. DENIS, *Surintendant et ingénieur du service des mines.*
- M. J.-X. MERCIER, *Secrétaire du service des mines.*
- M. HECTOR CARON, *Surintendant du service de la chasse et de la pêche.*
- M. E.-T.-D. CHAMBERS, *Officier spécial du service de la chasse et de la pêche.*
- M. J.-A. BELISLE, *Inspecteur du service de la chasse et de la pêche.*
- M. CHS. LABRECQUE, *Secrétaire du service du cadastre.*
- M. L.-E. CARUFEL, *Agent de colonisation à Montréal.*
- M. EMILE MARQUETTE, *Agent d'immigration à Montréal.*
- M. GEO. LEBEL, *Agent d'immigration à Québec.*
- M. L'ABBÉ I. CARON, *Agent de colonisation à Québec.*
- M. ELZÉAR GINGRAS, *Agent de rapatriement à Providence, R. I.*

5 | 1774?

## LA GASPÉSIE <sup>(1)</sup>

---

*N'as-tu pas vu la Gaspésie,  
Où sauvage et doux est le vent,  
Où le chêne pousse souvent  
Parmi les fleurs de la prairie :  
N'as-tu pas vu la Gaspésie ?*

*N'as-tu pas vu la Gaspésie,  
Ses forêts vierges et ses monts,  
Ses mariniers et ses goëmons,  
Et sa claire mélancolie :  
N'as-tu pas vu la Gaspésie ?*

*N'as-tu pas vu la Gaspésie,  
Où le passé de nos aïeux,  
Et leurs récits mystérieux  
Charment la jeunesse jolie :  
N'as-tu pas vu la Gaspésie ?*

*N'as-tu pas vu la Gaspésie,  
Où les ancêtres—des marins !—  
Reviennent par les soirs sereins,  
Chanter leur douce mélodie :  
N'as-tu pas vu la Gaspésie ?*

---

(1) Extrait de "Visions Gaspésiennes," par Blanche Lamontagne, Montréal, 1913.

*N'as-tu pas vu la Gaspésie,  
 Son large golfe et son "rocher,"  
 Où le soleil vient se coucher,  
 Chaque soir dans une féerie :  
 N'as-tu pas vu la Gaspésie ?*

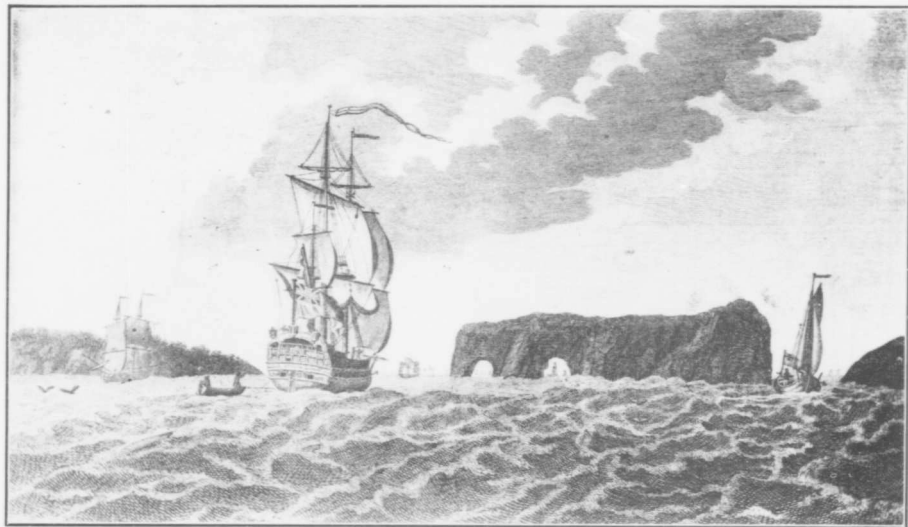
*N'as-tu pas vu la Gaspésie,  
 Son roc immuable et changeant,  
 Sa grève d'or, son flot d'argent,  
 Et leur sublime frénésie :  
 N'as-tu pas vu la Gaspésie ?*

*N'as-tu pas vu la Gaspésie,  
 Où, jadis, le noble Cartier  
 Déploya l'étendard altier  
 De la vieille France chérie :  
 N'as-tu pas vu la Gaspésie ?*

*N'as-tu pas vu la Gaspésie,  
 Terre de la virilité,  
 De la fantastique beauté,  
 Et de la rude poésie :  
 N'as-tu pas vu la Gaspésie ?*

*N'as-tu pas vu la Gaspésie,  
 Notre Bretagne, où "l'adieu-va"  
 Résonne aussi quand l'homme va  
 Sombrier dans la vague en furie  
 N'as-tu pas vu la Gaspésie ?*

BLANCHE LAMONTAGNE.



III A

LA GASPESIE. — Le rocher de Percé à la fin du XVIIIe siècle. (D'après une ancienne gravure.)

# LA GASPÉSIE

Esquisse générale. — Situation, étendue, population.

La Gaspésie est une vaste péninsule qui s'avance hardiment dans le golfe Saint-Laurent sur une longueur d'environ cent soixante-quinze milles et qui forme l'extrémité sud-est de la province de Québec. Sa plus grande largeur ne dépasse pas quatre-vingt-dix milles. Elle est baignée au nord et à l'est par le Saint-Laurent et au sud par la baie des Chaleurs et la rivière Ristigouche. Les géographes lui donnent généralement comme limite ouest la ligne qui sépare les comtés de Rimouski et Témiscouata.

Ce territoire est situé entre  $49^{\circ} 15'$ , à la Pointe-du-Gros-Môle, sur le Saint-Laurent, et  $47^{\circ} 49'$  de latitude, au confluent des rivières Ristigouche et Patapédia, puis entre  $64^{\circ} 22'$ , au Cap Rosier, et  $68^{\circ} 6'$  de longitude, à l'embouchure de la grande rivière Métiis.

Ainsi bornée, la Gaspésie comprend :

	Milles	Acres
Comté de Rimouski . . . . .	3,030,82	1,939,720
“ Bonaventure . . . . .	3,291,69	2,106,681
“ Gaspé . . . . .	4,461,22	2,854,540
En tout . . . . .	10,783,73	6,900,941

Si l'on compare son territoire à celui d'autres contrées, on constate qu'elle est presque aussi étendue que la Belgique, qui n'a que 11,500 milles carrés, et plus grande que le New-Hampshire, avec 9,305 milles carrés. Enfin, elle couvre dix

fois la superficie du Rhode-Island, et près de cinq fois celle de l'Île du Prince-Edouard.

M. J.-C. Langelier fait remarquer que si la Gaspésie était aussi peuplée que l'Écosse et la Suisse, elle pourrait contenir un million d'habitants. Il faut toutefois faire la part de la qualité du sol qui est loin d'être partout d'égale valeur arable; mais c'est un fait admis que cette région offre autant d'avantages à l'agriculture que l'Île du Prince-Edouard. Et elle en offre bien plus sous le rapport de l'industrie, surtout l'industrie forestière. Or, l'Île du Prince-Edouard, avec ses 2,103 milles carrés, possédait, lors du dernier recensement décennal, une population de 103,250 habitants. Si donc, la Gaspésie était peuplé avec la même densité, elle aurait cinq cent mille habitants, en chiffres ronds.

Il n'est donc nullement exagéré de dire que la Gaspésie offre un champ immense à l'énergie colonisatrice de nos compatriotes et à l'esprit d'entreprise de nos industriels.

\* \* \*

Venons-en maintenant à la population, et laissons ici de côté le comté de Rimouski (y compris Matane)<sup>1</sup> pour ne nous occuper que des comtés de Bonaventure et Gaspé, qui font le sujet de cette étude.

#### Bonaventure.

Année.	Population.	Augmentation.
1871	15,392	.....
1881	18,908	3,516
1891	20,835	1,927
1901	24,495	3,360
1911	28,110	3,615

<sup>1</sup> Ce comté, avec la vallée de la Matapédia, a fait le sujet d'une brochure spéciale, qu'on peut se procurer, en s'adressant au Ministère de la Colonisation, à Québec.

## Gaspé.

Année	Population	Augmentation
1871	18,727	.....
1881	25,001	6,274
1891	26,875	1,874
1901	30,683	4,808
1911	35,001	4,318

L'augmentation de la population n'a été en somme que peu considérable; elle s'est tout bonnement résumée à l'excès des naissances sur les décès.

La Gaspésie, étant complètement en dehors de la route que suivent les courants d'émigration, n'a pu compter que sur sa propre fécondité. Et encore, a-t-elle perdu, dans le passé, beaucoup des siens qui ont pris le chemin des villes canadiennes et américaines.

Quant au mouvement colonisateur qui se dirige vers le sud-est de la province de Québec, il semble, jusqu'ici, s'être arrêté à la plantureuse vallée de la Matapédia.

\* \* \*

S'il est vrai de dire que la Gaspésie est la contrée rurale la plus cosmopolite de la province de Québec, il sera donc intéressant de connaître la proportion de chacune des races qui l'habitent.

Ainsi, dans Bonaventure, sur une population totale de 28,110 habitants, en 1911, il y avait 20,935 Canadiens français et Acadiens, 3,364 Anglais, 1,138 Irlandais et 2,803 Écossais. Dans Gaspé, à la même date, on comptait, sur une population totale de 35,001: 27,127 Canadiens-français et Acadiens, 4,390 Anglais, 2,595 Irlandais et 614 Écossais.

Les Gaspésiens d'origine française forment donc l'immense majorité de la population, et cette vaste péninsule que



les Loyalistes des États-Unis avaient rêvé de peupler des leurs, est donc et restera une terre bien française.

\* \* \*

La péninsule gaspésienne donne une ligne de côtes d'environ quatre cents milles, d'un aspect très varié et d'un pittoresque charmant; et en certains endroits, elle offre à la vue des panoramas d'une incomparable grandeur. Il nous suffira de mentionner le Forillon, le rocher de Percé, la Table à Rolland, les baies de Malbaie, Port-Daniel, Maria et Carleton.

\* \* \*

La baie des Chaleurs forme une vaste nappe d'eau de cent quatre-vingt-cinq milles de circonférence. Elle a vingt-cinq milles de large, du cap d'Espoir à l'île Miscou. Les géographes la font commencer à la pointe au Maquereau, où elle n'a plus que quinze milles de largeur, et finir à l'estuaire de la rivière Ristigouche — ce qui lui donne une profondeur de soixante-quinze milles.

La rive du Nouveau-Brunswick est plutôt basse et n'offre aucun des sites enchanteurs de la rive québécoise.

Le climat de la baie des Chaleurs est beaucoup plus doux que n'importe où ailleurs dans le golfe Saint-Laurent. Les épais brouillards et les grands vents du large s'y font rarement sentir — ce qui rend la navigation facile et agréable. La marée est régulière, et sa rapidité est d'un noeud à l'heure. Elle ne s'élève jamais plus qu'à cinq pieds de hauteur.

\* \* \*

Les montagnes Notre-Dame traversent la Gaspésie longitudinalement, et leur ligne centrale est généralement de douze à vingt-cinq milles du Saint-Laurent. A l'extrémité

orientale de la péninsule, ces montagnes décrivent une courbe, laquelle se prolonge jusqu'à Bonaventure.

On a donné le nom spécial de Shickshocks à certaines arêtes, très élevées, dont quelques-unes atteignent jusqu'à 3,500 pieds de hauteur. La Table Top a 4,000 pieds d'altitude. Mais en général, les points les plus élevés du système ne dépassent guère mille pieds.

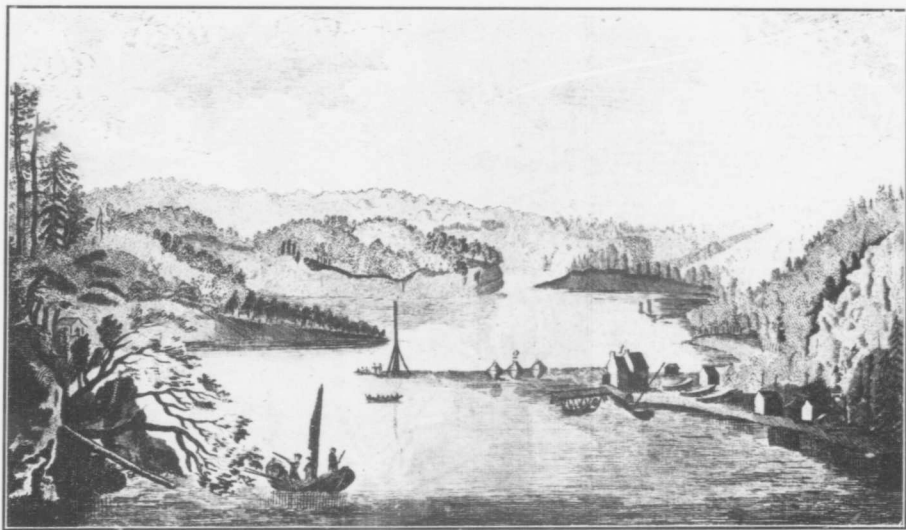
"On se ferait une idée assez juste de l'orographie de cette région, dit l'abbé Laflamme, si l'on supposait figées instantanément les vagues qui viennent de l'Atlantique battre les rivages américains sous la poussée d'une brise venant du large. Même disposition et orientation des reliefs, sans en excepter les vagues parasitaires qu'on trouve échelonnées sur les flancs des ondulations principales. Pour rendre l'analogie encore plus parfaite, il suffirait de se rappeler que ces vagues terrestres, tout comme celles de la mer, ont été causées par une force venant de l'Atlantique, laquelle s'est fait sentir dès le commencement des âges géologiques. La surface terrestre en a été ridée de la même manière que la brise du large ride l'eau des rivages."

Ces montagnes font partie du système des Appalaches, immense bande orographique qui pénètre dans la province de Québec par la frontière du Vermont et du New-Hampshire. Elles atteignent le Saint-Laurent un peu plus bas que Rimouski.

Cette chaîne de montagnes porte différents noms. Dans notre province, on les appelle d'abord Alléganys, puis Shickshocks, et enfin Notre-Dame.

Les lacs sont rares dans les montagnes de la Gaspésie et peu étendus; mais les rivières sont remarquables par leur volume, la limpidité et la rapidité de leurs eaux.

Le versant du Saint-Laurent est celui qui offre le moins de terres propres à la culture; mais en revanche, les forêts sont plantureuses et les chutes d'eau nombreuses et d'un fort débit — notamment celles de la rivière Madeleine.



LA GASPESIE. — Vue de la Baie de Gaspé, à la fin du XVIIIe siècle. (D'après une ancienne gravure.)

La bande de terrain qui longe la baie des Chaleurs, au sud des montagnes, est comparativement unie et offre les meilleures terres arables de la région. C'est aussi la partie de la Gaspésie la plus peuplée et la plus développée.

Le fond de la baie des Chaleurs est moins avantageux à la culture du sol, car les montagnes s'avancent presque jusqu'au rivage.

Quant aux avantages que la Baie des Chaleurs offre à l'agriculture, voici ce qu'en pensait l'hon. M. Joseph Cauchon, dès 1856:

"A conditions égales, le produit de toute espèce de récoltes y est environ vingt pour cent plus grand que dans les autres parties du Bas-Canada, et il s'y fait de bonnes récoltes à une élévation de plus de mille pieds au-dessus de la mer.<sup>1</sup> Il est digne de remarque que dans la distillation, on a reconnu que l'orge de Bonaventure contient un quart de matière saccharée de plus que celui récolté à l'ouest de Montréal, et, qu'en outre, il pèse davantage. On peut rappeler que le blé de Gaspé qui fut envoyé, en 1855, à l'exposition de Paris, que l'on classa si haut et qui obtint une mention honorable, était du comté de Bonaventure." (Rapport du Commissaire des Terres pour l'année 1856.)

\* \* \*

L'intérieur de la Gaspésie, encore peu connu, mérite d'attirer notre attention toute particulière. Voici ce qu'en dit le géologue R.-W. Ellis:

"Une lisière de terrain comparativement de niveau, très bien définie, forme un grand plateau intérieur et qui s'avance probablement depuis le voisinage du lac Matapédia jusqu'au bassin de Gaspé. Ce plateau peut mesurer 1,200 à 1,500 milles

<sup>1</sup> C'est l'opinion de plusieurs experts en la matière que si les montagnes de Bonaventure étaient à la place de celles que l'on voit au nord et à l'ouest de la ville de Québec, elles seraient depuis longtemps habitées et en culture.

carrés, et une partie est élevée de 500 à 700 pieds. Si les gelées précoces ne s'y font pas sentir, sa valeur au point de vue agricole est considérable, car le sol est généralement d'une excellente qualité, et les grandes étendues couvertes de savanes, d'épinettes et d'aulnes, si elles étaient défrichées, fourniraient une bonne terre à pâturage." (Rapport de la Commission Géologique pour l'année 1883.)

Si le projet de construire une voie ferrée passant par l'intérieur de la Gaspésie est mis à exécution, nous aurons donc un autre beau domaine à offrir à l'inlassable activité de nos valeureux défricheurs.

\* \* \*

Les espaces livrés à l'agriculture sont partagés, comme suit, en seigneuries et en cantons:

#### Comté de Bonaventure.

Seigneuries: Shoolbread et Paspébiac.

Cantons.	Superficie en acres.	Proclamation officielle.
Angers . . . . .	42,740	2 novembre 1893.
Assémetquaghan . . . . .	78,500	1 mai 1882.
Carleton . . . . .	.....	1 janvier 1842.
Cox . . . . .	.....	1 janvier 1842.
Flahaut . . . . .	53,500	17 août 1883.
Hamilton . . . . .	77,836	1 janvier 1842.
Hope . . . . .	66,000	1841.
Lemieux . . . . .	.....	Non érigé.
Mann . . . . .	78,500	1 janvier 1842.
Marcil . . . . .	.....	Non érigé.
Maria . . . . .	42,500	1 janvier 1842.
Matapédia . . . . .	89,000	1 janvier 1842.
Milnikek . . . . .	51,000	21 juillet 1870.

Cantons.	Superficie en acres.	Proclamation officielle
New-Richmond . . . . .	66,500	1 janvier 1842.
Nouvelle . . . . .	84,000	1 janvier 1842.
Patapédia . . . . .	80,000	12 avril 1881.
Port-Daniel . . . . .	25,381	15 octobre 1839.
Ristigouche . . . . .	76,000	1 janvier 1842.
Robidoux . . . . .	.....	Non érigé.
Weir . . . . .	44,185	13 février 1904.

#### Comté de Gaspé.

Seigneuries: — Grande-Vallée-des-Monts, Grand-Pabos, Grande-Rivière, Mont-Louis, Anse-au-Griffon, Rivière-Madeleine, Cap-Chat.

Cantons.	Superficie en acres.	Proclamation officielle.
Baillargeon . . . . .	44,857	18 octobre 1866.
Blanchet . . . . .	38,018	14 novembre 1866.
Cap-Chat . . . . .	.....	1 janvier 1842.
Cap-Rosier . . . . .	.....	1 janvier 1842.
Christie . . . . .	48,000	21 février 1874.
Cloridorne . . . . .	43,000	28 mars 1871.
DeBeaujeu . . . . .	66,019	20 novembre 1866.
DeNoue . . . . .	27,000	21 mars 1912.
Douglas . . . . .	67,000	1 janvier 1842.
Duchesnay . . . . .	67,000	19 mai 1875.
Fortin . . . . .	.....	Non érigé.
Galt . . . . .	32,753	22 octobre 1866.
Gaspé, Baie-Sud . . . . .	.....	1 janvier 1842.
Gaspé, Baie-Nord . . . . .	28,000	1 janvier 1842.
Laforce . . . . .	47,398	18 octobre 1866.
Larocque . . . . .	53,310	18 octobre 1866.
Malbaie . . . . .	38,000	1 janvier 1842.
New-Port . . . . .	53,400	3 avril 1840.

Cantons.	Superficie en acres.	Proclamation officielle.
Percé . . . . .	40,000	1 janvier 1842.
Rameau . . . . .	.....	Non érigé.
Romieu . . . . .	62,400	25 juin 1864.
Sydenham . . . . .	46,000	1 janvier 1842.
Taschereau . . . . .	.....	Non érigé.
Tourelle . . . . .	63,000	3 octobre 1868.
York . . . . .	46,000	1 janvier 1842.

### QUELQUES NOTES HISTORIQUES.

Le nom de la Gaspésie est inscrit aux toutes premières pages de l'histoire de la Nouvelle-France. Avant le Canada et l'Acadie, elle vit atterrir sur ses plages les premiers découvreurs et les premiers missionnaires; et elle reçut le choc des invasions anglaises avant Québec, Louisbourg et Plaisance.

La péninsule gaspésienne avait été visitée par les hommes du nord, du Groënland ou de l'Islande, avant la venue de Jacques Cartier, et ils y possédaient d'importants postes de pêche vers les onzième ou douzième siècles. Le célèbre archéologue danois, Rafn, confirme cette hypothèse. Et, par ailleurs, le père Christian Leclercq, le premier historien de la Gaspésie, a été lui-même frappé des connaissances que les indigènes de ce pays possédaient sur la navigation et la divinité.

Mais ce n'est qu'avec l'arrivée de Jacques Cartier que la Gaspésie sort des ténèbres de la légende pour entrer dans la grande histoire. En effet, le 24 juillet 1534, le célèbre navigateur malouin, après avoir cherché un hâvre sur la côte nord de la baie des Chaleurs, vint mouiller à l'entrée de la baie de Gaspé, puis ayant été incommodé par le vent, il pénétra dans la baie du Pénouil.

“ Pour ce, écrit-il, nous fut besoin de passer plus outre en ce fleuve, quelque sept ou huit lieues pour gagner un bon port, où il y eut bon fond lequel nous avons été découvrir avec nos barques; et, pour les mauvais temps, tempête et obscurité

qu'il fit, demeurâmes en ce port jusqu'au vingt-cinquième, sans pouvoir sortir.

"Cependant nous vîmes une grande multitude d'hommes sauvages qui pêchaient des tombes (des maquereaux, selon Hukluyt), desquels il y a grande quantité; ils étaient environ quarante barques, et tant en hommes, femmes et enfants, plus de deux cents, lesquels après avoir conversé en terre avec nous, venaient privément à bord de nos navires avec leurs barques. Ils n'ont d'autres demeures que dessous ces barques, lesquelles ils renversent et s'étendent sous icelles, sur la terre, sans aucune couverture.

"Le vingt-quatrième jour de juillet, nous fîmes une croix, haute de trente pieds, sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle nous mîmes un écusson relevé avec trois fleurs de lys, et dessus était en grosses lettres entaillées en du bois: "Vive le Roy de France". Et après la plantâmes en leur présence sur la dite pointe; et l'avant levée en haut, nous agenouillâmes tous, ayant les mains jointes... de laquelle chose ils s'émerveillèrent beaucoup."

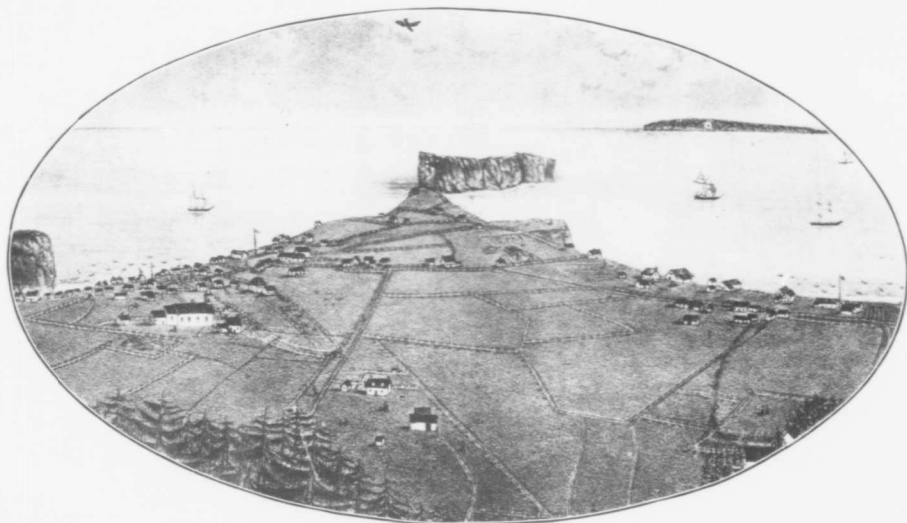
Ce fut la première croix érigée sur la terre canadienne, et le hasard voulut qu'elle le fut sur un site grandiose.

Cependant les naturels de la contrée ne virent pas d'un très bon oeil la venue de ces étrangers, et un chef gaspésien, accompagné de son frère et ses trois fils vint protester contre ce qu'ils considéraient comme une prise de possession; mais leurs préventions s'évanouirent bientôt devant la diplomatie des navigateurs bretons qui surent les combler de cadeaux. Jacques Cartier dissipa si bien les préventions du chef indien que deux de ses fils — Taiguragny et Domagoya — consentirent à aller en France où ils demeurèrent une année.

Ce fut aussi à ce premier voyage que Cartier donna son nom à la baie des Chaleurs et qu'il nomma Cap des Prés, soit le Mont-Joli, soit le rocher Percé.

Dans la suite, et jusqu'à la fondation de Québec, ce lieu ne cessa d'être fréquenté par les pêcheurs français qui y faisaient d'abondantes pêches et y trouvaient un endroit com-





LA GASPESIE vers 1865. — Village et rocher de Percé. (D'après une ancienne gravure.)

mode pour faire sécher le poisson. Quand Québec fut fondé, ils alimentèrent ce poste de provisions, et Champlain se servait également d'eux pour faire parvenir son courrier en France.

Dans une récente monographie de "L'établissement des Récollets à l'Isle Percé", le R. P. Hugolin donne de précieux renseignements sur les débuts de cette localité. Nous citons :

" Percé — ou l'île Percé, du nom du rocher de ce nom — sort de la nuit des temps pour entrer dans l'histoire écrite avec les établissements de pêche des Denis. Nicolas Denis était seigneur de toutes les côtes de la Grande Baie de Saint-Laurent, depuis Canso, en Acadie, jusqu'au Cap-des-Rosiers, à l'extrémité nord de la baie de Gaspé. Talon, en 1672, tailla dans ce vaste domaine à Pierre Denis, neveu de Nicolas, une lisière de côtes de trois lieues de front, de l'île Percé à une demi-lieue dans l'intérieur de la baie de Gaspé, pour y faire "la pesche de molues, marsouins, loups-marins et de toute autre espèce de poisson que la mer et les rivières produisent."

" En 1676, Pierre Denis était associé, depuis quelques années déjà, avec Charles Bazire et Charles Aubert de la Chenaye pour cette industrie, et ils étaient co-propriétaires de la Seigneurie de l'île Percée. Ils avaient un double établissement : l'un à la petite rivière, à l'entrée du Barachois, aujourd'hui Saint-Pierre-de-la-Malbaie, à deux lieues de Percé, vers la baie de Gaspé; l'autre, à Percé même. Pierre Denis était le gérant de l'exploitation, comme il résulte évidemment des documents Clairambault.

" Il ne semble pas que cet établissement ait beaucoup prospéré; au contraire. Déjà Nicolas Denis avait tenté avec perte la pêche à Percé; Pierre Denis ne réussit pas mieux. Aussi, dans un mémoire au ministre, il sollicite certaines faveurs qui lui permettraient en même temps que de se dédommager des déboursés ruineux à faire pour la pêche de Percé, de mieux faire prospérer l'établissement et d'y installer des colons. Denis avait en outre à cette date à peu près perdu la vue. C'était vers 1676. A la même époque, ses associés sont disposés à se retirer de la compagnie, moyennant rembourse-

ment de 13,029 livres, 4 sols, 5 deniers, soit leur part ( $\frac{5}{8}$ ) du capital.

“En 1677, la compagnie cède à Jacques LeBer, de Montréal, la plus grande partie de la seigneurie, c'est-à-dire la côte depuis la baie de Gaspé jusqu'au-delà du Barachois, “vers la petite rivière de l'Île Percé”. Enfin, en 1685, l'Île Percée elle-même était, semble-t-il, retombée dans le domaine de Nicolas Denis et de son fils Richard, sieur de Fronsac, agissant pour lui, auquel les habitants de Percé adressent une supplique comme à leur seigneur et maître, aux fins de les arracher aux vexations qu'ils accusent Pierre Denis de leur faire subir. Et le sieur de Fronsac, en effet, fait droit à leurs demandes et les établit dans la libre possession de leurs terres.

“Dans un document de la collection Clairambault, Pierre Denis nous détaille l'“Estat de la seigneurie de l'Isle de Percé et dépendances”. Le voici :

“J'ay laissé mon fils avec cinq personnes et un père Récollet. Il y a, à l'Île Percée, un grand magasin de 50 pieds de long et 25 de large suffisant pour serrer le poisson d'un navire de 300 tonneaux et loger son équipage. Il y a tout proche un petit logis pour le commandant. Une chapelle et logement pour deux Récollets, le tout en charpente et couvert de planches prêtes à maçonner. Plus de 100 arpents de bonne terre où il y en a plus de la moitié preste à labourer et l'autre peu de travail pour y mettre la charrue.

“A la petite rivière, qui est à deux lieues de l'Isle Percée, le lieu de l'yvernt et la ménagerie. Un logis suffisant pour quinze personnes. Un magasin pour les vivres et ustensiles de barque et chaloupe. Une grange et une estable pour vingt bestes à corne, 30 arpents de terre découverte. Une cour de deux arpents et un jardin d'un arpent, le tout clos de pieux debout, 20 bêtes à corne, etc.

“Le recensement fait par M. de Meules, au commencement de 1686, indique pour l'Isle Percée: “Boissel, sa femme et 8 enfants; Lamothe, sa femme et 4 enfants; Lespine, sa femme et 4 enfants; LeGascon et sa femme.”

"Le personnel résident était donc très peu nombreux. Mais c'était bien autre chose durant la saison de pêche. Durant six mois, du printemps à l'automne, 400, 500 et 600 pêcheurs s'assemblaient à Percé, ainsi qu'un grand nombre de sauvages; ceux-ci pour la traite. Il y eut même un temps où il y avait un "fort" de sauvages à la Petite Rivière. Plusieurs vaisseaux, jusqu'à 8 ou 10, y prenaient tous les ans leur chargement."

\* \* \*

Champlain, de Monts, de Caen, de la Ralde et combien d'autres séjournèrent à Gaspé. C'est de là que Pontgravé, malade et perclus, partit courageusement pour Québec, sur une simple chaloupe montée par cinq matelots. Plus tard, l'amiral Claude de Roquemont envoya une de ses barques annoncer à Champlain sa nomination comme gouverneur de la Nouvelle-France. Ce vaillant marin devait être vaincu quelques jours plus tard par les forces supérieures de l'apostat Kirk, après avoir lutté désespérément.

Mais ces pénibles revers ne découragèrent pas les Français, et, en 1638, Jean-Jacques Enaud fonda une colonie d'Acadiens à l'embouchure de la rivière Ristigouche. Elle fut connue sous le nom de Nouvelle-Rochelle.

Puis, ce fut Mgr de Laval qui commença de s'occuper de cette partie éloignée de son immense diocèse en y envoyant les Pères Récollets. Ces derniers fondèrent, en 1673, les missions de Percé et de l'île Bonaventure, cette dernière sous le vocable de Sainte-Claire. Parmi les missionnaires, il convient de mentionner le père Christian Leclercq, qui devait laisser une relation si estimée de la Gaspésie. Le célèbre père jésuite Albanel exerça aussi son zèle dans la Gaspésie. Il en revint même un jour à pied, précludant ainsi à son grand voyage à la Baie d'Hudson. Parti des monts Notre-Dame le 3 février 1679, il arriva à Québec le 8 mars suivant.

Mgr de Saint-Valier arrêta à Percé, en 1685, en se rendant à Québec, où il venait recueillir la succession de Mgr de Laval. Mgr Plessis dit qu'il prit tellement les Gaspésiens en affection que le printemps suivant, il partit de Québec pour aller les visiter, à travers les bois, avec beaucoup de fatigues et dangers.

\* \* \*

Cependant il était dans les destinées de la Gaspésie de subir le premier choc des ennemis de la Nouvelle-France. Après la chute de Jacques II et l'avènement de son beau-frère, Guillaume d'Orange, des armateurs anglais, sous le commandement de Phipps, profitèrent des troubles soulevés à cette occasion entre la France et l'Angleterre pour tenter de s'emparer du Canada. On sait de quelle pitoyable façon ils échouèrent devant Québec. Mais les postes de Percé et de l'île Bonaventure devaient être dévastés. Le père Juneau, récollet, raconte ainsi cet épisode: "Deux frégates anglaises parurent, sous le pavillon de France, à la rade de l'île Bonaventure, et, par ce stratagème, se saisirent aisément des cinq navires pêcheurs dont les capitaines et les équipages, alors entièrement occupés à la pêche, furent obligés de se sauver à Québec, parce qu'ils n'étaient pas en état de se défendre. Les ennemis de l'État ayant tenté une descente à terre... pillèrent, ravagèrent et brûlèrent les maisons des habitants, qui sont bien au nombre de huit ou dix familles, et qui pour la plupart s'étaient réfugiés dans les bois... Je frémis d'horreur au simple souvenir des impiétés... que ces scélérats commirent dans notre église, qui leur servait de corps de garde. Ils brisèrent et foulèrent aux pieds nos images... Pas une croix n'échappa à leur fureur, à la réserve de celle que j'avais autrefois plantée sur la Table à Rolland... Ils mirent le feu aux quatre coins de notre église, qui fut bientôt réduite en cendres, de même que celle de notre mission de l'île de Bonaventure."

Quelques années plus tard (1711), une nombreuse flotte anglaise, commandée par l'amiral Walker, vint se réfugier

dans le bassin de Gaspé, où elle séjourna quelques jours. S'étant remise en route vers Québec, elle fut dispersée par les vents et s'alla briser sur les récifs de l'île aux Oeufs. Suivant la tradition, un des navires de cette flotte vint se briser sur le cap d'Espoir, où la carcasse émergea longtemps. On appelait l'endroit : "Naufrage Anglais".

Mais, pendant cette longue période d'épreuves, si la colonisation fut complètement nulle, ce n'est pas parce qu'on ignorait, en haut lieu, les avantages que la Gaspésie offrait à l'agriculture, car en 1745, M. de Beauharnois, gouverneur de la colonie, proposait au ministre de s'en occuper : "On pourrait, lui écrivait-il, faire un établissement à Gaspé. Il y a dans le fond de la baie de ce nom un beau hâvre, appelé Baie du Pénouil; les plus gros vaisseaux y seraient en sûreté... On a vu à Gaspé et aux environs jusqu'à quarante et cinquante navires de pêche; elle commence ordinairement du 15 au 30 juin et finit au 15 ou 20 novembre et même plus tard. Le climat est à peu près semblable à celui de Québec. On assure que les terres qui sont dans le fond de la baie du Pénouil sont passablement bonnes. Le nommé Harbour, canadien, y a une habitation, où il cultive du blé, qui est venu à maturité, ainsi que le blé sarrasin et les légumes de toute espèce."

Cependant les premières tentatives sérieuses de colonisation devaient avoir une cause toute autre que le souci des rois de France et l'initiative de son représentant en la Nouvelle-France; et c'est des revers même des colonies françaises — surtout ceux de la malheureuse Acadie — que devaient naître les premiers établissements agricoles.

M. l'abbé Chouinard raconte dans son "Histoire de la paroisse de Saint-Joseph-de-Carleton" qu'à l'époque du "grand dérangement", sept familles de Beaubassin, du nom de François Comeau, Claude Landry, Charles Dugas, Benjamin Leblanc, Joseph Leblanc, Raymond Leblanc et Jean-Baptiste Leblanc, ayant détruit tout ce qu'elles possédaient, réussirent, après bien des misères et des dangers, à atteindre la baie Verte, puis celle des Chaleurs et se fixèrent à Tracadigèche (Carle-

ton). Vers le même temps, un groupe plus nombreux, cette fois, environ 750 personnes, s'enfuyaient du Bassin des Mines, et, guidées par les sauvages, dont ils avaient été les amis, elles parvinrent à atteindre la Pointe-à-la-Garde, où les français avaient une garnison, sous les ordres de M. D'Anjac.

“ Mais ils n'étaient pas à bout de leurs épreuves, poursuit M. Chouinard. Peu après la prise de Québec, les anglais



LA GASPESIE vers 1865. — Grande-Grève. D'après un dessin de Thomas Pye, 1866.

ayant appris par les sauvages que les français avaient un camp à Ristigouche vinrent les en déloger. Restés maître du champ de bataille, ils capturèrent 350 acadiens et les amenèrent en captivité. Ceux qui avaient réussi à s'enfuir dans les bois allèrent, après le départ des anglais, rejoindre leurs frères de Tracadigèche, tandis que d'autres se fixèrent à Bonaventure.

" Pendant le même temps d'autres malheureux acadiens se fixèrent à différents endroits sur les deux rives de la baie des Chaleurs, et leur nombre atteignit 1,200.

" Quand le missionnaire, M. Bourg, arriva à Tracadigèche, en 1773, il y trouva 40 familles, formant une population de 200 personnes, les uns se livrant à la pêche, les autres à la culture du sol.

" Le 1er octobre 1787, M. Bourg baptisait un enfant, dont il fut lui-même le parrain, et qui devait devenir le célèbre patriote, Joseph-Rémi Vallières de Saint-Réal. Mgr Plessis, ayant visité la mission de Tracadigèche, alors que le jeune Vallières avait une dizaine d'années, engagea sa famille à venir se fixer à Québec afin de mieux assurer l'avenir de leur enfant."

\* \* \*

Nous touchons au dernier acte du grand drame franco-anglais, dont le dénouement devait être la perte du Canada pour la France.

Dès 1758, le général Amherst et l'amiral Boscawen établirent une patrouille entre Louisbourg et Gaspé, tant pour surveiller les agissements des frégates françaises que pour détruire les postes de pêche. Wolfe fut un de ceux qui furent chargés d'exécuter cette triste besogne, laquelle répugnait du reste à son tempérament de soldat d'élite. Aussi, écrivait-il à son père: "Sir Charles Hardy et moi-même, nous nous préparons à voler les filets des pêcheurs et à brûler leurs habitations. Quand ce grand exploit aura été accompli, je retournerai à Louisbourg et en Angleterre."

Sept navires et quinze cents hommes formaient l'expédition; et quand elle arriva à Gaspé, les quelques soixante habitants du lieu s'enfuirent dans les bois. Un détachement de soldats fut lancé à leur poursuite, et ils se rendit même, à travers forêts, jusqu'au poste de Mont-Louis qui fut ainsi saccagé.



Revel, qui était en charge du poste de Gaspé, était décédé quelque temps auparavant. Wolfe séjourna un assez long temps à Gaspé, où il passa son temps à faire la pêche et la chasse dans le voisinage, pendant que Murray dirigeait le pillage et l'incendie. Quand Wolfe en eut assez de cette vie de désœuvrement, il retourna à Louisbourg, où il trouva Amherst. Ce dernier demanda si ses ordres avaient été exécutés. Wolfe répondit : "Nous avons commis beaucoup de méfaits et répandu la terreur des armes de Sa Majesté, mais nous n'avons rien ajouté à leur renom."

Peu de temps après, le même Wolfe, avec Saunders et une flotte de trente-trois navires, fit voile vers Québec et se ravitailla, au passage, à Gaspé. Cependant les derniers coups de feu pour la défense du drapeau français devaient être tirés dans la baie des Chaleurs. L'année qui suivit la prise de Québec, une flotille française, composée du "Marchant", 32 canons ; de "l'Espérance", 30 canons ; du "Bienfaisant", 22 canons ; du "Marquis de Marloze", 18 canons, sous le commandement de M. de Danjac, s'étant vu refuser l'entrée du Saint-Laurent, chercha refuge dans la baie des Chaleurs et se rendit jusqu'à la rivière Ristigouche, à un endroit nommé Pointe-à-la-Garde, où environ quinze cents personnes avaient cherché refuge. La flotte anglaise qui faisait la patrouille dans les mêmes eaux était sous les ordres du capitaine Byron, grand-père du poète de ce nom. Elle comprenait les vaisseaux "Fane", "Dorsetshire", "Achille", "Scarborough" et "Repulse". Le 8 juillet, un combat naval eut lieu, et les français, inférieurs en nombre et en artillerie, vendirent chèrement leurs vaisseaux, puis se retirèrent dans les bois. Les anglais, après avoir pillé et incendié tout ce qui leur tomba sous la main, quittèrent le pays.

\* \* \*

Nous avons raconté plus haut comment les tragiques revers de l'Acadie valurent à la Gaspésie ses premiers colons agriculteurs. D'autres revers — cette fois des armes anglaises

— amenèrent sur les côtes de la baie des Chaleurs un nombre assez considérable d'anciens habitants de la Nouvelle-Angleterre, de la Pennsylvanie, de la Virginie. Ce fut la migration des Loyalistes. Mais mieux favorisés de la fortune que les Acadiens, ils furent installés à grands frais sur différents points de la côte de la baie des Chaleurs, surtout au bassin de Gaspé, à New-Carlisle, à Carleton, etc. Le gouvernement anglais défrayait le coût de l'installation; aussi sût-on puiser largement dans une caisse qui s'ouvrait aussi bénévolement. Le lieutenant-gouverneur Cox dépensa, pour sa seule part, plus de £80,000 pour faciliter l'établissement de ses loyaux compatriotes; mais les résultats furent si minces que le juge Thompson disait un jour en plaisantant: "Cet argent n'a pu qu'être dépensé à faire des excavations sous terre, car on ne voit rien sur le sol qui puisse justifier une telle dépense".

La charge de lieutenant-gouverneur de la Gaspésie paraît avoir été plutôt une sinécure. Nicholas Cox n'y faisait que de brèves apparitions, bien qu'il eût une confortable résidence à New-Carlisle. Il avait des amis en haut lieu. Il s'était du reste distingué aux sièges de Louisbourg et de Québec. Ayant été mis à la retraite en 1780, il mourut 4 ans plus tard à l'âge de 70 ans.

Un nommé Elliot avait occupé la même charge avant Cox; mais nous ne connaissons rien du personnage et n'avons trouvé aucune trace des bienfaits de son administration. Le colonel Francis LeMaitre succéda à Cox, et il mourut à l'île d'Orléans en 1805. Son successeur, Alexander Forbes ne se donna même pas la peine d'aller résider dans son gouvernement.

En 1821, à l'instigation de Papineau, la Chambre d'Assemblée, n'ayant pu abolir la charge de lieutenant-gouverneur de la Gaspésie, réduisit le traitement de son titulaire de £1,000 à £300. Dix ans plus tard, Lord Aylmer, dans un message à la Chambre d'Assemblée, dit que si cette charge doit être abolie, il faudra indemniser son titulaire.

La résidence de Nicholas Cox à New-Carlisle, après avoir été habitée par l'arpenteur Vandervelden, passa aux mains de la famille Caldwell, dont les descendants, croyons-nous, l'habitent encore. L'ancêtre de cette famille Caldwell était un loyaliste de New-York dont les propriétés avaient été confisquées en 1783. Il vint alors se fixer à New-Carlisle. C'était un constructeur de navires. Vers le même temps, les Shearer, les Bebeer, les Scott et les Munroe se fixèrent aussi à New-Carlisle, où ils firent souche de famille.

\* \* \*

Pendant la guerre de l'indépendance des États-Unis, les corsaires américains firent de nombreuses incursions dans la baie des Chaleurs et pillèrent les différents postes qui furent peu ou point défendus. Il convient toutefois de signaler le combat naval qui eut lieu au large de Percé, en 1776, et au cours duquel le "Wolfe" et le "Diligence" coulèrent deux navires américains.

Les sauvages se firent, à diverses reprises, les astucieux complices des pirates Yankees. Il est bon de mentionner toutefois que ces derniers épargnèrent les habitants de langue française.

Lorsque le traité de Versailles mit fin à cette guerre, les colonies de la baie des Chaleurs étaient dans un état pitoyable et infestées de bandits. Haldimand crut trouver un remède aux maux dont souffrait la Gaspésie dans l'établissement des Acadiens. Il écrivait au lieutenant-gouverneur Cox: "Ces gens (les Acadiens) sont attachés à leurs établissements plus que tout autres dans le pays." (Archives du Canada, 1898.)

Dans le "Rapport sur les Archives du Canada, 1898", nous trouvons un recensement fait vers la fin du XVIIIe siècle par le lieutenant-gouverneur Cox des différentes localités de la Gaspésie. Paspébiac avait une population de 47 habitants, 2 vaches et boeufs, 1 cheval et 4 moutons; Bonaventure, 104 habitants, 2 chevaux, 20 boeufs, 40 vaches, 12 vaux, 40 mou-

tons, 2 goélettes, 16 chaloupes, 12 petites embarcations; Gaspé, 81 habitants, 70 serviteurs, 23 bateaux et 28 bêtes à cornes; Percé, 113 habitants, 433 serviteurs et 104 bateaux; La-Malbaie, 3 hommes, 1 femme, 5 enfants, 33 serviteurs, 8 bateaux et 2 vaches; Ile Bonaventure, 4 hommes, 9 bateaux, 40 serviteurs et 2 vaches; Tracadigèche (Carleton), 36 hommes, 35 femmes, 90 garçons, dont 14 n'appartenait à aucune famille (sic), 93 enfants, 63 bêtes à cornes, 2 chevaux, 37 moutons et 12 cochons. M. L.-J. Bourg, missionnaire de La-Baie, a pour servante Marie Savage. Il possède une jument poulinière et une petite vache. (Textuel.)

\* \* \*

Le 26 juillet 1796, Lord Dorchester et sa famille firent naufrage sur les récifs de l'île Anticosti et se réfugièrent à Percé, où la frégate "Dover" vint les chercher et les transporta en Angleterre. Ce gouverneur du Canada s'était fort attaché à la Gaspésie, où il fit de fréquents séjours. Il donna son nom à Carleton et celui de sa femme à Maria. Ce fut dans la suite comme une sorte de tradition pour les gouverneurs du Canada de visiter les plages de la baie des Chaleurs durant la saison estivale. Aujourd'hui encore, les clubs fashionables de Ristigouche et de Cascapédia sont honorés, tous les ans, de la visite de nos gouverneurs.

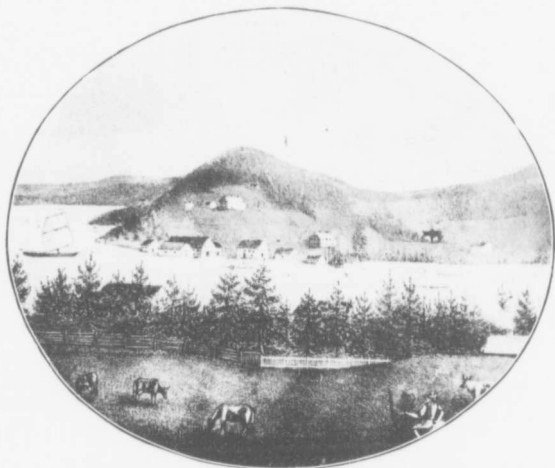
\* \* \*

Mgr Hubert visita la Gaspésie en 1795 et y amena trois nouveaux missionnaires: MM. H.-J.-L. Desjardins, L.-J. Desjardins et J. Castanet. Le zèle de ces missionnaires donna une vie nouvelle aux petites colonies acadiennes qui se peuplèrent dans la suite assez rapidement.

Plus tard, ce fut le tour de Mgr Plessis de visiter cette contrée. Il a laissé de ses missions de 1881, 12 et 15 d'intéressantes relations, où abondent de précieux renseignements

et des observations fort piquantes. Nous en donnons un résumé très succinct :

De Tracadigèche, il dit : "Cet endroit pourrait figurer avec les paroisses de second ordre dans l'intérieur du Canada ; s'il ne vaut pas Kamouraska, Saint-Joachim, il ne le cède ni à l'Islet, ni à Neuville, ni à Saint-Roch-des-Aulnaies. L'église est en bois, sans solage, et il ne faut pas s'en étonner, car soit



LA GASPESIE vers 1865. — Bassin-de-Gaspé. (D'après une ancienne gravure.)

rareté de la pierre à chaux ou de gens qui sachent la cuire, il est vrai de dire que dans toute cette région, on ne saurait trouver ni une maison, ni un solage en pierre, ni plus de trois ou quatre cheminées qui soient faites autrement que de terre mêlée de foin avec des guénilles, bandages et plates-bandes de bois." Plus loin, le narrateur témoigne son déplaisir du peu de zèle des habitants à s'approcher des sacrement, du luxe

chez les femmes et des manières beaucoup trop libres des jeunes gens. Et il ajoute: "En général, il s'en faut de beaucoup que les habitants de ce côté de la baie des Chaleurs vailent ceux de l'autre côté sous le rapport de la modestie, des moeurs et de la religion. Comme eux ils descendent des bons Acadiens, mais ces enfants ne retracent guère les vertus de leurs ancêtres."

De Bonaventure: "L'église est située auprès d'une grave<sup>1</sup> infectée par l'abondance de poisson que l'on sale et désale. D'ailleurs, l'endroit est bas, voisin d'une savane et ne présente rien où la vue puisse se dédommager de ce que l'odorat est obligé de souffrir. Le peuple est bon, moins remarquable toutefois par sa piété que par son hospitalité, vertu qu'il possède dans un degré rare."

De Paspébiac: "C'est l'endroit central du grand commerce de morue des MM. Robin; ils y ont leur comptoir et leur principal magasin, et sont propriétaires d'une étendue de terre assez considérable. Les habitants auxquels ils se sont rendus nécessaires sont des espèces de cerfs, entièrement dans leur dépendance; ils ont concédé à 33 d'entre eux 33 arpents de terre de front sur 10 de hauteur, en sorte que chaque colon n'ayant que dix arpents en superficie, pour sa part, ne peut vivre qu'avec le secours de sa pêche et que se trouvant hors d'état d'en faire les avances nécessaires, il est toujours endetté au bourgeois, toujours à sa disposition, exposé à être mis à bord de quelques bâtiments de la compagnie et de faire le voyage d'Europe en qualité de matelot, lorsque ses dettes sont rendues au point de ne pouvoir être acquittées par la pêche. Aussi n'est-il pas rare d'en trouver qui ont été à Jersey, à Lisbonne, à Cadix, à Messine, etc. Les premiers habitants de Paspébiac s'étant alliés à des sauvagesses, toute la colonie formée par leurs descendants a une portion de sang sauvage, ce qui met entre eux et les autres habitants de la

<sup>1</sup> On appelle "grave" une grève où il y a des vignots pour trancher et saler la morue et des chafauds pour la sécher. (Note de Mgr Plessis.)

Baie des Chaleurs une différence capitale... Les étrangers, les Acadiens surtout, se croiraient déshonorés en s'alliant à ces descendants de sauvages, et ne les regardent qu'avec un certain mépris. Cependant, il est vrai de dire qu'ils n'ont rien dans leurs moeurs qui respire la barbarie. Ils donnèrent même, lors de la mission, des preuves de prévenance et d'hospitalité qui les mettraient presque au niveau des habitants de Bonaventure; il ne leur manque qu'un peu de la bonne grâce avec laquelle ceux-ci font leurs offrandes."

Des habitants de Grande-Rivière: "Il semble que la plus grande union devrait régner dans une chrétienté aussi peu nombreuse que celle de Grande-Rivière, dont presque tous les individus sont liés les uns aux autres par la proximité du sang. Cependant, il n'y a peut-être pas de peuplade, dans tout le Canada, où l'on voit autant de mésintelligence et de haines réciproques. Les frères, les soeurs, les neveux, les tantes se reprochent mutuellement les plus grands désordres, se fuient les uns les autres, détournent les yeux pour ne point s'apercevoir, se décrient et se déchirent à belles dents, sans qu'on puisse les convaincre de l'obligation que la loi de Dieu leur impose de s'aimer et de se pardonner, et sans qu'ils veuillent comprendre que le seul moyen d'y parvenir, serait de se tenir réciproquement quittes de tout le passé."

De Percé: "Nous logeâmes dans une maison remarquable par deux incestes récents et très connus du public, mais après être convenus que la famille délogerait toute entière et nous laisserait la maison meublée. C'est ainsi que l'abbé Painchaud avait préparé les voies à notre réception, et il est vrai de dire que pour des raisons diverses, aucune maison, excepté celle-là, ne pouvait nous recevoir. Il y a quelques protestants à Percé, les autres sont des pêcheurs comme tous les habitants, dont la plupart sont catholiques. Il y a environ neuf familles irlandaises sur la terre ferme; sur l'île Bonaventure, on en compte sept, mêlées d'un grand nombre de familles protestantes, en sorte que Percé tout entier, c'est-à-dire en comprenant l'île Bonaventure, l'Anse-à-Beaufils et le Barachois,

situé entre Percé et La-Malbaie, fait en tout trente et quelques familles catholiques, dont tous les missionnaires n'ont cessé de blâmer l'indolence pour les choses de la religion. Il ne leur a pas fallu moins de quinze ans pour construire une misérable chapelle de bois, où il ne fait bon qu'autant qu'il ne pleut pas dehors. Il est assez difficile de décider laquelle des deux langues, française ou anglaise, est dominante. Tout le monde parle l'anglais, et cependant tous entendent le français, de sorte que le missionnaire peut adopter celle qui lui convient le mieux."

L'année suivante (1812), Mgr Plessis fit une nouvelle visite de ses nombreuses missions du golfe Saint-Laurent. Matane fut le seul hâvre de la Gaspésie où il mouilla. Citons quelques passages du "Journal": "Matane, considérée du côté de l'agrément, tire plus d'avantages des sinuosités de la rivière que du voisinage du fleuve, dont la vue est en partie dérobée par un môle de sable, haut d'environ quarante pieds et long de cent cinquante, qui masque singulièrement cet endroit; la nature en élevant ce môle a très bien servi les pilotes, car à toutes les heures du jour, il y en a sur son sommet qui, munis de longue-vues, cherchent à apercevoir des vaisseaux pour s'empresser de les atteindre, à l'envi les uns des autres. Tout le monde sait que le pilotage a enrichi, depuis quelques années, ceux qui l'exercent, au-dessous de Québec. Le nombre de plus de six cents vaisseaux conduits dans ce port, en la seule année 1811, en est la preuve démonstrative. Croirait-on que dans une population aussi peu nombreuse (une douzaine de familles) que celle de Matane, il se trouve des Canadiens, des Ecossais, des Allemands, des Acadiens, des Irlandais, des Anglo-américains, des Micmaes? C'est néanmoins la pure vérité. Aussi rien n'est plus ordinaire que d'entendre la même personne parler trois ou quatre langues..."

Trois ans plus tard, Mgr Plessis se rendant dans les provinces maritimes fit escale à Cap-Chat. Il y trouva cinq mai-sons et six familles. Trois lieues plus loin, à la rivière Sainte-Anne, un nombre à peu près égal d'habitants. Mais que faire,



dit le "Journal", avec ces douze familles qui viennent de piller le "Doris", de concert avec les matelots? Comment leur faire entendre, ignorants et voleurs comme ils le sont, qu'il n'est pas plus permis de voler le Roi que les particuliers? Puis vient une description de l'habitation où l'évêque de Québec et sa suite trouvèrent abri: "Rien de plus vide que cette maison. Un poêle et un chaudron font la batterie de cuisine. La femme a soin de la maison et du petit champ de patates qui l'avoisine. Les enfants vont à la pêche. La famille se réunit le soir et partage le poisson et les patates sans apprêt, qu'on a fait bouillir au retour de la pêche. Il y a autant de fourchettes et d'assiettes que de personnes, et rien de plus. On ne désire ni épices, ni assaisonnement, ni pain, ni dessert, ni bière, ni liqueurs spiritueuses, parce qu'on n'en connaît pas l'usage. A défaut de chaises, on s'assied sur des coffres ou sur des petits bancs pour prendre sa réfection, après laquelle chacun lave son assiette, et n'ayant pas de linge pour l'essuyer, la renverse sur une planche, afin qu'elle se trouve sèche pour le lendemain. La mère de famille en fait autant de son chaudron, dont la même eau a servi à laver la vaisselle, après avoir fait bouillir la nourriture. Une fontaine voisine suffit pour étancher la soif de toute la famille, chacun allant à son tour y plonger la même tasse. Et ces pauvres gens vivent heureux! La pêche étant plus abondante que ne le requiert le besoin de la maison, on sale l'excédent du poisson, dont la vente produira l'argent nécessaire pour la provision du sel, pour les hardes simples, pour le linge grossier. Peut-être par la suite parviendra-t-on à renouveler les vitres cassées depuis deux ans, à étancher le toit de la maison par l'achat de quelques planches. On se croirait au comble de l'opulence, si après dix ans d'épargne, on parvenait à avoir une vache et à se nourrir de son lait."

\* \* \*

Ce fut aussi en cette année 1815 que Joseph Bouchette

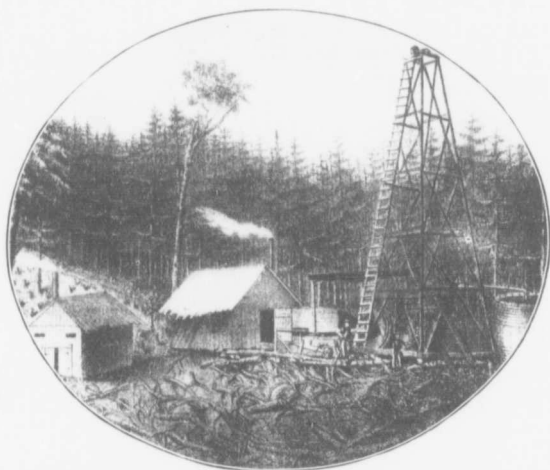
publia sa "Topographie du Bas-Canada", mine pour ainsi dire inépuisable de renseignements précis et de savantes descriptions. Quelques pages sont consacrées à la Gaspésie, que le célèbre arpenteur explora vers 1808. Il y est dit que Bonaventure est un petit endroit qui contient environ vingt-cinq maisons et une église, située sur le côté occidental du port du même nom, dans le canton Hamilton. Le terrain qui l'environne est uni et assez bon, mais les habitants ne vivent que de pêche. Cependant, la principale ville du district est New-Carlisle, située dans le canton Cox. Elle est construite de manière à devenir une petite place régulière. La situation est saine, et les terres qui l'entourent sont parmi les meilleures de la région. En outre de l'église, il y a une cour de Justice et une prison. Percé jouit des mêmes avantages que New-Carlisle au point de vue religieux et administratif. On y trouve une trentaine de maisons, principalement habitées par des pêcheurs.

"L'industrie des habitants est principalement occupée dans les pêcheries qui sont portées à un degré considérable, puisque la quantité qu'on exporte monte, année commune, à environ 35,000 quintaux de morue, 5,000 de saumon, de 10,000 à 12,000 de hareng, de sardine, de maquereau, à quoi l'on peut ajouter le produit de quelques baleines qui se prennent dans la baie de Gaspé, un commerce peu considérable de pelleteries et la construction d'un vaisseau de guerre et de trois à quatre petits bâtiments chaque année. L'agriculture n'est qu'un objet secondaire, et le produit du sol ne dépasse guère et peut-être n'égale que la consommation. La population de tout le district ne dépasse pas 3,200, non compris 300 ou 400 pêcheurs qui y séjournent durant la saison de pêche."

\* \* \*

La Chambre d'Assemblée du Bas-Canada s'est occupé à différentes reprises du sort des Gaspésiens et de l'établissement de leur contrée.

Pendant la session de 1818, un comité de la Chambre ayant été chargé de faire une enquête sur l'établissement des terres de la Couronne, Isaac Mann fut l'un des témoins assignés. On trouve dans sa déposition d'intéressants renseignements sur la colonie loyaliste de Ristigouche et les conditions d'établissement que les colons devaient remplir :



LA GASPESIE vers 1865. — Exploitation des gisements de pétrole de Gaspé. (D'après une ancienne gravure.)

“ Un homme qui s'établit doit avoir les moyens de se fournir avec sa famille de provisions pendant au moins une année après être arrivé sur sa terre. Je regarde comme absolument nécessaires les ustensiles, les hardes, les lits et couvertures et quelques articles pour son logement, tels que des vitres, des clous et des pentures. J'ai toujours considéré £20 à £25 pour chaque individu d'une famille comme la moindre

somme qu'un homme dût avoir en argent en partant de Québec pour se mettre sur sa terre.

" Dans les établissements, on paye rarement le travail en argent. Des provisions, des animaux, des effets sont les moyens les plus ordinaires de rémunération ; ou bien, l'on rend le travail ; mais je suis d'opinion qu'une personne placée sur une terre ne réussira jamais à moins qu'elle ne donne tout son travail et son attention à son propre lot, car l'expérience a prouvé que c'est un mauvais système que de gagner de quoi vivre en travaillant de temps à autre pour les autres.

" Pour avoir un billet de location, le colon doit avoir le moyen de se rendre sur son lot et les moyens d'y subsister pendant une année. Dès que le choix du lot est fait, on ne permet aucun échange. Un homme, une fois placé sur sa terre, il ne lui était plus permis, sous aucun prétexte, de s'absenter sans l'approbation du Département, et s'il le faisait, son lot était donné à quelque autre. S'il avait fait quelques améliorations sur la terre, on les faisait estimer par deux personnes désintéressées, et celui à qui le lot de terre était donné était obligé d'en payer le montant au premier possesseur dans le cas où il retournerait à son établissement. Le temps fixé pour la résidence avant qu'un homme soit mis en possession de son titre est de trois années, si durant ce temps, il a continué à accomplir les conditions d'établissement, on devait le lui donner immédiatement."

Trois ans plus tard, le même Isaac Mann comparut devant un autre comité du même parlement. Il dit en substance que durant l'automne de 1784, son père, colonel de milice, ses frères, lui-même et leurs familles, en tout dix-huit personnes, se fixèrent à New-Carlisle. Il y avait alors environ 250 familles de loyalistes établies à New-Carlisle et à d'autres endroits de la baie des Chaleurs et à Douglastown, dans la baie de Gaspé. Aussi 60 à 80 soldats réformés. Il fut alloué à chaque chef de famille et à chaque homme fait (sic) 200 acres de terre, et à chaque femme, fille et enfant, 50 acres. A New-Carlisle, il fut tracé une ville en lots d'un acre, lesquels

furent distribués entre les chefs de familles et les hommes faits. Parmi ces derniers étaient inclus les garçons de 16 à 18 ans et au-delà. Sur ces lots, les loyalistes bâtirent des maisons pour leur résidence. L'arpentage des terres commença en l'automne de 1784 et se continua jusqu'en 1787, alors qu'il fut établi un comité des Terres, composé du lieutenant-gouverneur Cox, Charles Robin, Isaac Mann, jr., etc. Ce comité donnait les billets de location pour les lots de ville et de culture. Sa Majesté accordait des rations à chaque homme et à sa famille pendant trois ans, et en plus de cela, le Roi et la Reine fournissaient généreusement ce qui était nécessaire pour les habillements, les lits, etc., ainsi que des instruments d'agriculture, et tout ce qui était nécessaire pour défricher des terres et les bâtir. Le tout fut distribué par des commissaires qui en rendaient compte au gouvernement. L'opinion commune fut que ces rations et effets avaient coûté plus de £82,000, et que faute de conduite de la part des commissaires, il s'en est fallu de beaucoup que le don généreux de Sa Majesté ait produit le bien auquel il était destiné. Les loyalistes désiraient s'établir immédiatement sur les terres, mais le lieutenant-gouverneur Cox et les autres jugèrent à propos de les limiter à la culture de leurs lots de ville, à l'exception d'une demi-douzaine auxquels on permit de se fixer sur les lots de culture et qui prospérèrent rapidement, tandis que la plupart des autres abandonnèrent la partie et allèrent se fixer dans le Haut-Canada et ailleurs. Les loyalistes du Nouveau-Brunswick n'ayant pas été soumis aux mêmes rigueurs virent leurs établissements se développer rapidement, bien que ne possédant pas un sol aussi fertile que celui de la Gaspésie.

Robert Christie, député du comté de Gaspé, comparut devant le même comité. Il est d'opinion que l'étendue des terres cultivées (environ 5,000) est bien peu considérable, et il attribue l'état de marasme dans lequel est plongée la région à trois causes principales: 1° Le manque de titres de propriété aux possesseurs du sol et la crainte d'en être évincés; 2° le

mauvais état de la voirie rurale; 3° l'administration défectueuse de la justice. La juridiction des tribunaux locaux est trop restreinte, et les justiciables sont trop souvent obligés de s'adresser aux tribunaux de Québec.

Ayant été nommé commissaire pour régler les réclamations des habitants au sujet de leurs droits de propriété, Joseph Bouchette fit, dans son rapport au gouvernement, un riant tableau de la Gaspésie, ses richesses forestières et minérales, la beauté de ses rivières et lacs, la qualité du sol et les avantages qu'offrent les havres à la navigation fluviale et océanique. Il dit que le pays est resté bien en arrière des autres parties de la province dans la voie du progrès, et il en attribue la cause au fait que les gens se livrent presque exclusivement à la pêche et à l'exploitation de la forêt. Aussi, au manque de communications avec le reste de la province, il réclame la construction immédiate d'un chemin à travers la vallée de la Matapédia, dont il vante les ressources agricoles et autres.

Une commission composée de l'hon. juge Taschereau, du colonel Duchesneau, de Robert Christie et Joseph Bouchette fut nommée en 1820 pour s'enquérir des besoins de la péninsule Gaspésienne. Dans un rapport, elle recommande la construction immédiate de plusieurs chemins, tant sur la rive du Saint-Laurent que sur celle de la baie des Chaleurs, et entre le lac Matapédia et Grand-Métis. Ces chemins pourraient d'abord être construits d'une manière sommaire, vingt-deux pieds de largeur et au coût moyen de £10 par mille. Différents postes devront être établis sur le parcours de ces chemins. Le rapport dit encore que le sol de la Gaspésie est plus approprié à la culture que celui de Terre-Neuve et des autres îles du Golfe. Ce qu'il faut à cette région, ce sont des colons agriculteurs. La péninsule gaspésienne offre cet avantage particulier que si la récolte vient à manquer, il reste toujours les ressources provenant de la pêche, et une famine n'est jamais à craindre, comme la chose s'est produite ailleurs, notamment en 1818.

Dix ans plus tard, la Chambre d'Assemblée nomma un comité spécial chargé de faire une enquête sur les pétitions des habitants de la Gaspésie se plaignant de certains griefs, dont les principaux se rapportaient à la tenue des élections et à l'influence indue (déjà!) exercée par la maison des Robin; au mauvais état de la voirie; à l'insuffisance des bureaux de poste; au nombre trop restreint des termes de la Cour; au favoritisme exercé dans l'encouragement aux pêcheurs; à la possession et à la libre jouissance des terres; aux résultats négatifs de l'enquête des commissaires Taschereau, Duchesnay, etc., etc. Une autre requête demandait d'encourager et protéger les pêcheries, la nomination d'inspecteurs de poisson et d'huile, l'octroi d'une prime pour l'exportation du poisson et de l'huile. Les principaux témoins entendus furent: Joseph Borth, de Carleton; Laurent Landry, de Carleton; Hugh Cassidy, de Percé; Joseph Hamel, arpenteur de Québec; Pierre Laforce, de Québec; Robert Christie, député de Gaspé; l'hon. J.-T. Taschereau, député; J.-L. Duchesnay, de Québec; Nicolas Landry, de Carleton, etc.

Le rapport du comité reconnaît, en partie, le bien fondé des plaintes, et il en attribue la cause au fait que les Gaspésiens n'étaient pas représentés au parlement par un homme connaissant bien leurs griefs et leurs besoins. Leur nombre augmenterait rapidement si on leur donnait des facilités de communication et si on encourageait l'industrie locale. Le rapport reconnaît que la population, bien que d'un caractère mélangé quant à la religion et à l'origine, vit généralement d'une manière fort paisible, et est intimement liée d'intérêt et de sentiment avec l'Empire et la Province, dont la Gaspésie fait partie. On voit encore dans le même document qu'environ mille individus réclamèrent des patentes pour leurs terres, mais qu'il n'en fut pas accordé à cause du manque d'arpentages. Cependant, les réclamants avaient tout de même payé la moyenne de £3.10 pour faire valoir leurs réclamations.

Un paragraphe de ce rapport est à citer: "Les souffrances et pertes qui depuis un nombre d'années résultent à la popu-

lation agricole du district de Gaspé, par le manque de bons titres pour leurs terres, et l'échec qu'elle a dû éprouver dans ses progrès d'un semblable ordre de choses est très évident; et votre comité doit observer que les terres restent sans culture, en conséquence de la continuation des mêmes maux. Il paraît que des certificats de location sont encore accordés par un agent du gouvernement, et il est évident qu'avant de pouvoir se procurer un bon titre, il faut, après des délais infinis, encourir les charges suivantes:

A l'agent des Terres de Gaspé . . . . .	£1. 0.0
Pour l'arpentage . . . . .	0.10.0
A l'agence de Québec pour patentes . . . . .	1. 0.0
Pour les patentes . . . . .	0.18.0
	<hr/>
	£3. 8.0

" Sous une semblable administration, les côtes vastes et importantes du district de Gaspé, et les excellentes terres qui les composent, restent toujours sans y avoir de bons établissements, et avec une population souffrante, luttant contre l'adversité et se plaignant avec raison."

\* \* \*

Dans son grand ouvrage, "The British Dominions in Canada", publié en 1831, Bouchette constate, en le regrettant, le peu de progrès accompli depuis sa visite précédente. La pêche est toujours la principale occupation des habitants, et ils n'ont guère l'air de soupçonner l'existence du sol fertile qui les environne, sol très propice à la culture des céréales et des légumes. Le chanvre et le lin y pourraient être cultivés avec succès et profit, mais bien peu de gens s'y livrent. Le pays est nominalemeut subdivisé en sept seigneuries et dix cantons, mais ces derniers n'ont pas été subdivisés avec assez de soin. Les différentes localités sont désignées sous une infi-



nité de noms, empruntés aux bois, aux rivières ou aux noms de saints donnés par les prêtres catholiques. Aucune paroisse n'est encore érigée régulièrement. Il y a peu de chemins de roulage, et quelques colons n'ont d'autres moyens de communication que la plage. Il y a une route passable entre Port-Daniel et Rivière-Nouvelle, mais de ce dernier endroit, le chemin n'a été qu'ébauché. Toute la côte, depuis Cap-Chat jus-



LA GASPESIE vers 1865. — Percé. (D'après une ancienne gravure.)

qu'à Gaspé, est pour ainsi dire déserte et des plus inhospitalières aux victimes des nombreux naufrages qui s'y produisent. La Chambre d'Assemblée a agi sagement en approuvant une somme de £6,000 pour y établir une route et des postes de secours.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> La liste des naufrages sur les côtes de la Gaspésie serait bien longue, si nous entreprenions de la donner complète. Signalons toute-

Les deux seuls villages qui méritent ce nom sont New-Carlisle et Percé, où il y a des cours de justice et prisons. La Cour siège aussi à Douglastown et à Carleton. Le juge réside à Gaspé. Sa juridiction ne s'applique qu'aux causes de £20, et encore ce montant est réduit de moitié quand il s'agit d'actions concernant les immeubles. Cette juridiction, si limitée, fait le sujet de beaucoup de plaintes. Mais dans les causes criminelles, la juridiction du tribunal donne satisfaction.

Le poisson, le bois, l'huile et les fourrures sont les seuls articles de commerce d'exportation. En 1820, il y avait 680 barques employées pour la pêche à la morue, donnant de l'ouvrage à 1,800 personnes, dont 500 hommes. Cette pêche rapporte en moyenne annuelle 50,000 quintaux de poisson séché, 10,000 de poisson frais et 10,000 gallons d'huile. La pêche au saumon fournit 4,000 quintaux et le hareng, 2,000. La pêche à la baleine emploie cinq ou six grandes goélettes, montées par huit ou dix hommes. Elle rapporte de dix-huit à vingt mille gallons d'huile. Les Américains exercent partout et impunément leur braconnage, comme en pays conquis. Le produit des pêcheries est expédié à Québec, Halifax, aux Antilles et en Europe. Les vaisseaux employés à cette fin sont tous construits dans la région et sont de première qualité. Le commerce de bois se développe assez rapidement. En 1818, quatre voiliers chargés de bois sont dirigés vers les vieux

---

fois les principaux. En 1813, un transport anglais fait naufrage au Cap-Chat. Il avait à son bord un régiment d'infanterie qui fut sauvé, mais endura les plus cruelles souffrances et privations. Le "Colborne", navire de 350 tonnes, se brisa sur les récifs de la Pointe-au-Maquereau, en 1838. Le navire et une cargaison de \$400,000 furent perdus, et 38 passagers, 17 membres de l'équipage et 8 matelots se noyèrent. L'année 1843 fut signalée par deux naufrages. Le "Gaspé Packet" se perdit, corps et biens, sur les rochers de Red Island. Un seul membre de l'équipage put se sauver. Le 4 novembre 1843, le transport "Premier", qui transportait 350 soldats aux Antilles, fut détruit au cours d'une violente tempête sur le cap Chat. Tous furent sauvés, grâce au dévouement de quelques habitants du lieu, guidés par Louis Roy. Quatre ans plus tard, c'est le "Carrick" qui sombre près du cap Rosier. Le capitaine et six matelots furent seuls sauvés. On retira de l'eau 97 passagers qui furent inhumés près du phare. Vingt autres furent dévorés par les marées. Ce naufrage est un triste épisode de l'immigration irlandaise.

pays, et, en 1825, ce nombre est porté à soixante voiliers, lesquels transportent 7,550,000 pieds de pin. En 1826, l'exploitation de la forêt est encore laissée à l'arbitraire, personne n'ayant encore songé à appliquer la loi générale à ce district.

La Gaspésie, qui avait 5,000 habitants en 1825, en comptait 7,677 en 1832.

\* \* \*

L'année 1836 devait marquer une étape importante dans l'histoire de la Gaspésie à cause de la visite qu'y firent Mgr Turgeon et M. l'abbé J.-B.-A. Ferland et de l'intéressante relation de voyage que ce dernier devait écrire. La petite brochure qui la contient étant devenue fort rare, nous croyons devoir en reproduire, en les condensant, les parties principales.

**Sainte-Anne-des-Monts.** — Poste agréable et salubre, offrant pour les mois d'été une retraite confortable à un valétudinaire qui aurait conservé assez de santé pour aller respirer l'air pur et frais en se livrant aux amusements de la pêche et de la chasse. La chapelle et la maison du seigneur sont bâties sur une presqu'île sablonneuse, formée par un barachois<sup>1</sup> et l'embouchure de la rivière Sainte-Anne. Les habitations s'étendent jusqu'à une demi-lieue de chaque côté de ce point central. Près de chaque maison de pêcheur est le vignot, échafaud long, étroit, couvert de claies sur lesquels sèche la morue. Des bandes de chiens et de pourceaux, dans la jouissance d'une indépendance illimitée, errent de côté et d'autre, grognant, aboyant, se querellant autour des débris de poissons amoncelés sur le sable. Sainte-Anne renferme trente-sept familles, dont la plus ancienne y est établie depuis vingt

<sup>1</sup> Le barachois est un étang, ou lac, qui se trouve ordinairement à l'entrée des petites rivières, au point où elles se jettent dans la mer. Les puissantes vagues qui arrivent du large élèvent un banc de sable à l'embouchure des rivières; c'est derrière ce banc que se forme le barachois. Le surplus des eaux de la rivière tombe dans la mer, par un canal étroit qui se creuse tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. (L'abbé Ferland.) Ce mot ne se trouve pas dans le Dictionnaire. Son étymologie est "barre à cheoir".

ans. Il n'y a pas encore bien longtemps que ceux qui naviguaient sur cette côte craignaient de s'y arrêter; ils aimaient mieux essayer les rudes tempêtes du large que de venir mouiller dans ce port, car les habitants passaient alors pour des pillards déterminés. Aujourd'hui, les choses ont bien changé; les pêcheurs du lieu gagnent leur vie honnêtement, se contentant de faire la guerre à la morue et au saumon. Quoique la température soit froide, le blé mûrit très bien; jusqu'à présent, cependant, les habitants ont négligé la terre pour s'occuper presque entièrement de la mer.

Le poste de **Mont-Louis** ne renferme que trois familles, dont les habitations, placées sur les bords de la rivière, sont abritées par l'éperon d'une haute montagne. Une famille habite Grand-Étang. Et voilà les seuls habitants, qu'après avoir laissé Sainte-Anne, l'on trouve sur une étendue de trente lieues de côte.

Les maisons éparses de la **Rivière-au-Renard** sont habitées par 18 familles. Il y a quarante berges à l'ancre autour du bassin, un cul-de-poule (goëlette à poupe allongée et pointue) de l'île Jersey; au rivage des vignots, des chafauds; sur le penchant du côteau, une chapelle qui a vingt pieds de longueur et ressemble à une chambre de vaisseau. Voilà un petit monde riant, animé, où tout annonce que nous sommes dans un pays uniquement occupé de pêche. Les habitants sont bons et religieux; plusieurs d'entre eux sont d'origine britannique et parlent aussi mal l'anglais que le français; par leurs manières et leurs habitudes, ils sont Canadiens.

Quinze ou seize familles, presque toutes d'origine anglaise ou irlandaise, forment la population stable de l'**Anse-au-Griffon**. Tous parlent l'anglais et le français, ou plutôt mêlent l'anglais avec le français. Cette fantaisie s'est même attaqué aux noms propres, car plusieurs habitants ont un double étui pour leurs noms de famille. Ainsi, le jour de mon arrivée, se présentait un des marguilliers de l'endroit, sous le nom de Rinfret; le lendemain, il était désigné sous le nom de Coldback. Trois familles ont formé la base sur laquelle s'est

élevée la population du lieu et de la localité voisine (Rivière-au-Renard) : ce sont les English, les Sinnot et les Bond. Des pêcheurs, venus généralement du district de Québec sont entrés dans ces familles et en ont formé de nouvelles.

Le cap des Rosiers est le point où les géographes font finir le Saint-Laurent. L'abbé Ferland fit, ici, judicieusement remarquer que l'on aurait mieux fait de choisir le promontoire du Forillon pour annoncer le roi des fleuves de l'Amérique du Nord. Le Forillon est une péninsule étroite qui s'avance hardiment jusqu'à une lieue dans la mer entre l'anse du cap des Rosiers et la baie de Gaspé. C'est du cap des Rosiers que l'officier français, chargé de faire le guet, en 1759, aperçut la flotte de Wolfe et s'empressa d'avertir le gouverneur de Québec.

Le **Bassin de Gaspé** est un bourg idéal pour y passer la belle saison ; l'air y est pur, les gens aimables et hospitaliers, le paysage incomparable. Poètes, peintres, archéologues et "sportsmen" s'y donnent rendez-vous.

**Douglastown**, village fondé par un arpenteur écossais, vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, du nom de Douglas. Dans l'espérance d'y voir bientôt fleurir une ville considérable, il avait partagé un terrain étendu, en lots de quatre arpents, qu'il sépara les uns des autres par de larges rues et se coupant en angle droit. Le gouvernement dépensa beaucoup d'argent pour établir en ce lieu quelques Américains restés fidèles à l'Angleterre. Malgré ces secours, ou plutôt en conséquence de ces secours, le fondateur se ruina dans les spéculations, et aujourd'hui à peine reste-t-il quarante familles descendant des premiers habitants. A ce petit groupe se sont joints des Canadiens et des Français, mais ils se sont anglicisés. Sous le rapport moral, Douglastown est une des meilleures missions du district de Gaspé. La population est polie, intelligente et religieuse ; elle présente une physionomie sociale qu'on ne rencontre point dans les postes environnants. Cette différence marquée doit être regardée comme un des effets de l'instruction qui est répandue parmi les habitants. Les hommes, fem-

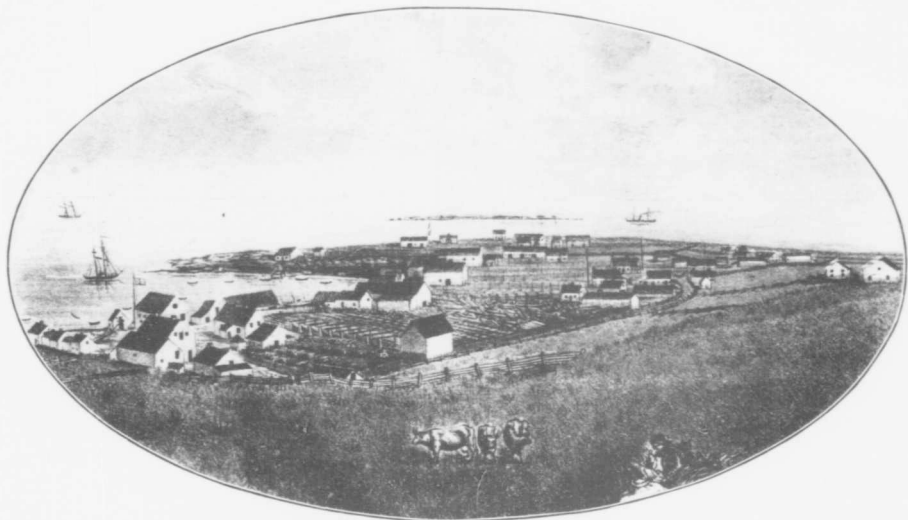
mes et enfants s'occupent de pêche et négligent les autres genres d'industrie.

L'église de **Percé** est placée sur une colline, et la maison du missionnaire est suffisamment spacieuse pour un homme qui n'est pas exposé à recevoir des visites. L'église est assez commode à l'intérieur, mais défigurée à l'extérieur par un maussade clocher qui couronne une boîte faite sur le plan d'un bonnet carré. Pendant l'hiver, Percé est un village isolé, renfermant environ cinq cents âmes; la population est composée de Canadiens, de Jersiais et d'Irlandais. On n'y reçoit qu'une fois les nouvelles de l'étranger, mais dès les premiers jours de juin, l'aspect a complètement changé; des goélettes et des navires arrivent chargés de marchandises; ils versent sur le rivage une population nouvelle, qui apporte la vie et le mouvement.

**Pabos**, qui jouissait d'une certaine importance sous le régime français et renfermait alors quelques magasins et une chapelle, ne possède maintenant que huit familles irlandaises, qui se livrent à la culture des pommes de terre et approvisionnent une partie des pêcheurs de la côte.

A **New-Port** (Pointe-au-Genièvre), quelques chétives cabanes, un sol maigre, des bouquets de sapins entre lesquels serpentent les sentiers qui conduisent à la chapelle et au rivage: voilà pour la partie inanimée de ce lieu. Quant aux habitants, ils brillent plutôt par la bonne humeur que par la beauté des formes. Le teint cuivré, les pommettes saillantes, les cheveux noirs, longs et raides, démontrent qu'il existe dans une partie de la population un mélange de sang sauvage. Il y avait alors quinze familles, qui depuis ont été en partie détruites par la petite vérole.

Les nombreuses branches d'une même famille, établie à **Grande-Rivière**, depuis plus de cent ans, forment la plus grande partie de la population. Les avantages matériels sont considérables: les terres sont fertiles, et les pêcheries exigent moins de frais, car la bouette est plus abondante. Ici règne une aisance qu'on ne rencontre pas dans les plus riches pa-



LA GASPESIE vers 1865. — Pointe-Saint-Pierre. (D'après une ancienne gravure.)

roisses du district de Québec. Les marchands forains apportent les provisions en abondance; en retour, ils prennent de la morue marchande. Tous les habitants sont restés en dehors de la dépendance de la maison Robin, qui n'a pu établir sa domination, ici, comme elle l'a fait ailleurs.

Une milice, commandée par la mère Christine L., reçoit Mgr Turgeon à **Port-Daniel**. C'est une sexagénaire qui a vu naître la génération actuelle et ne paraît pas en avoir peur, car elle commande en reine et se fait obéir. Sa voix haute et criarde domine le bruit de la mousqueterie et commande les mouvements de la milice improvisée: "A genoux, les petits vieux... feu! feu!... Ils n'avaient pas besoin de ménager la poudre." Entre le port et le lac, s'avancent deux pointes basses et sablonneuses, sur lesquelles les pêcheurs ont bâti les habitations d'été, pour être plus près de leurs filets, de leurs vignots et de leurs berges. Les maisons d'hiver sont plus haut, au bord des rivières; les familles y passent la saison rigoureuse, parce qu'il leur est plus facile de s'y procurer le bois de chauffage, et que les hommes sont plus rapprochés de la forêt, où la plupart d'entre eux sont employés durant l'hiver à préparer les bois pour l'exportation. Vingt-cinq ou trente familles habitent Port-Daniel et les anses voisines. Ces gens ressemblent beaucoup à ceux de la Pointe-au-Genièvre. Leur langage n'est pas toujours intelligible pour un Canadien, car ils ont des expressions et des tournures propres à leur localité.

**Paspébiac.** — Il y a soixante ans, quelques familles habitaient ce lieu, où l'on compte aujourd'hui six cents âmes. Une partie de la population paraît venir de Plaisance, dans l'île de Terre-neuve; elle s'est augmentée par l'adjonction de Basques, de Jersiais et de Canadiens. Les Paspébiacs ne seraient certainement pas un ornement pour un salon; pour la science et les lettres ils figureraient assez tristement à côté d'un Arago ou d'un Chateaubriand. "Mais après tout, vous diront-ils, avec complaisance, les Paspébiacs, ils étions des hommes rares; pour la pêche et pour la chasse, ils n'en craignons point." Ils paraissent vifs et emportés, et cependant ils sont



toujours prêts à rendre service; ils parlent avec véhémence et à tue-tête, de sorte qu'on les croirait fâchés, tandis qu'ils ne se disent que des douceurs. Un Paspébiac crie-t-il à son voisin: "Taise-toi, ou je t'enfonce un croc dans le gau"; il lui fait un compliment qu'on adresse qu'aux plus intimes amis.

Quoique voisins, les Acadiens de Bonaventure et les Paspébiacs ont ensemble peu de rapports. De mémoire d'homme, l'on n'a point vu un garçon d'une de ces missions épouser une fille appartenant à l'autre. Des deux côtés, un certain orgueil de caste s'oppose à ces alliances.

Les habitants de Paspébiac dépendent complètement de la maison Robin. Lorsque le gouvernement se décida à concéder des terres, Charles Robin, qui jouissait à Paspébiac d'un pouvoir absolu, exposa aux pêcheurs qu'il leur serait plus avantageux de n'avoir chacun qu'un lopin de dix arpents, parce que la culture en grand les éloignerait de la pêche. Ils se laissèrent persuader, et maintenant ils regrettent leur folie. Ces petits terrains ne fournissent qu'un peu de pacage, et leurs propriétaires doivent tout acheter aux magasins de la Compagnie, qui leur avance des marchandises à crédit, et dont ils demeurent toujours les débiteurs. Quand ils veulent secouer leurs chaînes et porter ailleurs leur poisson, on les menace de les traduire pour dettes, devant les tribunaux, qu'ils redoutent. Le règlement imposé aux agents leur défend de rien avancer aux pêcheurs avant un temps marqué; les hangars seraient-ils pleins de provisions, pas un biscuit ne sera distribué avant l'époque déterminé. Comme les pêcheurs ne sont payés qu'en effets, ils ne peuvent rien mettre de côté pour l'avenir; mais quand ils ont pris ce qui leur est nécessaire, on achève de solder leur compte avec des objets de luxe. Aussi, les filles, ici, sont-elles mieux vêtues que les élégantes des faubourgs de Québec.

Les écoles sont proscrites. "Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux, écrivait Philippe Robin à ses commis; s'ils étaient instruits seraient-ils plus habiles à la pêche?"

Lorsque les Paspébiacs prirent leurs terres, la forêt descendait jusqu'au banc sur lequel ils avaient élevé leurs maisons. Les défrichements s'étendirent, et il fallut songer à se rapprocher du théâtre de leurs travaux agricoles. Ils se bâtirent donc dans le bois, et quoique aujourd'hui les arbres aient été abattus, ils continuent de désigner les habitations d'hiver sous le nom de maisons du bois, tandis que les habitations d'été sont les maisons du "bagne".

Sur la terre ferme, près du hâvre, est la résidence ordinaire des commis des MM. Robin; c'est un joli cottage, à demi caché au milieu d'un bosquet. Sur le banc, un vaste établissement renferme les magasins, les hangars, les chantiers, ainsi qu'une maison qui sert de demeure aux agents pendant le temps de la pêche. Dans ce lieu règne un ordre admirable; les cours sont couvertes de gravier; tous les bâtiments sont blanchis à la chaux ou peints. Paspébiac renferme le dépôt principal des marchandises destinées au pays et du poisson préparé pour les marchés étrangers. Une bonne fortune toute spéciale s'est attachée aux navires de la compagnie qui vont porter la morue aux Antilles, au Brésil et en Italie. Il ne s'en est perdu que deux, depuis un demi-siècle, tant est grand le soin que mettent les chefs à choisir de bons capitaines et à n'employer que des bâtiments convenablement équipés. Pendant la dernière guerre, tous les navires des Robin étaient armés de canons et en état de se défendre contre les armateurs des Etats-Unis.

**New-Carlisle** est une petite ville renfermant quelques maisons éloignées les unes des autres. On pourrait en dire, à plus juste titre que de Washington, que c'est une ville en promenade à la campagne. Elle possède une cour de justice, une prison, des avocats et quelques notables personnages de la contrée. C'est encore là qu'est placé le bureau de la douane, pour le nord de la Baie des Chaleurs; et il est à déplorer qu'on l'ait relégué sur un point dont les vaisseaux ne peuvent approcher, tandis qu'à droite et à gauche se trouvent des hâvres excellents.

Les habitants de **Bonaventure** sont des Acadiens à la figure douce et intelligente; et leurs habitudes s'accordent avec ces dehors prévenants. L'instruction élémentaire, répandue parmi eux, a produit les résultats les plus satisfaisants pour le corps et pour l'âme. Il est digne de remarque que dans les deux ou trois endroits du district de Gaspé où l'on a établi des écoles, les habitants remplissent mieux leurs devoirs civils et religieux que leurs voisins qui sont privés de ce grand avantage... En général, les Acadiens vivent très vieux et laissent de nombreuses postérités. Une des familles qui se sont le plus anciennement établies ici, celle des Poirier, renferme plusieurs centaines d'individus. Un vieillard, nommé Forêt, aïeul de quelques habitants de Bonaventure, mourut, il n'y a pas fort longtemps, au Cap Breton ou dans la Nouvelle-Écosse, laissant après lui trois cent dix-huit descendants.

L'église de **Cascapédia** est un joli édifice en bois, bâti autrefois par M. Painchaud, missionnaire. Tout près coule la Petite-Cascapédia, qui avant de se jeter dans la baie, fait tourner les moulins de M. Cuthbert, riche marchand écossais. L'embouchure de la Grande-Cascapédia est à une demi-lieue plus loin. Ces deux rivières arrosent une vallée unie dans la partie inférieure de leurs cours. Plusieurs familles écossaises et irlandaises, attirées par M. Cuthbert, ont commencé à défricher la partie la plus reculée et la vallée et sont très satisfaites de leurs premières récoltes. Cependant, la masse de la population est d'origine française. De fait, même après l'établissement des petites colonies anglaises à Douglstown et à New-Carlisle, la majorité des habitants de la Gaspésie a toujours été française et catholique. En 1793, M. Fromenteau, qui avait parcouru tout le pays, écrivait au juge en chef de la province du Bas-Canada: "Les cinq-huitièmes des habitants du district de Gaspé sont Acadiens et Canadiens; le reste est de nations mêlées; les catholiques forment les trois-quarts de la population."

**Carleton** ou **Tracadigèche** ressemble aux paroisses du district de Québec. Pour ses habitants, la pêche est d'importance

secondaire; l'agriculture forme leur principale occupation. Des chemins bien entretenus permettent de voyager dans toute l'étendue de la paroisse. Aussi, chaque cultivateur possède cheval et charrette, tant pour les voyages et les promenades que pour les travaux de la terre. C'est un luxe que nous n'avons pas encore rencontré dans toute la Gaspésie. Après la dispersion des Acadiens, quelques familles, originaires de Tracadie, poussèrent jusqu'à ce lieu-ci, qu'elles nommèrent "Tracadigèche" ou "Petite-Tracadie". Ce fut le noyau autour duquel se réunit la population actuelle. Maria, Carleton, Mégouache, qui forment cette mission, renferment environ treize cents âmes. Les deux derniers cantons sont entièrement peuplés par les Acadiens, tandis que le premier est occupé par les Irlandais.

\* \* \*

L'année 1844 vit paraître les rapports des premières explorations géologiques de la Gaspésie de sir William-E. Logan et A. Murray. La présence de nappes de pétrole dans le voisinage de Gaspé y est signalée, et elle devait bientôt attirer l'attention des capitalistes. Les autres explorateurs de la Gaspésie furent: J. Richardson, 1857-58; R.-W. Ellis, 1880-84 et 1902; A.-P. Low, 1882-84, etc.

\* \* \*

Les rapports des missions des diocèses de Québec et de Montréal sont remplis de renseignements et d'observations sur la Gaspésie, surtout ceux de 1850-60. Nous en résumons quelques-uns:

Sainte-Anne-des-Monts est devenu une desserte importante, aujourd'hui que le gouvernement a fait ouvrir un chemin communiquant avec les paroisses du district de Québec. Le missionnaire de Sainte-Anne aura une mission importante au Cap-Chat, où une chapelle a été bâtie sur une terre donnée

par MM. Roy. Il y a dans la paroisse 715 âmes et 415 communicants.

Malgré le fait que les premiers établissements de Mont-Louis datent du régime français, ce poste ne fit guère de progrès que vers 1850. Depuis lors, une vingtaine de familles y résident; quelques-unes ne s'occupent que de la pêche, tandis que d'autres cultivent avec succès. Les terres sont bonnes:



LA GASPESSIE vers 1865. — Grande-Rivière. (D'après une ancienne gravure.)

l'orge, l'avoine et même le blé y poussent et y mûrissent fort bien. La chapelle est située sur une pointe entre la mer et un barachois, formé par l'embouchure de la Petite-Rivière. Une population suffisante pour former une paroisse trouverait à se placer dans la vallée. Il y a actuellement 216 âmes, dont 115 communicants.

La mission de Douglstown a été partagée en deux parties. Elle comprenait la baie de Gaspé et la côte du même nom qui s'étend sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'à la Rivière-Madeleine. Il y avait à Douglstown, en 1854, 75 familles, 275 communicants et 115 enfants. Le tout composé d'Irlandais, de Canadiens, de Jersiais, etc., mais l'élément irlandais domine. Au sujet de ce mélange de populations diverses, M. Sasseville fait cette réflexion: "Avec la vieille génération s'éteindront les restes de la langue française."

Le Cap-des-Rosiers renferme 32 familles d'origine canadienne et irlandaise, mais l'on y parle plus volontiers le français. A L'Anse-au-Griffon, il y a 26 familles et 78 communicants. La population n'augmente pas, ce qui est dû à ce que les jeunes gens ne se marient pas. Il y a actuellement vingt-quatre jeunes hommes de 20 à 30 ans qui ne se sont point mariés et ne songent pas à s'établir. La pêche, et toujours la pêche: voilà ce qui absorbe toutes les pensées.

Le poste de la Rivière-au-Renard, située à deux lieues au-dessus de l'Anse-au-Griffon, compte 55 familles et 220 communicants. La langue française domine. Cloridorme compte 15 familles canadiennes, 65 âmes et 34 communicants. Dix familles forment la population de Grande-Vallée. Il n'y a point de chapelle. Les habitants sont sobres, pieux et zélés. Il y a beaucoup à faire à Rivière-Madeleine sous le rapport de la morale, bien qu'on n'y trouve que 10 familles et 24 communicants.

Après avoir donné les détails ci-dessus, le missionnaire Fafard remarque: "Ces missions, sous quelques rapports, sont dans la voie du progrès et de l'avancement. Dans la plupart des postes s'élèvent des chapelles décentes. Et le peuple en général est bon et laborieux."

La mission du Bassin-de-Gaspé comprend le Bassin, la Baie du Sud-Ouest et celle du Nord-Ouest. Il y a 30 familles catholiques dispersées au milieu des protestants. Deux seulement sont canadiennes. Tout le côté nord-est de la baie de Gaspé forme la mission de Grande-Grève. Presque tous les

habitants de cette localité sont des méthodistes fanatiques, qui cherchent, mais sans succès, à faire de la propagande. Il y a 12 familles d'origine canadienne, et l'on n'y parle que le français.

Dans la saison des affaires et de pêche, le poste de Percé devient le point de réunion des marchands et des pêcheurs canadiens et européens. La population est assez dense, et elle se double et se triple en été. On ne travaille pas aux champs, et en dehors de la saison de pêche, ou quand elle manque, les jeunes gens sont exposés à l'oisiveté et au désœuvrement. On y compte 70 jeunes gens en âge d'être mariés et 45 familles.

La population de l'Île Bonaventure est de 12 familles catholiques et 3 protestantes, formant une centaine d'habitants. En été, il y vient environ trois cents pêcheurs étrangers. Un petit nombre traverse à Percé pour la messe; les autres vont aux oeufs, au nord de l'île, ensuite boivent ou travaillent sans nécessité.

Cap-D'Espoir est une bonne mission, et les trois écoles sont bien fréquentées. La population est de 600 âmes et 370 communicants. Dans le cours de l'année 1860, le missionnaire a fait faire la première communion à 160 enfants; il a aussi fait 66 baptêmes, 25 sépultures et célébré 24 mariages.

A Grande-Rivière, le missionnaire se plaint que les marchands débitent des boissons enivrantes aux pêcheurs. Les deux écoles sont fréquentées par 53 garçons et 65 filles. La mission compte 1,205 âmes et 677 communicants. Celle de New-Port possède 484 habitants de races mêlées, dont un cinquième irlandaise. Le missionnaire constate qu'il y a du zèle parmi la population pour l'instruction et la religion.

Les trois écoles de Port-Daniel sont fréquentées par 160 enfants, et l'instruction y fait un très grand bien, en appliquant les enfants de bonne heure au travail et en leur inculquant le goût de l'agriculture, qui se répand de plus en plus et ne contribue pas moins au bien spirituel qu'au matériel. Tous déroberont maintenant à la pêche, au printemps et en automne,

un temps qu'ils ne croyaient pas pouvoir lui refuser autrefois. La population est de 448 habitants et 252 communiants.

Paspébiac compte quatre écoles fréquentées par 80 enfants, et la population est de 1,150 habitants et 591 communiants. La mission voisine de Bonaventure, une des plus belles de la région, compte 663 communiants. A Maria, il y a une église et un presbytère convenable. La présence d'un prêtre y serait très utile, puisque 225 enfants n'ont pas fait leur première communion.

Le missionnaire de Carleton a l'usage d'une belle terre défrichée. L'instruction y est fort répandue et quatre écoles sont en opération. La population de la mission est de 2,230 habitants, dont 1,260 communiants. Il y a eu durant l'année 1860 118 baptêmes, 37 sépultures et 20 mariages.

**Mission de Ristigouche. — Recensement de 1859.**

	Familles.	Habitants.	Communiants.
Ristigouche (Sauvages) . . .	100	475	272
"    (Irlandais) . . .	55	252	108
"    (Canadiens) . . .	17	128	52
Caspédia (Sauvages) . . .	19	83	28
	—	—	—
	191	938	460

L'école des sauvages de Ristigouche est en opération et 60 enfants la fréquentent. Les sauvages s'occupent de défrichement et de culture. Mais le missionnaire, M. Saucier, dit qu'il n'a pas la même satisfaction avec ceux de Caspédia. Tout va bien du moment que le prêtre est au milieu d'eux. Le vieux chef sauvage disait à ce propos: "—Quand tu viens rester avec nous, tu vires bien les choses, mais quand tu es parti, le démon les revire à sa façon."



Dans ses excellentes "Études sur la Colonisation du Bas-Canada", publiées en 1863, M. Stanislas Drapeau consacre tout un chapitre, bourré de renseignements et de chiffres sur les comtés de Bonaventure et de Gaspé. En voici le résumé :

" En 1851, le chiffre de la population totale des deux comtés comprenant la région s'élevait à 21,748 habitants, dont 9,692 étaient d'origine britannique, et 12,056 d'origine canadienne-française, donnant à cette dernière origine une majorité de 2,364 âmes.

" En 1861, la population s'était élevée à 27,169 habitants, dont 11,161 sont d'origine britannique et 16,008 canadienne-française. De ces calculs, il faut conclure que c'est l'élément français qui a le plus progressé, puisque par ces chiffres il appert que la population a augmenté de 5,421 habitants durant ces dernières dix années, donnant à l'origine canadienne-française 3,952, et seulement 1,469 aux autres origines. Quand je parle de l'origine britannique, je comprends, pour simplifier, les personnes de toutes les langues étrangères à la langue française, qu'elles soient nées dans le pays ou non.

" En 1851, on comptait 38,557 acres de terre en culture. Dix ans plus tard, en 1861, le nombre d'acres mis en état de culture s'élevait à 53,974, formant une augmentation de 15,417 de terre nouvelle.

" En 1851, les récoltes avaient produit 154,004 minots de grains et 254,374 minots de patates et navets, formant en tout 399,378 minots et 112,132 tonneaux de foin. En 1861, les récoltes donnèrent 259,278 minots de grains et 608,471 minots de patates et navets, formant une récolte totale de 867,749 minots et 15,513 tonneaux de foin. C'est donc une augmentation de 468,371 minots de grains et patates, en 1861, et 15,400 tonneaux de foin, à part la paille et les pâturages, qui ont aussi augmenté en proportion.

" Le bétail, qui figurait pour 33,969 têtes dans le recense-

ment de 1851, s'élève aujourd'hui à 59,289 têtes, formant une augmentation, en 1861, de 25,320 têtes.

" Maintenant, si nous considérons les chiffres que nous avons placés pour le compte de chaque comté de la région, nous verrons que la richesse totale des habitants de cette péninsule s'élève à \$3,941,131.00: soit une valeur de près de \$145.00 par tête, répartie sur toute la population, à part les animaux abattus que je n'ai pas voulu comprendre dans mes calculs, de même que les revenus des usines, moulins et manufactures, et le capital employé dans les diverses industries.

Vers le même temps, le commandant Pierre Fortin disait dans l'un de ses rapports adressés au gouvernement :

" Il n'y a eu jusqu'à présent que les terres voisines de la mer qui ont été défrichées et établies, et elles suffisaient aux besoins des habitants jusqu'à ces dernières années; mais aujourd'hui que la population a augmenté considérablement, il faut quitter la côte et chercher des terres dans l'intérieur de la contrée. Malheureusement, les routes manquent. Les habitants qui, presque tous, sont forcés de se livrer à la pêche en même temps qu'ils cultivent leurs terres pour se procurer des moyens suffisants de subsistance, n'ont pas le temps de les faire. Il faut que le gouvernement leur vienne en aide. Il faut se rappeler qu'il y a dans le district de Gaspé des milliers d'acres de terre possédant un sol des plus riches et encore couverte de bois des espèces les plus précieuses, qui ne peuvent pas être défrichées et qui ne sont par conséquent d'aucune utilité, parce que les colons ne peuvent s'y rendre faute de moyens de communication. Avec des routes et les encouragements que le gouvernement accorde maintenant à l'agriculture et aux pêcheries, nous verrions la population de cet important district se doubler en peu d'années.

\* \* \*

L'année 1867 se signale à notre attention par un désastreux incendie qui dévasta toute la côte de la Gaspésie, depuis

l'Anse-à-la-Croix, dans le canton Cherbourg, jusqu'à la rivière Lapierre, dans la seigneurie de Mont-Louis, distance de 69 milles. M. Charles-F. Roy, alors député du comté de Gaspé, écrivait à l'honorable Commissaire des Terres de la Couronne : "Je viens de parcourir les localités incendiées et j'ai visité moi-même la plupart des colons qui ont souffert. Cent et quelques familles sont aujourd'hui dans un parfait dénuement



LA GASPESIE vers 1865. — L'Anse-du-Cap. (D'après une ancienne gravure.)

et menacées d'une profonde misère. Le total des pertes, en raison des moyens de ceux qui les subissent, est immense. Bon nombre de colons ont tout perdu : semences, bâtisses et ménage. Plus de 2,000 arpents en pâturages et en prairies ont été totalement dévastés. Environ les deux-tiers de toutes les clôtures sur le parcours incendié sont complètement détruites ; la forêt sur une superficie de plus de 200,000 acres est entière-

ment ruée. Mais de toutes les pertes, celle qui comporte avec elle les plus pénibles conséquences, est l'ancantissement de douze cent soixante-treize minots de grains semés, l'unique richesse des colons, et leur seul espoir."

\* \* \*

L'établissement de la Confédération et la création d'administrations locales pour les provinces devait marquer une importante étape dans le développement général du Bas Canada. Et la Gaspésie, que la construction de l'Intercolonial devait mettre aux portes de Québec et des autres grands marchés du pays, attira l'attention des gouvernants d'alors. En 1869, l'honorable M. Louis Archambault, alors commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, en fit une exploration sérieuse, et, dans son rapport pour l'année 1870, il a dit tout le bien qu'il pensait de cette région. Nous citons quelques passages :

"La Gaspésie offre aux cultivateurs, et en général à tous les artisans, des avantages qu'on ne trouve nulle part ailleurs dans la province: bon sol, beau climat, facilités pour se procurer l'engrais provenant de la mer, tel que le poisson, la varech et la vase des barachois, sans compter la marne que l'on trouve en abondance dans l'intérieur; enfin ses pêcheries d'une fécondité et d'une richesse inépuisables. Ces avantages, joints à l'aspect charmant des lieux et à la construction du chemin de fer Intercolonial, sont bien propres à engager les gens à venir s'y établir. Il y a là pour eux richesse, santé et bonheur.

"La population de cette contrée est en général sobre, polie et hospitalière; la mendicité y est inconnue. Le système municipal y est fort apprécié et fonctionne très bien; aussi les chemins sont-ils bien faits et bien entretenus... Le système scolaire est en pleine opération et donne d'excellents résultats; mais déjà l'on sent le besoin d'avoir un collège, et je suis con-

vaincu que l'établissement d'une maison de haute éducation ferait beaucoup de bien dans ce district.

" La population de la Gaspésie est trop peu considérable pour parvenir dans un temps raisonnable, au moyen de son accroissement naturel, à coloniser l'immense territoire autour duquel elle est répandue. Il faudrait des siècles pour y parvenir, car la Gaspésie est à elle seule une grande province; elle peut contenir et faire subsister plus d'un million d'habitants, tandis que sa population actuelle n'excède pas trente mille âmes. Le comté de Bonaventure seul contient une étendue de terre arables de qualité supérieure qui pourrait fournir au-delà de deux cents paroisses et contenir une population de près d'un million."

\* \* \*

Un des hommes qui ont le plus souvent et le mieux parlé de la Gaspésie fut M. L.-Z. Joncas, ancien journaliste et ancien député de Gaspé. Il y a deux ans, M. René Dupont exhumait une longue et substantielle monographie de la Gaspésie, écrite en 1882, et la publiait dans "Le Cri de l'Est", de Matane. Après avoir fait la description, en l'accompagnant de précieuses notes historiques, de la côte gaspésienne, depuis Cap-Chat jusqu'à Carleton, M. Joncas concluait :

" 1° Que le district de Gaspé, quoique laissé à ses propres ressources et négligé par les gouvernements, est cependant un de ceux qui ont le plus prospéré, tant sous le rapport matériel que sous le rapport intellectuel, depuis 1861, grâce à l'énergie et au travail de la majorité de sa vigoureuse population. 2° Que pour devenir un district agricole prospère, la Gaspésie n'aurait besoin que d'une voie de communication facile pour l'écoulement des produits de sa culture et de ses pêcheries, vu qu'elle possède des milliers d'acres de terres magnifiques, un sol très fertile et un climat favorable à l'agriculture. 3° Que si une partie des habitants de la contrée est aux prises avec la

misère, la faute n'en est pas exclusivement au système commercial existant sur ses côtes.

“ D'ailleurs, ce n'est pas en soulevant des préjugés contre une certaine classe de gens et en chargeant contre eux tous les mauvais instincts que l'on réussira à changer la face des affaires. Étant donné la cause de la pauvreté de quelques-uns des pêcheurs, il vaut mieux unir tous les efforts à ceux du clergé gaspésien, qui prêche la culture du sol, le travail et l'économie.

“ Que le pêcheur travaille énergiquement au défrichement de la terre au lieu de se croiser les bras et de se plaindre de sa misérable condition ; que la mère de famille, au lieu de se promener l'été, en tricottant une chaussette, au lieu de se rassembler avec ses compagnes du voisinage pour déguster lentement une tasse de thé, qui coûte soixante centins la livre chez le marchand, que la femme du pêcheur, dis-je, mette aussi la main à l'oeuvre et aide son mari ; qu'elle veille à la bonne administration de son intérieur, qu'elle économise le produit des sueurs et du travail du chef de la maison ; que les enfants en âge de travailler aient leurs occupations à la maison au lieu de s'amuser à jeter des cailloux aux passants de la route ou à faire la chasse aux allouettes le long des grèves ; que les grandes filles aident leurs mères ; que leurs robes à double et même à triple jupons fassent place à une toilette plus en rapport avec leurs moyens ; que les fleurs soient moins nombreuses sur leurs chapeaux à la mode, et dans quelques années, cette famille goûtera le bonheur que procure une aisance honorablement acquise.

“ Que, de leur côté, les négociants, les maisons de commerce, les hommes les plus influents secondent l'action du clergé pour venir en aide à ceux chez qui ils remarqueront le plus de bonne volonté ; qu'ils méprisent ces insulteurs qui sont incapables d'élaborer sérieusement une question, mais bons tout au plus pour noircir la réputation d'hommes qui leur sont infiniment supérieurs en intelligence, en talent et en honorabilité ; qu'ils exigent du pêcheur, dans la mesure du possible,

de l'économie et du travail, qu'ils leur fassent comprendre qu'en ne comptant que sur le crédit pour vivre, ils s'exposent à traîner toujours une existence misérable; que, graduellement, ils fassent disparaître ce système de crédit et de troc, vicieux dans son principe et qui a trop longtemps existé.

"Que le gouvernement favorise les idées de la plus grande partie de la population qui a abandonné l'exploitation exclusive de la pêche pour se livrer davantage à l'agriculture; qu'ils détournent pour un instant leurs regards des vastes prairies de l'Ouest pour les porter vers cette partie de la puissance; qu'ils dirigent ici un courant d'immigration; qu'ils donnent des débouchés faciles aux différents produits de l'industrie gaspésienne, en encourageant et en aidant toute compagnie ou société qui sérieusement entreprendra la construction du chemin de fer de la Baie des Chaleurs; et par sa situation, ses ressources et son commerce, cette péninsule sera bientôt une des parties les plus prospères de la province de Québec."

\* \* \*

Ce fut vers 1871 que les convois du chemin de fer Intercolonial atteignirent Matapédia, et dès l'année suivante, une compagnie était autorisée, par une loi de la Législature de Québec, à construire une voie ferrée jusqu'au bassin de Gaspé. Parmi les promoteurs de l'entreprise, nous relevons les noms de MM. Théodore Robitaille, R.-H. Montgomery, Wm. Macpherson, Alexis Poirier, L.-J. Riopel, le Dr Louis Robitaille, Francis Giroux, Joseph Rousseau, etc. Le capital de la compagnie était de \$3,000,000, et elle avait un délai de dix années pour atteindre le port de Paspébiac. Tout l'effort de la compagnie paraît s'être résumé à la localisation de la ligne et à de vagues travaux de déblaiement du terrain où devait passer la future voie ferrée. En 1882, une nouvelle compagnie fut constituée en corporation avec comme promoteurs principaux: le très honorable Charles-Adolphus Murray, comte de Dunmore; l'hon. Thos. McGreevy, R.-H. Montgomery, Louis Ro-

bitaille, L.-J. Riopel, etc. Le capital de la compagnie fut le même que celui de la précédente (\$3,000,000); mais il ne fut pas spécifié de délai pour la durée de la construction du chemin de fer, lequel devait atteindre New-Carlisle ou Paspébiac, avec privilège de le prolonger, dans la suite, jusqu'au bassin de Gaspé. On avait probablement eu la divination de ce qui devait arriver dans la suite. En effet, l'histoire de la construc-



LA GASPESIE vers 1865. — Le barachois de Paspébiac. (D'après une ancienne gravure.)

tion de ce chemin de fer est une longue et triste affaire que nous n'avons pas à raconter ici. Et, ce ne fut que dans l'automne de 1898 que les premiers trains devaient atteindre New-Carlisle, soit la modeste distance de 98 milles à partir de Matapédia-Jonction.

Mais il ne fallait pas s'arrêter en si bonne voie, et, en 1901,



MM. Henry Higgins, Alfred-W. Carpenter, C.-E.-R. Preston-Hillary, tous de Londres, et J.-X. Lavoie, de Percé, obtenaient l'autorisation de la Législature de Québec de construire un chemin de fer depuis le bassin de Gaspé, et, passant par l'intérieur de la péninsule, jusqu'à Causapscaal. Deux ans plus tard, cette compagnie (Atlantique, Québec et Occidentale) se faisait autoriser par statut fédéral à prolonger le chemin de fer de la Baie des Chaleurs (Québec Oriental Railway) depuis New-Carlisle jusqu'à Gaspé, soit une distance de 104 milles. Ce grand travail fut exécuté rapidement et avec soin. Toute la ligne et les ponts sont de premier ordre. On se fera une idée de l'importance des travaux par la liste suivante des ponts qu'il a fallu construire :

Nom de la rivière :	Longueur des ponts et viaducs.
Grande-Nouvelle . . . . .	65 pieds.
Petite-Nouvelle . . . . .	55 "
Shigawake . . . . .	500 "
Petite-Rivière . . . . .	175 "
Rivière-du-Nord . . . . .	300 "
Anse-à-la-Barbe . . . . .	241 "
Chouinard . . . . .	500 "
Ruisseau Perry . . . . .	500 "
Des-Ilots . . . . .	125 "
Anse-aux-Canards . . . . .	250 "
Grand-Pabos . . . . .	650 "
Ruisseau Lambert . . . . .	50 "
Grande-Rivière . . . . .	555 "
Brèche-à-Menon . . . . .	465 "
Anse-à-Beaufils . . . . .	828 "
Barachois . . . . .	600 "
Bois-Brûlé . . . . .	155 "
Anse-à-Brillant . . . . .	755 "
Douglastown . . . . .	655 "

Commencé en 1905, le chemin de fer fut livré à la circulation des trains en novembre 1911. Il aura donc fallu près de quarante ans pour mettre Gaspé et les paroisses intermédiaires en communication avec l'Intercolonial!

\* \* \*

Il y a nombre d'autres projets de chemin de fer, qui, s'ils étaient menés à bonne fin, contribueraient énormément au développement de la Gaspésie. Mentionnons :

1° La compagnie "Canada and Gulf Terminal", autorisée à construire un chemin de fer de Matane à Gaspé, en traversant l'intérieur de la contrée.

2° Le "Gaspesian Railway Company" obtient une charte, en 1907, pour construire un chemin de fer intérieur de Gaspé à Causapsal.

3° La même année (1907), une autre compagnie se fait autoriser à construire un chemin de fer depuis la rivière Madeleine, sur le Saint-Laurent, pour se raccorder avec la section intérieure de "l'Atlantique, Québec et Occidentale", lequel avons-nous dit plus haut, devra partir de Gaspé pour aller se souder à l'Intercolonial à Causapsal.

Il serait à souhaiter qu'au moins un de ces beaux projets fut mis à exécution, et que nous ayons la satisfaction de voir bientôt l'intérieur de la Gaspésie livrée à la colonisation et à l'industrie.

\* \* \*

Cependant, à mesure que le chemin de fer s'avance vers l'extrémité occidentale de la péninsule gaspésienne, on voit la colonisation se développer et accomplir avec plus d'intensité son oeuvre bienfaisante. Des chemins et des ponts sont construits un peu partout, et la population commence à comprendre l'importance de la culture, la pêche devenant par ailleurs moins lucrative, l'instruction faisant disparaître d'anciens pré-

jugés et la concurrence commerciale dissipant l'antique ser-  
vage des potentats jersiais.

D'un autre côté, le hasard voulut qu'après son arrivée au pouvoir, en 1887, l'honorable M. Honoré Mercier allât passer sa première vacance dans la Baie des Chaleurs. Il en revint avec l'impression la plus favorable de sa population et de ses richesses naturelles, et surtout avec la ferme détermination de la faire participer au progrès qui s'accomplissait partout ailleurs. Il organisa d'abord la colonisation et en fit une affaire de progrès et d'équité. Il ouvrit une grande artère en arrière des vieilles paroisses — on l'a appelé depuis "Chemin Mercier" — destinée à faire pénétrer la colonisation dans la forêt et à donner accès à des terres magnifiques, où vit désormais dans l'aisance une population heureuse. En même temps fut organisée la société de colonisation de Bonaventure. L'agriculture ne fut pas oubliée, et M. Mercier attribua de larges subventions à l'établissement de fromageries. Ce furent les débuts de l'industrie laitière dans cette contrée. Il subventionna aussi libéralement la féculerie de Maria, laquelle acheta jusqu'à \$30,000 par année de pommes de terre aux cultivateurs. Enfin, il devait, au risque de l'existence du gouvernement, arracher le chemin de fer de la Baie des Chaleurs des mains des frélons qui l'exploitaient pour des fins de péculat.

\* \* \*

Ce fut également vers cette époque qu'une publicité systématique fut organisée et que l'on vit des écrivains et des journalistes mettre leur talent et leur plume au service de la Gaspésie. M. J.-C. Langelier ouvre brillamment la liste avec son "Esquisse de la Gaspésie". Cette excellente brochure vit pas moins de quatre éditions à grand tirage dans l'espace de trois années. L'une d'elle fut publiée en langue anglaise. Dans les conclusions de son travail, M. Langelier écrivait: "Sous tous les rapports, il n'y a pas de pays plus riche que la Gaspésie, principalement la partie qui avoisine la baie des

Chaleurs. Les chemins sont bons, les moyens de transport faciles et peu coûteux, le climat est sain — il n'y a pas dix médecins dans toute la Gaspésie — doux et des plus favorables aux fins agricoles; les paysages sont superbes, offrent partout à la vue des panoramas ravissants; il y a des églises et des écoles, une administration civile et religieuse qui ne laisse rien à désirer, une population paisible, morale, honnête et sympathique, enfin tout ce qu'il faut pour rendre la vie agréable et facile."

D'autres devaient le suivre dans cette voie, notamment MM. Eugène Rouillard, L.-E. Carufel et Arthur Buies. Ce dernier fit, dans le cours de l'été de 1898, une exploration complète de la célèbre péninsule, et, à son retour, il confia ses impressions et ses observations à un quotidien de Québec, "Le Soleil". Nous en reproduisons, en les condensant, quelques passages:

"La baie des Chaleurs est notre "Méditerranée", disait Mercier. Et il avait raison. Mer intérieure où viennent s'engloutir, tristement fatigués d'une course de trois cents lieues sur les flancs du continent américain, les masses détachées des monts Allégany, derniers chaînons épars, contre-forts expirants de cette magnifique chaîne qui remplit le ciel de l'azur de sa crête et en reflète l'or dans l'océan de ses feuillages.

.....

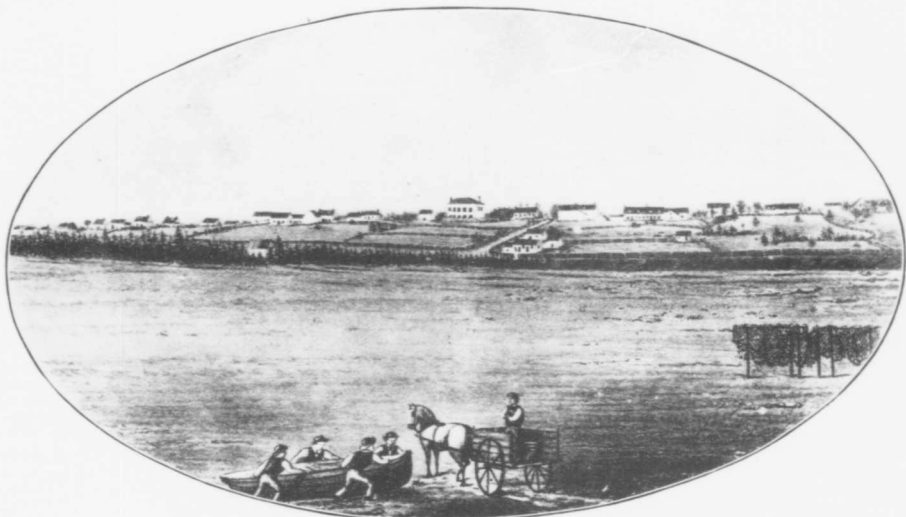
"Ce que tout voyageur admettra sans conteste et d'emblée, c'est que la Baie des Chaleurs est adorablement belle. Mais, entendons-nous. Cette beauté consiste uniquement dans la régularité des formes, dans l'harmonie de la physionomie. Purement plastique, elle n'attire, ni ne séduit, ni ne subjuge. C'est une belle personne qui n'a aucun défaut, si ce n'est un très grand, qui est d'être parfaite. La caractéristique de sa physionomie s'imprime sur tout ce qu'elle renferme: promontoires, baies, bois, routes, bêtes et champs. On pourrait prendre les uns pour les autres, avec un effort d'imagination. Dans leur placidité écrasante et universelle vous les distinguez à peine. C'est la même succession d'aspects, avec la même em-

printe sur la physionomie et dans les allures, si allures il y a dans des expressions, des gestes et des mouvements invariables. On ne saurait trouver nulle part un pareil effort de tout ce qui existe pour ne jamais changer ni de ton ni d'attitude. Une morne quiétude règne sur tout le parcours du long rivage qui s'étend de l'embouchure de la Ristigouche à la baie de Gaspé. La marée elle-même charme toujours, renouvelée des bords du Saint-Laurent, honteuse de son mouvement, semble vouloir le dissimuler à tous les regards. Pour quiconque veut mourir en paix, la Baie des Chaleurs est une tombe entr'ouverte qui a l'air d'attendre, silencieuse, assurée, implacable dans sa douceur patiente, qui ne vous accorde même pas la jouissance d'un frémissement ni d'une angoisse. Il semble que tout y exhale comme un dernier soupir qui dure toujours; tels ceux que l'on entend sur les bords du Léthé, où règnent le silence et l'oubli éternels...

.....

“Le comté de Bonaventure a presque entièrement abandonné la pêche, et c'est un spectacle bien attrayant et bien inattendu pour le voyageur que cette série de cultures florissantes qui s'étalent dans les paroisses de Carleton, de Maria, de New-Richmond, de Caplan, de New-Carlisle et de Port-Daniel... La fameuse maison Robin, qui a longtemps tenu le sceptre de l'industrie pêcheuse dans la Gaspésie, et dont le principal établissement est à Paspébiac, en plein comté de Bonaventure, ne peut plus se procurer le poisson que sur les bancs du Golfe, les eaux de la baie ne pouvant plus en fournir qu'une infime quantité, suffisant à la consommation locale et au commerce interprovincial, mais absolument insuffisante pour l'exportation... Et lorsqu'on lit dans les journaux que la pêche a manqué, on est effrayé à l'idée d'une véritable calamité, d'une famine en règle. Mais c'est un bonheur providentiel que la pêche fasse défaut, et si cette calamité pouvait se produire plusieurs années de suite avec circonstances de plus en plus aggravantes, la Gaspésie serait sauvée et la colonisation en ferait une bienfaisante et fructueuse conquête”.

.....



LA GASPESIE vers 1865. — New-Carlisle. (D'après une ancienne gravure.)

“On se trouve dans la Gaspésie au milieu de la population la plus paisible, la plus douce, la plus honnête et la plus hospitalière qui soit au monde, population qui n'a aucune idée des mobiles, des ressources, des artifices ni des manières de nos sociétés qui ont tant reçu déjà de l'ancien monde et qui continuent de lui emprunter tant encore. Ajoutons que la Baie des Chaleurs est la région la plus cosmopolite de toute la province, et qu'il n'est pas d'endroit où l'usage des deux langues anglaise et française soit aussi courant à tout le monde en général. Il faudrait néanmoins observer que les canadiens-français apprennent et parlent presque tous l'anglais, soit dans les écoles, soit dans la vie commune, mais que les Ecossais et les descendants des “loyalistes” américains ne se donnent pas la peine d'apprendre le français. Par exemple, l'harmonie est parfaite, admirable entre toutes les races, de même qu'entre les différentes religions et sectes qui se partagent la foi des habitants. Chaque paroisse ou chaque canton renferme des églises de dénominations différentes qui vivent dans une confraternité évangélique, dans une tolérance réciproque tellement habituelle et naturelle que les habitants ne se doutent même pas qu'ils l'exercent. Grâce à leurs origines variées, mais toutes égales, à leur longue séquestration qui a amené l'uniformité dans les habitudes, grâce à la distance qui les a tenus en dehors du développement des autres parties du pays et d'un contact fréquent avec leurs populations, les habitants de la Baie des Chaleurs ont gardé dans les moeurs, dans le genre de vie, dans le langage, les manières et les dispositions, une teinte uniforme dans laquelle viennent se fondre les diversités de chaque race, et qui est tel qu'ils en ont perdu leur caractère distinctif. Américains, Ecossais, Irlandais, Jersiais, Acadiens et Canadiens offrent, à part la langue qui restera toujours comme une ligne de démarcation infranchissable, la plus parfaite et la plus insolite ressemblance.”

\* \* \*

Il nous a paru intéressant de rapprocher cette opinion de M. Buies sur les Gaspésiens de celle d'autres personnes.

Mgr Plessis écrivait dans son "Journal des Missions de 1811-12": "Ces heureux colons qui savent mourir sans médecin, savent aussi vivre sans avocat. Ils n'ont nulle idée de la chicane non plus que de l'injustice; si quelques fois il s'élève des contestations entre eux, elles sont aussitôt soumises à un arbitrage et réglées sans retour. Ils ignorent l'usage des clefs et des serrures, et riraient de celui qui fermerait sa maison autrement qu'au loquet, pour s'en éloigner de deux ou trois lieues. Si quelques hardes les incommode en route, ils les laissent tout simplement le long du chemin, assurés de les trouver à leur retour, n'eut-il lieu que le jour suivant."

Dans son "Histoire de Saint-Joseph-de-Carleton", M. l'abbé Chouinard trace ce portrait de l'Acadien: "Les Acadiens, comme leurs cousins les Canadiens, avaient conservé le caractère que l'on retrouve partout où la race française s'est implantée. Une certaine légèreté d'esprit, qui s'inspire souvent bien plus volontiers des impressions présentes que des prévisions de l'avenir; une vanité individuelle, qui, dans le commerce de la vie, rend si difficile le rapport mutuel; un grand amour de la critique et du commérage, avec une jalousie innée de ses voisins; enfin un penchant trop prononcé pour les procès et la chicane, à propos de rien et à propos de tout."

Il se serait donc opéré un profond changement dans les moeurs des Gaspésiens entre les missions de Mgr Plessis au commencement du siècle dernier et le séjour qu'y fit M. l'abbé Chouinard au début de celui-ci.

Enfin, citons ce joli croquis, extrait de "Terre et peuples du Canada", de M. Émile Miller:

"En Gaspésie, les âmes sont pleines d'une inquiète mélancolie, prisonnières qu'elles sont sur un étroit littoral, entre la mer formidable, râlant ses éternels ressacs et les prochains escarpements calcaires de l'intérieur que les brumes, les pluies



cinglantes du large ont revêtu de bois sombres. Cet effroi qu'inspire une rude nature, cet isolement que les voyages rapides restent impuissants à diminuer, n'ont encore rien enfanté de marquant; mais on ne saurait refuser aux robustes pêcheurs de ces côtes, pétris dans le phosphore, la soude et l'iode, l'énergie persévérante, le culte des traditions — des traditions chrétiennes surtout — vivaces malgré la pesante solitude, naguère misérable.

“Circonscrits par cette mer qui doit participer de plus en plus à nourrir la terre et qui a jusqu'à maintenant absorbé tant de vies gaspésiennes, ce pays manque encore d'agriculteurs. Ses vallons du centre, les pentes ensoleillées de la baie des Chaleurs sont capables de fixer des milliers de familles en les rendant d'autant plus prospères et indépendantes qu'elles préféreront la charrue à la barque. Il importe qu'à Port-Daniel, Grand-Pabos, Rivière-Claude, Cap-Chat, Sainte-Félicité, Matane et Petit-Métis, où l'on dépend surtout de la grande marâtre, répandent des foyers agricoles qui garderont la pédoncule gaspésienne à ses pionniers; car une considérable ville marine ne tardera pas à se fonder pour le trafic d'hiver, soit au bassin de Gaspé, soit à la baie des Chaleurs.”

\* \* \*

Depuis une quinzaine d'années surtout, les idées de progrès se font sentir dans tous les coins de la Gaspésie. L'agriculture s'y développe rapidement, grâce à la mise en pratique des derniers perfectionnements de la science agricole. L'industrie de la pâte du bois semble vouloir également s'y installer en maîtresse dans plusieurs endroits. Ce seront autant de petits marchés locaux où cultivateurs et pêcheurs trouveront pour leurs produits un écoulement d'autant plus rémunérateur qu'ils seront plus rapprochés d'eux.

Le gouvernement, de son côté, s'est bien rendu compte de l'immense avenir qui attend cette vaste contrée, si bien favorisée par ses avantages naturels, et il a généreusement secondé

l'initiative des Gaspésiens et de ceux qui ont eu pour mandat de faire valoir leurs besoins auprès des pouvoirs publics.

On peut dire que depuis une quinzaine d'années, la voirie de la Gaspésie a été renouvelée; des ponts ont été jetés sur les rivières et de nouvelles voies de pénétration ont été ouvertes dans l'intérieur. Nous mentionnerons, en particulier, le chemin Mercier, dont le parachèvement prochain doublera l'étendue habitée de Bonaventure et assurera le triomphe définitif de l'agriculture sur les sots préjugés d'antan.

Le tableau qui suit en donnera une excellente idée, bien qu'il ne se rapporte qu'au seul service de la Colonisation, celui qui nous intéresse plus particulièrement dans cette rapide esquisse.

**Etat des montants d'argent dépensés, dans la Gaspésie, pour travaux de colonisation, depuis l'année 1900:**

Bonaventure.	Gaspé.
1900 . . . . . \$ 9,221.45	1900 . . . . . \$1,116.53
1901 . . . . . 5,915.12	1901 . . . . . 2,446.20
1902 . . . . . 3,270.30	1902 . . . . . 2,142.99
1903 . . . . . 3,369.00	1903 . . . . . 1,658.35
1904 . . . . . 4,615.80	1904 . . . . . 2,630.10
1905 . . . . . 5,122.74	1905 . . . . . 1,515.76
1906 . . . . . 7,396.91	1906 . . . . . 2,033.58
1907 . . . . . 7,997.18	1907 . . . . . 3,332.82
1908 . . . . . 8,976.92	1908 . . . . . 3,326.25
1909 . . . . . 9,645.89	1909 . . . . . 8,706.16
1910 . . . . . 8,626.86	1910 . . . . . 6,122.18
1911 . . . . . 12,508.62	1911 . . . . . 5,850.46
1912 . . . . . 13,331.08	1912 . . . . . 9,008.47
<hr/>	<hr/>
Total . . . . . \$99,997.87	Total . . . . . \$49,889.85
Grand total . . . . . \$149,887.72	

## ADMINISTRATION POLITIQUE, CIVILE, Etc.

Pour les fins de la représentation au sénat et au conseil législatif, les comtés de Bonaventure et Gaspé forment avec leurs voisins de Rimouski, Matane et Iles de la Madeleine, la division du "Golfe".

Les sénateurs, depuis la Confédération (1867), ont été : Ulric-J. Tessier, Eugène Chinic, Louis Robitaille, Théodore Robitaille et J.-B.-R. Fiset.

Conseillers législatifs pour la même période : Ulric-J. Tessier, John LeBouthillier, Thomas Savage, D.-A. Ross et Richard Turner.

Les comtés de Bonaventure et Gaspé ne formèrent qu'un seul collège électoral de 1792 à 1829. Les députés pour cette période furent : Edward O'Hara, William Vondervelden, George Pike, G. Browne, James Cockburn, Jean-Thomas Taschereau et Robert Christie.

Députés de Bonaventure de 1830 à 1838 : Edouard Thi-baureau, John Cosset, John-R. Hamilton, J.-F. DeBlois, James McCracken.

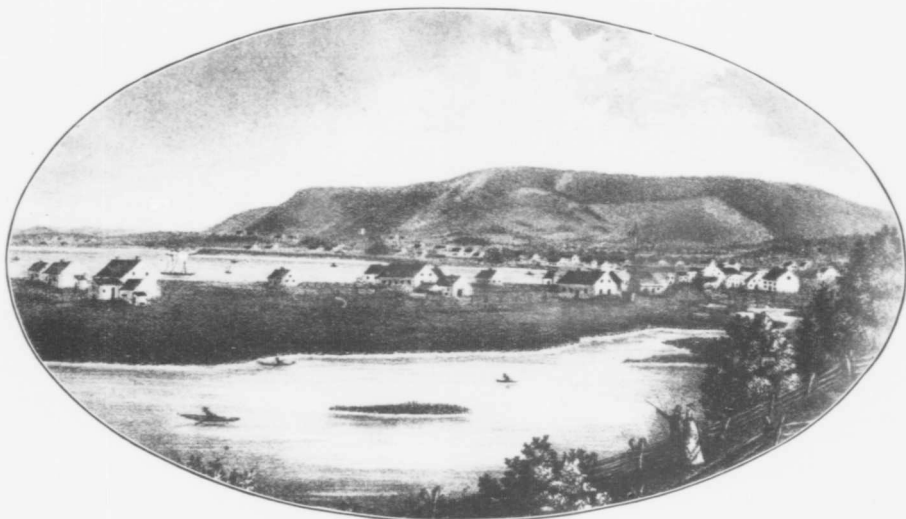
Députés de Gaspé de 1830 à 1838 : Robert Christie, Wil-liam Power et John LeBouthillier.

Députés de Bonaventure de 1841 à 1867 : John-R. Hamil-ton, John LeBouthillier, William Cuthbert, David LeBouthil-lier, John Meagher, Théodore Robitaille.

Députés de Gaspé, de 1841 à 1867 : Robert Christie et John LeBouthillier.

Délimitation actuelle du comté de Bonaventure :

Le comté de Bonaventure est borné, au nord-est, par le comté de Gaspé, au nord-ouest, partie par le comté de Gaspé et partie par le comté de Rimouski, (tel qu'il existait avant le 2 avril 1890) sur le prolongement de la même ligne de profon-deur jusqu'à la rivière Patapédia, à l'ouest, par la rivière Pata-pédia, et au sud, par la rivière Ristigouche et la baie des Cha-



LA GASPESIE vers 1865. — Carleton. (D'après une ancienne gravure.)

leurs, et comprend les îles les plus rapprochées, situées en tout ou en partie vis-à-vis d'icelui, sauf celles dans la rivière Ristigouche.

Ce comté, ainsi borné, comprend la seigneurie de Shoobred, les paroisses de St-Omer et de St-Laurent de Matapédia, le canton de Port-Daniel qui renferme la municipalité de la paroisse de Ste-Germaine de l'Anse aux Gascons, les cantons Hope, Cox, Hamilton, New Richmond qui renferme la paroisse de la municipalité de Musselyville, ceux de Maria, Carleton, Nouvelle, Mann, Ristigouche, Matapédia, Patapédia, Milniket, Angers, Weir, Flahaut et Assematquagan, et le territoire non organisé compris dans ces limites.

Députés de Bonaventure à la Chambre des Communes depuis la Confédération jusqu'à date: Théodore Robitaille, P.-C. Beauchêne, L.-J. Riopel, W.-L. Fauvel, J.-F. Guité et Charles Marcil.

Députés de Bonaventure à l'Assemblée législative, depuis la Confédération: Clarence Robitaille, Théodore Robitaille, P.-C. Beauchêne, J.-I. Tarte, L.-J. Riopel, H.-J. Martin, Honoré Mercier, F.-X. Lemieux, W.-H. Clapperton et John-Hall Kelly.

Délimitation actuelle du comté de Gaspé:

Le comté de Gaspé est borné, au sud-ouest, par les comtés de Bonaventure et Matane, par une ligne commençant à la Pointe aux Maquereaux, au côté nord et près de l'entrée de la baie des Chaleurs, courant de là, au nord-ouest, la distance de quarante-sept milles, et de là, au sud, soixante-et-neuf degrés ouest, jusqu'à la rencontre d'une ligne courant sud-est du Cap Chat sur le fleuve St-Laurent, et au nord, à l'est et au sud-est, par le fleuve et le golfe St-Laurent, et comprend l'île Bonaventure et les îles les plus rapprochées, situées en tout ou en partie vis-à-vis d'icelui.

Ce comté, ainsi borné, comprend les fiefs et seigneuries de Sainte-Anne des Monts, Mont-Louis, la Madeleine, la Grande Vallée des Monts, l'Anse de l'Étang, la Grande Rivière et Pabos, les cantons du Cap Chat, Tourelle, Christie, Duches-

nay, Taschereau, Denoue, Cloridorme, Sydenham-Nord, Sydenham-Sud, Fox, Cap Rosier et la baie de Gaspé-Nord, le canton de la baie de Gaspé-Sud qui renferme le village de Gaspé, les cantons de York, Douglas, Malbaie, Percé, Newport, Rameau, Fortin, Baillargeon, Laforce, Larocque, Galt, Blanchet et de Beaujeu, la partie du canton de Romieux comprise dans la paroisse de St-Norbert du Cap Chat, et le territoire non organisé compris dans ces limites.

Députés de Gaspé à la Chambre des Communes, depuis la Confédération jusqu'à date: Pierre Fortin, Louis-C. Harper, John Short, Pierre Fortin, L.-Z. Joncas, Rodolphe Lemieux et le Dr Gauthier.

Députés de Gaspé à l'Assemblée législative de Québec depuis la Confédération: Pierre Fortin, E.-J. Flynn, Achille-F. Carrier, E.-J. Flynn, Xavier Kennedy, Jos.-L. Lemieux, J.-L. Perron et Gustave Lemieux.

Pour les fins de l'enregistrement, le comté de Bonaventure est divisé en deux parties par la rivière Grande-Cascapédia. Le chef-lieu de la première division est à New-Carlisle. Régistrateur, L.-P. LeBel. Carleton est le chef-lieu de la seconde. Régistrateur, James Verge.

Le comté de Gaspé, moins les municipalités de Saint-Maxime-de-Mont-Louis, Sainte-Anne-des-Monts, Saint-Norbert-de-Cap-Chat, mais sans inclure dans l'exception le canton DeNoue et le territoire non organisé en arrière d'i-celui forment une première division d'enregistrement dont le bureau est à Percé. Régistrateur: A. Garneau.

Toute la partie non comprise dans cette première division en forme une seconde, avec bureau à Sainte-Anne-des-Monts. Régistrateur, Jos. Thibault.

Le comté de Bonaventure ne forme qu'une seule municipalité de comté, mais Gaspé en forme deux, ayant la même délimitation que celle de l'enregistrement.

Pour les fins de l'administration de la justice, les comtés de Bonaventure et Gaspé forment un district judiciaire, dé-

signé sous le nom de "Gaspé". La cour Supérieure, juridiction civile et criminelle, siège à Percé et New-Carlisle. La Cour de Circuit siège, en outre, à Carleton et Cross-Point.<sup>1</sup>

L'honorable M. Auguste Tessier est juge de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit.<sup>2</sup>

Il y a aussi une Cour de Magistrat pour le district de Gaspé, et son titulaire est M. Antonio Couillard, de New-Carlisle. Il a succédé à M. Menalque Tremblay, il y a une couple d'années.

Les autres officiers de la justice pour le district de Gaspé sont:—

Protonotaires, greffiers de la Couronne et greffiers de la Paix: A. Garneau, Percé; G.-F. Maguire et T. Blanchet, New-Carlisle.

Shérifs: J.-T. Tuzo, Percé; W.-M. Sheppard, New-Carlisle.

Grands constables: Michel-J. Furlong, Percé; L.-P. Le-Bel, New-Carlisle.

Greffiers de la Cour de Circuit: A. Garneau, Percé; G.-F. Maguire et T. Blanchet, New-Carlisle; John Cullen, Carleton; J. Pitre, Cross-Point.

Coroners: T.-A. Pigeon, Percé; J. Joncas, Bassin-de-Gaspé; J.-R.-U. Gariépy, Cap-Chat; J.-L. DeWolfe, Paspébiac.

Inspecteurs d'écoles: G.-E. Marquis, pour Bonaventure. Réside à Québec. F.-J. Normand, pour Gaspé. Réside à Saint-Aimé, comté de Richelieu.

<sup>1</sup> En vertu d'une loi, adoptée à la dernière session de la Législature de Québec, les tribunaux du district de Rimouski ont juridiction concurrente avec ceux du district de Gaspé pour les paroisses de Cap-Chat et Sainte-Anne-des-Monts.

<sup>2</sup> Ses prédécesseurs depuis 1795 furent: F. O'Hara, A. Garon, J.-G. Thompson, Peter Winter, Thos. McCord, John Maguire, L.-B. Caron, M. Laframboise, Ernest Cimon, J.-E. LaRue, L.-A. de Billy et H.-G. Carroll.

LA GASPESIE ECCLESIASTIQUE.<sup>1</sup>

Pour les fins de l'administration religieuse, les comtés de Bonaventure et Gaspé font partie du diocèse de Rimouski, lequel a son siège épiscopal dans la ville du même nom.

La date de l'érection de ce diocèse remonte à 1867, et le premier évêque fut Mgr Jean Laforce-Langevin. Son successeur et l'évêque actuel est Mgr André-Albert Blais. Il fut nommé coadjuteur de Mgr Langevin en 1890, et il succéda à ce dernier l'année suivante.

Rimouski est en même temps que le siège de l'évêché, le centre éducationnel de la région. On y trouve un collège classique, une académie commerciale, plusieurs couvents et une école normale pour les filles.

Si l'on tient compte aussi du nombre de couvents, écoles modèles et élémentaires que l'on trouve dans tous les centres un peu importants de la Gaspésie, il faudra conclure que les Gaspésiens sont bien pourvus sous le rapport de l'instruction publique et secondaire.

Le comté de Bonaventure compte 17 paroisses, 1 desserte et 9 missions. Celui de Gaspé, 16 paroisses, 3 dessertes et 9 missions.

\* \* \*

Anse-au-Griffon (*St-Joseph*), Gaspé, P. Q. (F. 1874 — P. 902):

M. J.-B. Langis, curé.

*Anciens missionnaires et desservants*: MM. F.-X. Bossé, 1868-79. — Joseph Martin, 1807-81. — F.-X. Delâge, 1881-86.

*Anciens curés*: MM. D.-E. Delâge, 1886-88. — David Lebel, 1888-90. — E.-E. Pelletier, 1890-92. — L.-A. Lamontagne, 1892-94. — Frs.-X.-Louis-T. Smith, 1894-1905. — J.-E.-E. Matte, 1905-06. — J.-F.-X.-E. Enoch Lepage, 1906-12.

Alverne (*Les Stigmates de St-François de l'*), Bonaventure, P. Q. (dess. de Ristigouche, (F. 1807 — P. 132).

Anse-aux-Gaçons (*Ste-Germaine Cousin*), Bonaventure, P. Q. (F. 1868 — P. 1074):

MM. Jos.-C. Belles-Isles, curé; J.-C. Bérubé, retiré.

<sup>1</sup> Voir "Le Canada Ecclésiastique", édition de 1813. Les chiffres de la population ne comprennent que les catholiques.



- Anciens curés*: MM. François-Xavier Ross, 1898-1901. — Médard Belzile, 1901-1902. — Frs-Xavier-André Audet, 1902-1904. — Jos.-Pierre Lebel, desservant, 1904-1905; curé, 1905-1909. — Joseph-Omer Dubé, 1909-1912.
- Cap-au-Renard (*St-François*), Gaspé, P. Q. (P. 75): (dess. de Ste-Anne des Monts.)
- Cap-aux-Os (*St-Jean-Baptiste*) (P. 345): (dess. de Saint-Majorique.)
- Cap-Chat (*St-Norbert*), Gaspé, P. Q. (F. 1864 — P. 1,382):  
M. L.-O. Caron, curé.  
1904. — *Filles de Jésus* (T.-Riv.).
- Anciens missionnaires de passage*: MM. Charles-Marie Boucher de Boucherville, de 1815 à 1819. — Marc Chauvin, en 1814. — Michel Ringuet, 1827 et 1827. — Pierre Beaumont, 1833. — Jean-Baptiste Côté, curé de Matane, 1845-1848. — Pierre Boucher, idem, 1848-1858. — Joseph Elzéar Michaud, desservant de Sainte-Anne des Monts, 1858-1861. — Pierre-Stanislas Vallée, curé de Sainte-Anne des Monts, 1861-1862.
- Anciens curés*: MM. L.-N. Bernier, premier missionnaire-résident, puis curé, 1862-67. — J.-O. Drapeau, 1867-69. — A.-A. Marcoux, 1869-70. — J.-O. Soucy, curé de Ste-Anne des Monts, desservant, 1870-71. — L.-A. Arpin, 1871-74. — P. Moreault, 1874-82. — A. Lacasse, 1882-86. — J.-H. Lavoie, 1886-89. — L. D'Auteuil, desservant, 1889-90. — P.-C. Saindon, 1890-98. — E. Dufour, 1898-1911. — J. A. Saint-Laurent, desservant, 1911-12.
- Cap-d'Espoir (*St-Joseph*), Gaspé, P. Q. (F. 1860 — P. 1,622):  
M. A. Poirier, curé.
- Anciens missionnaires*: MM. Joseph-Nérée Gingras, 1854-1856. — Joseph-Renée-Léandre Hamelin, 1856-1857. — Edouard Guilmet, 1857-1860. — Paul-Napoléon Thivierge, 1860-1871. — Pierre-Joseph Saucier, 1871-1872.
- Anciens curés*: MM. François McDonell, 1872-1879. — Napoléon-Armand Lacasse, 1879-1882. — Joseph-Arthur Chalifour, 1882-1894. — Charles-Philémon Côté, 1894-1906.
- Cap-Rosier (*St-Alban*), Gaspé, P. Q. (F. 1873 — P. 867):  
M. S. Roy, curé.
- Anciens missionnaires*: MM. François-Xavier Bossé, curé de la Rivière-au-Renard, 1867-1872. — Pierre-Alphonse Séguin, missionnaire puis curé, 1872-1874.
- Anciens curés*: MM. Cyprien Larivée, 1874-1877. — Joseph Martin, desservant, 1877-1881. — François-Xavier Delège, 1881-1898. — Louis-Isidore-Théodule Landry, 1898-1907. — Joseph-Robert-Télesphore Sasseville, 1907-1908.
- Carleton (*St-Joseph*), Bonaventure, P. Q. (F. 1860 — P. 1,219):  
MM. J.-B.-A. Bélanger, v. f., curé; L.-B. Dubé, vicaire.  
1867. — *Sœurs de la Charité* (de Québec).
- Anciens missionnaires*: MM. Jos.-Mathurin Bourg, V. G., 1773-1795. — Louis-Joseph Desiardins, V. G., 1795-1801. — Michel-Augustin Amiot, 1801-1806. — Charles-François Painchaud, 1806-1814. — Jo-

seph-Marie Bélanger, 1814-1819. — François-Xavier Demers, 1819. — Jean-François Gagnon, 1819-1824. — Edouard Faucher, 1824-1828. — Louis-Stanislas Malo, 1828-1843. — Jean-Baptiste-Narcisse Olscamps, 1843-1844. — Félix Desruisseaux, 1844-1848.  
*Anciens curés*: MM. Frs-Xavier Tessier, 1848-1852. — J.-B.-N. Olscamps, 1852-1853. — Nicolas Audet, V. G., desservant, 1854-1870. — François-Adelme Blouin, V. F., 1870-1895. — Joseph-Omer Normandin, V. F., 1895-1901. — Joseph-Henri Lavoie, V. F., 1901-1905.

Caspédia (v. New-Richmond).



LA GASPESIE. — Mission de la Pointe-à-la-Croix en 1841. D'après un croquis de Richard-H. Bonnycastle.

Chloridorme (*Ste-Cécile*), Gaspé, P. Q., (F. 1900 — P. 846) :

M. J. A. Langlois, curé.

*Anciens missionnaires de passage*: MM. Jérôme Sasseville, missionnaire à Douglstown, en 1852. — François-Xavier Bosse, curé de la Rivière-au-Renard, 1867-1873.

*Anciens missionnaires résidents*: MM. Narcisse Gagnon, 1873-1877. — Joseph Saint-Laurent, 1877-1879. — Cajétant-Joseph-Ulric Bérubé, 1879-1880. — Joseph-Ludger Rioux, 1880-1882. — Jean-Baptiste-Émile Pouliot, 1882-1886. — Simon Fraser, 1886-1889. — Nicolas Canuel, 1889-1891. — Elzéar Dufour, 1891-1896. — Georges-Guillaume Frère,

1806-1897. — Cajétan-Joseph-Ulric Bérubé, 1897-1898. — Joseph-Robert-Telesphore Sasseville, 1898-1900.  
*Anciens curés*: MM. J.-R.-T. Sasseville, 1900-1902. — Joseph-Charles-Borromée Beaulieu, 1902-1904. — Joseph-Léonidas Noël, 1904-1908.

Douglastown (*St-Patrice*), Gaspé, P. Q. (F. 1860 — P. 1,049):

M. F. Gauthier, curé.

1900. — *Sœurs de N.-D. du St-Rosaire* (de Rimouski).

*Anciens missionnaires*: MM. J.-Michael Dowling, 1845-1848. — William-Wallace Moylan, 1848-1851. — Jérôme Sasseville, 1851-1854. — Edouard-Séverin Fafard, 1854-1860.

*Anciens curés*: Pierre-Charles-Alphonse Winter, 1860-1869. — Pierre-Joseph Saucier, 1869-1870. — Polydore Moreau, 1870-1877. — Joseph-Hercule Léonard, 1877-1878. — Majorique Bolduc, 1878-1881. — Frs-Xavier Bossé, 1881-1882. — Duncan Gillis, 1882-1907.

Escumiac (*St-Antoine de Padoue*): (dess. de Ristigouche). (F. 1897 — P. 84).

Gaspé (*St-Albert*), Gaspé, P. Q. (F. 1875 — P. 682):

M. A. Richard, curé.

*Anciens curés*: MM. Majorique Bolduc, desservant, 1874-1875, curé, 1875-1878. — Josué Paradis, 1878-1880. — Théophile Van de Moortel, 1880-1890. — Fabien Gauthier, 1890-1907.

Grande-Grève (*St-Augustin*): (dess. du Cap-Rosier). (P. 75).

Grande-Rivière (*L'Assomption de Notre-Dame de la*), Gaspé, P. Q. (F. 1860 — P. 2,755):

MM. J. E. Ouellet, v. F., curé; J.-Alph. D'Amours, vicaire.

1905. — *Sœurs du Bon-Pasteur* (de Québec), pensionnat, externat et école modèle.

*Anciens missionnaires*: MM. Joseph-Edouard Martineau, 1851-1852. — Louis Desjardins, 1852-1860.

*Anciens curés*: MM. Louis Desjardins, 1860-1867. — François-Adelme Blouin, 1867-1870. — Pierre-Joseph Saucier, 1870-1879. — Joseph-Omer Normandin, 1879-1888. — Thomas-Cyprien Duret, 1888-1895. — Cyprien Larrivée, 1895-1903.

Grande-Vallée (*St-Frs-Navier*), Gaspé, P. Q. (F. 1905 — P. 589):

M. R. Sasseville, desservant.

De 1846 à 1905, Grande-Vallée a été desservie successivement par les curés de Douglastown, de Rivière-au-Renard, de Mont-Louis et de Cloridorme.

*Anciens desservants*: MM. Stanislas Roy, 1905-1908. — Joseph Drapeau, 1908-1909. — Louis-Octave Caron, 1909-1912.

Gros-Môle (*St-Antoine de Padoue*): (dess. de Rivière Madeleine). (P. 252).

Ile Bonaventure (*SS. Anges*): (dess. de Percé). (P. 57).

- Maria (*Ste-Brigitte*), Bonaventure, P. Q. (F. 1860) — P. 1,215):  
 MM. Theodule Smith, curé; J. Gagné, ancien curé.  
*Anciens missionnaires*: Avant 1860 cette paroisse était desservie par les curés de Carleton.  
*Anciens curés*: MM. Narcisse Gauvin, 1860-1868. — André Audet, 1868-1872. — Joseph Dumas, 1872-1874. — Ulfanc St-Laurent, 1874-1875. — Jacot Gagné, 1875-1902. — Jean-Baptiste-Alphonse Belanger, 1902-1905.
- Marsouis (*Ste-Emélie*): (dess. de Ste-Anne-des-Monts). (P. 75).
- Mont-Louis (*St-Maxime*), Gaspé, P. Q. (F. 1867 — P. 860):  
 M. P.-M. Gagné, curé.  
*Anciens curés*: MM. David Roussel, 1867-1870. — Léopold-Jacques-Julien Boutard, 1870-1872. — François Gagné, 1872-1874. — Pierre-Alphonse Séguin, 1874-1875. — Ls-Alphonse Lamontagne, 1875. — Augustin-Desiré Jobin, 1875-1880. — Narcisse Gagnon, 1881-1885. — Pierre-Célestin Saimon, 1885-1890. — Jos.-Marie Duhé, 1890-1894. — J. s. Perron, 1894-1897. — Elzéar-Joseph Roy, 1897-1904. — Charles-Borromée Beaulieu, 1904-1909.
- New-Carlisle (*St-Etienne*), Bonaventure, P. Q. (F. 1888 — P. 270):  
 M. C. W. LeBlanc, curé.  
*Anciens curés*: MM. Charles-Ernest Trudel, 1888-1889. — Louis-Isidore-Théodore Landry, 1889-1894. — Louis-Ignace-Hormisdas Langlais, 1894-1895. — Jos.-Alphonse Belzile, 1895-1897. — Jos.-Timothée-Eugène Martin, 1897-1903. — Frs-Xavier-André Audet, 1903-1905. — Jérôme-Robert-Télesphore Sasseville, 1905-1907. — George-Guillaume Frève, 1907-1910. — Joseph-Pierre Lebel, 1910-1912.
- Newport (*St-Dominique*), Gaspé, P. Q. (F. 1860 — P. 2,035):  
 M. Jos. St-Laurent, curé.  
*Anciens missionnaires*: De 1822 à 1860. La paroisse de Newport a été desservie par les Missionnaires de Percé, Douglstown et Port Daniel.  
*Anciens curés*: MM. Louis Roy-Desjardins, 1860-1865. — Narcisse Lévesque, 1865-1879.
- New-Richmond (*SS. Anges Gardiens*), Bonaventure, P. Q. (F. 1860 — P. 1,210):  
 MM. J.-A. Chalifour, curé; Th. Fortin, assist.  
*Anciens missionnaires*: MM. Ls-Stanislas Malo, 1831. — Jos.-Alexandre Boisvert, 1831-1832. — L.-S. Malo, 1832. — J.-A. Boisvert, 1832. — Antoine Gosselin, 1832-1835. — Pierre Huot, 1835-1837. — Paul Pouliot, 1837-1840. — Jean-Louis Alain, 1840-1860. — Narcisse-J. Gauvin, 1860-1864.  
*Anciens curés*: MM. Frs-Xavier Bossé, 1864-1867. — Frs-Magloire Fournier, 1867-1872. — André Audet, 1872-1874. — Frs Gagné, 1874-1881. — Cbas-Hermel Tremblay, 1881. — Jos.-Ferdinand Audit dit Lapointe, 1881-1882. — Ambroise-Philias Fortier, 1882-1883. — Antoine-Philippe Bérubé, 1883-1890. — C.-Wilfrid Cullen, 1890-1893. — Nicolas Canuel, 1893-1894. — Geo.-Guillaume Frève, 1894.

- Paspébiac (*Notre-Dame*), Bonaventure, P. Q. (F. 1860 — P. 2,078):  
 M. T.-C. Duret, curé.  
 1906. — *Orphelinat N.-D. des Champs*. — M. l'abbé L.-C. Cramillon, aumônier.  
*Anciens missionnaires*: MM. Jacques de la Vaivre, 1796-1801. — Luc Fitzimmons, récollet, 1807-1811. — Joseph-Philippe Lefrançois, 1821-1824. — Edouard Labelle, 1824-1827. — Joseph-Alexandre Boisvert, 1827-1832. — Jean-Louis Alain, 1837-1840. — François-Xavier Tessier, 1845-1848. — Epiphane Lapointe, 1851-1855. — Maximin Fortin, 1855-1861.  
*Anciens curés*: MM. Charles-Godefroid Fournier, 1861-1867. — Philippe Morceau, 1867-1871. — Antoine Choumard, 1871-1874. — Jean-Josué Lepage, 1874-1877. — Cyrien Larrivée, 1877-1895.
- Percé (*St-Michel*), Gaspé, P. Q. (F. 1860 — P. 1,382):  
 M. J.-T.-Eug. Martin, curé.  
 1912. — *Frères de la Croix de Jésus* (de Rimouski).  
*Anciens missionnaires et curés*: MM. Clément Aubry, 1822-1823. — Charles-François Caron, 1823-1826. — Joseph-Alexandre Boisvert, 1826-1828. — Jean-Baptiste McMahon, 1828-1834. — Pierre Huot, 1834-1835. — Edouard Montminy, 1835-1837. — William Dunn, 1837-1840. — John O'Grady, 1840-1842. — Antoine Campeau, 1842-1843. — Narcisse Doucet, 1843-1849. — Joseph Nérée Gingras, 1849-1856. — Joseph-René-Léandre Hamelin, 1856-1857. — Edouard Guilmet, 1857-1860. — Paul-Napoléon Thivierge, 1869-1872. — Jean-Joseph Mourgues-Monge, 1872-1873. — François-Xavier Bossé, 1873-1881. — Joseph-Alfred Pérusse, 1881-1893. — Louis-Côme Lavoie, 1893-1907.
- Port-Daniel (*St-Georges*), Bonaventure, P. Q. (F. 1860 — P. 1,191):  
 M. J.-Ph. Cyr, curé.  
*Anciens missionnaires*: MM. Joseph-Philippe Lefrançois, 1824-1836. — François-Mathias Huot, 1836-1841. — Jean-Louis-Stanislas Alain, 1841-1846. — François-Xavier Tessier, 1846-1855. — Epiphane Lapointe, 1855-1860.  
*Anciens curés*: MM. Thomas-Eugène Beaulieu, 1860-1865. — Narcisse Lévesque, 1865-1884. — Augustin Gagno-Belles-Iles, 1884-1899. — Louis-Joseph-Sifroy Sirois, 1899-1905. — François-Constant Najotte, desservant, 1905-1908. — Joseph-Emile-Jérôme Sirois, 1908-1909. — Joseph-Alphonse Belles-Iles, desservant, 1910. — Geo.-Guillaume Frève, 1910-1912.
- Ristigouche (*St-Anne*), Bonaventure, P. Q. (F. 1845 — P. 1,000):  
 Mission confiée aux RR. PP. Capucins: T. R. P. Ferdinand, gardien; T. R. P. Pierre; RR. PP. Pacifique, Robert, Isidore, Casimir, Calasanz.  
 1903. — *Sœurs de Notre-Dame du St-Rosaire* (de Rimouski).  
*Anciens missionnaires*: MM. Jean-Baptiste-Narcisse Olscamps, 1843-1852. — Joseph-Octave Béland, 1853-1854. — Félix-David Dumontier, 1855-1859. — Pierre-Jos. Saucier, 1859-1860. — Jos.-Hercule Léonard, 1860-1877. — Jos.-Octave Drapeau, 1877-1884. — Mgr Charles Guay, 1884-1900. — Ls-Frs-Xavier-Théodule Smith, 1890-1894 (alors que Pères Mineurs Capucins prennent possession de la Mission); RR. PP. Pacifique, 1893-1900. — Maurice, 1900-1904. — Bonaventure, 1904-1907. — Pierre, 1907-1910.

- Rivière à la Marte (*St-Martial*) : (dess. par Ste-Anne-des-Monts). (P. 100).
- Rivière au Renard (*St-Martin*), Gaspé, P. Q. (F. 1860 — P. 2,095) :  
 M. Elias Morris, curé.  
*Anciens missionnaires*: MM. Edouard-Sévérin Fafard, missionnaire à Douglstown, 1854-1855. — Frédéric-Auguste Oliva, 1855-1858.  
*Anciens curés*: MM. Jean-Baptiste Blouin, missionnaire puis curé, 1858-1864. — François-Xavier Blais, 1864-1867. — François-Xavier Blais, 1864-1867. — François-Xavier Bosse, 1874-1875. — Ambroise-Philéas Fortier, 1875-1876. — Thomas-Cyprien Duret, 1876-1887.
- Sainte-Adélaïde de Pabos, Gaspé, P. Q. (F. 1860 — P. 1,320) :  
 M. J.-Victor Côté, curé.  
 1904. — *Filles de Jésus* (T.-Riv.)  
*Anciens missionnaires, résidents à la Grande-Rivière*: MM. Félix-Vincent Gauthier, 1860-1865. — Louis Desjardins, 1865-1867. — François-Adelme Blouin, 1867-1870. — Pierre-Joseph Saucier, 1870-1874.  
*Anciens curés*: MM. André Audet, 1874-1879. — Antoine Leblanc, dess., 1880. — Josué Paradis, 1880-1885. — Joseph Dechamplain, 1885-1890. — Mgr François-Xavier Bossé, C.S.S.S., 1890-1911.
- Saint-Alphonse de Caplan, Bonaventure, P. Q. (F. 1897 — P. 650) :  
 M. J.-P. Pelletier, curé.  
*Anciens missionnaires*: M. H.-J. Mussely, 1892-1895. — Mgr François-Xavier Bossé, curé de St-Charles de Caplan, 1895-1897. — M. Jérémie-Fulgence Biron, 1897-1899.  
*Anciens curés*: MM. Jérémie-Fulgence Biron, 1899. — Louis-Philippe Canuel, 1899-1902. — Joseph-Wilfrid Dion, 1902-1904. — J.-François-Xavier-Enoch Lepage, 1904-1906. — Charles-Antoine Lavoie, 1906-1912.
- Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé, P. Q., (F. 1863 — P. 1,887) :  
 MM. F.-X. Lebel, curé; Adh. Gagnon, vicaire.  
 1900. — *Sœurs de N.-D. du St-Rosaire* (de Rimouski).  
*Anciens missionnaires de passage*: MM. Charles-Marie Boucher de Boucherville, en 1815, Marc Chauvin, ne 1824, Michel Ringuet, en 1827 et en 1828, Pierre Beaumont, en 1833. — Jean-Baptiste Côté, 1845-1848. — Pierre Boucher, 1849-1854.  
*Anciens desservants*: MM. Esdras Rousseau, 1854-1858. — Joseph-Elzéar Michaud, 1858-1861. — Pierre-Stanislas Vallée, desservant puis curé, 1861-1865.  
*Anciens curés*: MM. Martial Richard Bilodeau, 1865-1870. — Joseph-Octave Soucy, 1870-1878. — Joseph-Julien Auger, 1878-1883. — Thomas Gravel, 1883-1891. — Jean-Baptiste-Alphonse Bélanger, 1891-1893. — Joseph-Henri Lavoie, 1893-1894. — Antoine-Annibal Soucy, 1894-1898. — Joseph-Alfred Pérusse, 1898-1909.
- Saint-Bonaventure, Bonaventure, P. Q. (F. 1860 — P. 3,115) :  
 M. I.-E. Motté, curé; Ls-Ph. Rioux, vicaire.  
 1912. — *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire* (de Rimouski).  
*Anciens missionnaires*: Avant 1791, St-Bonaventure fut visité quelque fois par le R. P. Jean-Baptiste de la Brosse, S.J. — MM. Joseph-Mathurin Bourg, 1791-1795. — Jean-Baptiste-Marie Castanet, 1795. —

- Louis-Joseph Desjardins, 1795-1798. — Jacques de la Vaivre, 1798-1801. — Alexis Lefrançois, 1801-1804. — Michel-August Amiot, 1804-1806. — Charles-François Painchaud, 1806-1808. — Luc Fitzimmons, 1808-1811. — Alexis Leclerc, 1810-1820. — Clément Aubry, 1820-1821. — Antoine Manseau, 1821. — Joseph-Philippe Lefrançois, 1821-1824. — Edouard Labelle, 1824-1827. — Joseph-Alexandre Boisvert, 1827-1832. — Antoine Gosselin, 1832-1835. — Pierre Huot, 1835-1837. — Paul Pouliot, 1837-1839. — Joseph-Louis Alain, 1839-1860.
- Anciens curés*: MM. Joseph-Louis Alain, 1860-1863. — Alexis Mailoux, 1863-1865. — Joseph-Omer Normandin, 1865-1872. — Paul-Napoléon Thivierge, 1872-1897. — Thomas Gravel, 1897-1912.
- Saint-Charles de Caplan, Bonaventure, P. Q. (F. 1872 — P. 1,840):  
M. J. Dechamplain, curé.
- Anciens missionnaires*: MM. Narcisse Gauvin, 1859-1864. — Frs-Xavier Bossé, 1864-1869. — Frs-Magloire Fournier, 1869-1872. — André Audet, 1872-1874. — Frs-Xavier Gagné, 1874-1878.
- Anciens curés*: MM. Jos.-Napoléon Chrétien, 1878-1884. — Léon D'Auteuil, desservant, 1884. — Jos.-Octave Drapeau, 1884-1890. — Charles-Philémon Côté, 1890-1892. — Mgr F.-X. Bossé, 1892-1899.
- Saint-Eagre de la Rivière-à-Claude: (dess. de Mont-Louis). (F. 1898 — P. 231).
- Saint-Georges de Malbaie, Gaspé, P. Q. (F. 1881 — P. 554):  
M. J.-R. Asselin, curé.
- Anciens missionnaires et desservants*: Les curés de St-Pierre de Malbaie jusqu'à 1903, date de la nomination de M. Joseph-Raoul Asselin, comme premier curé.
- Saint-Godefroi, Bonaventure, P. Q. (F. 1873 — P. 1,374):  
M. J.-Omer Dubé, curé.
1880. — *Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire* (de Rimouski).
- Anciens curés*: MM. Jean-Josué Lepage, 1873-1877. — Cyprien Larriéc, 1877-1878. — Jos.-Ambroise-Philéas Fortier, 1878-1882. — Frs-Xavier-Ls-Théodule Smith, 1882-1890. — Pierre Beaulieu, 1890-1899. — Jos.-Hercule Léonard, 1899-1903. — Jos.-Timothée-Eugène Martin, 1903-1907. — Ls-Isidore-Théodore Landry, 1907-1908. — Jos.-Arthur D'Amours, 1908-1909. — Joseph-Désiré Michaud, 1909-1912.
- Saint-Isidore: (dess. de Grande-Rivière). (P. 210).
- Saint-Jean l'Évangéliste ou Nouvelle, Bonaventure, P. Q. (F. 1868 — P. 1,850):  
M. O. Drapeau, curé.
- Ancien missionnaire*: M. Nicolas Audet, curé de Carleton, 1868-1869.
- Anciens curés*: MM. Joseph-Julien Auger, 1869-1875. — Jos. Ferdinand Audet dit Lapointe, 1875-1879. — Polydore Morceau, 1879-1885. — David Lebel, 1885-1888. — Donat-Eusèbe Delège, 1888-1889. — Simon Fraser, 1889-1890.
- Saint-Jules, Bonaventure, P. Q. (F. 1899 — P. 671):  
MM. J.-D. Morin, curé; A. Audet, a. curé.



LA GASPESIE. — Médaillon du sculpteur Hébert, érigé en 1913, à la mémoire de Sir W.-E. Logan, explorateur de la Gaspésie.



*Premier missionnaire*: M. Jacob Gagné, curé de Maria, de 1899 à 1901, date de la nomination du premier curé, M. Joseph-Désiré Morin.

Saint-Louis de Gonzague: (dess. de St-Omer). (P. 130).

Saint-Louis des Sauvages: (dess. de St-Jules). (P. 114).

Sainte-Madeleine, Gaspé, P. Q. (F. 1874 — P. 372):

M. J.-S. Plourde, desservant.

*Anciens missionnaires*: De 1874 à 1912: les curés de Saint-Maxime du Mont-Louis.

Saint-Majorique, Gaspé, P. Q. (F. 1902 — P. 472):

M. Jos. Drapeau, desservant.

*Anciens missionnaires*: MM. Théophile Van de Moortel, curé de Gaspé, 1880-1890. — Fabien Gauthier, idem, 1890-1905.

*Ancien desservant*: M. Joseph-Pierre-Marie Gagné, 1905-1909.

Saint-Omer, Bonaventure, P. Q. (F. 1899 — P. 586):

M. J.-A. Saint-Laurent, curé.

*Anciens curés*: MM. Jérémie-Fulgence Biron, 1899-1907. — Louis-Philippe Chénard, 1907-1912.

Saint-Pierre de Malbais, Gaspé, P. Q. (F. 1860 — P. 1,238):

M. J.-G.-C. Plourde, curé.

1906. — *Soeurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire* (de Rimouski).

*Anciens desservants*: De l'origine à 1820: Le curé de Tracadieche (aujourd'hui Carleton) et celui de Bonaventure; De 1820 à 1855, les curés de Percé; De 1855 à 1866, les curés de Douglstown.

*Anciens curés*: MM. Damase Morisset, 1866-1867. — Georges Potvin, 1867-1868. — P.-Chs-Alphonse Winter, curé de Douglstown, desservant, 1868-1869. — Jean-Josué Lepage, 1869-1874. — Louis Paquet, 1874-1875. — Alfred Vigeon, 1875-1876. — Ls-Alphonse Lamontagne, 1876-1881. — Chs-Ernest Trudel, 1881-1884. — Jean-Bte-Alphonse Bélanger, 1884-1891. — Pierre-Félix Sirois, 1891-1908.

## LE CLIMAT ET LES OPERATIONS AGRICOLES.

La gaspésie étant située sous la même latitude que la partie la plus peuplée de l'Europe continentale doit donc être favorisée d'un excellent climat pour les fins de la culture du sol. C'est du reste ce qu'a abondamment démontré plus d'un siècle de culture dans ses parties les plus diverses.

La température de toute la côte de la péninsule est régulière par le voisinage de la mer. La partie nord, beignée par le Saint-Laurent, est plus exposée aux vents du septentrion et aux courants refroidis par les glaces qui pénètrent dans le

Golfe, et cependant on y cultive avec succès les céréales et les légumes.

Quant au climat de la Baie des Chaleurs, il n'est pas sujet à de bien grandes variations, à cause des montagnes qui la protègent contre les vents froids du nord, et les brises du large tempèrent agréablement les grandes chaleurs de l'été.

Le vent du nord-est, si désagréable dans la vallée du Saint-Laurent, est inconnu dans la Baie des Chaleurs.

La marche des saisons est régulière, et l'automne est remarquablement beau.

La saison agricole, c'est-à-dire l'intervalle exempt de gelées, est beaucoup plus longue qu'il n'en faut pour mûrir les grains et les mettre à l'abri.

L'hiver est passablement rigoureux, mais n'a rien de désagréable. L'air est sec et le ciel remarquablement clair et pur. Le mois de février est le plus froid et celui qui apporte les plus fortes "bordées" de neige.

M. G. Roy, un des arpenteurs qui a le plus souvent exploré la Gaspésie dit dans un de ses rapports :

"Le climat ne laisse rien à désirer. J'ai toujours trouvé qu'il faisait moins froid qu'à Québec, et que les grandes chaleurs y étaient plus rares et moins intensives. La neige n'y est pas plus profonde, et, par endroits, elle l'est moins; et les gelées sont moins fréquentes et moins fortes.

"Sous le rapport du climat, cette région est certainement une des meilleures du pays pour la culture des grains, des céréales et même des fruits."

Citons d'autres témoignages :

L'abbé Larrivée, curé de la Grande-Rivière, agronome de mérite, dit :

"La terre que nous occupons pousse de tout sans efforts et presque sans travail de la part de ceux qui la cultivent. Tout vient à profusion. Si on avait un système d'assolement, on aurait jamais besoin d'engrais.

“ Le blé rend de 25 à 30 au minot; l'avoine, 20 à 25; l'orge, 25 à 30; les patates, 30 à 35; le foin, de trois à quatre tonnes à l'arpent.

“ Pour les légumes, c'est la même chose, ils croissent partout et viennent très gros. Il n'y a que le blé-d'inde qui ne peut arriver à maturité. Je ne sais pourquoi. Peut-être que nous ne lui donnons pas toute l'attention requise, mais rien n'empêche qu'on en ferait un excellent produit pour le silo; il pourrait aussi être avantageusement employé en fourrage vert.”

M. Georges Couture, cultivateur du même endroit, parlant de la Gaspésie comme pays d'agriculture, fait remarquer :

“ Mon père a élevé, sur la terre que j'occupe actuellement, qui n'a jamais eu plus de trente arpents en culture, une famille de douze enfants. Il fit un peu de pêche, mais toujours sans bénéfices, et s'il a vécu, lui et sa nombreuse famille, il le doit à l'agriculture.

“ Je ne vois pas de sol plus fertile que le nôtre, ni de climat plus délicieux. La température de cette année (1912) si différente des années dernières, est la même ici que dans toute la province, tout est en retard, mais en temps ordinaire, nous faisons nos semences de bonne heure en mai, et nous récoltons en août et en septembre. Cette année, bien que nous ayons souffert de ce retard, le 10 mai nous étions en pleines semailles.

“ Consultez les vieilles gens de la côte, on s'accordera à vous dire que si l'on veut se mettre à l'agriculture et établir nos enfants sur des terres, c'est encore la plus payante des industries dans ce pays-ci.”

M. L.-E. Carufel, agent de colonisation de Montréal :

“ Sous le rapport du climat et de la fertilité du sol, ce vaste territoire est des plus favorisés de la nature. On peut citer des cantons entiers où tous les lots sont adaptés à la culture et où l'on pourrait y fonder de magnifiques établissements agricoles.

“ Le blé et les autres grains mûrissent parfaitement bien. Les légumes sont même plus beaux qu'en bien des endroits.

La nature fournit au cultivateur gaspésien tout l'engrais dont il a besoin. La mer lui en donne à profusion. Pendant que dans les autres parties de la province, on est souvent obligé de recourir à l'emploi des engrais artificiels; ici, la mer vient déposer sur le rivage le varech qui ne coûte que le trouble de le recueillir. Le varech s'emploie surtout pour améliorer les prairies et les pâturages qui donnent alors une herbe plus succulente que les animaux mangent avec avidité. On l'applique aussi très avantageusement à la culture de l'orge et surtout à celle du chanvre et du lin. Il y a aussi les déchets de poissons qui constituent un engrais des plus fertiles, des dépôts de plâtre et de marne qui sont une autre source de richesse agricole.

“ La Gaspésie est encore une région où l'industrie et celle si lucrative de l'élevage du bétail pourraient rapporter de beaux revenus. Les pâturages y sont presque partout de qualité supérieure. Le sol produit l'herbe en abondance et les prés sont traversés presque partout par des rivières ou des ruisseaux où coule une eau des plus limpides.

“ Le sol est si riche par lui-même qu'on peut toujours compter sur d'excellentes récoltes sans recourir à des engrais. Quant au climat, il est des plus favorables à l'agriculture.”

Enfin, complétons ces témoignages par le tableau de la température moyenne pour chaque mois de l'année:

	Carlisle	Carleton	Pointe-au-Père	Cap-Rosier
Janvier . . . . .	16°2'	13°4'	13°9'	12°2'
Février . . . . .	15°2'	11°3'	12°6'	15°8'
Mars . . . . .	17°6'	14°8'	13°6'	15°6'
Avril . . . . .	36°0'	30°5'	30°3'	33°3'
Mai . . . . .	47°8'	41°7'	43°1'	41°1'
Juin . . . . .	60°8'	58°6'	54°7'	51°4'
Juillet . . . . .	69°8'	65°1'	57°5'	58°5'
Août . . . . .	65°5'	60°6'	56°6'	56°8'
Septembre . . . . .	58°8'	54°7'	49°8'	50°3'
Octobre . . . . .	46°1'	42°4'	41°2'	39°9'

## Carlisle Carleton Pointe-au Père Cap-Rosier

Novembre . . .	27° 7'	20° 7'	26° 9'	27° 7'
Décembre . . .	19° 3'	17° 2'	16° 2'	12° 2'
Année . . . . .	40° 7'	35° 93'	34° 72'	34° 5'

Pour chacune des saisons, on trouve les chiffres suivants :

## Printemps. Été. Automne. Hiver. Année.

New-Carlisle . . .	48° 2'	64° 7'	43° 2'	16° 9'	40° 7°
Carleton . . . . .	48° 1'	62° 7'	39° 3'	15° 5'	35° 93'
Pointe-au-Père . . .	42° 7'	54° 7'	38° 3'	14° 2'	34° 72'
Cap-Rosier . . . . .	29° 7'	55° 6'	39° 3'	13° 4'	34° 50'
Québec . . . . .	49° 1'	62° 2'	27° 5'	16° 3'	38° 78'
Montréal . . . . .	54° 9'	65° 5'	30° 2'	21° 5'	43° 02'
Londres . . . . .	47° 6'	61° 0'	50° 7'	39° 2'	49° 60'
Liverpool . . . . .	46° 2'	57° 6'	49° 1'	40° 5'	48° 30'
Glasgow . . . . .	45° 9'	60° 1'	49° 0'	39° 6'	48° 60'
Édimbourg . . . . .	45° 0'	57° 1'	47° 9'	38° 4'	47° 10'
Paris . . . . .	50° 6'	64° 5'	52° 2'	37° 8'	51° 30'
Berlin . . . . .	47° 4'	64° 5'	49° 2'	31° 4'	48° 10'
St-Petersbourg . . .	35° 9'	60° 6'	40° 3'	18° 1'	38° 70'

RIVIERES ET POUVOIRS HYDRAULIQUES.<sup>1</sup>

La Gaspésie a un système hydraugraphique tout différent de celui des Laurentides. Il est particulier à toute la chaîne des Appalaches, dont les montagnes Notre-Dame et Shick-shocks ne sont que le prolongement oriental. Tandis que les Laurentides contiennent presque autant de lacs qu'il y a de dépressions un peu fortes du terrain, on en trouve très peu dans la Gaspésie, et ils n'ont pas une bien grande étendue. On en compterait difficilement une vingtaine qui mériteraient d'être mentionnés.

<sup>1</sup> Rédigé d'après les documents officiels: "Description des Cantons arpentés", les "Rapports de la Commission Géologique", etc.

Les rivières, qu'elles coulent vers le nord-ouest, dans le Saint-Laurent, ou vers le sud-est, dans la baie des Chaleurs, ont toutes leurs sources dans la partie centrale des montagnes Notre-Dame et Shickshocks. La plupart d'entre elles ont des cours difficiles et extrêmement capricieux. Cela n'empêche pas que quelques-unes sont très spacieuses et ont un cours



LA GASPESIE. — L'estuaire de la rivière Cap-Chat.

assez régulier. Elles sont toutes remarquables par la limpidité et la fraîcheur de leurs eaux. Il n'est donc pas étonnant que le roi de nos poissons, le saumon, en ait fait son séjour favori.

Les pouvoirs hydrauliques sont loin d'être aussi nombreux et d'avoir l'importance de ceux que l'on rencontre dans d'autres contrées de la province de Québec, comme, par exem-

ple, au Lac Saint-Jean. Il y en a cependant plusieurs qui peuvent être exploités avec profit pour l'industrie, surtout celle de la pulpe de bois. On a du reste commencé de tirer profit des cascades de la rivière Grand-Pabos. Demain, ce sera le tour de la rivière Madeleine, la plus remarquable sous ce rapport.

Nous avons classé les rivières par ordre alphabétique, et notre énumération ne comprend que les plus importantes.

**Anse-Pleureuse.** — Rivière peu considérable, mais remarquable par ses chutes, dont une, dans la branche ouest, a plus de cent pieds de hauteur. On y prend un peu de saumon, mais surtout de la truite de mer. Elle arrose une partie du canton Taschereau et de la seigneurie de Mont-Louis. Avant de se déverser dans le Saint-Laurent, elle forme un fort joli petit lac.

**Bonaventure.** — Une des plus remarquables rivières de la Gaspésie. Elle se déverse dans la baie des Chaleurs, à l'est du village de Saint-Bonaventure, par un chenal de soixante-dix à cent pieds de largeur, lequel coule entre deux longs et étroits bancs de gravier. En dedans de ces bancs se trouve un bassin spacieux de un mille et demi sur trois quarts de mille, où il y a nombre d'îlots.

Elle offre quelques pouvoirs hydrauliques peu considérables.

La largeur de la rivière varie de soixante-dix à cent verges.

Elle est remarquable par la fraîcheur et la limpidité de ses eaux, d'où son nom en langue micmaque "Ouagamette", "eau claire".

Le saumon et la truite de mer sont les deux seuls poissons qui fréquentent cette rivière.

On peut y faire la pêche avec succès jusqu'à l'embouchure de la première branche Est, soit une longueur de trente-six milles.

Cette rivière est admirablement adoptée aux moeurs du saumon. Son cours est volumineux, et on peut la remonter facilement en canot.

La Bonaventure reçoit par ces deux rives les eaux de plusieurs affluents considérables; mentionnons: les rivières Hull, Duval, McGinnis, les deux branches Est, la branche Ouest et le ruisseau Creux.

Elle prend ses eaux dans la région montagneuse de l'intérieur de la Gaspésie. Son parcours est soixante à soixante-dix milles.

La rivière Bonaventure fut concédée, en 1697, par le comte de Frontenac, au Sieur de la Croix, avec deux lieues de terre de front, mais en 1785, comme les concessionnaires primitifs n'avaient pas pris possession de leur seigneurie, la Couronne la confisqua.

Dans son rapport en date de 1883, M. McKedie dit:

"L'année dernière, le locataire de cette rivière, qui paie \$285.00 par année, a pris 65 saumons, pesant 1,132 livres, donnant un poids moyen de 15 livres chacun. Le plus gros saumon a pesé 40 livres, mais on y a souvent pris des saumons de 50 livres et plus, et, en règle générale, le saumon de la rivière Bonaventure est plus gros que celui des autres rivières de cette région."

Les places de pêche peuvent être divisées en trois sections, savoir:

1° Depuis l'embouchure jusqu'au ruisseau Creux, 15 milles, contenant 21 fosses à saumon;

2° Du ruisseau Creux à la première branche Est, dix milles, 16 fosses à saumon;

3° Depuis la branche Ouest jusqu'à la seconde branche Est, 14 milles, 18 fosses à saumon.

Une dizaine de sports peuvent à la fois pêcher dans les différentes fosses.

En 1887, le locataire de la rivière Bonaventure a pris 88 saumons, pesant 1,350 livres, donnant un poids moyen de 15



livres chacun. Le plus gros a pesé 30 livres et le plus petit 8 livres.

Les cinq premières fosses, près du village de Bonaventure, appartiennent aux propriétaires riverains qui les ont affermées à un M. Livernois, de Québec.

**Cap-Chat.** — Se décharge dans le Saint-Laurent, à deux milles et demi du cap du même nom. Large d'environ cent cinquante pieds à son embouchure, elle se rétrécit dans les montagnes. Avant de se jeter dans le fleuve, elle forme une petite lagune que la marée basse met à sec, et où, par conséquent, les bateaux ne peuvent trouver refuge. Elle égoutte un territoire d'environ 300 milles carrés. Les rapides et cascades sont peu nombreux et peu importants. Bonne pour le saumon, mais surtout pour la truite de mer.

**Cascapédia (Petite).** — Coule parallèlement à la Grande-Cascapédia. Elle a sa source dans les Shickshocks, sépare les cantons Flahaut et Robidoux et traverse le canton Richmond vers le milieu. On peut la remonter en canot jusqu'à 75 milles. Après un assez long cours, elle se partage en deux branches d'une quarantaine de milles chacune.

Excellente pour le saumon.

M. C.-E. Gauvin dit qu'un barrage de 30 pieds, construit à 7 milles du chemin de fer, donnerait une force motrice de 3,300 chevaux-vapeur; si ce barrage était élevé à 50 pieds, on en obtiendrait 5,500 chevaux-vapeur.

**Cascapédia (Grande).** — C'est incontestablement la plus belle rivière à saumon de la province. Non seulement le saumon est plus abondant, mais il est aussi plus gros que dans les autres rivières, atteignant jusqu'à 40, 50 et même assez souvent, 60 lbs. Les paysages sont aussi des plus pittoresques. La rivière coule à travers des montagnes dont la beauté grandiose ne saurait être surpassée. Elle sort du lac Cascapédia — du moins le bras de l'est — long de deux milles et d'une largeur d'un demi-mille. Ce lac, qui se trouve à environ 76 milles de l'embouchure de la rivière, à New-Richmond, reçoit les eaux d'une petite rivière qui peut être considérée comme la tête de

la principale branche de la Cascapédia et qui a sa source à une trentaine de milles du lac, dans les monts Shickshocks. A deux milles du lac, la largeur de la Cascapédia n'est que de vingt verges; mais à partir de là, cette largeur augmente jusqu'au point d'atteindre 500 verges, à l'embouchure de la rivière. Le cours de la Cascapédia n'est obstrué par aucune chute, mais il forme un rapide presque continu, ce qui n'empêche pas la rivière d'être navigable pour les canots d'écorce et de bois. L'eau est très claire et très limpide. De nombreuses îles, couvertes de forêts composées des plus beaux arbres du pays, tels que le frêne, l'orme, l'érable, le merisier blanc et le merisier rouge, croissant tous dans un sol d'alluvion, se rencontrent tout le long de la rivière et, avec les rives de celles-ci, tantôt à pic, tantôt en pente douce et recouvertes d'herbe, en font une des rivières les plus pittoresques du Canada. Il paraîtrait que pour frayer, le saumon ne se rend pas jusqu'au lac Cascapédia. Il en a été vu dans le ruisseau des Mineurs, un tributaire de la grande rivière, très rapproché du lac; mais il est plus nombreux dans les criques et les fosses, où l'eau est profonde, à 3, 6 et 7 milles plus bas. Ici le saumon monte en grand nombre, il choisit les endroits favorables pour déposer ses oeufs. La truite de mer ainsi que celle de rivière sont aussi très grosses, de belle qualité et très abondantes.

Il y a au moins cinquante places de pêche, qu'on pourrait diviser en cinq sections, comme suit :

No 1.—A partir de l'arrière-ligne des cantons Maria et New-Richmond, en bas de la rivière Escuminac, jusqu'à la partie inférieure de Four mile Tree Island, 4 milles—10 fosses;

No 2.—De la partie inférieure de Four mile Tree Island au pied de Button's Rapid, 7 milles—12 fosses;

No 3.—De Button's Rapid à Indian-Falls, 12 milles—13 fosses;

No 4.—De Indian Falls aux Fourches, y compris la place de pêche des Fourches, 10 milles—12 fosses;

No 5.—Des Fourches à Salmon Falls, 10 milles—12 fosses.

En 1887, le marquis de Lorne, gouverneur-général du Canada, et sa suite y prirent 320 saumons, pesant  $7,277\frac{1}{2}$  livres, soit une moyenne de 30 livres chacun. Cinquante-cinq pesaient une moyenne de 30 livres, et le plus gros, 41 livres.

Les deux rivières Cascapédia se déchargent dans la superbe baie de Maria.

**Cullin.** — C'est plutôt un ruisseau. Il arrose une partie du canton Cox, où il pénètre par le rang IX et va se jeter dans la baie des Chaleurs. Sur les rangs VII et VIII, on pourrait y développer un pouvoir hydraulique d'une vingtaine de pieds.

**Dartmouth.** — Voici ce qu'en dit Rowand: "La Dartmouth est une autre rivière charmante. A deux ou trois milles de son embouchure, il y a au pied des chutes un beau remou, où j'ai pris de la truite de mer et du saumon jusqu'au point de me fatiguer les bras. Dernièrement, on a fait sauter à la mine des rochers qui se trouvaient dans ces chutes, afin de permettre au saumon de monter plus haut." Lemoine dit que "cette rivière fourmille de saumon" et dans son rapport pour 1883, M. Mackenzie en parle dans les termes suivants:

"La rivière Dartmouth coule à travers les cantons De-Beaujeu, Blanchet, Sydenham-Sud et Gaspé-Baie Sud. Toutes les terres qui se trouvent sur son parcours et auxquelles se rattachent des droits de pêche sont encore disponibles. Il y a huit ou dix bonnes places de pêche entre la ligne de haute marée et les premières chutes, — distance d'environ dix milles. Il faudrait, pour ceux qui désireraient aller pêcher au delà de ces chutes, faire un long portage et gravir une côte escarpée. Il y a eu peu de pêche dans la rivière Dartmouth cette année; on n'y a pris que vingt-six saumons pesant, en moyenne, dix-neuf livres chacun. On dit qu'il y en a plus de deux cents au-dessus des chutes."

Dans l'estuaire de cette rivière se trouvent une vingtaine d'îlots, dont l'étendue varie de un à vingt acres.

**Escuminac.** — Il y a deux rivières de ce nom: la première est un tributaire de la Grande-Cascapédia, dans laquelle elle se décharge près de l'intersection de l'arrière ligne de Maria avec

cette dernière rivière. Elle arrose le canton Angers. Pendant la saison d'été, il n'y a guère plus d'un pied d'eau de profondeur. Elle est large d'environ une chaîne. Il s'y prend de la truite et quelquefois du saumon.

La seconde rivière Escuminac est voisine de la Nouvelle. Elle arrose une partie du canton Mann et se jette dans la baie



LA GASPESIE. — La ferme de M. Bénoni Roy, lauréat du Mérite Agricole, de Cap-Chat.

des Chaleurs, à l'est de la Pointe-à-la-Garde. La truite y est abondante. Elle a plusieurs petits tributaires.

**Duval.** — Tributaire de la Bonaventure. Arrose l'ouest des trois derniers rangs de Cox. Elle forme une chute d'une vingtaine de pieds en atteignant la rivière Bonaventure.

**Grande-Rivière.** — Arrose le canton Rameau et la seigneurie de la Grande-Rivière. C'est une rivière à saumon de

première classe; cependant, après la mi-juillet, à cause de son peu de profondeur, on n'y prend guère que de la truite et du petit saumon.

La partie située dans la seigneurie est propriété privée.

**Hall.** — Prend sa source dans les montagnes, entre dans le canton Cox par le XIIIe rang et se décharge dans la Bonaventure à cinq milles de son embouchure. Elle a une largeur moyennes de deux chaînes, et est peu profonde. On y trouve des chutes assez importantes dans sa partie supérieure.

**Madeleine.** — Cette rivière débouche dans le Saint-Laurent, dont elle est l'affluent le plus considérable en bas de Rimouski. Elle a environ 86 milles de longueur. En ligne droite, il n'y a que 37 milles entre sa source la plus éloignée et son embouchure. Sa largeur varie de 60 à 80 pieds dans les 32 milles compris entre le bras sud et le ruisseau "Froid". De ce dernier point à la tête de la marée, elle atteint 150 pieds de largeur.

Rivière remarquable par ses pêcheries de saumon et de truite et ses pouvoirs hydrauliques, dont les principaux sont:

1° La Grande Chute, située à 7½ milles de son embouchure. C'est un saut à pic de 62 pieds de hauteur. Avec un barrage de 15 pieds, pour former la prise d'eau, on aurait une chute totale de 77 pieds, capable de développer une énergie motrice de 13,202 chevaux-vapeur, et cela, dans les basses eaux. Son estuaire forme un bon hâvre de refuge.

2° Le Petit Saut a 12 pieds de hauteur et termine une suite de rapides commençant à la Grande Chute. Un barrage de 55 pieds de hauteur, élevé à 2,231 pieds en amont de la cascade, donnerait une chute de 100 pieds et pouvant fournir une force de 17,145 chevaux-vapeur, dans les eaux ordinaires.

Au Petit Saut, il y a un endroit idéal pour la construction d'une usine, et le bois de construction est en abondance.

L'estuaire de la rivière Madeleine<sup>1</sup> forme une baie de ¾

<sup>1</sup> Les rivières Madeline, Mont-Louis et Sainte-Anne-des-Monts sont les seules qui offrent de bons hâvres de refuge, sur toute la côte gaspésienne du Saint-Laurent.

de mille de profondeur sur  $1\frac{1}{2}$  de largeur. C'est un hâvre très sûr, bien abrité et d'un bon mouillage.

Le territoire égoutté par la rivière Madeleine est de 400 milles, où 256,000 acres carrés. La forêt est surtout riche en bois de pulpe.

**Malbaie.** — Rivière à truite et à saumon qui débouche dans la baie du même nom. Elle est navigable pour les canots jusqu'à une distance de 30 milles. Rowand dit que c'était une belle rivière à saumon, mais qu'elle a été ruiné par une pêche illicite. Mais les choses ont changé depuis. Il y a quelques îles et un superbe barachois à l'entrée de la rivière.

**Mann.** — Elle prend sa source dans la partie ouest du canton Angers, en arrose une partie et se décharge dans la Nouvelle. Il y a plusieurs chutes dans la partie supérieure. La truite et quelques saumons fréquentent l'embouchure; les chutes les empêchent de remonter plus haut.

**Mont-Louis.** — Arrose la seigneurie du même nom. C'est une rivière très rapide et encaissée dans de très hautes montagnes. On y prend un peu de saumon et surtout de la truite. Son estuaire forme un bon havre de refuge.

**Nouvelle et Escuminac.** — La Nouvelle et sa voisine, l'Escuminac, qui se jettent dans la baie des Chaleurs presque vis-à-vis Dalhousie, sont deux belles petites rivières, célèbres pour l'abondance et la superbe qualité de leur truite de mer. Voici ce qu'en dit Rowand :

“ Il n'y a pas d'embarras dans l'une et l'autre de ces rivières et cependant le saumon n'y monte pas. A mon avis, cela s'explique par le fait qu'il y a à l'embouchure de ces deux rivières des hauts-fonds et des bancs vaseux, recouverts d'herbes aquatiques. Il y a dans ces rivières de la truite de mer d'une grosseur et d'une beauté remarquables. La couleur et la forme de cette truite diffèrent tout à fait de celles de là truite qui se trouve dans les autres parties de la baie des Chaleurs. Je regrette de ne pas connaître assez les poissons pour en donner les marques ichthyologiques. Le poids moyen de la truite de ces deux rivières est plus considérable, sa couleur

plus foncée et ses moeurs diffèrent de celles de la truite de mer que j'ai vue ailleurs. Quant à ses moeurs, aux endroits qu'elle habite de préférence, à la manière dont elle prend la mouche et s'agite après avoir été piquée, elle ressemble exactement au saumon. A la vérité, la pêche à la truite dans la rivière Escuminac, avec des appareils légers, n'est que la pêche au saumon en miniature. Le poids moyen de cette truite est de 3 à 3½ livres et il varie de 1½ à 6 livres. Il est peut-être à propos d'observer que cette truite est particulière à ces deux rivières, les seules de la baie des Chaleurs où il n'y a pas de saumon. La pêche à la truite dans la rivière Escuminac, au mois de juillet, est à peu près la plus belle pêche que je connaisse. Cette rivière, qui vient des Shickshocks, aux sommets couverts de neige, roule une eau froide comme la glace et claire comme le cristal. La truite civilisée ne prendrait pas la mouche dans ces conditions, mais celle de la rivière Escuminac n'est pas difficile."

Dans son rapport pour 1883, M. Mackédie dit "qu'il est bien connu que ces deux rivières renferment de la truite de mer en grande quantité et pourraient être avantageusement affermées à des personnes qui sous-loueraient et prendraient les moyens d'attirer les amateurs ne désirant faire que quelques jours de pêche. Les meilleurs endroits de pêche, au moins dans la rivière Nouvelle, se trouvent au delà des terrains concédés."

**Pabos (Petite).** — Magnifique rivière d'un très fort débit et très rapide. Elle traverse la seigneurie de Pabos, mais appartient à la Couronne. Elle possède des endroits favorables à la pêche jusqu'à 13 milles de son embouchure. On y prend du saumon qui pèse jusqu'à trente livres. Une grande quantité de ruisseaux alimente son cours principal. Il n'y a qu'une seule chute sur tout son parcours, haute de 12 pieds et à 8 milles de son embouchure.

**Pabos (Grande).** — Elle arrose une partie du canton Newport et de la seigneurie de Pabos. Sa distance de la Petite Pabos est de cinq milles. Des affluents très considérables

augmentent son importance et son volume d'eau. Le courant est rapide et très favorable au flottage des billots. On y trouve plusieurs chutes peu importantes. Sa largeur moyenne est d'un arpent, jusqu'aux premières chutes.

La Grande-Pabos est une splendide rivière à saumon. On y trouve pas moins de vingt fosses à saumon: dix en aval de Falls Brook et dix jusqu'aux secondes chutes.

La baie de Grand-Pabos est très vaste et contient plusieurs îles.

Cette rivière appartient à la Couronne.

**Port-Daniel.** — Cette rivière est située dans le canton de Port-Daniel. Elle est formée de trois branches qui sont aussi bien trois rivières distinctes: la branche Nord, la branche du Milieu et la branche Ouest. Les branches Nord et du Milieu se déchargent dans la lagune formée par le barachois de Port-Daniel, laquelle se décharge elle-même dans la baie de Port-Daniel. Il n'y a qu'une seule chute sur la branche principale, à quelques milles au delà de la ligne en arrière du canton. Les branches du Milieu et de l'Ouest contiennent aussi quelques petites chutes. La baie de Port-Daniel est un des havres les plus remarquables et les plus utiles de la Gaspésie.

Le saumon et la truite fréquentaient autrefois ces rivières, mais aujourd'hui, on n'y prend guère que de la truite.

**Sainte-Anne-des-Monts.** — Belle et grande rivière qui a sa source dans les Shickshocks et se décharge dans le Saint-Laurent, après avoir arrosé le canton Cap-Chat et le coin sud-est de Tourelle. Le lac Sainte-Anne, qui est à la source de son affluent principal, a quatre milles de longueur et un demi mille de largeur. Il est très profond et à 1,500 pieds du niveau de la mer.

La rivière Sainte-Anne égoutte un territoire de 300 milles carrés. A dix milles en amont de la branche sud se trouve une chute de 60 pieds de hauteur. Elle est remplie de saumon et de truite de mer. Le saumon est remarquable par sa vigueur et sa grosseur, dont la moyenne atteint vingt livres.



**Saint-Jean ou Douglastown.** — Cette rivière se jette dans la baie de Gaspé, dans un petit havre de trois milles d'étendue. A une distance de 48 milles de son embouchure, elle se partage entre plusieurs petits courants de trois à quatre milles de longueur. Elle a en plus des affluents considérables. Sa plus grande largeur est de 300 pieds, à une petite distance de son embouchure. Sur sa première fourche, il y a une chute d'environ 70 pieds, près de la ligne qui sépare les rangs II et IV de York.

Un très beau barachois se trouve à l'entrée de la baie de la rivière Saint-Jean.

Rowand dit que c'est la meilleure des trois rivières à saumon qui se déversent dans la baie de Gaspé. Sur un parcours d'environ cinquante milles de son embouchure, il n'y a pas moins de 25 fosses à saumon.

**York.** — Cette rivière, qui a un cours d'une centaine de milles, sépare les cantons Laforce, Baillargeon et York des cantons Larocque, Galt et Baie-de-Gaspé-Sud. Elle se jette dans la baie de Gaspé. La marée s'y fait sentir jusqu'à une distance de 7 milles. Vers sa source, elle se partage en deux branches, et à 80 milles de la baie de Gaspé, on trouve deux lacs, dont le plus grand a quatre milles de long sur un de large. Ces lacs sont à 1,500 pieds au-dessus du niveau de la mer.

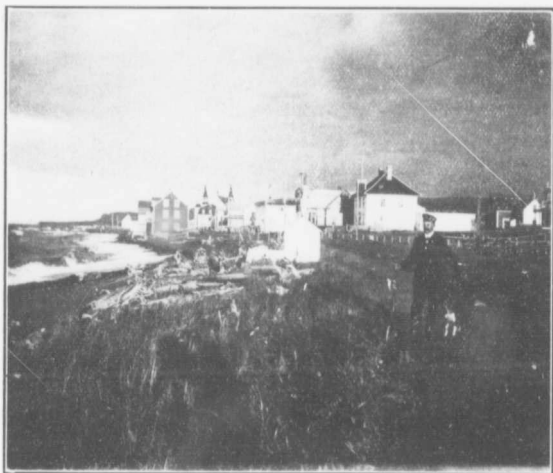
La rivière York est navigable pour les gros navires jusqu'à un mille de son embouchure; pour les goélettes, jusqu'à cinq milles; enfin, on peut la remonter en canot jusqu'à sa source.

Elle possède une quinzaine de fosses à saumon dans les premiers vingt-cinq mille de son cours. Le saumon est moins gros que dans la rivière Saint-Jean, mais plus abondant.

La rivière York a cinq milles de largeur à son embouchure, mais elle se rétrécit à quelques centaines de pieds à cinq milles de Gaspé.

**LA FORET ET L'INDUSTRIE FORESTIERE.**

Une exploitation raisonnée, scientifique des forêts de la péninsule gaspésienne en ferait une source de travail et de richesse inépuisable. Les pouvoirs hydrauliques, sans être très nombreux, ni très puissants, si on les compare à ceux d'autres régions, comme par exemple le Lac Saint-Jean, sont suffisants pour les besoins de l'industrie.



**LA GASPESIE. — Sainte-Anne-des-Monts.**

Pour les fins de l'exploitation forestière, la Gaspésie fait partie de ce qu'on est convenu d'appeler la "région sud", laquelle contient 15,381,890 acres; et comme elle en comprend, à elle seule, 7,000,000, il sera facile de faire le partage des chiffres qui vont suivre; et cela, d'autant plus à son avantage, que la vraie forêt se trouve principalement dans ses limites.

D'après M. J.-C. Langelier, l'industrie forestière peut compter, dans la région sud, sur les quantités de bois suivantes :

### Billots de sciage.

#### Bois mous :

	Pieds sup.
Epinette blanche . . . . .	12,000,000,000
Pin blanc . . . . .	75,000,000
	<hr/>
	12,075,000,000

#### Bois durs :

Merisier . . . . .	100,000,000
Erable . . . . .	50,000,000
Orme . . . . .	20,000,000
Frêne . . . . .	5,000,000
Hêtre . . . . .	10,000,000
Bouleau . . . . .	25,000,000
Peuplier . . . . .	15,000,000

### Bois à pulpe.

	Cordes.
Epinette, blanche et noire . . . . .	20,000,000
Sapin . . . . .	10,000,000
Peuplier . . . . .	5,000,000

### Dormants.

Cèdre, nombre . . . . .	150,000,000
Hêtre " . . . . .	5,000,000

### Poteaux pour fils électriques.

Cèdre . . . . .	7,500,000
-----------------	-----------

### Bardeau.

Cèdre en billots . . . . .	500,000,000
----------------------------	-------------

## Bois carré.

Pieds cubes.

Cèdre, pour charpente et viaducs de chemins	
de fer . . . . .	25,000,000

“ Les données puisées aux sources les plus authentiques et les plus autorisées, poursuit M. Langelier, démontrent clairement que les forêts de la Gaspésie, notamment celles de la région qui borde la baie des Chaleurs entre la rivière Saint-Jean et la rivière Métapédia, sont aussi riches en bois de commerce que celles du Saguenay, du Saint-Maurice et de l'Outaouais. Il y a dans ces belles forêts de la baie des Chaleurs assez de pin, d'épinette et de merisier pour alimenter pendant des années et des années un énorme commerce d'exportation. Quant au cèdre, c'est le seul endroit de la province où l'on trouve autant, d'aussi beaux et d'aussi gros. Le frêne et l'orme atteignent aussi des proportions colossales et pourraient fournir leur bonne part à l'exportation.

“ Quant à l'exploitation de ces belles forêts, elle est des plus faciles et infiniment moins dispendieuse que n'est cette industrie dans les autres parties de la province.

“ Ailleurs, il faut aller chercher le bois jusqu'à trois, quatre et même six et sept cents milles des endroits où il est embarqué à bord des navires pour être expédié en Europe. Dans la Gaspésie, les forêts les plus éloignées ne se trouvent pas à cent milles du bord de la mer. C'est déjà un avantage immense. Il en est un autre plus considérable encore. Le cours des rivières où l'on descend le bois, dans les autres parties de la province, est accidenté, intercepté en beaucoup d'endroits par des chutes et des cascades où il est impossible de faire passer le bois, et pour éviter ces obstacles, il faut construire des glissoires et faire des travaux d'améliorations qui coûtent des sommes énormes. Il n'y a rien de tout cela dans la Gaspésie; les forêts sont traversées par des rivières dont le cours est rapide, mais n'offre pas le moindre obstacle sérieux au flottage des bois. Il suffit pour ainsi dire de les mettre à

l'eau et de les laisser descendre d'eux-mêmes. Enfin, le transport en Angleterre est bien moins dispendieux que de Québec et des autres ports du Canada. Outre qu'ils ont de quatre à cinq cents milles de moins à parcourir, c'est-à-dire de huit cent à mille milles pour l'aller et retour, ce qui est considérable, les navires fréquentant les ports de la baie des Chaleurs, Percé, Pabos, New-Carlisle, Carleton, etc., n'ont pas un seul sou à payer pour le pilotage, quaiage, remorquage, toutes choses qui s'élèvent à des montants considérables dans les autres ports. Puis la navigation se prolonge près d'un mois de plus dans la baie des Chaleurs que dans le Saint-Laurent, ce qui est encore un item qui a bien son importance."

Parmi les essences remarquables de cette région, signalons: le cèdre, le plus beau qu'il y ait au Canada, à part celui de la Colombie Britannique; le merisier rouge, le meilleur bois dur que nous ayons dans la province pour l'ébénisterie, et qui ne demande qu'à être mieux connu; l'érable piqué et le gros bouleau, qui donne un bois imitant le cerisier, devraient aussi attirer l'attention des ébénistes.

Les comtés de Bonaventure et Gaspé couvrent une superficie d'environ sept millions d'acres carrés, dont 6,331 sont affermés à des marchands de bois.

Du 30 juin 1910 au 30 juin 1911, il a été coupé sur ces limites: 5,762 pieds de bois carré; 793,146 pieds de pin blanc, chêne, noyer carya; 4,676,733 pieds de pin rouge, orme, frêne, cèdre, bois blanc, merisier, érable et tamarac; 59,014,375 pieds d'épinette, sapin, pin gris, pruche, bouleau, tremble et peuplier; 35,464 pieds de dormants de chemin de fer.

De son côté, le gouvernement a retiré en droits de coupe, rentes foncières, etc., une somme de \$165,592.86.

Les principaux détenteurs des limites à bois sont: Shives Lumber Co., Matapédia Lumber Co., Banque de la Nouvelle-Ecosse, The Montgomery Sons Co., Donagher & Rathboone, Carrier & Lainé Co., D. H. Hasting, La Banque Canadienne du Commerce, W. C. Edwards (in trust), New Richmond Lumber Co., La Cie Champoux, St. Lawrence Pulp and Paper

Corporation, Frank Ross, J. Richardson, W. W. Russell, Mullin & Fletcher, Sheppard & Morse Lumber Co., St. Maurice Lumber Co., Dominion Lumber Co., John Breakey, Louis Cabot, Sherbrooke Lumber Co., etc.

D'autre part, le gouvernement a créé les réserves forestières suivantes:<sup>1</sup>

1° Réserve Barachois, comté de Gaspé.

Rang N.—Malbaie.—Lots 11 à 24, excepté lot No 16.

" S.—Malbaie.—Lots 3 à 24, excepté lot No 7.

" III, S.—Lots 8 à 17, et 29 à 36.

" IV, S.—Tout le rang, excepté les lots 6 et 17.

" V, S.—Tout le rang.

" VI, S.—Tout le rang, excepté lot No 5.

" VII, S.—Tout le rang.

Et tout le terrain non subdivisé de ce canton.

Tout le canton Fortin, y compris la partie non subdivisée, feront aussi partie de ladite réserve forestière, après révocation et par l'effet du présent arrêté-en-conseil, les lots suivants du canton Malbaie, si la révocation de ces ventes est prononcée pour défaut d'accomplissement des conditions du billet de location.

Rang N.—Malbaie.—Lot No 16.

" S.—Malbaie.—Lot No 7. Rang VI, S.—Lot No 5.

" IV, S.—Lots 6 et 17.

2° Réserve des rivières Dartmouth, York et Saint-Jean, comté de Gaspé.

Canton Cloridorme.—Tout le terrain non arpenté.

Canton de Beaujeu.—Tout le canton.

Cantons Blanchet, Larocque, Galt, Laforce, Baillargeon.—En entier.

Canton Sydenham.—Tout le terrain non arpenté, et les lots suivants:

Rang I.—Sud. Lots 32 à 62 inclusivement.

" II.—Lots 12 à 48 inclusivement.

" III.—Tout le rang.

<sup>1</sup> Voir le document No 103, Session de 1912.

Canton Baie-Gaspé-Nord.—Tout le terrain non-subdivisé et les lots 15 à 35 du rang II.

Canton Baie-Gaspé-Sud.—Tout le terrain non-subdivisé et les lots 38 à 48 et 56 à 68 du rang Dartmouth.

Canton York.—Tout le terrain non-subdivisé et les lots suivants :

Rang II.—Lots 41 à 55, excepté 48.

“ III.—Lots 31 à 56.

“ IV.—Tout le rang, excepté les lots 21 à 24.

Canton Douglas :—

Rang III.—Lots 1 à 5.

“ IV.—Lots 2 à 14 et 25 à 28.

“ V.—Tout le rang, excepté le lot 20.

N.B.—Une partie du canton Larocque, à l'ouest du 65<sup>ème</sup> méridien, est déjà en réserve forestière.

3° La réserve de la rivière Nouvelle, comté de Bonaventure, comprend le territoire partant de l'angle Nord-Ouest du lot 58, rang Est, de la rivière Nouvelle, de là, vers l'Est, le long de la limite Nord du lot 58 et de son prolongement jusqu'à l'arrière ligne du rang Est de la rivière Nouvelle; de là le long de ladite arrière-ligne du rang Est de la rivière Nouvelle, parties Nord-Est et Sud-Est et l'arrière ligne du rang du bassin jusqu'à la ligne limitative des cantons Carleton et Nouvelle, à son intersection avec le rang un et le rang du bassin de la Nouvelle; de là vers le Nord, environ treize milles jusqu'à l'angle Nord-Ouest du canton Angers; de là, vers l'Est le long de la limite Nord du canton Angers jusqu'à la rivière Grande Cascapédia; de là, le long de la rive Ouest de ladite rivière, jusqu'à la ligne limitative des comtés de Matane et de Bonaventure; de là vers le Sud-Ouest suivant ladite limite jusqu'à la ligne Ouest du partage des eaux de la rivière Nouvelle; de là, vers le Sud-Est une ligne droite jusqu'à l'angle Nord-Ouest du canton Nouvelle; de là, vers le Sud suivant la ligne entre les cantons Nouvelle et Mann, jusqu'à la ligne séparative des rangs 7 et 8 de Nouvelle; de là vers l'Est, suivant cette ligne jusqu'à son intersection avec l'arrière ligne du rang Ouest de

la rivière Nouvelle; de là, vers le Nord-Ouest le long de ladite arrière-ligne du rang Ouest de la rivière Nouvelle, jusqu'à la limite Nord du canton Nouvelle; de là, vers l'Est, cette dernière limite du canton Nouvelle, jusqu'au point de départ. L'étendue totale du dit territoire est estimée à 463 milles carrés.



LA GASPESIE. — Le village de Cloridorme.

La liste des lots non vendus dans le canton Nouvelle et comprise dans cette réserve forestière est comme suit :

- Rang 2.—Lots 7, 13, E.  $\frac{1}{2}$  14.  
 " 3.—Lots 2, 3, 4,  $\frac{1}{2}$  O. 12, 31, 33, 37 et 38.  
 " 4.—Lots 1, 2, 4, 6, 11,  $\frac{1}{2}$  S. 12,  $\frac{1}{2}$  S. 13, 17, 18, 20,  
 22 à 49 inclusivement, 51, 52, 57, 58, D.  
 " 5.—Lots 2, 4, 7, 9, 10, 15 à 59 inclusivement.  
 " 6.—Tout le rang non divisé contenant 66 lots.



Rang 8.—Lots 1 à 19 inclusivement.

“ 9.—Lots 1 à 17 inclusivement.

“ 10.—Lots 1 à 15 inclusivement.

4° La réserve de la Grande-Rivière, comté de Gaspé, comprend tout le terrain vacant du canton Rameau.

\* \* \*

La Gaspésie contient d'immenses réserves de bois de pulpe à papier; cependant, ce bois avait été jusqu'à présent plutôt exploité au profit de l'étranger, nous voulons dire pour l'exportation aux États-Unis. Les capitalistes n'avaient pas encore songé aux multiples avantages qu'il y aurait à transformer ce bois sur place. Mais il y a une couple d'années, l'attention de certains capitalistes américains, à la tête desquels se trouvait M. Robert Whitman, fut attirée de ce côté; et après avoir fait faire une exploration complète du bassin, égoté par les rivières Pabos, ils décidèrent d'acquérir, entre autres limites à bois, celles de la "Grand Pabos Lumber Company". Cette transaction consommée, on s'est de suite mis à la construction d'une grande scierie d'une capacité annuelle de 40,000,000 à 50,000,000 de pieds de bois. Elle sera terminée et mise en opération au printemps. Le moulin à pulpe de bois aura une capacité de 125 tonnes par jour et sera terminé en septembre 1914.

Grand-Pabos va donc subir une transformation complète et prendre rang parmi les plus importants centres industriels de l'est de la province de Québec.

\* \* \*

M. T. Giroux, du ministère des Terres et Forêts, vient de publier la nomenclature des marchands et industriels qui sont intéressés dans l'exploitation des forêts de la province de Québec. Nous en extrayons la liste de ceux qui opèrent dans la Gaspésie:

**ALLARD (Bonaventure).**

Leblanc, Chas. . . . . Moulin à scie et à bardeaux.

**BARACHOIS-DE-MALBAIE (Gaspé).**

McCallum, John . . . . . Marchand de bois.  
 Sherbrooke Lumber Co. . . . . Moulin à scie et  
 (Sherbrooke) Marchands de bois.

**BONAVENTURE RIVIERE (Bonaventure).**

Edwards & McLean . . . . . Moulin à scie et  
 Marchands de bois.  
 Henri, William . . . . . Marchand de bois.  
 Kerr, A. L. . . . . Marchand de bois.  
 La Cie Doutré & Lavigneur, Ltée  
 (Belœil Station) . . . . . Moulin à scie.  
 Nadeau, E., & Cie . . . . . Moulin à scie et à raboter.  
 Richelieu Lumber Co. . . . . Moulin à scie et  
 Marchands de bois.  
 Riopelle, L. J. . . . . Moulin à scie.  
 Tozer Bros. . . . . Moulin à scie.

**BRIDGEVILLE (Gaspé).**

McCallum Bros. & Mabe . . . . . Moulin à scie  
 (L'Anse-à-Brillant) Marchands de bois.

**CAP-CHAT (Gaspé).**

Richardson, Jas., Co., Ltd. . . . . Moulin à scie  
 (Matane) Marchands de bois.  
 Roy, J. G. . . . . Moulin à raboter.

**CAP-DES-ROSIERS (Gaspé).**

Fortin & Fils . . . . . Moulin à scie.

**CAPLAN RIVIERE (Bonaventure).**

Garant, André . . . . . Moulin à scie.  
 Garant, Joseph . . . . . Moulin à scie.

**CARLETON (Bonaventure).**

Bernard, Honoré . . . . . Moulin à scie  
 Marchands de bois.

**CHAMPION (Bonaventure).**

Broadland Co. . . . . Moulin à scie.

**CROSS-POINT (Bonaventure).**

Chaleurs Bay Mills .. . . . .	Moulin à scie (Portland).	Marchands de bois.
Murray, Richard & Michael .. . . .		Marchands de bois.

**DOUGLASTOWN (Gaspé).**

Kennedy, Chs. X. . . . .	Moulin à scie.	
York Lumber Co. . . . .	Moulin à scie et (Montréal).	Marchands de bois.

**ESCUMINAC (Bonaventure).**

Doherty, Jqs. F. . . . .	Moulin à scie.	
Little, James . . . . .	Moulin à scie.	

**FONTENELLE (Gaspé).**

Drapeau, Rév. Pte. Curé . . . . .	Marchand de bois.	
Fortin, G., & Fils . . . . .	Moulin à scie.	
Fournier, Adam . . . . .	Moulin à scie.	

**FOX-RIVER (Gaspé).**

Jalbert & Fils . . . . .	Moulin à scie.	
--------------------------	----------------	--

**GASCONS (Bonaventure).**

Acteson, Philippe . . . . .	Marchand de bois.	
Dea, Phillip . . . . .	Marchand de bois.	
Landry, John . . . . .	Moulin à scie et à raboter.	

**GASPE (Gaspé).**

Albert Lumber Co. . . . .	Moulin à scie et à bardeaux et Marchands de bois.	
Calhoun Lumber Co., Ltd. . . . .	Moulin à scie et Marchands de bois.	
Gaspé Lumber & Trading Co. . . . .	Moulin à scie et Marchands de bois.	
York Lumber Co. . . . .	Moulin à scie et (Montréal).	Marchands de bois.

**GRANDE-CASAPEDIA (Bonaventure).**

Nadeau, Peter, & Sons . . . . .	Moulin à scie.	
---------------------------------	----------------	--

**GRAND-PABOS (Gaspé).**

Grand Pabos Lumber Co. <sup>1</sup> .. . . .	Moulin à scie et Marchands de bois.
Leblanc, Alex. . . . .	Moulin à scie.
Leblanc, G. Abraham . . . . .	Moulin à scie.
Leblanc, James . . . . .	Moulin à scie.
Malloy, Félix . . . . .	Moulin à scie.

**GRIFFIN-COVE (Gaspé).**

Chouinard & Cie . . . . .	Moulin à scie et à bardeaux.
Kennedy, Chs. & X. . . . .	Marchands de bardeaux.
Malouin, Raphaël . . . . .	Moulin à scie.
Morin, Isidore . . . . .	Moulin à scie.
Thériault, Eucl. . . . .	Moulin à scie.

**HOPETOWN (Bonaventure).**

Smith, Frank . . . . .	Marchand de bois.
------------------------	-------------------

**L'ANSE-A-BEAUFILS (Gaspé).**

Caron, A. . . . .	Moulin à scie.
-------------------	----------------

**L'ANSE-A-BRILLANT (Gaspé).**

McCallum Bros. & Mabe . . . . .	Moulin à scie et Marchands de bois.
---------------------------------	--

**L'ANSE-AUX-COUSINS (Gaspé).**

Albert Lumber Co. . . . .	Moulin à scie.
Calhoun Lumber Co., Ltd. . . . .	Moulin à scie et Marchands de bois.

**L'ANSE-A-VALLEAU (Gaspé).**

Boulay, Gaudiose . . . . .	Moulin à scie.
----------------------------	----------------

**LITTLE-CASCAPEDIA (Bonaventure).**

Cascapédia Mfg. & Trading Co. . . . .	Moulin à scie et à raboter et Marchands de bois.
Cyr, Peter . . . . .	Moulin à scie.
Starrack, J. H. . . . .	Moulin à bardeaux.

**MALBAIE (Gaspé).**

Calhoun Lumber Co., Ltd. . . . .	Marchands de bois. (Calhoun, N.-B.).
McCallum Bros. . . . .	Marchands de bois.
Sherbrooke Lumber Co. . . . .	Marchands de bois.

<sup>1</sup> Aujourd'hui: St. Lawrence Pulp and Paper Corporation.

**MARSOUINS (Gaspé).**

Marsouins Lumber Co. . . . . Moulin à scie et  
(Wells River, Vt.) . . . . . Marchands de bois.

**MARIA (Bonaventure).**

Bujoid, W. . . . . Moulin à scie.  
Gagné, Zacharie . . . . . Moulin à scie.  
Mills, Thos. J. . . . . Moulin à scie.

**MATAPEDIA (Bonaventure).**

Adams, J. H. . . . . Marchand de bois.  
Broadlands Lumber Co. . . . . Marchands de bois de pulpe.  
Doiron, J. L. . . . . Marchand de bois.  
Lynch, John . . . . . Moulin à scie et  
Marchand de dormants.  
Pratt Bros. (Inc.) . . . . . Moulin à scie et  
Marchands de bois.

**MILLSTREAM (Bonaventure).**

Mill Stream Lumber Co., Ltd. . . . . Marchands de bois.  
(Succursale de Québec).

**MILNIKEK (Bonaventure).**

Matapédia Lumber Co., Ltd. . . . . Moulin à scie et  
(Rimouski) . . . . . Marchands de bois.

**NEW-CARLISLE (Bonaventure).**

Briard, Elias J. . . . . Moulin à scie.  
Le Bouthillier Bros. . . . . Marchands de bois.  
Smith, John . . . . . Marchand de bois.

**NEWPORT (Gaspé).**

Keays, John W. . . . . Moulin à scie.

**NEW-RICHMOND (Bonaventure).**

Montgomery & Sons Co., Ltd. . . . . Moulin à scie et  
Marchands de bois.  
Starrock, Jos. . . . . Moulin à scie.  
Waukesha Pulp Co., Ltd. . . . . Marchands de bois.

**NOUVELLE (Bonaventure).**

Leblanc, Charles . . . . . Moulin à scie.

**OAK-BAY-MILLS (Bonaventure).**

Sowerby, J. D., & Co. . . . . Moulin à scie et  
Marchands de bois.

**PASPEBIAC (Bonaventure).**

Briard, Elias . . . . . Moulin à scie.  
Clément, John . . . . . Marchand de bois.  
Duret, Rév. T. C. . . . . Moulin à scie.  
LeBouthillier Bros. . . . . Marchands de bois.  
(Québec).  
LeGrand, E. W. . . . . Moulin à raboter et  
Marchand de bois.  
LeGrand, J. P. Succ. . . . . Moulin à bardeaux.  
Prévotat, Mlle Marie . . . . . Moulin à scie.  
Robin, Jones & Whitman, Ltd. . . . . Marchands de bois.

**PERCE (Gaspé).**

Bourget, Pierre, & Frères . . . . . Moulin à scie.

**PETIT-BONAVENTURE (Bonaventure).**

Bujold, Ben. . . . . Marchand de bois.  
Henry, Joseph . . . . . Marchand de bois et bardeaux.  
Nadeau, Arthur . . . . . Moulin à raboter.  
Poirier, Laz. . . . . Marchand de bois.  
Robichaud, H. . . . . Moulin à scie.

**PETIT-CAP (Gaspé).**

Élément, Félix . . . . . Moulin à scie.  
Savage, William . . . . . Moulin à scie et à raboter.

**PETIT-PABOS (Gaspé).**

Calhoun, J. C. . . . . Moulin à scie et  
Marchand de bois.

**PETITE-VALLEE (Gaspée).**

Rousseau, Nap. . . . . Moulin à scie.

**POINTE-JAUNE (Gaspé).**

Joncas, Alfred . . . . . Moulin à scie.

**PORT-DANIEL-EST (Bonaventure).**

Bodard, Alcide . . . . . Moulin à scie.  
Chaleurs Bay Lumber Co., Ltd. . . . . Moulin à scie et  
Marchands de bois.  
Nadeau, Chs. H. . . . . Marchand de bois.  
Viau Lumber Co., Ltd. . . . . Moulin à scie et  
Marchands de bois.

**PORT-DANIEL-OUEST (Bonaventure).**

Mann, Wm. &amp; Maher . . . . . Moulin à scie.

**RIVIERE-A-CLAUDE (Gaspé).**

Leclerc, Norbert . . . . . Moulin à scie.

Rioux, Joseph . . . . . Moulin à scie.

**RIVIERE-A-LA-MARTHE (Gaspé).**

Leclerc, Germain . . . . . Moulin à scie.

**RIVIERE-AU-RENARD (Gaspé).**

Jalbert, J.-B. . . . . Moulin à scie.

Plourde, Geo. . . . . Moulin à scie.

**RUISSEAU-CASTOR (Gaspé).**

Lepage, Esdras . . . . . Moulin à scie.

**RUISSEAU-DES-OLIVES (Gaspé).**

Lapointe, Edm. . . . . Moulin à scie.

**RUISSEAU-LEBLANC (Bonaventure).**

Arsenault, Elzéar . . . . . Moulin à scie.

Cyr, Jos. . . . . Moulin à scie.

Robichaud, M. . . . . Moulin à scie.

**RUISSEAU-VALLEE (Gaspé).**

Bignell, E. C. . . . . Moulin à scie.

Drouin Frères &amp; Rattray . . . . . Moulin à scie.

**SAINT-ALEXIS (Bonaventure).**

Gallant, Phil. . . . . Moulin à scie.

Lévesque, A. . . . . Marchand de bois.

Roy, Gracien . . . . . Moulin à scie et à raboter.

Roy, P. . . . . Moulin à scie.

**SAINT-ALPHONSE-DE-CAPLAN (Bonaventure).**

Dugas, Joseph-M. . . . . Moulin à scie.

**SAINT-ANDRE-DE-RISTIGOUCHE (Bonaventure)**

Beaulieu, Achille . . . . . Moulin à scie.

Lagacé, Ludger . . . . . Moulin à scie.

Rioux &amp; Frère . . . . . Moulin à scie et à bardeaux.

**SAINTE-ANNE-DE-RISTIGOUCHE (Bonaventure).**

Chaleurs Bay Mills . . . . . Moulin à scie et  
(Portland, Me.) . . . . . Marchands de bois.

**SAINTE-ANNE-DES-MONTS (Gaspé).**

Dominion Lumber Co. . . . . Moulin à scie et  
Marchands de bois.  
Dugas, Etienne . . . . . Moulin à scie.  
Lepage, Alfred . . . . . Moulin à scie.  
Lepage, Joseph . . . . . Moulin à scie et à raboter.  
Morin, Luc. . . . . Marchand de bois et de fuseau.  
Pelletier, Achille . . . . . Moulin à scie.

**SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE (Gaspé).**

McNeil Lumber Co. . . . . Moulin à scie et  
Marchands de bois.

**SAINT-FRANÇOIS-D'ASSISE (Bonaventure)**

Gallant, P. . . . . Moulin à scie.

**SAINT-GODFROY (Bonaventure).**

Brière, Barthélémi . . . . . Moulin à scie.  
Brière, Charles . . . . . Moulin à scie.  
Legallais, E. W. . . . . Marchand de bois.  
Ross, W. A. . . . . Marchand de bois.  
Travers, James . . . . . Moulin à scie.  
Travers, R. P. . . . . Moulin à scie.

**SAINT-OMER (Bonaventure).**

Chappell Bros. . . . . Marchands de bois et  
Moulin à scie.  
McKean, W. K. . . . . Marchand de bois.  
Dame Veuve Joseph Nadeau . . . . . Moulin à scie et à bardeaux.

**SANDY-BEACH-CENTRE (Gaspé).**

La Cie H. Dussault . . . . . Moulin à scie.  
York Lumber Co. . . . . Marchands de bois et  
(Montréal). . . . . Moulin à scie.

**SHIGAWAKE (Bonaventure).**

Hayes, Jos. . . . . Moulin à scie.  
Banner, W. P. . . . . Moulin à scie et à bardeaux.



## LES PECHERIES ET LA CHASSE.

Au retour d'un voyage qu'il fit dans la Gaspésie, en 1836, l'abbé Ferland s'écriait: "C'est le pays de la morue! Par les yeux et par les narines, par la langue et par la gorge, aussi



LA GASPESIE. — Le village de Mont-Louis.

bien que par les oreilles, vous vous convaincrez bientôt que, dans la péninsule gaspésienne, la morue forme la base de la nourriture et des amusements, des affaires et des conversations, des regrets et des espérances, de la fortune et de la vie, j'oserais dire de la société elle-même."

Il n'y eût donc pas grand risque d'affirmer qu'une telle contrée semble avoir été connue des hommes du nord, du

Groënland ou de l'Islande, dès les Xe et XIe siècles. Cette assertion de plusieurs historiens de la première heure est du reste confirmée par le Père Christian Leclercq, missionnaire récollet, qui constata que les indigènes de la Gaspésie possédaient des connaissances très précises sur la navigation et la divinité.

M. Benjamin Sulte dit que dès avant le premier voyage de Jacques Cartier, l'industrie de la pêche et le commerce des pelleteries se faisait depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'au lac Saint-Pierre. Ceux qui s'y livrèrent furent vraisemblablement des Basques. Champlain signale d'ailleurs leur présence dans le Golfe, à divers endroits de ses récits de voyage.

Les récits des voyages de Cartier attirèrent l'attention des pêcheurs bretons et normands sur les pêcheries du golfe Saint-Laurent, et ces aventureux marins ne tardèrent pas à en tirer profit.

Puis ce furent Champlain, Sagard et les premières relations des missionnaires jésuites qui célébrèrent à l'envie les richesses ichtyologiques de la Gaspésie. Mais ce fut Denys, dans sa "Description Géographique et Historique des Costes de l'Amérique Septentrionale, etc." qui parla le mieux et avec le plus d'autorité des pêcheries de cette contrée. Concessionnaire lui-même de toutes les côtes sud du golfe Saint-Laurent, depuis Canseau jusqu'au cap Rosier, il fut le premier à y établir des pêcheries sédentaires qu'il exploita avec des fortunes diverses de 1633 à 1688. Le principal établissement de Denys se trouvait à la Petite-Rivière, aujourd'hui Barachois.

Détruits par la flotte de Phips, les établissements de Denys furent rétablis par d'autres membres de sa famille.

Pendant que les Denys exploitaient les pêcheries de la Baie des Chaleurs, le sieur Riverain s'installait à Matane et à Cap-Chat.

Les Denys et Riverain furent les deux principaux exploités des pêcheries de la Gaspésie; mais la fortune ne les favorisa guère, bien qu'il y eut alors une grande abondance de poisson. La morue, le maquereau, le loup marin, le marsouin

et la baleine se prenaient sur les côtes mêmes de la Gaspésie, et leurs produits approvisionnaient pour ainsi dire à eux seuls le marché de l'Europe.

\* \* \*

Avec les guerres qui précédèrent la cession du Canada à l'Angleterre, on vit la destruction des établissements de pêche de la Gaspésie. Wolfe fut même employé à l'exécution de cette triste besogne. Il s'en acquitta du reste de fort mauvaise grâce.

Ce fut alors le tour des pêcheurs des îles normandes de la Manche d'exploiter les pêcheries de la Gaspésie. Le plus célèbre fut Charles Robin. C'est à Paspébiac qu'il jeta les bases de son industrie, laquelle devait embrasser, dans la suite, toute la péninsule. Il exerça, pendant nombre d'années, son empire sur les poissons et les pêcheurs. Ce fut dans l'histoire de l'industrie canadienne un monopole sans exemple, si l'on en excepte toutefois celui de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

La maison Robin expédiait encore, vers le milieu du siècle dernier, 40,000 quintaux de morue par année, et 20 navires étaient employés à leur transport en Europe, aux Antilles et dans l'Amérique du Sud.

Une cinquantaine d'années après l'établissement de la maison Robin, à Paspébiac, un des anciens commis des Robin, David LeBouthillier, fonda une maison rivale, laquelle devait également prendre une grande extension, puisqu'elle exporta annuellement jusqu'à 25,000 et 30,000 quintaux de morue.

Dans ses intéressants "Sketches of Gaspé", le Dr J.-M. Clarke donne une excellente monographie de la Maison Robin, à ses débuts. Nous en extrayons ce qui suit :

" Ce n'est qu'après la chute de Québec que des capitalistes des îles de la Manche devinrent intéressés dans cette pêche de Gaspé, et parmi les premiers se trouvaient les membres de la famille Robin, de Jersey. Les Robin se trouvaient établis sur la Baie des Chaleurs en 1764, et probablement, aussi de bonne heure, au cap Breton, faisant la pêche en ce dernier endroit

sous la raison commerciale de Philippe Robin & Cie, et dans l'autre, à Paspébiac, sous celle de Charles Robin & Cie. Philippe et Charles étaient les deux frères.

“ Quand Charles Robin vint à Gaspé, la pêche était disséminée en petits établissements et sans organisation. Quoique son but fut de chercher des sites pour de nouveaux établissements, grâce aux capitaux qu'il représentait, le résultat fut le développement d'une maison en possession d'intérêts assez considérables sur la côte et d'influences assez puissantes sur la majeure partie de l'industrie pour consolider et contrôler pratiquement les opérations entières, sans concurrence sérieuse, pendant près d'un siècle, et pour donner le ton à toutes les entreprises subséquentes. Avec le temps, le nom de la maison changea, mais jusqu'à 1886, ce fut Charles Robin & Cie, après quoi il devint C. Robin & Cie, Ltée. Quelques années plus tard, Collas & Cie se fusionnèrent avec l'ancienne firme, et le nom devint La Cie Charles Robin-Collas, Ltée. Jusque là, le capital de cette entreprise se trouvait à Jersey et toutes les opérations et transactions de pêche se faisaient d'après les instructions venues d'outre-mer. En 1904, Collas & Whiteman, d'Halifax, entrèrent dans la compagnie, et celle-ci est à présent La Cie C. Robin-Collas, Ltée, avec ses quartiers généraux à Halifax. Aujourd'hui, outre l'établissement principal sur le site historique à Paspébiac, la compagnie contrôle vingt-huit stations de pêche le long des plages de la Gaspésie, depuis la baie des Chaleurs jusqu'à tout près de l'embouchure du Saint-Laurent, et sur la côte nord du même fleuve et du Labrador.

“ Quand Robin arriva à Gaspé, il y trouva un établissement contrôlé par William Smith et s'associa avec lui, ce dernier conservant le contrôle des stations en remontant la Baie, et Robin s'employant à acquérir ou à créer de nouvelles stations sur la côte à partir de Paspébiac en descendant. Smith et Robin eurent de nombreux désaccords jusqu'à ce qu'enfin leur coopération cessa. Les entreprises de Robin devinrent prospères, quand la guerre américaine éclata, et ses grandes difficultés commencèrent.

“ Grâce à l'obligeance du gérant-général des établissements Robin et à l'aide directe de M. Richard Tardif, de Percé, il m'a été donné de prendre connaissance du cahier de correspondance de Charles Robin, conservé parmi les papiers de l'établissement de Paspébiac. Les lettres écrites pendant les premières années de cet établissement paraissent avoir été perdues, et la première, dans le cahier, porte la date du 5 juin



LA GASPESIE. — Grande-Vallée.

1777, juste au début des difficultés avec les américains. Ecrivant, durant ce mois, à son frère à Néirechak, il le félicite d'avoir échappé de près à la capture et d'être arrivé sain et sauf. Il y a toute apparence qu'ils étaient partis en même temps, au retour de l'un de leurs nombreux voyages à Jersey, chacun sur son propre vaisseau, la flotte étant accompagnée d'un convoi, mais qu'ils furent rejoints par un vaisseau de

maraude américain, "le même qui nous a ruiné, l'an dernier, à Neirechak", et que l'un des vaisseaux fut capturé. Mais les capitaines avaient eu la prudence de se faire délivrer des passeports français à Jersey, et grâce au pavillon français, ils complétèrent leur déguisement et purent s'en tirer, bien que durant l'attaque le frère de Charles Robin se fut trouvé séparé du reste de la flotte. Près d'un an plus tard, le 30 juin 1778, Charles envoie à son frère Philippe, à Jersey, un récit de la capture de ses vaisseaux, "L'Abeille" et "L'Espérance" à la station de Paspébiac. "Le 11 du courant, vers onze heures du soir, deux corsaires américains, "schooners" d'environ 45 tonnes, 2 canons de transport, 12 pierriers et montés chacun de 56 hommes, accostèrent "L'Abeille" et "L'Espérance" et les envahirent. Il y avait trois hommes à bord de "L'Espérance", qui avait été le seul vaisseau à rentrer depuis quelque temps et avait été déchargé en une seule semaine, ce qui nous avait forcé à mettre les canons à fond de cale. Comme elle ne pouvait les porter dehors, sur le pont, nous avions décidé de ne faire aucune pêche nous-même — une perte probable de 2,000 quintaux, chiffre que je pensais digne de notre attention. Elle avait à son bord 1,400 quintaux de poisson, devait en prendre 200 autres le lendemain et faire voile pour Lisbonne quelques jours après. Les maraudeurs la firent partir le 13, puis se mirent à enlever tout ce que nos magasins contenaient pour le transporter sur "L'Abeille". Elle était grée et partit le 15, après quoi les Américains vinrent à notre habitation pour m'enlever, mais les tenant en suspicion, je m'étais enfoui dans les bois, la nuit d'avant. Or, ce matin-là, trois navires parurent: les frégates britanniques "Hunter" et "Viper" et le vaisseau de M. Smith, le "Bonaventure", qui arriva le premier et tira sur eux. A leur approche, les Américains transportèrent dans leur vaisseau toutes les étoffes (dry goods) qu'ils purent atteindre et prirent le large. J'avais caché un peu de marchandises (un tiers), sur lesquelles ils ne purent mettre la main; ils avaient découvert le meilleur de nos fourrures et allaient les transporter à leur bord, mais comme nous

les avions enroulé avec les cordages, ils durent les abandonner derrière eux, ainsi que la poudre et les munitions, que je ne m'attendais pas de ravoir, pas plus que je ne m'attendais qu'ils partiraient sans mettre le feu au vaisseau. Ces deux corsaires ayant depuis été capturés à Ristigouche, je suis rentré en possession de mes marchandises, moins une bagatelle troquée par eux, avec les sauvages, contre des canots, pour s'enfuir. J'ai payé un huitième du droit de sauvetage de "L'Abeille".

" Je maintiens à la pêche quatre chaloupes et l'équipe de Percé, mais ils ne s'absentent pas la nuit et dorment à bord." L'inquiétude et l'anxiété sont partout évidentes dans cette lettre incohérente; aussi bien tout était-il devenu bien propre à fouetter les nerfs de quelqu'un dont toute la flotte se trouvait le long de cette côte. Très peu de temps après, il raconte de nouveaux ennuis :

" Le 25 juillet 1778, le "Neptune" partit pour Miscou, afin d'en rapporter le poisson; il fut pris le lendemain par un maraudeur américain de 2 canons et 26 pierriers, avec son chargement de 1,050 quintaux de poisson qu'ils mirent sur leur vaisseau, après quoi ils coulèrent le "Neptune". Ils capturèrent une autre chaloupe appartenant à Paspébiac et qui a été reprise depuis par la frégate "St. Peter"; le corsaire a pu s'échapper. Bien qu'il y eut des vaisseaux de guerre dans le Golfe, ces petits maraudeurs réussissaient à venir près de la côte.

" L'Abeille" est de nouveau complètement armée et vous pouvez être certain que nous ferons tout en notre pouvoir pour nous défendre, nous et notre propriété. Nous passons par des temps très durs et de lourdes responsabilités pèsent sur mes épaules fatiguées. Cette région n'est plus bonne pour un Anglais, "ses habitants penchant tous pour les Américains".

" Les vaisseaux ont l'ordre de faire escale à Falmouth pour recevoir des instructions au cas où Jersey serait prise." (A ce moment la guerre était imminente avec la France.)

" Robin ne put tenir devant ses appréhensions jusqu'à la fin de la saison, et il retourna à Jersey, où il séjourna jusqu'à

l'été de 1783. En avril de cette même année, il donna au capitaine Georges Neil, du brigantin la "Paix", une lettre contenant des instructions sur ce qu'il y aurait à faire à son arrivée à Paspébiac, lui disant entre autres choses de "semer des pommes de terre et des pois de mai"; et lui-même arriva à Paspébiac le 14 juin. Il écrivait peu après que "la guerre avait appauvri la côte d'une façon étonnante" et se plaignait des sauvages de Ristigouche qui avaient pénétré avec effraction dans son entrepôt de Tragadigèche (Carleton) et volé tout ce qu'ils avaient pu emporter.

"Quelqu'aient pu être les méthodes suivies par Robin, antérieurement, à l'égard de ses employés, cette année-là (1783), en reprenant ses opérations sur la côte, il inaugura le système du troc, alors en vogue à Terre-neuve, et qui consistait à payer les pêcheurs, moitié en argent et moitié en marchandises provenant des magasins de la compagnie.

"Ce sont sans doute la pratique et les abus de ce système qui servirent de base aux commentaires très sévères faits périodiquement sur les rapports des patrons et des pêcheurs, car l'argent devait de toute nécessité être dépensé dans le magasin de la compagnie et celle-ci se trouvait à le ravoir avec usure. Le crédit en marchandises donna lieu à des avances aux pêcheurs, qui, en bien des cas, devinrent à peu près esclaves de l'établissement, bien que la Compagnie, avec ce système d'avances, fut certainement perdante. Le troc fut maintenu pendant 99 ans dans les établissements Robin, et encore plus tard dans quelques autres.

"En 1802, Charles Robin se retira très riche du commerce du poisson, et il eut pour successeur à la tête de la firme, son neveu, Jacques, qui mourut en 1864."

L'abbé Ferland, de son côté, parle en ces termes des pêcheries de la Baie des Chaleurs:<sup>1</sup>

<sup>1</sup> L'abbé Ferland, "La Gaspésie", Québec, 1877. L'ouvrage de M. Ferland fut écrit en 1836. C'est donc la situation à cette époque qu'il décrit.



“Trois compagnies occupent une large part du commerce de poisson dans le district de Gaspé: ce sont les maisons Robin, Janvrin, Buteau et LeBouthillier. Ces deux derniers se sont associés depuis peu d'années. Le chef-lieu de leurs opérations est à Percé, d'où ils exportent surtout la morue de réfection. M. LeBouthillier dirigeait auparavant, dans ce pays, les affaires de la Maison Robin.

“Il y a 60 ans, un jeune homme de Jersey, nommé Charles Robin, vint s'établir à Percé, où il y avait encore quelques habitations. A l'intelligence et à l'activité de ses compatriotes, il joignait une instruction supérieure. Il s'engagea avec succès dans le commerce du poisson et ses affaires s'étendirent graduellement. Autour de son établissement se réunirent plusieurs jersiais, ainsi que quelques familles irlandaises, canadiennes et acadiennes.

“Percé prenait un accroissement rapide. Vers 1808 et 1809, par suite des guerres napoléoniennes, le prix des vivres devint très élevé, et la morue se vendit alors jusqu'à £6.0.0. le quintal. Aussi les profits du commerce furent si considérables pour M. Charles Robin qu'il ne savait plus où placer ses capitaux. Il s'associa ses neveux, qui avaient les goûts et les talents de leur oncle et qui continuèrent les affaires.

“Cette maison possède trois grands établissements: un à Percé, un à Grande-Rivière et le principal à Paspébiac. Aucun des propriétaires ne réside sur les lieux. M. Philippe Robin voyage en France et en Italie; de là, par lettres, il communique ses plans et ses ordres, que M. Jacques Robin, résidant à Jersey, est chargé de faire exécuter. Dans le district de Gaspé, les affaires sont dirigées par six commis, placés deux par deux. Ces employés doivent être célibataires, ou bien s'ils sont mariés, ils ne doivent pas avoir leurs femmes auprès d'eux. On leur a imposé un règlement très sévère, entrant dans les plus minutieux détails de la conduite à tenir, et spécifiant même les plats qui, chaque jour, doivent être servis à table... Choisis vers l'âge de quatorze ans et formés pendant quelques années auprès des chefs, ces employés sont

envoyés dans les établissements de la Gaspésie, où les intérêts de la compagnie semblent s'identifier avec les leurs. Tous les deux ans, un des commis de chaque magasin va passer l'hiver à Jersey, afin de rendre compte de l'état des affaires.

Un des grands principes de la maison Robin est de ne permettre aucune innovation. L'on rapporte bien des traits de leur attachement à l'ordre établi. Je n'en citerai qu'un. Leurs navires doivent se terminer en cul-de-poule; il y a peu d'années, leur principal charpentier, faisant un brick pour le service de la côte, crût devoir lui donner une poupe carrée, parce que le bois qu'il employait favorisait cette forme. Quelques mois après, il reçut l'ordre de le défaire et de le rebâtir à poupe allongée; les chefs joignirent une injonction sévère de conserver rigoureusement les anciens usages.

Dans un autre endroit du même ouvrage, l'auteur parle de la pêche à la morue et les différentes manières de la préparer.

“ Du lever au coucher du soleil, le pêcheur est occupé sans cesse à tendre ses lignes, à les retirer et à arracher les hameçons du gau de la gloutonne morue.

“ Rentré au havre, commence le travail des “gens de terre”. Hommes, femmes et enfants s'occupent à piquer la morue, à la décoller, à la trancher, à la saler; il leur faudra, la semaine suivante, l'étendre, la plier et lui faire subir de nombreuses manipulations, avant qu'elle puisse mériter le nom de morue sèche.

“ La morue sèche est “marchande” ou de “réfection”, suivant qu'elle a été traitée avec plus ou moins de soin. On dit que la morue est marchande, lorsque, après la préparation, la chair ne présente ni tache, ni coupure, ni meurtrissure; elle se vend plus cher que l'autre et est destinée aux marchés du Brésil, de l'Espagne et de l'Italie. La morue de réfection est gardée pour le Canada et les Indes Occidentales; elle forme la principale nourriture du pêcheur gaspésien; il laissera la morue marchande comme trop insipide, et choisira pour son dîner celle dont la chair tachée dénote que les mouches y ont déposé leurs oeufs. Ces matières étrangères produisent de la ferment-

tation dans les parties voisines et leur donnent un goût plus piquant.

“ La morue verte ne s'apprête qu'en automne, quand les pluies deviennent trop fréquentes, pour qu'on puisse la faire sécher ; on se contente de l'ouvrir, de la décoller, de la nettoyer et de la saler ; elle est alors prête à être empaquetée.

Tous ceux qui ont étudié d'un peu près les façons des



LA GASPESIE. — Le village de Rivière-au-Renard.

gaspésiens de préparer la morue s'accordent à dire qu'elles n'ont pas varié, et qu'après 250 ans les pêcheurs Basques et Bretons reconnaîtraient encore les “graves” de la Baie des Chaleurs, avec leurs longues lignes de chafauds. La seule différence est dans l'empaquetage. Autrefois, la morue était expédiée en tas, “en mouton”, comme ils disaient alors, tandis qu'aujourd'hui, elle est soigneusement tassée dans les barils.

Au sujet de l'abondance de la morue, voici ce que dit M. Clarke:<sup>1</sup>

"C'est l'opinion commune et souvent exprimée, sur la côte, que la pêche n'est pas aussi bonne qu'autrefois, que la morue et la bouette se font plus rares; mais même dans l'ancienne histoire de pêche de Denys, pour la moitié du siècle finissant en 1672, on trouve par-ci par-là des plaintes sur la rareté de la bouette, et si l'on tient compte du nombre considérablement augmenté des stations de pêche sur la côte et du fait que celui des gens qui y étaient employés est beaucoup plus considérable, il n'est que naturel que la part de la bouette pour chaque pêcheur se trouve médiocre en comparaison de ce qu'elle était autrefois. M. Dalbel, qui fut pendant plusieurs années le gérant de la Compagnie Fruing, a calculé, pour moi, que le nombre de poissons pris à ses diverses stations de pêche s'élève au chiffre moyen de trois à quatre millions; si ce calcul est exact, il n'y a aucun doute que la côte entière de la Gaspésie donne de vingt à trente millions de morues par année. Ce qui est merveilleux, c'est qu'après environ trois siècles de pêche dans le Golfe, il reste encore une morue. Il est peut-être impossible à qui que ce soit de trouver une preuve plus convaincante de la prolificité de cet "Alma Mater" de toute vie: la Mer."

Monsieur J.-C. Langelier a tracé une excellente esquisse des différentes manières de pêcher les divers poissons de la Gaspésie. Nous en donnons un résumé succinct:

"La pêche à la morue se fait dans le voisinage des côtes, dans les anses et les baies, c'est ce qu'on appelle la pêche de "rivage"; elle se fait aussi sur les bancs, à vingt-cinq à trente milles des côtes. Les pêcheurs qui ont des moyens construisent eux-mêmes leurs embarcations, se pourvoient à leurs frais de tous leurs appareils nécessaires, pêchent pour leur propre compte et vendent leur poisson frais aux marchands ou bien le préparent et attendent l'automne pour le vendre aux spécu-

<sup>1</sup> J.-M. Clarke, "Sketches of Gaspé", Albany, 1908.

lateurs, qui parcourent toutes les côtes pour acheter tout le poisson qu'ils peuvent trouver. Ceux qui n'ont pas le moyen de se procurer les embarcations ainsi que les autres appareils nécessaires les louent des grandes maisons qui font le commerce du poisson. Le loyer d'une embarcation toute gréeée varie de \$25 à \$35 par saison et le bail stipule invariablement que tout le poisson qui sera pris dans une embarcation ainsi louée devra être vendu exclusivement au marchand qui fournit cette embarcation. Ces embarcations ont une trentaine de pieds de longueur et de six à dix pieds de largeur. Elles sont faites de cèdre et pointues aux deux bouts, comme les baleinières. Elles ont deux voiles et se comportent admirablement à la mer.

" Pour la pêche de rivage, les gens partent le matin, vers deux ou trois heures, et reviennent entre quatre et cinq heures de l'après-midi, afin d'avoir le temps de préparer leur poisson avant la nuit. Chaque embarcation est montée par deux hommes, qui emploient chacun deux lignes, quand ils pêchent dans trente ou quarante brasses d'eau, et jusqu'à quatre lignes quand ils pêchent dans une dizaine de brasses. Lorsque le "poisson donne," c'est-à-dire que la pêche va bien, les hommes n'ont pas un instant de repos; pendant qu'ils décrochent le poisson pris à une ligne, l'autre est attaquée par d'autres poissons et prête à tirer. Chaque ligne est munie de deux hameçons, et quand ça mord bien, chaque coup de ligne rapporte deux morues. Dans ces circonstances, une embarcation revient chaque jour avec 2,000 livres de poisson, c'est-à-dire mille livres pour chaque homme qui la monte.

" La pêche sur les bancs se fait avec des lignes dormantes de 600 à 1200 brasses de longueur, retenues à chaque extrémité par des ancrs qu'on attache à des bouées. On laisse les lignes six ou huit heures dans l'eau, et, à certaines saisons, notamment dans le mois de septembre, deux hommes prennent en quelques heures, avec une ligne de 500 brasses, jusqu'à cinq ou six mille livres de morue. Du 15 juin au 15 octobre, deux hommes faisant la pêche des bancs, peuvent prendre 600 quintaux de morue.

“ Le temps de la pêche dure ordinairement du mois d'avril au mois de novembre. Cette période est divisée en deux parties qu'on appelle “pêche d'été” et “pêche d'automne”. La pêche d'été finit au 15 août. La morue prise jusqu'à la fin de septembre est séchée ou préparée pour l'exportation; celle qu'on prend après cette date est salée, mise en barils et vendue sur les marchés locaux.

“ Comme on le voit, la pêche à la morue constitue un emploi très lucratif et peut facilement rapporter de \$300 à \$400 par été à un homme actif et laborieux.

“ La pêche au hareng dure depuis le mois d'avril jusqu'au mois de décembre. Elle se fait avec des rets et avec des seïnes.

“ Ces rets ont généralement trente brasses de longueur et cinq ou six de largeur. On les tend verticalement, dans les endroits où passent les bancs de harengs, et on les visite chaque matin pour enlever le poisson. Au printemps, quand la pêche est bonne, il se prend chaque nuit de cinq à dix barils (de 200 livres) de harengs dans un rets.

“ Il est presque impossible de se former une idée de l'abondance du hareng. Au printemps, ils forment des bancs si pressés, le long du rivage que cette pression des poissons les uns sur les autres et l'action des vagues les tuent par milliers. Le Dr Fortin, qui a pendant plusieurs années eu la garde des pêcheries de la Gaspésie, dit qu'il a vu bien des fois la grève, sur des distances de plusieurs milles, recouverte d'une couche d'oeufs de harengs de deux ou trois pieds d'épaisseur. “ Ceci, ajoute-t-il, paraîtra peut-être étonnant à quelques personnes; mais elles reviendront vite de leur étonnement en réfléchissant au fait que la femelle du hareng porte dans ses ovaires de six à huit millions d'oeufs.”

“ Le maquereau se pêche à la seïne ou à la ligne. La pêche à la seïne se fait absolument de la même façon que celle du hareng. Pour la pêche à la ligne, on emploie des lignes de chanvre ou de coton de six à huit brasses de longueur. Pour appâter on met sur l'hameçon un petit morceau de peau du cou du maquereau. Chaque pêcheur prend deux lignes qui

sont attachées à l'embarcation, et quand le poisson "donne", un équipage de quinze hommes peut prendre en six heures de vingt à trente barils de maquereau, qui se vend de huit à vingt piastres le baril, selon la qualité.

"La pêche du homard est aussi une occupation très payante. Elle ne se fait que sur les bords de la baie des Chaleurs, attendu que le homard ne fréquente pas les rivages du golfe Saint-Laurent, qui forme la limite nord de la Gaspésie. Cette pêche est des plus faciles. Elle se fait au moyen de trappes en bois, fermées aux deux bouts par une espèce de rets au centré duquel on ne laisse qu'une petite ouverture. Au milieu de la trappe, on suspend ou l'on fixe comme appât un morceau de poisson. Le homard passe facilement dans l'ouverture pour aller chercher cette proie, mais ne peut plus revenir sur ses pas. La trappe est munie d'une pierre qui la retient au fond de l'eau, et attachée à une corde dont l'extrémité supérieure est assujettie, à la surface de l'eau, à une bouée qui est elle-même fixée sur une grande ligne ou câble qui retient le tout. Ces lignes ont plusieurs arpents de longueur, selon l'étendue des hauts-fonds sur lesquels se fait la pêche. Le pêcheur visite ses trappes une couple de fois par jour. Pour cela, il se rend avec son embarcation à la première bouée et suit la ligne jusqu'au bout. Au moyen de la corde reliant la bouée à la trappe, il amène celle-ci à la surface de l'eau et s'il y a un homard ou des homards, car on en prend souvent plusieurs dans la même trappe, il ouvre le dessus de la boîte, saisit le homard par les barbes et le jette dans son embarcation. Il remplace l'appât enlevé puis renvoie la trappe à l'eau.

"La pêche au saumon se fait au moyen de rets que l'on tend sur le bord de la mer, dans les anses et surtout à l'embouchure des rivières. A la haute marée, le poisson passe au-dessus des rets pour se rendre près de terre ou remonter dans les rivières; mais du moment que l'eau baisse, il s'éloigne de terre et retourne vers la mer, où son passage est intercepté par les rets. Il se prend dans les carreaux des rets et y reste prisonnier tant que le pêcheur ne vient pas le dégager pour le jeter dans son embarcation."

\* \* \*

Durant la dernière moitié du siècle dernier, la maison Robin eut à subir plusieurs concurrents: les Hyman, LeBouthillier Frères, Marquand & Cie, Copy, LeBas, La Compagnie de Pêche de Percé, C. Biard & Cie. Quelques-uns ont disparu, tandis que d'autres ont persisté.

\* \* \*

Les principales maisons qui font actuellement le commerce de poisson sont: Robin, Jones & Whitman. C'est l'ancienne maison Robin qui est ainsi transformée. Son bureau principal est désormais à Halifax, et ses succursales embrassent toute la côte de la Baie des Chaleurs. Cette compagnie, en outre de son commerce de poisson, a considérablement développé son commerce de nouveautés, etc., et elle possède, à Paspébiac, le plus beau et le plus important magasin à rayons du district de Québec, en dehors de la ville de ce nom. La vieille maison existe toujours à Paspébiac, avec plusieurs autres succursales. La maison Fruing & Co. est installée à Grande-Grève et a aussi de nombreuses succursales. Il faut aussi mentionner la "Gaspé Fish Company", Wm. Hyman & Son, C. & H. Kennedy, Leonard Bros., dont la maison principale est à Saint-Jean, N.-B. J.-W. Winsor s'occupe de mettre le homard en conserve et possède de nombreux établissements en Gaspésie. Il y a en outre beaucoup de marchands qui achètent le poisson directement des pêcheurs et l'expédient aux marchands de gros de Québec, Montréal et des Provinces Maritimes.

Comme on le voit, nous sommes loin, bien loin du monopole des Robins!

Les tableaux que nous publions ci-après donneront au lecteur une idée assez exacte de l'importance, au point de vue commerciale, des pêcheries de la Gaspésie. Ils sont extraits du "Rapport du Ministère de la Marine et des Pêcheries", pour l'année 1910-11.



TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et des barques de pêche, et la quantité et la valeur de tout le matériel de pêche et autres accessoires à l'usage de l'industrie piscicole, dans les comtés de **Bona-venture** et **Gaspé**, durant l'année 1910-11.

COMTÉ DE BONAVENTURE

Numéro.	Districts de pêche.	Navires, barques et remorqueurs de pêche, etc									Matériel de pêche.						Numéro.	
		Navires.				Barques			Remor- queurs, se- maques, etc.	Filets à mailler.		Seines.		Filets à enclos.				
		Nombre.	Tonnage.	Valeur,	Hommes.	A voiles.	Valeur.	Hommes.		Nombre	Valeur.	Hommes	Brasses.	Valeur.	Brasses.	Valeur.		Nombre
									%									
1	Subdivision de Restigouche.....					170	3600	340				17200	12700	300	300			1
2	" Bonaventure .....	7	520	14000	40	458	9850	747				34400	17200	1505	1505			2
3	" Port-Daniel .....					378	15120	765				17600	11700	1860	1860			3
	Totux .....	7	520	14000	40	1006	28570	852				6920	41600	3665	3665			

COMTÉ DE GASPÉ

4	Subdivision de la Grande-Rivière..					483	19105	1187				18460	10710	845	855			4
5	" Gaspé .....					856	51360	1443				22250	20795	2600	2680			5
6	" Mont-Louis, .....					421	14925	640	1	1200	2	33300	19100					6
7	" Sainte-Anne, .....					75	1301	99				2391	1213					7
8	Iles de la Madeleine, subdiv. Sud.	6	85	2800	29	562	13575	1251	9	3600	22	83800	17450	3250	6500	15	7950	8
9	Iles de la Madeleine, subdiv. Nord					385	11550	770	6	3400	14	14850	2970	100	500	17	9200	9
	Totaux .....	6	85	2800	29	2722	111816	5490	16	8200	38	175051	72239	6795	9935	32	17150	

TABLEAU indiquant le nombre, le tonnage et la valeur des navires et des barques de pêche, et ta quantité et la valeur de tout le matériel de pêche et autres accessoires à l'usage de l'industrie piscicole, dans les comtés de **Bona-venture** et **Gaspé**, durant l'année 1910-11 — *Fin*,

COMTÉ DE BONAVENTURE

Numéro.	Districts de pêche.	Matériel de pêche.						Industrie du homard.				Autres accessoires				Nombre de personnes empl. dans les fabriques, cong. et pois.	Numéro.				
		Nasses.		Filets à Eperlan		Traineaux		Lignes à main		Fabriques		Casiers.		Concél. et glaçières				Fomiers et périscau-ries		Jetées et quais.	
		Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.			Nombre.	Valeur.	Nombre.	Valeur.
1	Subd. Restigouche.	17	160	5	1360	...	...	140	75	1	100	700	500	15	1980	26	370	...	...	2	1
2	" Bonaventure	8	80	...	...	55	275	1694	846	1	250	1200	905	23	2000	13	25400	2	20000	119	2
3	" Port-Daniel.	...	...	...	...	180	1560	1512	756	7	2200	10200	10200	13	600	5	2000	...	...	132	3
	Totaux .....	25	240	35	1300	235	1835	3346	1677	9	2550	12100	11605	51	4580	44	27770	2	20000	253	

COMTÉ DE GASPÉ

4	Subd. Gr.-Rivière.	...	...	...	...	114	2105	3750	1814	8	5250	10550	10550	5	800	41	28000	5	2700	142	4
5	" Gaspé .....	...	...	17	1700	...	...	4329	1729	4	1350	4550	4550	2	1000	78	27000	17	22500	53	5
6	" Mont-Louis.	...	...	...	...	...	...	1285	2570	...	...	...	...	17	5500	9	3500	2	5000	...	6
7	" Ste-Anne.	...	...	...	...	...	...	195	195	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7
8	Iles de la Madeleine, subdiv. sud.	...	...	...	...	115	765	2800	1005	15	18550	39400	34650	...	...	83	4800	12	9000	105	8
9	Iles de la Madeleine, subdiv. nord.	...	...	...	...	...	...	980	196	33	27340	35400	35400	3	2000	2	1500	20	19100	356	9
	Totaux .....	...	...	17	1700	229	2870	13339	7509	60	52490	89900	85150	27	9300	213	64800	56	58300	656	

POISSON VENDU

TABEAU donnant les quantités et la valeur des divers poissons et de leurs produits, vendus : frais, séchés, dans de la saumure, en boîtes, etc., pour les comtés de Bonaventure et Gaspé, durant l'année 1910-11.

COMTÉ DE BONAVENTURE

Numéro.	Districts de pêche.	COMTÉ DE BONAVENTURE													Numéro.			
		Saumon frais et gelé, qtx.	Saumon en btes, caiss.	Saumon saisé, qtx.	Homard en boîtes, caisses	Homard expi. dans le fest, qtx.	Morue verte saïée, qtx.	Morue séchée, qtx.	Agelfin frais, qtx.	Bégnin séché, qtx.	Merluche séchée, qtx.	Hareng frais, qtx.	Hareng fumé, qtx.	Hareng dans la saumure, barils		Hareng pour boîte, barils	Hareng pour engrais, barils	Maquereau saïé, brs
1	Subd. Restigouche	1860	.....	.....	.....	145	.....	520	40	.....	60	.....	450	35	10800	.....	1	
2	" Bonaventure	132	.....	.....	.....	80	100	7750	35	.....	50	.....	32	665	390	15000	.....	2
3	" Port Daniel.	250	.....	.....	.....	25	1050	17500	.....	160	.....	.....	.....	515	3100	4250	.....	3
	Totaux . . . . .	2242	.....	.....	1696	250	1150	25770	75	160	50	60	32	1630	3525	30050	.....	
	Prix . . . . . \$	10 00	7 50	7 50	.....	5 00	4 50	4 50	3 00	3 00	3 00	1 00	2 00	4 50	1 50	0 50	15 00	
	D'une valeur de...\$	22420	.....	.....	23744	1250	5175	115965	225	480	150	60	64	7335	5287	15025	.....	

134

COMTÉ DE GASPÉ

4	Subd. Gr.-Rivière.	321	.....	.....	.....	675	.....	26433	.....	142	3	.....	1115	3950	.....	.....	.....	4
5	" Gaspé . . . . .	484	.....	.....	.....	60	.....	54299	.....	.....	.....	.....	1630	11790	.....	.....	.....	5
6	" Monts-Louis	149	.....	.....	.....	.....	.....	21530	.....	.....	.....	.....	2865	12000	550	.....	.....	6
7	" Ste-Vnne... Subd. du sud des Iles de la Madel.	96	.....	.....	.....	.....	1350	719	.....	.....	.....	.....	1479	250	.....	.....	.....	7
8	Subd. du nord des Iles de la Madel.	.....	.....	.....	.....	.....	1730	1730	.....	.....	.....	600	160	37000	3650	1650	.....	8
9	Totaux . . . . .	1050	.....	.....	1665	735	3080	116620	.....	142	32	.....	600	7419	92790	4950	4015	9
	Prix . . . . . \$	10 00	7 50	7 50	.....	5 00	4 50	4 50	3 00	3 00	3 00	1 00	2 00	4 50	1 50	0 50	15 00	
	D'une valeur de . \$	10500	.....	.....	231404	3675	13860	524790	.....	.....	96	.....	1200	33655	139185	2475	60225	

**POISSON VENDU**

TABLEAU donnant les quantités et la valeur des divers poissons et de leurs produits, vendus: frais, séchés, dans de la saumure, en boîtes, etc., pour les comtés de **Bonaventure** et **Gaspé**, durant l'année 1910-11 - *Suite.*

**COMTE DE BONAVENTURE**

Numéro.	Districts de pêche.	Sardines	Capelan	Filetan	Merlan	Truite frai-	Anguille	Pie-morine	Moules	Encornet	Poissons	Langues et	Nombre de	Nombre de	Huile de	Numéro.
		séchés, bri-	fraîs, pour	fraîs, qtx	fraîs, qtx	che, qtx	fraîche, qtx	fraîche, qtx	fraîche, qtx	barils	p. boîte,	mêlés, qtx				
			boîte, bri-							barils		de la	lous ma-	de	gallons	
												sa-	ins	boîtes		
1	Subdivision de Restigouche.....	.....	.....	..	500	108	96	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1000	1
2	"    Bonaventure.....	.....	.....	..	95	45	25	.....	15	.....	.....	.....	.....	.....	4480	2
3	"    Port-Daniel.....	.....	.....	30	110	20	25	75	80	200	.....	70	.....	.....	14500	3
	<b>Totaux</b> .....	.....	.....	30	705	173	146	125	95	200	.....	70	.....	.....	19080	
	Prix.....\$	.....	.....	5 00	8 00	5 00	5 00	3 00	4 00	1 50	.....	5 00	.....	.....	0 30	
	D'une valeur de.....\$	.....	.....	150	5640	865	730	375	380	300	.....	350	.....	.....	5724	

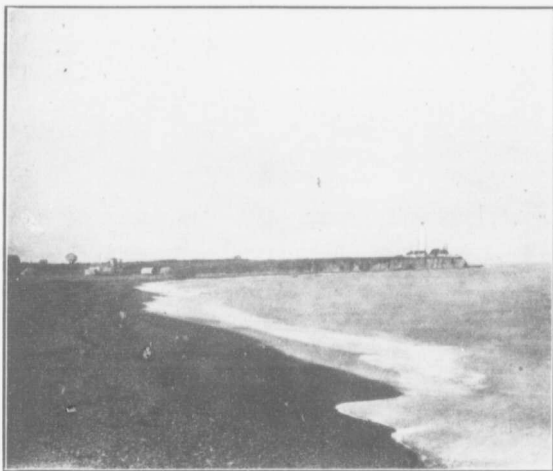
**COMTE DE GASPE**

4	Subdivision de la Grande-Rivière.....	.....	.....	.....	263	.....	.....	.....	.....	.....	245	.....	.....	.....	13171	4
5	"    Gaspé.....	.....	.....	.....	540	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	36211	5
6	"    Mont-Louis.....	.....	.....	41	.....	27	.....	.....	.....	.....	.....	54	.....	.....	11900	6
7	"    Ste-Anne.....	.....	.....	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	566	7
8	Ile de la Madeleine-Sud.....	.....	.....	40	.....	.....	170	.....	.....	.....	.....	52	40	.....	9449	8
9	Ile de la Madeleine-Nord.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1200	.....	4450	9
	<b>Totaux</b> .....	.....	.....	104	803	27	170	.....	.....	.....	245	106	1240	.....	75747	
	Prix.....\$	.....	.....	5 00	8 00	5 00	5 00	.....	.....	1 50	.....	5 00	1 25	.....	0 30	
	D'une valeur de.....\$	.....	.....	520	6424	135	850	.....	.....	.....	367	530	1550	.....	22724	

Total du poisson vendu, pour Bonaventure..... \$ 211'629.50  
 Total du poisson vendu, pour Gaspé..... 1,054,592.10

Il y a dans la Gaspésie deux établissements de pisciculture: un pour le saumon est à Gaspé, et l'autre pour le homard est à Port-Daniel.

M. R.-C. Lindsay, directeur de la pisciculture de Gaspé, dit dans son rapport de 1911 avoir déposé 1,845,000 alevins de



LA GASPESIE. — Le Cap-Rosier, à l'entrée du fleuve Saint-Laurent.

saumon dans les rivières Saint-Jean (Douglastown), York et Dartmouth. Ceux déposés les années précédentes dans ces rivières ont donné les résultats les plus satisfaisants, et les pêcheurs à la mouche et au filet firent de fructueuses pêches.

L'établissement pour la reproduction artificielle du homard de Port-Daniel-Ouest existe seulement depuis 1910, et déjà, en 1911, on pouvait évaluer à 12,000,000 le nombre de

ces crustacés qui furent lâchés à Pabos, New-Port, Shigawake et dans la baie de Port-Daniel.

M. Édouard Dea est le directeur de cette pisciculture.

Il importe aussi de dire que le très important établissement de Ristigouche, situé à Flatslands, N.-B., opère largement dans le fond de la Baie des Chaleurs, surtout sur les rivières Ristigouche et Matapédia.

L'inspecteur général des pêcheries du district de Gaspé est le Dr Wm. Wakeham, de Gaspé.

\* \* \*

Les pêcheries de la Gaspésie ont le double attrait de constituer pour ceux qui s'y livrent un "sport" recherché, même des millionnaires, et de constituer pour ceux qui s'y livrent une importante source de revenu.

Les plus belles rivières à saumon de la province de Québec sont dans la Gaspésie. Quelques-unes sont affermées à des clubs renommés comme: le Matamatjaw, le Cascapédia, le Bonaventure, le Sainte-Anne-des-Monts. Ces clubs, très "fermés", ont des installations luxueuses.

Il reste toutefois beaucoup d'endroits où la pêche est "libre", et les touristes, aussi bien que les "pays" peuvent se livrer, en toute liberté, à ce "sport" vraiment royal.

Dans notre chapitre sur le système hydraugraphique de la Gaspésie, nous avons donné des indications assez complètes sur la valeur ichtyologique de cette contrée pour nous exempter d'y revenir.

## LA CHASSE.

On dit que ce n'est généralement pas le gibier qui manque au chasseur de la Gaspésie, mais plutôt la poudre et le plomb. Cette assertion n'a rien d'exagérée, car le gibier foisonne partout dans la forêt, sur les battures, sur les grèves et sur les innombrables cours d'eau.

L'original, le caribou, l'ours, la marte, le pékan, la loutre, le vison, le castor et la perdrix abondent dans les grands bois, tandis que les espèces les plus variées de gibier à plume encombrant les baies et les estuaires des rivières. L'outarde, l'oie sauvage et le canard sont particulièrement nombreux.

On se fera une idée assez exacte de l'abondance du gibier à plume en lisant ce récit de l'abbé Ferland, au sujet de la gent ailée des environs de Percé :

" Cette ville aérienne (le sommet du rocher de Percé) se divise en deux quartiers bien distincts : celui des cormorans et celui des goélands. Si un individu d'une des tribus ose franchir la limite assignée à ceux de sa plume, cet empiètement n'est jamais toléré en silence. Un cri formidable, formé de milliers de cris, retentit dans les airs, et se fait entendre à la distance de plusieurs milles;<sup>1</sup> une nuée, semblable à un brouillard épais de neige, s'élève aussitôt au-dessus du camp souillé par la présence de l'étranger. Les envahisseurs sont-ils nombreux, une colonne se détache de la masse des habitants du territoire menacé, et décrivant un demi-cercle, va attaquer les ennemis sur les derrières. Comme les défenseurs de la patrie sont toujours plus fort sur le sol natal, les étrangers doivent déguerpir devant les coups de bec et les malédictions de leurs adversaires. Cette petite guerre entraîne de fréquents combats, car à peine se passe-t-il un quart d'heure, sans que des cris aigus nous avertissent que la discorde a lancé ses brandons parmi la gent volatile."

Quelque abondant que soit le gibier dans la Gaspésie, le gouvernement de Québec a agi sagement en créant une vaste réserve dans l'intérieur de la péninsule. Il s'agissait de mettre à profit la triste expérience d'autres contrées de la province, où le gibier fut jadis abondant, mais qu'une imprévoyance stupide a complètement dépeuplé.

---

<sup>1</sup> Un des arguments invoqués pour la protection de ces oiseaux fut que dans les temps de brume épaisse leurs cris servaient à guider les pêcheurs et les navigateurs.

Voici la description de cette réserve, telle que nous la trouvons dans la loi qui l'a créée :

" Commençant à la ligne de division entre le comté de Matane et le comté de Bonaventure, à l'intersection du 67<sup>e</sup> méridien de longitude est avec la ligne de profondeur du comté de Bonaventure; de là, le long de la dite ligne de profondeur du comté de Bonaventure et son prolongement, dans la même direction, atteignant le 65<sup>e</sup> méridien de longitude est, au lac Edouard, dans le comté de Gaspé; de là, au nord, le long du dit 65<sup>e</sup> méridien jusqu'au 49<sup>e</sup> parallèle de latitude nord; de là, à l'ouest, le long du dit 49<sup>e</sup> parallèle jusqu'à son intersection avec la ligne de profondeur du canton de Cap-Chat; de là, suivant les lignes de profondeur des cantons de Romieu, Dalibaire et de Cherbourg, dans le comté de Matane, jusqu'au 67<sup>e</sup> méridien susdit; de là, au sud, le long du dit 67<sup>e</sup> méridien, au point de départ, le tout comprenant une superficie d'environ deux mille cinq cents milles carrés, plus ou moins."

Ce territoire a été mis à part, dit le Statut 6, Édouard VII, chapitre 17, comme réserve forestière, endroit de chasse et de pêche, parc public et lieu de délassement, sous le contrôle du ministre des Terres et Forêts, pour les citoyens de la province de Québec.

Un ordre en conseil du 7 avril 1905 dit que le territoire ci-dessus décrit est éminemment propre aux fins pour lesquelles il a été érigé en réserve, vu qu'il est tout à fait impropre à la colonisation, que plusieurs grandes et importantes rivières y prennent leur source, qu'il est riche en poisson et en gibier, toutes choses qu'il est dans l'intérêt public de protéger.

L'inspecteur de la chasse et de la pêche pour le district de Matapédia, lequel comprend toute la Gaspésie, est M. L.-N. Desrosiers, de Sandy-Bay, comté de Matane.

Les gardes-pêche et gardes-chasse sont :

Pour Bonaventure: F.-X. Chapados, Anse-aux-Gascons; Georges Forêt, Saint-Alphonse-de-Caplan; Arthur Gilker, New-Richmond; James Green, Maguasha; Thomas Young, Pointe-du-Chêne; Percy Baker, Matapédia; Alfred Boisson-

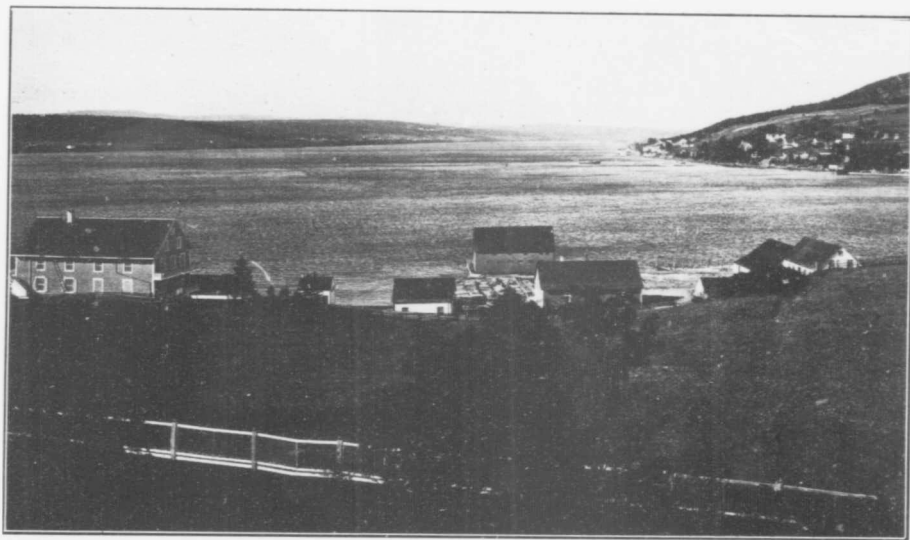


neau, New-Richmond; John Hamilton, Maria; Jos. Nadeau, Saint-Jean-l'Évangéliste.

Pour Gaspé: Moïse Aspireau, Anse-au-Griffon; Damien Bouchard, Sainte-Anne-des-Monts; John-D. Case, Gaspé; A.-T. Carter, Gaspé; Félix Davis, Gaspé; John Keays, Petite-Pabos; Michel Kennedy, Douglstown; Louis Létourneau, Mont-Louis; Édouard Maloney, Barachois-de-Malbaie; Timothé Auclair, Rivière-à-Claude; Henneth Coffin, Mont-Louis; Cléophas Lemieux, Mont-Louis; J.-B. Paterson, Mont-Louis; Léo Beudin, Grande-Rivière; Jos. Simonneau, Percé.

### RIVIERES AFFERMEES AU 30 JUIN 1913.

Rivières.	Locataires.	Loyer annuel.
Barachois ou Malbaie, comté de Gaspé . . . . .	Chs. R. Scoles . . . . .	225.00
Bonaventure . . . . .	Club de Pêche Bonaventure . . . . .	3,000.00
Beattie-Murphy, du Portage . . . . .	Chs. R. Scoles . . . . .	75.00
Cap-Chat . . . . .	Percy Chubb, transporté à Rodman-E. Griscom . . . . .	200.00
Cascapédia (Grande) . . . . .	Club Cascapédia . . . . .	12,000.00
Cascapédia (Petite) . . . . .	Club de Chasse et de Pêche Petite-Cascapédia . . . . .	400.00
Causapsca (Voir Métapédia, etc.)		
Darmouth . . . . .	H.-F. McLachlin . . . . .	900.00
Escuminac et tributaires . . . . .	Club Escuminac . . . . .	120.00
Grande-Rivière . . . . .	L. Cabot, 4 mai 1903 . . . . .	300.00
Madeleine, canton de Noue . . . . .	Frank Ross . . . . .	35.00
Matapédia, Amqui et Causapsca . . . . .	Club de Pêche Matamagaw . . . . .	630.00
Mistigouèche (Eaux Mortes) . . . . .	Club Leblanc . . . . .	10.00
Nouvelle . . . . .	Robert-K. Hitchens . . . . .	150.00
Pabos (Grande) . . . . .	J.-R. Wilson . . . . .	500.00
Pabos (Petite) . . . . .	Chs.-H. Davis . . . . .	850.00
Petite-Fourche . . . . .	Richard Dubard, Hon. . . . .	100.00
Port-Daniel . . . . .	Chs.-L. Scoles, transporté au North Lake F. & G. Club . . . . .	150.00
Ristigouche (tère partie) . . . . .	Chamberlain's Shoals . . . . .	350.00
Ristigouche (2e partie) . . . . .	Club de Pêche Ristigouche . . . . .	500.00
Ristigouche (5e partie), lots 5 et 6 . . . . .	David-T. Davis . . . . .	100.00
Rivières et lacs compris dans la partie sud du canton Chénier et sud du canton Flynn et sur le territoire non arpenté de ce canton, comprenant en tout 182 milles carrés . . . . .	Wm. Price . . . . .	100.00



111

LA GASPESIE. — Le bassin de Gaspé.

Rivières,	Locataires	Loyer annuel.
Rivières et lacs compris dans son territoire de chasse...	Percy Chubb	160.00
Ste-Anne-des-Monts	Percy Chubb	1,900.00
St-Jean et tributaires...	Club de Pêche "St. John Salmon Chubb"	2,020.00

## LACS AFFERMES AU 30 JUIN 1913.

## BONAVENTURE.

Lacs.	Locataires.	Rente annuelle.
Glen, canton Nouvelle...	Escuminac Club.	20.00
Lac de l'Île	Chs.-H. Nadeau, transporté au Club Chaleurs Bay....	20.00
Deux lacs sans noms, canton Nouvelle.	J.-J. Paradis	15.00
Lilly Pad, canton Port-Daniel.	Alfred Gililés	15.00
Wolfe.	Dr J.-L. de Wolfe	15.00
Harriman, canton Richmond.	Alfred Gilker, transporté par Nathaniel Harriman....	25.00
Pabos, Marguerite.	Chs.-H. Nadeau, transporté au Club de Chasse Chaleurs Bay	60.00
La Pelle	James-A. Dea	10.00

## GASPE.

Des Sept Îles.	Francis-J. Shepherd.	75.00
Lac de l'Anse Pleureuse	H.-C. Pierce	50.00
Lacs et rivières, canton Duchesnay.	H.-C. Pierce	100.00
Troisième Lac.	St. John Salmon Club	20.00
Lac Brûlé.	Arth. Richard, M.D.	15.00

## TERRITOIRES AFFERMES AU 30 JUIN 1913.

## BONAVENTURE.

Locataires.	Résidence.	Etendue.	Rente annuelle.
Dr W. Webb	Matapédia,	70 m., Bonaventure	100.00
Philippe Paradis.	Québec,	3 m., canton Nouvelle.	15.00
Chaleurs Bay Hunting Club	Port-Daniel,	12 m., co. Bonaventure.	60.00
James-A. Dea	Port-Daniel,	3 m., cant. Port-Daniel	15.00

## GASPE.

Locataires.	Résidence.	Etendue.	Rente annuelle.
H.-C. Pierce...	Philadelphie,	150 m., co. de Gaspé...	1,206.00
Octave Langlois .....	Ste-Anne-des-Monts,	4 m., au sud du canton de Cap-Chat...	12.00

## AGRICULTURE.

On a souvent répété que les Gaspésiens étaient des "pêcheurs impénitents" et que le goût de la culture ne pénétrerait jamais dans leurs mœurs et leurs habitudes. En effet, pendant plus de soixante ans, la seule occupation et l'unique préoccupation de ces braves gens fut l'industrie moruetière; et la culture n'avait guère plus progressé de 1755 (date des premiers établissements et embryons des belles paroisses d'aujourd'hui) à 1840, que de 1534 jusqu'à 1755.

"C'était le bon temps," disait un vénérable vieillard, qui était à la veille d'entendre bientôt sonner la dernière heure de sa centième année d'une existence bien accidentée. "C'est incroyable la quantité de poissons qui se prenait de son temps. C'était "en veux-tu, en v'là!" Il n'y avait qu'à jeter la ligne pour la retirer chargée. Et nous n'étions pas obligé d'aller comme aujourd'hui à vingt et trente milles au large; nous pêchions tout près de terre. Nous pouvions, des "fonds de pêche", envoyer un "bec" à nos femmes qui travaillaient à faire sécher la morue sur le rivage. Pas de misère, pas de dangers à courir, et du poisson en masse. L'automne, tous nos comptes payés, nous allions chez le marchand chercher notre "revenu": rhum, farine, lard, etc., etc., et l'hiver se passait gaiement en "foleries", tantôt dans une maison, tantôt dans une autre, jusqu'à ce que tout fut dépensé. Et alors, nous n'avions qu'à aller chez les Messieurs Robin..."<sup>1</sup>

<sup>1</sup> L.-Z. Joncas, "La Péninsule Gaspésienne", 1882.

Les seigneurs jersiais, qui avaient évidemment de puissantes influences en haut lieu, entretenaient de leur mieux cet état de choses et maintenaient la population dans un parfait servage, exerçant la coercition féodale dans toute sa rigueur. Ils ne concédaient à leurs serfs que des lots de dix arpents carrés, insuffisants à les faire vivre du produit du sol, les réduisant ainsi à la disette et les forçant à lourdement s'endetter chez eux. Ils leur refusaient même les rudiments de la plus élémentaire éducation de crainte de les voir s'émanciper plus tard.

La voirie rurale fut inconnue jusqu'en 1832, et la seule manière de communiquer entre les différents postes de pêche était la raquette en hiver et le bateau de pêche en été. Le service de la malle ne se faisait que durant la belle saison et une fois par mois.

Ce manque de communications avec les grands centres rendait impossible la conversion des produits en argent, et tout le commerce se faisait par trafic, sans que jamais une valeur monnayée quelconque fut échangée contre les produits. Ainsi, s'il s'agissait de trafiquer un quintal de morue contre de l'indienne, le marchand savait quelle était la valeur de la morue et de l'indienne, mais le malheureux pêcheur ignorait complètement quelle pouvait être la valeur de l'indienne; et il la payait quinze cents, trente cents, si le marchand la portait à ce prix-là. Dans les cas extrêmement rares de paiement en argent, il y avait 20% d'escompte sur le prix de la marchandise offerte aux monopoleurs, c'est-à-dire que 80 cents en argent équivalaient à une piastre en marchandise, ce qui faisait 20% d'intérêt. La maison faisait donc un double profit: d'abord, sur l'achat à bas prix du poisson, qui était revendu fort cher, et ensuite sur le paiement du poisson en marchandises estimées fort cher et importées à très bas prix.

En même temps qu'ils exerçaient leur odieux servage, les magnats de Jersey entretenaient de sots préjugés sur la culture et les possibilités agricoles de la région. Mgr Plessis en cite un bien topique exemple dans son "Journal de la Mission

de 1811": "Les habitants de la Baie des Chaleurs crurent longtemps que là où le foin ne croissait point naturellement, il était impossible d'en faire venir. En conséquence, de toutes les parties de la Baie des Chaleurs, on se rendait à Ristigouche pour en apporter du foin. Quelques particuliers anglais ayant envahi les prairies des sauvages, on crut pendant quelques années qu'il faudrait abandonner les terres de la Baie faute de fourrage..."

\* \* \*

Cependant cette situation ne pouvait toujours durer. L'instruction, la concurrence commerciale et l'éloignement de la morue des plages de la Gaspésie devaient briser les fers des gaspésiens, dont beaucoup cependant semblent encore porter l'empreinte.

Ce n'est donc à bien dire que vers 1860 que l'agriculture a commencé à se partager, avec la pêche, les faveurs des gaspésiens. Et pendant les trente ou quarante années qui suivirent, la plupart des pêcheurs furent quelque peu cultivateurs, et tous les cultivateurs étaient un peu pêcheurs.

En parcourant la liste des prix de l'exposition universelle de 1855, on est quelque peu étonné d'y trouver le nom d'un gaspésien, Abraham Coffin, du Bassin de Gaspé, qui obtint une mention honorable pour une exposition de blé.

Comme on le voit, l'élan était donné.

En 1863, un collaborateur de la "Revue Agricole", de Montréal, visita la Gaspésie. Il conclut son rapport en disant: "Prise dans son ensemble, la culture est plus avancée que dans les anciens centres canadiens et serait digne de figurer dans un petit rayon de nos grandes villes. La culture des plantes sarclées se fait ici en grand, à l'aide d'instruments qu'on s'efforce de perfectionner. Les champs sont bien travaillés, en larges planches, et pour peu qu'on emploie les engrais de mer, on arrivera bientôt à une production abondante. Le climat et le sol sont excessivement favorables, et l'exploitation des pêcheries offre un débouché avantageux à l'écoulement de tous les

produits. Le voisinage de la forêt, qui couvre généralement la deuxième concession, offre tous les matériaux nécessaires aux constructions, qui sont en bois, sans exception. L'emploi de l'écorce de bouleau est un procédé recommandable, en ce qu'il épargne le calefeutrage, surtout si le lambris est en bardeaux. Le genre de construction en bois est ici beaucoup plus avancé que dans les anciennes paroisses. Des colombages, formant le corps du bâtiment, sont réunis avec de la planche commune, une écorce et un bardeau recouvrent le tout. Les clôtures en cèdre sont d'une solidité et d'une hauteur sans exemple."

Vers la même époque, le commandant Fortin s'exprimait ainsi dans l'un de ses rapports au gouvernement: "L'agriculture fait de grands progrès depuis quelques années dans cette partie du pays. A New-Carlisle, à Bonaventure, à New-Richmond et à Maria, je vis des champs de blé, d'avoine et d'orge aussi bien cultivés et promettant une récolte aussi abondante que dans les comtés les plus favorisés du Canada. L'avoine surtout y était d'une qualité remarquable.

"On sait que sur cette côte, le sol étant généralement léger, sablonneux et de couleur rougeâtre, les pommes de terre, les navets et les choux de Siam poussent et mûrissent à la perfection. Aussi la culture de ces produits est-elle une des principales exploitations agricoles.

"Je n'exagère pas quand je dis que les deux comtés de Bonaventure et de Gaspé pourraient nourrir, avec les produits que lui fournissent l'agriculture et la pêche, une population d'un million d'habitants."

\* \* \*

Veut-on savoir comment les choses se passèrent dans la suite? Nous citerons alors "Le Journal d'Agriculture" de janvier 1807:

"Nous n'aurions jamais cru que la Gaspésie fût aussi



41

LA GASPESIE. — Le village de Bassin-de-Gaspé.



favorable à l'agriculture si nous n'avions vu de nos yeux les produits du sol de cette région.

" Les légumes de toutes sortes sont de toute beauté. Nous avons nous-même pesé des patates de  $2\frac{1}{4}$  lbs, des navets de 32 pouces de circonférence, des betteraves énormes, de superbes carottes, de beaux panais, des choux de 15 à 20 lbs, etc., etc.

" Les céréales sont de fort bonne production ; nous avons nous-même compté 142 grains d'avoine sur la même tige, de l'orge bien mûrie, que dis-je, même du blé d'excellente qualité, etc., etc.

" On cultive de très belles pommes au Bassin de Gaspé.

" Le bétail est bon en général, cependant la race porcine est d'une infériorité qui va jusqu'au ridicule.

" Le climat de la Gaspésie est donc très favorable à l'agriculture ; en effet, les plaines si bien arrosées par de nombreuses rivières sont protégées par de très hautes montagnes, et la nature a voulu que la végétation y fût d'autant plus rapide que la belle saison y est un peu moins longue que dans les Cantons de l'Est.

" Comme les pêcheries semblent diminuer et que d'ailleurs la population augmente, les regards se tournent naturellement vers la culture de la terre, et chaque famille aura bientôt un certain nombre de bras à offrir au sol.

" Nos compatriotes de cette immense région ont donc tout intérêt à faire connaître les grandes ressources de la Gaspésie pour se rendre l'opinion publique plus favorable et avoir leur part d'attention de nos hommes publics.

" Une vingtaine de cercles agricoles y sont en voie d'organisation ou plutôt y sont maintenant organisés. Cela est une preuve évidente qu'il se fait dans ce vaste comté un mouvement agricole sérieux."

Aujourd'hui, l'agriculture prend tous les jours une importance nouvelle, et, dans beaucoup d'endroits, elle a complètement remplacé la pêche. Et le sol, mieux cultivé, est plus généreux. On évalue, en effet, le rendement moyen comme suit : le blé, 31 pour un ; l'orge, 25 ; l'avoine, 20 à 25 ; les pom-

mes de terre, 25; les pois, 30 à 40. Il y a quelques années, pendant que l'hon. sir Wilfrid Laurier était de passage à Carleton, un colon de la localité lui exhibait une bourse contenant \$225.00 provenant de la vente du produit d'un arpent de terre ensemencé en pommes de terre.

Tous les fruits peuvent être cultivés avec succès: les gadelles, les fraises, les framboises, les prunes, etc., et, enfin, les pommes.<sup>1</sup>

"Le blé d'Inde que l'on disait ne pouvoir pousser dans cette partie de la province, peut être cultivé avec autant d'avantage que partout ailleurs si on lui donne l'attention voulue. Les dernières tentatives qui ont été faites dans ce sens ont donné de très bons résultats. On a la température propice, mais il faut bien mettre à profit la saison favorable, qui est assez courte. Pour la mise en silo, le blé d'Inde que l'on cultive là, est excellent.

"Le terrain n'a pas besoin d'être drainé, il est assez accidenté pour permettre aux eaux de s'écouler sans efforts.

"Dans plusieurs endroits, le sous-sol se compose de tuffe qui conserve à la terre une humidité bienfaisante. En général, le sol est d'argile rouge d'une grande fertilité.

---

<sup>1</sup> Le gouvernement de la province de Québec a établi une station fruitière à Bonaventure, sous la direction de M. J.-F. Bujold. Nous citons ce passage de l'un de ses derniers rapports:

"Nous avons planté les arbres avec tout le soin possible après avoir bien préparé le terrain, qui a été trouvé convenable par le planteur, monsieur A. Gamache. Le champ en verger mesure deux acres de hauteur par un acre de largeur. Les arbres ont été plantés à la distance de vingt pieds en ligne droite, comme vous avez pu le constater lors de votre visite d'inspection ici. Nous avons planté les pommiers des variétés suivantes: trente-sept Duchesse, vingt Transparente, cinq Arabka, dix Belle-de-Boscoop, cinquante-une Wealthy, et deux cents autres arbres qui sont des pruniers et cerisiers; quatre cerisiers Morello ont péri, les autres arbres ont tous une assez belle apparence. Les greffes ont poussé jusqu'à trente-sept pouces, entre autres les Wealthy. Nous avons sarclé les greffes trois fois, ce qui a favorisé la croissance. Cet automne je mets un paillis au pied des arbres et je labore le champ depuis hier afin de butter les arbres. J'espère qu'en suivant les instructions que vous nous avez données, nous aurons avant longtemps un superbe verger. J'y ai cultivé les patates et j'ai engraisé libéralement tout le terrain."

“ L'eau de première qualité ne manque nulle part. A huit ou dix pieds de profondeur dans le sol, on trouve en abondance de l'eau potable. Toutes les rivières qui arrosent cette région sont à lit plat avec fonds rocailleux sur lequel roulent des eaux limpides délicieuses.

“ Les produits de la ferme qui se vendent le mieux sont : le foin \$14 à \$15 la tonne, l'avoine 70 cents par 34 lbs ; le lard salé 15 à 18 cents la livre. Le beurre aussi commande de gros prix. Ce sont les compagnies de chantiers de billots qui constituent le meilleur marché pour le colon.

“ Le pays se prête très bien à la culture du sarrasin, car les gelées hâtives sont rares. Les rendements de ce céréale sont de 40 à 50 minots pour un.

“ La culture de plantes légumières est en vogue partout. Tous les habitants de la côte ont leur jardin potager. Il n'est pas une habitation qui n'ait, dans son voisinage, un coin de terre où les plantes, racines et fruitières, abondent.”—(L.-E. Carufel, 1900.)

\* \* \*

Les cultivateurs de la Gaspésie comprennent les avantages de l'association et de la coopération, et les sociétés d'agriculture et les cercles agricoles y sont en grande faveur.

Ainsi, il y a dans les deux comtés de Bonaventure et de Gaspé (année fiscale 1911-12), six sociétés d'agriculture, comprenant 781 membres, ayant souscrit \$11,347 et reçu \$11,862 d'allocation du gouvernement. Les recettes furent de \$4,142.45 et les dépenses de \$4,975.78.

Les cercles agricoles sont au nombre de 21, avec 1,888 membres. Les recettes, y compris les souscriptions des membres et les allocations du gouvernement, furent de \$6,549.05, et les dépenses s'élevèrent à \$5,452.08.

Comme on le sait, ces cercles et sociétés emploient leur argent à la tenue d'exposition annuelles ou spéciales, concours de labour, achat et entretien d'animaux reproducteurs et autres, achats d'instruments aratoires et de grains de semence.

On se fera une idée plus adéquate du travail accompli par ces associations en lisant ce court extrait d'un rapport du cercle de Port-Daniel-Est :

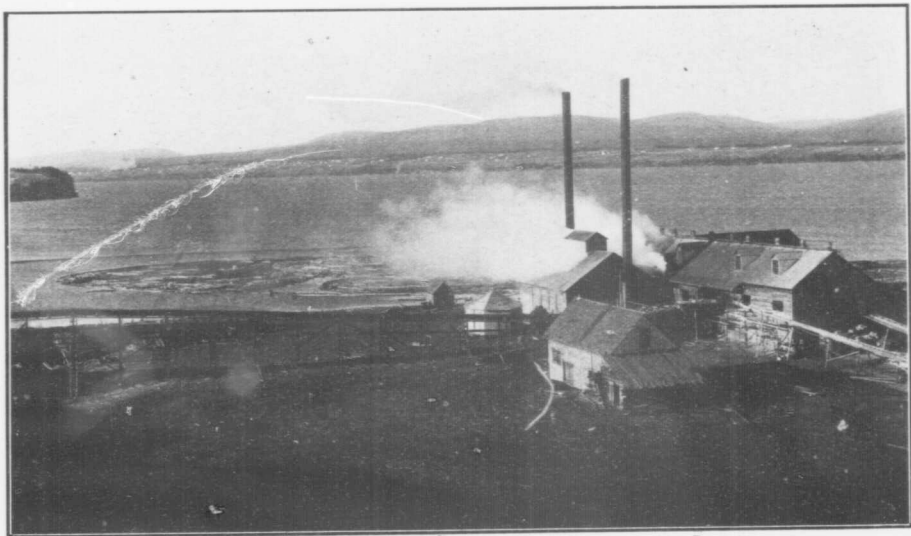
" Le cercle de cette localité a obtenu des résultats considérables dans l'amélioration des pâturages et de la récolte du foin, par l'ensemencement du trèfle et du mil en plus grande quantité que par le passé. L'acquisition de reproducteurs de verrats de races pures ainsi que de taureaux a grandement amélioré les troupeaux."

\* \* \*

L'industrie laitière tient une trop large place dans les préoccupations des cultivateurs de la Gaspésie pour que nous la passions sous silence. Et nous ne croyons mieux faire que de reproduire ce que M. J.-C. Chapais écrivait, à ce sujet, dans "Le Journal d'Agriculture" du 15 novembre 1912 :

" En l'année 1906, j'ai eu l'occasion de visiter quatre localités dans le comté de Bonaventure et j'ai trouvé ce comté bien adapté à la production de bons produits laitiers. En faisant un rapport de ce voyage, j'écrivais les lignes suivantes :

" Dans cette région de la province de Québec que nous avons alors visitée, la population assume un triple aspect — celui de groupes de cultivateurs, d'hommes s'occupant d'industrie forestière et de pêcheries, mais ne retirant pas tous les profits qui pourraient dériver de leurs industries, en ce qui concerne l'agriculture. Dans mes conférences, je me suis efforcé de faire ressortir le grand avantage pour les cultivateurs que nous trouvons disséminés partout, le long du littoral du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs, de donner la première place à l'agriculture afin de la faire bénéficier de tout ce que les deux autres industries nommées plus haut lui offrent de propre à la favoriser. En effet, l'une, l'industrie forestière, présente un débouché pour le foin, l'avoine, les patates, le porc ; l'autre, l'industrie de la pêche, est une source d'engrais précieux pour l'amélioration des terres, par les détritux de poisson



152

LA GASPESIE. — Une scierie sur la rivière Dartmouth.

qu'elle produit et qui, joints aux plantes marines, varech, etc., constituent des éléments puissants de fertilité pour le sol auquel on les applique. Et puis, s'ils veulent allier à ces deux sources de prospérité l'industrie laitière qui commence à se développer dans leur région, les cultivateurs peuvent en faire bientôt l'une des plus riches sections agricoles de la province... Le climat de cette région est tout spécialement propre à la production du bon beurre et du bon fromage, car il favorise la croissance des herbes fourragères, même par les plus grandes sécheresses...

" Il est spécialement propre aussi à la conservation du lait en bonne condition dans les plus grandes chaleurs, grâce aux nuits fraîches qui sont un des traits caractéristiques de ces endroits."

" Cette année (1912), j'ai donné une série de conférences dans dix localités de ce comté, et j'ai été très aise de constater que les cultivateurs ont porté leur attention vers l'industrie laitière. En 1906, j'avais trouvé là deux fromageries, l'une à Maria et l'autre à New-Richmond, cette dernière étant plutôt en pauvre condition. Cette année, j'ai constaté que les choses sont bien améliorées par tout le comté. Pour donner une meilleure idée de ce qui s'y fait, en ce qui concerne l'industrie laitière, je vais d'abord mentionner les quelques stériles efforts qui ont été faits pour son développement, sans d'ailleurs aucun succès valant la peine d'être mentionné, entre l'année 1894 et la présente. J'ai constaté que des fromageries ont été ouvertes dans quelques localités, à Saint-Jules en 1904, à Port-Daniel en 1897, à Saint-Bonaventure en 1899, à New-Richmond en 1900, à Saint-Charles-de-Caplan en 1901, et qu'aucun de ces établissements n'a réalisé les espérances de son propriétaire. Une seule fromagerie, propriété du révérend monsieur Jacob Gagné, à Maria, en 1895, a survécue, de toutes celles ci-haut mentionnées.

" Mais, l'an dernier, une vague d'émulation coopérative a passé sur le comté de Bonaventure et, dans quatre localités, quatre sociétés coopératives dont les membres se sont recrutés

parmi la classe agricole, ont bâti et ouvert des fabriques, trois pour le beurre et une pour le fromage. En comptant avec les quatre, l'ancienne fromagerie de Maria, mentionnée plus haut comme étant la propriété de monsieur l'abbé Gagné et qui, cette année, est devenue une beurrerie, nous avons donc, en existence, en 1912, quatre beurreries et une fromagerie dans ce comté.

" Je donne ici quelques notes que j'ai recueillies en faisant l'inspection de ces fabriques :

" Maria : fabrique de beurre du révérend monsieur Gagné, bâtisse de 55 pieds sur 32, ouverte en premier lieu comme fromagerie en 1895 et recevant alors 1,500 lbs de lait. Maintenant une fabrique de beurre recevant 6,000 lbs de lait.

" Rivière-Caplan : fabrique de beurre appartenant en coopération à 35 cultivateurs ; bâtisse de 45 pieds sur 26 ; ouverte cette année et recevant 2,000 lbs de lait.

" Saint-Charles-de-Caplan : fabrique de beurre, appartenant en coopération à 70 cultivateurs, bâtisse de 45 pieds sur 26 ; ouverte cette année et recevant 4,500 lbs de lait.

" Saint-Alphonse-de-Caplan : fabrique de fromage, appartenant en coopération à 50 cultivateurs ; bâtisse de 35 pieds sur 22 ; ouverte cette année et recevant 2,000 lbs de lait.

" Saint-Bonaventure : fabrique de beurre, appartenant en coopération à 80 cultivateurs ; bâtisse à deux étages de 35 pieds sur 25 ; ouverte en 1907 et recevant cette année 5,600 lbs de lait.

" Les propriétaires des fabriques dont il vient d'être question se félicitent, à l'heure qu'il est, du succès qu'ils ont obtenu de leur nouvelle entreprise. L'argent produit par le revenu de la présente saison, est à peu près tout ce qu'ils vont avoir en mains pour acheter les nécessités de la vie pendant le prochain hiver, car là, comme partout ailleurs dans la province de Québec, les récoltes sont très pauvres, bien que leur récolte de foin soit moyenne.

" Il y a deux autres endroits dans le comté de Bonaventure où il est à espérer que trois nouvelles fabriques seront organi-

sées coopérativement, l'an prochain. L'un est la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste, dont la partie ouest possède et nourrit assez de vaches sur les beaux platins de la rivière Nouvelle pour justifier l'ouverture d'une fabrique, et dont la partie est, s'unissant avec la partie ouest de la paroisse de Saint-Omer, pourrait fournir assez de lait au moyen des vaches de cette section pour alimenter une autre fabrique.

"New-Richmond est l'autre endroit où je m'attends à voir, l'an prochain, l'ouverture d'une nouvelle fabrique coopérative de beurre devant remplacer l'ancienne fromagerie qui y fut ouverte en 1900 et qui depuis a fermé ses portes. Là, tout est à peu près organisé à l'heure qu'il est pour la mettre en opération en 1913.

"Presque tous les cultivateurs que j'ai rencontrés dans le comté de Bonaventure se proposent de suivre un système de rotation qui, appliqué à leurs terres, leur fournira le moyen d'élever et de nourrir plus de vaches qu'actuellement et leurs cercles agricoles commencent à acheter, avec les octrois qu'ils reçoivent du gouvernement, des taureaux de première classe des races laitières ayrshire et canadienne pour améliorer leurs vaches communes d'à présent."

De tout ce qui précède, on pourrait faire un tableau assez riant; mais il n'en faudrait pas conclure trop vite que l'agriculture a ses coudées franches dans la Gaspésie. Nous n'en voulons d'autres preuves que ce que nous écrivait récemment M. G.-E. Marquis, inspecteur d'écoles du comté de Bonaventure:

"Il n'y a pas d'effet sans cause. Or, ce qui amène la négligence de la culture de la terre, c'est l'industrie du bois marchand. La pêche diminuant d'année en année, on se rattrape, ou on croit se rattraper en faisant des billots ou en travaillant dans les scieries. Ainsi, les colonies de Saint-François-d'Assise, de Saint-André-de-Ristigouche, de Saint-Louis-de-Gonzague, de Saint-Thomas-d'Aquin se sont bien peu développées et agrandies durant la dernière décade. D'un autre côté, on voit de belles propriétés à New-Carlisle, à Paspébie, à Port-



Daniel, abandonnées par leurs propriétaires qui s'en vont dans l'Ouest, sans avoir trouvé d'acquéreurs. Ailleurs, comme à Port-Daniel, Saint-Godfroy, Paspébiac, New-Carlisle et Caplan, les terres ont été morcellées, et il est presque impossible d'y vivre de la culture seulement. Or, voici ce qui arrive au printemps et à l'automne: des centaines et des centaines de jeunes gens surtout, mais aussi des hommes à l'âge mûr, s'enfoncent dans la forêt pour y passer la saison rigoureuse; au printemps, bon nombre font la "drive" (flottage des billots) et d'autres travaillent aux scieries; une autre partie s'en va à la pêche dans le golfe Saint-Laurent ou travailler à la construction de chemins de fer. Et la terre manque de bras; et les produits s'y vendent presque aussi cher que dans les grands centres. Est-ce à dire que personne ne s'est aperçu de ce mal avant ce jour, et n'a essayé de l'enrayer? Non, certes; et il convient de rendre justice, ici, aux membres du clergé qui sont les agents de colonisation les plus actifs et les plus efficaces de la péninsule gaspésienne, et qui non seulement prêchent la croisade du retour à la terre, mais payent de leur exemple, en exploitant avec intelligence les terres des fabriques.

" D'un autre côté, le gouvernement, par ses conférenciers et ses octrois d'encouragement, soit pour ouvrir des routes ou construire des ponts, a certainement favorisé l'industrie de l'agriculture dans une large mesure. Se rendant au désir des fervents de la terre, les maires, réunis en assemblée générale, à New-Carlisle, en 1912, ont discuté sérieusement cette question et cherché à lui trouver un remède. Ces délibérations ont amené une proposition à l'effet de demander aux pouvoirs publics la fondation, dans la Gaspésie, d'une école d'agriculture, avec ferme de démonstration. Cette suggestion est à l'étude, et il est à espérer que l'appel des fils des "dispersés" de 1755 sera entendu, et que bientôt, l'Est de la province, comme l'Ouest, aura tout l'encouragement que lui vaut la qualité de son sol et son titre de plus ancien pied-à-terre de la civilisation en Amérique."

Cette question de l'établissement d'une ferme modèle ou

d'une école d'agriculture dans la Gaspésie fut traitée à la dernière session du parlement fédéral, par l'hon. M. Charles Mar-  
cil. Nous reproduisons ses remarques, de même que la déclara-  
tion de l'hon. M. Burrell, ministre de l'Agriculture :

" J'aimerais à attirer l'attention de l'honorable ministre de l'Agriculture sur une partie du pays avec lequel il n'est probablement pas aussi familier qu'il devrait l'être. Je n'étais pas ici l'autre soir quand la question a été abordée au sujet des fermes expérimentales, mais je pourrais dire que durant la session actuelle j'ai obtenu des documents importants, l'un desquels j'aimerais à lire au comité comme émanant d'un ancien député de Bonaventure, M. L.-J. Riopel, qui a représenté ce collège électoral à cette Chambre pendant plusieurs années, et qui a écrit le 26 mars dernier une lettre au sous-ministre de l'Agriculture pour attirer son attention sur les conditions qui existent dans le comté de Bonaventure et dans la péninsule gaspésienne en général, une question à laquelle a fait allusion hier soir mon honorable collègue de Rimouski (M. Boulay).

" Avec la permission du comité, je vais lire cette lettre qui résume bien la position dans laquelle se trouvent les cultivateurs :

" Québec, 26 mars 1912.

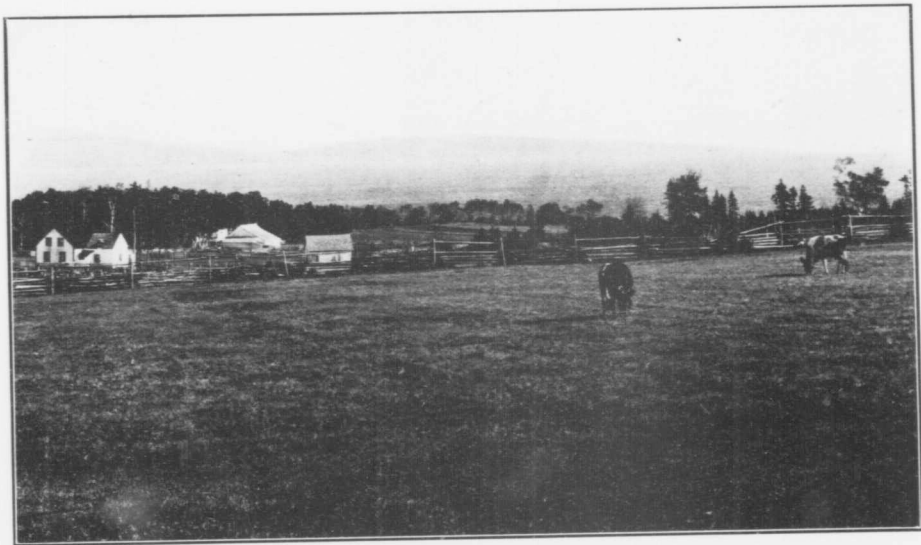
" G. O'Halloran, écr.,

" Sous-ministre de l'Agriculture,

" Ottawa, Canada.

" Cher monsieur,

" Pour revenir à la suggestion que je vous ai faite en l'absence de l'honorable M. Burrell, permettez-moi de faire les remarques qui suivent au sujet de l'établissement d'une école d'agriculture à New-Carlisle pour l'avantage de la péninsule de Gaspé.



LA GASPESIE. — Une ferme à Grande-Grève. Au loin, la pointe du Forillon.

" Cette partie de la province de Québec qui comprend les comtés de Bonaventure, Matane et Gaspé, a beaucoup souffert, par suite de son isolement.

" Sa population, qui est maintenant de près de 100.000, était à l'origine composée, en grande partie, de pêcheurs et de bûcherons; elle a, cependant, durant les vingt-cinq dernières années, fait passablement de progrès en agriculture.

" L'établissement d'une ferme modèle contribuerait beaucoup au bien-être de cette population, qui manque généralement d'expérience dans cette industrie par excellence.

" Le sol de la péninsule de Gaspé est généralement propre à l'agriculture et très propre à la culture des légumes de toutes sortes.

" Comme je vous l'ai dit, la ferme de feu le lieutenant-gouverneur l'honorable Théodore Robitaille, à New-Carlisle, le chef-lieu du comté de Bonaventure, est en tout point propre à cette fin.

" Elle comprend près de cent acres de terre, toute en culture avec un front de cinq acres sur la Baie des Chaleurs; elle contient toutes les bâtisses requises pour une ferme publique de petite dimension.

" On pourrait aussi acquérir une terre à bois de seize acres distante d'environ trois milles de la ferme.

" Celle-ci occupe un site convenable à quelques arpents du quai du gouvernement à New-Carlisle et de la station du chemin de fer, et elle commande une magnifique vue du havre de Paspébiac ainsi que des rives du Nouveau-Brunswick, soit à environ vingt milles de l'autre côté de la Baie des Chaleurs.

" Remarquez que les comtés de Ristigouche et de Gloucester, dans le Nouveau-Brunswick, pourraient partager les avantages d'une telle entreprise, car les résidents de cette rive pourraient facilement y avoir accès.

" La proposition actuelle m'a été suggérée par l'annonce de la politique du gouvernement qui a promis de prendre les moyens nécessaires pour encourager et promouvoir les fins agricoles.

“ Comme il n’y a que deux fermes modèles dans la province et qu’il est difficile pour la population de la Gaspésie de s’y rendre, il est évident qu’une école d’agriculture, ou une ferme modèle serait d’un grand avantage aux habitants de cette vaste section du pays.

“ Espérant que cette proposition sera prise en sérieuse considération,

“ J’ai l’honneur d’être,

“ Cher monsieur,

“ Bien à vous,

“ (Signé)

L.-J. RIOPEL.

“ Cette lettre fut suivie d’un accusé de réception et de toute une correspondance, mais jusqu’au 9 mai dernier, époque à laquelle les documents furent déposés sur la table du Parlement, il semble n’y avoir eu rien de fait pour faire partager à cette grande population aucun des bienfaits du ministère de l’Agriculture d’Ottawa. Dans des circonstances bien difficiles, durant les dix dernières années, un des prêtres dévoués du comté, M. l’abbé Jacob Gagné, qui est bien connu au ministère de l’Agriculture, a réussi, après bien des difficultés et des ennuis, à établir plusieurs beurreries et fromageries par tout le comté et à aider matériellement les cultivateurs à ce sujet. La région est très propre à l’élevage des bestiaux et à la production du fromage et du beurre. Mais par suite de la politique suivie en ce qui concerne les moyens de communication par chemin de fer, il faut transporter les produits de l’industrie laitière à une distance de près de cent milles pour atteindre la station du chemin de fer à Matapédia. Il y a une foule d’obstacles qu’il faut surmonter.

“ La population a augmenté dans les trois comtés, mais je regrette de le dire, non dans la proportion qu’elle aurait augmenté si on lui avait donné de plus grandes facilités agricoles et de transport. Une grande partie de la population a dû émi-

grer, tant au Nouveau-Brunswick qu'à d'autres endroits de la province de Québec et même aux États-Unis. Mais il y a là une superficie de 10,000 milles carrés, un champ immense ouvert à l'activité d'une population agricole.

“ J'espère, maintenant que j'ai attiré son attention sur ce sujet, que mon honorable ami, le Ministre de l'Agriculture, va prendre la chose en mains et voir à faire bénéficier la population de ce comté de quelques-uns des avantages de son administration. La lettre que j'ai lue vient de M. Riopel qui a, pendant près de vingt ans, siégé dans cette Chambre, qui occupe une haute position dans le parti conservateur et dont on peut accepter la parole en toute confiance. Je voudrais voir le ministre envoyer quelques-uns de ses meilleurs hommes dans les comtés de Bonaventure, Rimouski et Gaspé afin d'examiner les lieux et faire rapport. Naturellement, Rimouski étant situé sur l'Intercolonial, ne rencontre pas autant d'inconvénients que les autres comtés. Le ministre devrait envoyer un homme d'expérience afin d'étudier les conditions et de voir ce qui peut être fait pour cette population industrielle, composée surtout de Canadiens-français, bien qu'à New-Richmond, Port-Daniel-Ouest et New-Carlisle, il y a trois importantes paroisses habitées par des gens de langue anglaise. Depuis une dizaine d'années ces gens ont essayé d'abandonner la pêche comme improductive afin de se consacrer à l'agriculture, mais ils se sont toujours heurtés au manque de facilités de transporter les produits au marché, de stations expérimentales et d'enseignement agricole. La population est énergique, le sol fertile, la saison courte mais fructueuse et avec l'aide ordinaire de la part du ministère, ils pourraient entrevoir un avenir heureux et prospère. Si le gouvernement se décidait à établir une station expérimentale, il n'y aurait pas de meilleur endroit que New-Carlisle, qui est le chef-lieu du comté et qui est situé à environ cent milles de Matapédia et à cent milles du Bassin de Gaspé, c'est-à-dire à peu près mi-chemin sur la péninsule. Si on donnait à cette population les facilités voulues pour se livrer à l'industrie agricole, toute dépense faite en ce sens serait

remboursée au centuple au ministère et au pays. Il y a dans ce district un champ où le ministre peut faire beaucoup de bien.

“ M. BURRELL: — J'ai eu l'occasion de causer avec M. Riopel et j'ai aussi rencontré une délégation de ce district, et je puis apprécier les arguments de l'honorable député. J'ai beaucoup de sympathie pour les vastes sections du pays qui ne sont pas aussi bien partagées que d'autres au point de vue des avantages officiels, mais il est difficile d'accorder des facilités à tout le pays à la fois.”

\* \* \*

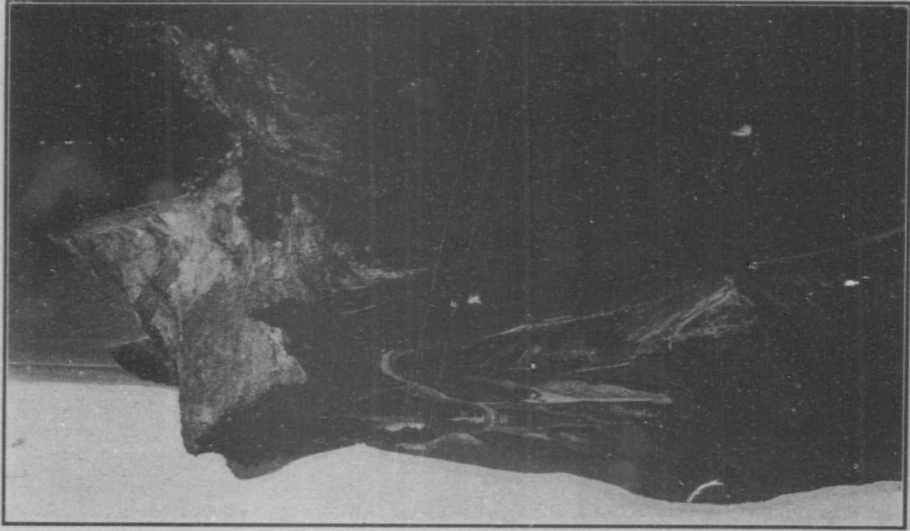
Le concours du Mérite Agricole de 1912 se fit dans la région sud-est de la province. Malheureusement, un seul cultivateur de la Gaspésie s'inscrivit. Ce fut M. Bénoni-L. Roy, de Cap-Chat. Il s'en retira du reste avec honneur, ayant obtenu 81.61 points sur cent et le diplôme de Grand Mérite. Nous regrettons l'abstention d'un si grand nombre d'excellents cultivateurs, qui auraient eu ainsi l'occasion de révéler à la province et au pays ce qu'un agriculteur peut accomplir dans la Gaspésie.

Voici quelques notes sur la ferme de M. Roy, cueillies dans le rapport des juges:

M. Roy est propriétaire d'environ 400 arpents de terre, dont 250 sont labourables; le reste est en pâturage non labourable et en forêt. M. Roy demeure à environ 4 milles du quai de Cap-Chat, dans un vallon intéressant appelé “Les grands fonds” et que traverse la rivière Cap-Chat. Ce vallon assez étendu et renfermant plusieurs fermes, est entouré de hauteurs, particulièrement au sud, lesquelles constituent un abri favorable à l'exploitation agricole dans cette région et contribuent à modifier sensiblement et avantageusement le climat de l'endroit.

On s'y croirait à plusieurs centaines de milles plus au sud. Les récoltes de grain y étaient aussi abondantes et avancées qu'en haut de Québec. Le sol alluvial de ce vallon est de

LA GASPESIE. — Les falaises de Percé.





nature argileuse, profond, poreux, dépourvu de pierre et d'une grande fertilité. Nous ne fûmes pas peu surpris d'y voir un très bon petit verger de pommiers assez gros et chargés de fruits et une plantation de jeunes érables sains et paraissant vigoureux, de chaque côté de l'avenue qui conduit du chemin public à l'habitation. L'intérêt qu'offre cette jolie plaine fermée et l'importance de la présente ferme en pleine Gaspésie, nous ont engagés à y prendre plusieurs photographies qui peuvent donner une impression fidèle sur l'établissement de M. Roy et sur sa position avancée comme cultivateur et exploiteur forestier. Ce qui étonne sous cette latitude, c'est d'y rencontrer des érables à sucre de qualité et de grosseur pouvant permettre l'exploitation de sucreries.

La maison, les granges, étables, etc., de M. Roy ressemblent à une foule d'autres possédées par de bons cultivateurs dans les meilleures parties méridionales de la province. Elles rencontrent tous les besoins de l'exploitation, sans offrir rien de particulièrement utile à signaler. Les cultures et les champs sont en bonne condition et dénotent l'esprit d'ordre et les qualités agricoles de M. Roy.

Son diplôme de Grand-Mérite attestera non seulement ses capacités personnelles, mais encore l'état d'avancement agricole de cette intéressante partie de la Gaspésie.

Bétail : — 8 têtes chevalines, dont 1 étalon canadien enregistré et 1 pouliche de 2 ans; 34 bêtes bovines, dont 23 vaches canadiennes pures et croisées; 33 moutons; 23 porcs yorkshires purs et croisés; 160 poules et poulets leghorns bruns purs et croisés.

Ce bétail, dans l'ensemble, est au nombre des meilleurs que nous avons visités.

Récoltes : — 10 arpents orge; 66 arpents avoine, en partie toute épiée le 8 août;  $\frac{1}{2}$  arpent choux de Siam; 4 arpents patates;  $\frac{1}{2}$  arpent navette; 50 arpents prairie; 40 arpents pâturage labourable; 3 arpents fourrage vert. Les légumes du jardin sont assez avancées. Le sol de ce dernier est idéal en texture et fertilité pour sa destination. M. Roy déclare avoir

récolté en 1911, environ 30 minots de blé, 124 minots d'orge, 2,000 minots d'avoine, 450 minots de patates dans 1½ arpent, 400 à 500 tonnes de foin. Voilà qui témoigne du climat et du sol des vallées gaspésiennes.

Les habitants de ce pays nous ont dit que le sol des plateaux peu élevés de l'intérieur est peu rocheux, franc et d'excellente qualité, que le climat y est bon, comme l'atteste la présence de bons érables et de grosses épinettes. (Rapport des juges du Concours du Mérite Agricole. Québec, 1912.)

### ESQUISSE GEOLOGIQUE ET RESSOURCES MINIERES.<sup>1</sup>

L'immense territoire de la Gaspésie, au point de vue géologique et conformément à la carte du Dr R.-W. Eells, publiée par le Service Géologique du Canada en 1884, est couvert pour la plus grande partie par les formations devoniennes, carbonifères inférieures, siluriennes, cambro-siluriennes et précambriennes, avec de nombreuses intrusions de dolérite, de granit et d'olivine souvent totalement transformées en serpentine, comme au mont Albert

Le carbonifère inférieur, avec ses shistes gras et bitumineux, se trouve presque partout sur la côte sud de la péninsule, formant une bande de deux ou trois milles de largeur et s'étendant depuis la Malbaie jusqu'au milieu du canton Nouvelle, avec quelques intervalles, comme dans le canton Newport et à certains autres endroits où cette formation manque complètement.

La formation devonienne occupe le plateau central de la péninsule et s'étend en bandes sensiblement parallèles depuis les cantons Causapsca et Lepage, à l'ouest, jusqu'au golfe Saint-Laurent, à l'est, couvrant ainsi, avec des intervalles de silurien, près de la moitié totale de la contrée. Ce système est

<sup>1</sup> Nous sommes redevables de la plupart de ces renseignements à M. J.-H. Valiquette, ingénieur du Services des Mines. Cette esquisse comprend aussi le comté de Matane.

surtout représenté par des grès et des schistes rouges et gris, parfois durs et sableux, et dans la partie inférieure associés à des lits considérables de calcaire. De nombreuses intrusions de roches éruptives ont été remorquées sur la rivière Causapsal et au lac Sainte-Anne. En plusieurs endroits, elles sont surtout composées de granit et de roches tarpéennes et doléritiques. Le sol gisant sur ces assises de pierre sableuse, et en subissant les conséquences, est plus ou moins fertile.

Le système suivant est le silurien qui occupe aussi une immense superficie. Il est surtout représenté par les calcaires et les grès, et s'étend, en forme irrégulière, depuis les cantons Assemetquagham et Ristigouche, jusqu'à l'extrémité est de la péninsule. Ces roches étant généralement plus tendres que celles demi-cristallines de la chaîne des Shickshocks ne se trouvent qu'en masses ne s'élevant guère à plus de cinq cents pieds de la région environnante, laquelle se trouve à une hauteur moyenne de mille pieds au-dessus de la mer. Le sol couvrant ces roches étant chargé de matières calcaires par suite de l'érosion est très favorable à la végétation, et on y voit de belles forêts. Plusieurs intrusions semblables à celles citées plus haut ont aussi été remarquées.

Le cambro-silurien, bien que présentant certains développements, n'occupe qu'une superficie limitée. D'abord, sur le côté nord, où il se trouve sur une bande large de trois à quatre milles et qui longe le fleuve à partir du cap Marsouin, dans le canton Duchesney, jusqu'au cap Rosier. Ensuite, il a été remarqué aux alentours des rivières Pabos et Est, où il s'étend depuis la côte jusqu'à une douzaine de milles dans l'intérieur des terres. Cette formation est caractérisée par des grès sableux ressemblant à ceux de Sillery. Ils sont souvent associés à des ardoises plus ou moins calcaires et de couleur rouge, verte et noire.

La formation cambrienne présente un immense développement sur la côte nord. A partir du lac Matapédia et du canton McNider, elle s'étend assez régulièrement jusqu'à la baie de Gaspé à l'est. Les roches qui la caractérisent sont les

schistes gris et noirs, le calcaire et les conglomérats calcaires de la formation de Lévis. Le sol couvrant cette série de roches est favorable à la végétation et de belles forêts y croissent. Les montagnes ont une allure arrondie et le plateau de cette formation a environ 1,500 pieds au-dessus du niveau de la mer, mais certaines montagnes à l'est de la Table Top s'élèvent jusqu'à 3,000 pieds.

La plus vieille série de la région est le précambrien qui obtient son principal développement sur le bord sud de la bande de cambrien plus haut décrite. Cette formation contient la fameuse chaîne des Shickshocks dont certains sommets s'élèvent jusqu'à 3,700 pieds, ce qui est considéré comme la plus grande hauteur de montagne dans la province de Québec. Les roches de cette région sont fortement cristallisées et représentées par de grandes étendues d'épidosite, de gneis grenatifère, d'amphibode, de schiste et de micaschiste, avec des massifs de serpentine souvent bien stratifiés.

En considérant l'immense étendue de terrain qui fait l'objet de cette étude ainsi que la variété de la formation géologique qu'on y trouve et des roches qui les représentent, il est permis de supposer la présence de minerais économiques. En effet, malgré les explorations sommaires et peu fréquentes, un bon nombre de minerais ont été reconnus comme étant des indices pleins de promesses quant au développement futur du district. Il serait trop long d'en donner une description complète, celle-ci ayant été d'ailleurs publiée dans les rapports du Service Géologique du Canada et dans ceux de notre Service des Mines de Québec. Nous nous contenterons donc d'en donner une énumération sommaire avec indication des localités. Du reste, cette énumération, quelque complète qu'elle puisse être faite avec les connaissances acquises sur le terrain, jusqu'à ce jour, ne peut donner qu'une idée incomplète des ressources minières, car, comme il est dit plus haut, les explorations n'ont été que des reconnaissances sommaires, les géologues ou explorateurs devant couvrir de grandes étendues de terrain en un temps relativement limité.

Le produit minéral qui a le plus attiré l'attention du prospecteur a été le pétrole des environs de la baie de Gaspé, et c'est certainement la localité qui a été la plus explorée, bien que les résultats aient été peu satisfaisants.

Le cuivre doit aussi exister dans la Gaspésie, puisque les monts Shickshocks sont composés de roches chloritiques du groupe des cantons de l'Est, où ce minéral est exploité. L'historien Charlevoix parle d'une mine de cuivre qui aurait été trouvée dans les montagnes du voisinage de Mont-Louis.

On trouve de la galène en quantités assez considérables dans les veines qui traversent les calcaires de Gaspé, notamment à Indian Cove et à d'autres endroits de la baie de Gaspé.

Dès les premiers temps de la domination française, on a trouvé une mine de plomb à Gaspé, et il est curieux de rapprocher, ici, ce qu'en dirent Depys et le père Christian Leclercq :

" J'ai trouvé assez de personnes, écrivait Denys, en 1675, qui ont voulu entreprendre sur les échantillons que j'ai fait voir; je n'ai jamais voulu, sachant bien que je les aurais trompés; c'est-à-dire que je ne suis pas capable de le faire, à moins que je ne me fusse trompé moi-même sans le connaître."

De son côté, le père Christian Leclercq écrivait en 1691 : "On a découvert à Gaspé une mine de plomb depuis quelques années, laquelle toutefois on a été obligé d'abandonner, après y avoir fait une très grande dépense, cette mine n'ayant pas été jugée assez abondante pour en retirer le profit et les avantages qu'on en espérait; peut-être à ce que j'en ai pu juger lorsque j'étais sur les lieux, parce que les mineurs que l'on y avait envoyé de France sur le Mont, le filon qu'ils eussent pu trouver beaucoup plus facilement au bas des roches qui cachent le métal, dont l'espèce approche davantage, ou pour le moins autant, de l'étain et du plomb."

Sir William Logan a constaté la présence de chrome en quantité susceptible d'être exploitée dans les serpentines du mont Albert, sur les bords de la rivière Sainte-Anne. Il y a aussi de l'asbeste à l'extrémité des montagnes Shickshocks,



LA GASPESIE. — Le village de Percé. Au loin, l'île Bonaventure.

dans le voisinage de la serpentine, dont il y a une grande exposition. A ce propos, Mgr Laflamme écrivait dans le numéro de janvier 1909 du "Bulletin de la Société de Géographie de Québec": "Il est très probable que la bande magnésienne où se trouvent les veines d'asbeste affleure dans l'axe des montagnes Notre-Dame et même des Shickshocks. Par conséquent, nous devons nous attendre à de nouvelles découvertes, en d'autres points de cette chaîne, depuis Québec jusqu'à la Gaspésie. Les Shickshocks sont encore très peu connus au point de vue minier. Les explorations sérieuses et suivies sont encore à faire, et, à l'heure présente, il est impossible de prévoir ce qu'elles représentent de surprises aux courageux et intelligents prospecteurs."

M. Emile Dulieu, professeur à l'École Polytechnique de Montréal, a fait récemment une étude des gisements de fer de la région de Gaspé. Nous en reproduisons la conclusion, extraite du "Rapport des opérations minières de la province de Québec pour l'année 1912":

"En résumé, à part quelques concentrations locales, les lits ferrugineux observés aussi bien sur la côte que sur le ruisseau Pembroke ne constituent pas des gîtes de minerai de fer, et jusqu'à ce que l'on fasse de nouvelles découvertes, toujours possibles dans un pays aussi peu exploré, il faut avouer que nous ne connaissons aucun gisement de fer dans la région.

"La Gaspésie est pratiquement inconnue au point de vue minéral; il est à souhaiter que des prospecteurs sérieux se mettent à explorer cet immense pays qui n'est habité que le long de ses côtes par une population de pêcheurs peu préparée à la reconnaissance des minéraux."

D'après James Richardson, on trouve de la pierre à ciment dans les différentes localités qui bordent la rive sud du Saint-Laurent.

Enfin, on trouve de l'ardoise et de la pierre meulière à l'ouest de l'Anse à la Vieille; de la pierre à aiguiser à la chute de la rivière Dartmouth; de la marne dans les lacs de Port-Daniel, ceux de New-Richmond, aux environs de New-Carlisle,

sur les bords de la baie des Chaleurs et dans les petits lacs des premières concessions du canton Cox. La pierre à chaux se rencontre aussi un peu partout dans les calcaires.

\* \* \*

Les sources de pétrole de la Gaspésie méritent une attention spéciale. Ce fut Sir Wm. Logan qui, en 1844, attira le premier et d'une façon précise, l'attention publique sur les sources pétrolifères qu'il avait rencontrées en divers endroits de la région baignée par les cours sinueux des rivières Dartmouth, York et Douglastown. Et pendant les quarante ou cinquante années qui suivirent, diverses sociétés firent des travaux de recherches et publièrent des rapports. Les premiers forages ne donnèrent aucun résultat pratique, mais vers 1890, on commença à explorer activement cette région, et cinquante-deux puits furent forés, dont quelques-uns atteignent une profondeur de 3,700 pieds. Ces coûteux travaux — on a même mentionné une mise de fonds de un million de dollars — ont surtout été exécutés par la "International" et la "Petroleum Oil Co."

Le Dr R.-W. Ells, du Service Géologique du Canada, a fait une étude sérieuse de ces puits pétrolifères. Voici ses conclusions que nous reproduisons du "Compte-rendu sommaire de la Commission Géologique" de 1903: "Après avoir considéré toutes les données dont on peut disposer au sujet de ces terrains, au point de vue de l'exploitation, il faut avouer que la perspective n'est pas encourageante. On n'a pas reconnu d'horison pétrolifère bien marqué, comme il en existe dans les terrains pétrolifères productifs; dans les cas où l'on dit avoir obtenu du pétrole en grande quantité, dans le champ de Gaspé, il semblerait n'avoir été trouvé qu'en nappes isolées de peu d'étendue, car en poussant les forages plus profondément, on obtient pas de résultats favorables. Il est évident qu'il existe du pétrole en petites quantités, en diverses parties des couches de grès, ainsi que dans les calcaires, d'après les journaux de



forage, mais il n'est pas moins évident que jusqu'ici, on n'a pas découvert de veines exploitables.

" On ne possède pas de données sur lesquelles on puisse se baser pour fixer des emplacements où il y ait plus de chance de succès. La théorie que les plis anticlinaux sont favorables à l'accumulation du pétrole, théorie applicable aux champs pétrolifères de l'ouest, n'est ici aucunement confirmée par les résultats, et la présence de nombreuses failles, l'allure redressée des couches et l'abondance d'eau saline, militent tous contre la probabilité de découvrir des nappes exploitables. A présent, on ne peut fixer les forages qu'au hasard, puisque, quoique l'on ait foncé des puits jusqu'à des profondeurs de 3,500 pieds, à frais énormes, ces travaux n'ont donné aucun résultat satisfaisant. Il faut abandonner l'avancé que le pétrole existe dans la zone de contact entre le grès et le calcaire. La supposition que la présence de sources de pétrole est un indice de la présence de gisements sous-jacents importants semble être erronée, car elles indiquent généralement des lignes de failles. Les frais énormes que l'on a encourus depuis quatorze années, et l'insuccès absolu de ces opérations tendent à conclure qu'il est fort improbable que des travaux subséquents soient plus profitables."<sup>1</sup>

\* \* \*

Le gouvernement de la province de Québec se rend bien compte que le développement minier d'un pays dépend presque entièrement du prospecteur. C'est le travail ardu et acharné de ce hardi explorateur, ne craignant ni les fatigues, ni les privations, ni les dangers, qui met en lumière les ressources minérales cachées des régions vierges et inexplorées. Aussi la loi des mines de notre province a-t-elle été conçue de

<sup>1</sup> Une dépêche de Londres, publiée dans le "Star", de Montréal, le 9 août 1913, annonçait qu'un groupe de capitalistes anglais, ayant à sa tête Lord Selby, devait entreprendre de nouveaux travaux de prospection des terrains pétrolifères de Gaspé.

façon à protéger le prospecteur, et les dispositions qui y sont formulées lui permettant de récolter en entier le fruit de ses labeurs.

Pour se mettre en règle vis-à-vis du Service des Mines, le prospecteur, avant de se mettre en campagne devra se procurer un "Certificat de Mineur" (coût \$10.00), qu'il peut obtenir à Québec, ou d'un des agents du Bureau des Mines à Montréal. Ce certificat lui donne droit de piqueter des "claims" miniers jusqu'à concurrence de 200 acres sur tous les terrains dont les droits de mines n'ont pas été aliénés au préalable. Aussitôt piqueté, le prospecteur devra faire enregistrer son "claim" au Service des Mines qui fournit gratis des formules à cet effet. Pendant les six mois qui suivent la date du piquetage, le prospecteur n'a aucune redevance à payer, mais il devra faire des travaux de recherches et développement équivalant au moins à 25 journées d'ouvrage.

A l'expiration des six mois, le prospecteur, pour conserver ses droits, devra prendre un "Permis d'Exploitation," à raison de 50 cents l'acre, et \$10.00 d'honoraire, valable pour un an, et durant ce temps, il devra faire des travaux équivalant à 25 journées d'ouvrage par chaque "claim" de quarante acres sous permis. Ce permis est renouvelable indéfiniment aux mêmes conditions.

Pour tous renseignements au sujet de la Loi des Mines, s'adresser aux agents du Service des Mines, ou directement au Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.

### INSTRUCTION PUBLIQUE.

L'instruction publique n'a pénétré dans la Gaspésie, comme l'agriculture du reste, qu'à la suite de longs et persistants efforts. On avait à vaincre non seulement les préjugés ou l'indifférence des Gaspésiens, mais encore la sourde opposition des potentats jersiais. "Il n'y a pas besoin d'instruction pour eux," écrivait Philippe Robin à ses commis; s'ils étaient ins-

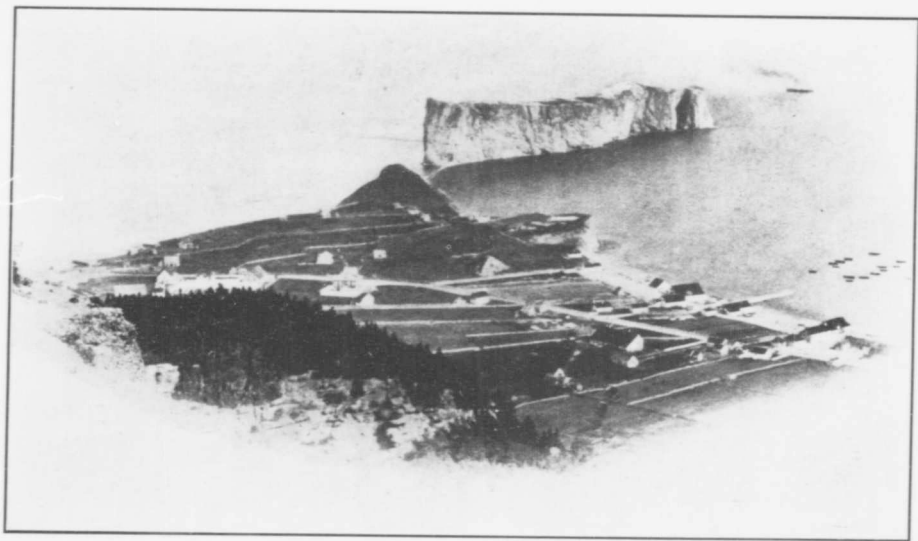
truits, seraient-ils plus habiles à la pêche?" Et ce qui était, pour Philippe Robin, du plus pur machiavélisme, devint chez les pêcheurs un véritable dogme. Aussi ces pauvres ilotes restèrent-ils, pendant près d'un siècle, dans d'épaisses ténèbres. En 1863, un collaborateur de la "Revue Agricole" pouvait écrire: "On se croit ici dans un autre monde en entendant parler du Canada et des Canadiens comme d'étrangers de distinction, venant de grandes distances. L'ignorance de la population, et les hommes de profession manquent complètement pour mettre fin aux ténèbres qui enveloppent toute la population d'un rideau épais qui voile son intelligence."

Nous croyons toutefois qu'il serait injuste de dire que ce manque d'instruction fut général, surtout en ce qui concerne les Acadiens, qui, victimes du "grand dérangement", vinrent chercher refuge sur les plages de la baie des Chaleurs, ainsi qu'en témoigne M. l'abbé Chouinard dans son "Histoire de Saint-Joseph-de-Carleton": "On rencontrerait, en effet, parmi ces pauvres colons, beaucoup plus souvent qu'on ne se l'imagine, des personnes sachant lire et écrire, comme en font foi d'ailleurs les registres conservés aux archives de Carleton; l'on y rencontre plusieurs signatures fort proprement écrites."

Mais venons-en aux réalités du présent.

Et d'abord, disons que la Gaspésie, faisant partie du diocèse de Rimouski, peut compter comme siennes les excellentes maisons d'éducation que l'on trouve dans la ville de Rimouski: collège classique, académie commerciale, école normale, etc.

Comme c'est l'instruction élémentaire, la petite école, qui intéresse le plus étroitement le colon, c'est à elle que nous avons voulu faire la plus large part. Et pour en parler avec toute la compétence et l'autorité voulues, nous n'avons cru devoir faire mieux que d'interroger les deux inspecteurs d'écoles de la région: M. G.-E. Marquis, pour le comté de Bonaventure, et M. F.-J. Normand, pour celui de Gaspé. Tous deux ont très complaisamment répondu, et nous sommes heureux de reproduire leurs rapports, en leur en donnant tout le crédit qu'il convient.



LA GASPESIE. — Le village et le rocher de Percé.

## BONAVENTURE.

**Écoles.** — Au point de vue scolaire, le comté de Bonaventure est subdivisé en 42 municipalités, dont 26 catholiques et 16 protestantes. On compte 88 écoles élémentaires catholiques, 10 modèles et une académique indépendante. Les protestants ont 41 écoles élémentaires, 5 modèles et une académique.

**Coût de l'enseignement.** — La valeur de la propriété imposable, en 1910-11, était de \$2,284,635; les contributions globales des municipalités, de \$25,599; celles du gouvernement, de \$11,974,76 — ou près de la moitié autant que les municipalités. Les écoles, leurs dépendances et le mobilier ont une valeur de près de \$125,000.

**Personnel enseignant.** — Les Soeurs du Saint-Rosaire dirigent quatre écoles modèles mixtes: à Saint-Bonaventure, à Saint-Alexis-de-Matapédia, à Paspébiac et à Saint-Godfroy. Un instituteur enseigne à l'école modèle de Saint-Charles-de-Caplan. Les autres classes, soient modèles, soient élémentaires, sont dirigées par 83 institutrices laïques. L'académie des religieuses de la Charité, de Carleton, est indépendante.

Chez les protestants, on compte 40 institutrices et 1 instituteur.

**Traitements.** — Dans 16 municipalités, les instituteurs des écoles élémentaires n'ont pas moins de \$150; dans 9, elles reçoivent un minimum de \$125; et dans une, \$100. Dans les écoles modèles, les traitements varient de \$190 à \$210. Moyenne, pour élémentaires: \$142, et, pour modèles: \$208.

Chez les protestants, les salaires sont plus élevés: ainsi, en 1910-11, les institutrices, dans les écoles élémentaires, recevaient, en moyenne, \$221, tandis que celles des écoles modèles et académiques étaient payées \$511.

**Diplôme.** — Moins deux, les institutrices laïques sont brevetées, 73 ont obtenu leurs brevets du Bureau Central des Examineurs Catholiques, et 10 d'une école normale.

En 1910-11, avec un total de 40 instituteurs, chez les protestants, il y en avait 24 de non diplômés.

**Maisons d'écoles.** — Au cours de la dernière décade, pas moins de 30 maisons d'écoles ont été construites par les catholiques seulement, c'est-à-dire près d'un tiers du total. Toutes, ou à peu près, l'ont été d'après des plans fournis gratuitement par le département de l'Instruction Publique; elles sont conformes, généralement parlant, aux règlements scolaires et aux exigences de l'hygiène. Il ne reste plus qu'une dizaine de classes dont les pupitres ne sont pas à deux places et à sièges mobiles.

Plusieurs municipalités scolaires se font un honneur et un devoir de donner aux écoles tout l'outillage et le confort qui peuvent y attirer maîtres et disciples.

**Livres en usage.** — Grâce à la bonne volonté du personnel enseignant et des commissaires, une même série de livres est en usage dans la presque totalité des écoles de ce comté. Quelques corporations scolaires distribuent gratuitement les livres aux élèves. C'est là une coutume fort appréciée par les titulaires des écoles et que devraient adopter d'autres municipalités, afin d'éviter la perte de temps causée par le manque de livres.

**Enseignement bilingue.** — La population de ce comté est surtout composée de deux éléments ethniques: d'Acadiens, en grande majorité, et de "loyalistes" anglais et écossais; les Irlandais forment des groupes assez importants, au point de vue du nombre, à Matapédia, Cross-Point, Miguasha, New-Richmond, Maria, Saint-Jules et Port-Daniel. Les deux langues française et anglaise y sont parlées couramment par la plupart des habitants. Dans les municipalités ci-dessus mentionnées, l'enseignement est bilingue, c'est-à-dire que la plupart des élèves étudient les deux langues à la fois. Cette dualité de langage est cause de bien des anglicismes, mais, d'un autre côté, elle permet aux élèves catholiques, acadiens et irlandais, fréquentant les mêmes écoles, d'apprendre les deux langues officielles du pays — ce qui est moins général chez les protestants.

**Ecoles et colonisation.** — Il n'y a pas de centre de colonisation où on pourrait se plaindre du manque d'écoles. Dès qu'il y a un groupe d'élèves assez considérable, dans un nouveau canton de colonisation, il se construit une école-chapelle. La plupart de ces missions sont desservies par les RR. PP. Capucins de Ristigouche. A Saint-Alphonse-de-Caplan, communément appelé la "Colonie" ou la "Belgique", en souvenir des premiers colons belges qui y firent des défrichements, on compte déjà trois bonnes écoles, et un groupe de colons du 9e rang demande qu'on lui en construise une autre. Cette paroisse compte à peine seize ans d'existence. C'est le centre de colonisation le plus prospère de la Gaspésie, grâce aux attentions généreuses du gouvernement de cette province, et à l'esprit d'initiative de ses habitants. A l'automne de 1914, les commissaires se proposent d'ouvrir une magnifique école modèle au 7e rang de cette colonie.

**Enseignement ménager.** — Cette spécialité mérite une mention particulière, dans cette brève étude. A l'automne de 1912, les Soeurs du Saint-Rosaire ouvraient, à Saint-Bonaventure, une classe d'enseignement ménager pour les élèves des cours modèles, désireuses de le suivre; elle y enseignent la coupe et la couture, les tricots, le ravaudage, le rapiéçage, etc., et l'art culinaire. Les débuts promettent beaucoup.

Une autre classe semblable sera établie à Saint-Alexis-de-Matapédia, à l'automne (1913) par les mêmes religieuses.

Il est bon de mentionner que déjà les Soeurs de la Charité, de Carleton, enseignent depuis longtemps certains travaux de la science dite d'économie domestique à leurs élèves. Cette maison a toujours été considérée, et elle le mérite bien, comme l'école normale de la Gaspésie.

Il serait à souhaiter que l'enseignement ménager devint de plus en plus populaire, non seulement dans les couvents, mais aussi dans les écoles modèles de filles, afin que celles-ci reçussent une formation appropriée à sa fin, et qui fût comme un apprentissage réel de la vie.

**Climat et fréquentation scolaire.** — A cause du voisinage de la Baie des Chaleurs et du golfe Saint-Laurent, le comté de Bonaventure est exposé aux vents d'est. En hiver, celui-ci soufflé avec beaucoup de violence et amoncelle la neige à plusieurs pieds de hauteur. Les chemins, en décembre et janvier, et parfois aussi en février, y sont souvent impassables. Il arrive à presque tous les hivers que les convois du chemin de fer restent "bloqués" dans la neige, pendant des semaines, au grand déplaisir des voyageurs.

La fréquentation scolaire, principalement du 15 décembre au 15 février est presque nulle. Maintes fois, on a songé à demander au Conseil de l'Instruction publique de permettre aux commissions scolaires de donner un mois de vacance en hiver, et de faire tenir les écoles ouvertes en août, un des beaux mois de l'année, ayant une température des plus agréables. C'est du reste ce qui se fait dans quelques cantons: les vacances commencent à Noël et se continuent jusqu'au mois de février et parfois de mars. Puis, les élèves vont à l'école pendant le mois d'août. Mais, ce n'est là qu'une tolérance accordée par le Surintendant de l'Instruction Publique. Vu les conditions climatiques spéciales à la péninsule gaspésienne, ne vaudrait-il pas mieux permettre aux municipalités scolaires, qui le désirent, d'adopter cette coutume? Dans Bonaventure, ce règlement serait bien vu des commissaires et principalement des titulaires des écoles et des élèves.

**Ecoles des Indiens.** — La tribu des Micmacs possède deux réserves dans Bonaventure: une à Ristigouche, en face de Cappelton, N.-B., et l'autre, à la Pointe de Maria. A chaque endroit, il y a une école. Celle de Ristigouche comprend deux classes fréquentées par une cinquantaine d'élèves. Les Soeurs du Saint-Rosaire en ont la direction. A la Pointe de Maria, une institutrice laïque fait la classe à une vingtaine d'Indiens. Ces écoles sont sous le contrôle du gouvernement fédéral, qui n'épargne rien pour donner le confort aux petits sauvages. Les salaires des institutrices varient de \$30 à \$40 par mois. Tous ces Micmacs appartiennent à la religion catholique. Les



RR. PP. Capucins de Ristigouche sont leurs pasteurs attirés. Le père Pacifique a parfaitement appris leur langue et même écrit, dans ce dialecte, plusieurs livres classiques. La langue d'enseignement obligatoire, dans ces écoles, est l'anglais, excepté pour la religion, que les institutrices ont la faculté d'enseigner dans la langue maternelle des enfants. Le programme d'études de ces écoles est peu chargé et vise surtout à l'enseignement concret. Les résultats obtenus sont réellement encourageants. A Ristigouche, les filles apprennent différents travaux ménagers, et les garçons font un peu de jardinage et d'horticulture.

#### GASPE.

Sous le rapport de l'instruction publique, le comté de Gaspé n'a pas grand'chose à envier aux plus vieux comtés de la province de Québec. A Cap-Chat, un couvent moderne et spacieux fait honneur à la cause de l'éducation, et fournit, chaque année, un bon contingent d'institutrices compétentes et dévouées. En outre des deux classes élémentaires, il y a un cours d'enseignement primaire intérimaire et un autre d'enseignement primaire supérieur. De semblables institutions existent à Sainte-Adélaïde-de-Pabos et à Grande-Rivière. Elles sont sous la direction des Filles de Jésus.

Les RR. SS. du Saint-Rosaire dirigent avec un zèle remarquable et un grand succès le couvent de Sainte-Anne-des-Monts et Barachois. A Douglstown, elles enseignent dans trois écoles.

Nous avons confiance qu'avant longtemps les paroisses de Rivière-au-Renard, Mont-Louis et Cap-d'Espoir auront aussi des religieuses pour diriger leurs écoles modèles, car de bonnes maisons sont en construction, celle de Mont-Louis méritant une mention spéciale.

En 1897, il y avait 92 écoles dans le comté de Gaspé, fréquentées par 3,797 élèves; aujourd'hui, on en compte 123 et

5,163 élèves. C'est donc une augmentation de 31 écoles et 1,366 élèves. Le nombre des écoles va encore s'augmenter, car on projette d'en construire plusieurs nouvelles. Comme question de fait, il n'y a pas un poste ou mission qui ne possède son école.

Durant les quatre dernières années, près de \$50,000 ont été employés à la construction de maisons d'écoles et à l'amélioration du mobilier.

Le village de Percé possède une académie pour les garçons, sous le contrôle de la commission scolaire, et dirigée par les RR. FF. de la Croix de Jésus. Les jeunes gens peuvent y faire un excellent cours commercial dans les deux langues française et anglaise, lequel leur permettra d'envisager avec confiance l'âpre lutte pour la vie.

A Cap-Chat, la commission scolaire a confié les jeunes garçons de 12 ans et plus à un professeur laïque, M. J.-T. Carbonneau, avec un traitement de \$500. Cette école, qui est bilingue, reçoit même des élèves de plus de vingt ans. Les progrès accomplis sont des plus satisfaisants.

Une école ménagère a été établie à Grande-Rivière par les Soeurs du Bon-Pasteur, il y a une couple d'années, et elle fait déjà un bien très appréciable, tout en faisant honneur à tout le comté.

La moyenne des salaires payés aux institutrices a été comme suit pour les trois dernières années: 1911, \$118.28; 1912, \$122.70; 1913, \$144.82.

Il y a onze écoles modèles dans le comté.

La population de Gaspé, comté de colonisation, a fortement à coeur le progrès de l'instruction publique, et elle fait en sorte de ne pas rester en arrière des autres comtés de la province de Québec.



LA GASPESIE. — Le port de Percé.

## ESQUISSE DES CANTONS, PAROISSES, ETC.

## COMTE DE GASPE.

**Cap-Chat.** — C'est le premier canton du comté de Gaspé, sur la rive du Saint-Laurent. Il est très montagneux, mais la qualité du sol n'est cependant pas mauvaise sous le rapport agricole, et elle ne laisse rien à désirer dans l'estuaire des rivières.

Ce canton est abondamment arrosé par les rivières Cap-Chat, Sainte-Anne et une infinité de ruisseaux.

Le cap, qui a donné son nom au canton et à la paroisse, est une masse imposante de pierre que l'on aperçoit au loin dans le Saint-Laurent et qui semble avoir été placé là pour marquer le commencement de la Gaspésie.

La fondation de la paroisse remonte à 1864, et elle est désignée sous le vocable de Saint-Norbert. C'est une paroisse aujourd'hui florissante et où l'on s'occupe surtout d'agriculture.

Les habitants de cette localité ont longtemps souffert du manque d'un pont sur la rivière Cap-Chat, mais le gouvernement de Québec a remédié à cet inconvénient en construisant un magnifique pont de 1,700 pieds de longueur.

Tout le canton est bien boisé, et la Cie Richardson, de Matane, y exploite une importante scierie.

La population de Cap-Chat est de 1,469 habitants.

Les Filles de Jésus y ont un couvent.

Les bateaux qui font le service de la Gaspésie font escale à Cap-Chat. On peut aussi s'y rendre par le Canada & Gulf Terminal, lequel a son terminus actuel à Matane, distance d'une quarantaine de milles.

**Tourelle.** — Canton à l'est de Cap-Chat, dont les cinq premiers rangs, en grande partie concédés et en culture, forment la très florissante paroisse de Sainte-Anne-des-Monts. L'ar-

rière du canton est très montagneux; cependant, la partie des rangs VIII, IX, X et XI est assez unie et propre à la culture, de même que l'estuaire des rivières. On pourrait y placer avantagement plusieurs colons. Il y a partout de l'eau en abondance.

Le village de Sainte-Anne-des-Monts est très considérable et parfaitement organisé. Durant la dernière décade, la population a augmenté d'environ six cents; elle est actuellement de 2,847 habitants. Il y a un couvent pour les filles et de bonnes écoles. Le gouvernement de Québec vient d'y construire un magnifique pont.

La rivière Sainte-Anne est affermée à un club de pêche très renommé.

Sainte-Anne est à 8 milles de Cap-Chat.

**Christie.** — Dans ce canton, à l'est de Tourelle, la population agricole est très peu considérable, et un petit nombre s'occupe d'agriculture. Ils sont dispersés le long du chemin maritime et dans quelques concessions, dont les plus éloignées sont à une couple de milles du Saint-Laurent. Le centre le plus important est Rivière-à-la-Marte (Saint-Martial), mission d'une centaine d'habitants, desservie par le curé de Sainte-Anne.

Le sol de ce canton, même sur les montagnes, est excellent et d'un accès assez facile. Cependant, les habitants ne paraissent guère tentés de l'exploiter.

Les rivières à la Marte, Marsouins et plusieurs petits ruisseaux arrosent le canton.

La distance de Sainte-Anne à Rivière-à-la-Marte est de 17 milles.

**Duchesnay.** — Vaste canton, habité seulement le long du chemin maritime et dont le centre principal est à Cap-Marsouin (Sainte-Émilie), à 6 milles de Sainte-Anne-des-Monts, desserte de cette paroisse et d'une population de 75 habitants.

Duchesnay a sensiblement le même caractère physique que celui du canton Christie, et comme ce dernier ne compte que trois rangs. Le cours des rivières offre d'importantes

étendues de bonne terre arable. Tout le canton est bien boisé et abondamment arrosé.

**Mont-Louis.** — Ancienne seigneurie, ainsi nommé en l'honneur de Louis XIV. Le premier concessionnaire fut Nicolas Bourlet. Elle changea de propriétaire plusieurs fois; mais aucun d'eux ne sut en tirer partie, puisqu'en 1799, elle fut vendue par le shérif à Mathew Bell.

Mont-Louis a une assez longue histoire, car il fut un important poste de pêche sous la domination française. Il fut détruit par les soldats de Wolfe, avant le siège de Québec.

Le village de Mont-Louis (Saint-Maxime), dont la fondation remonte à 1867, est situé à l'embouchure de la rivière du même nom, dans l'enfoncement d'une baie profonde.

Les rivières Mont-Louis, Claude et Saint-Pierre arrosent la seigneurie.

Le long de la rivière Mont-Louis, les habitations s'étendent jusqu'à trois milles de l'estuaire. A deux ou trois autres endroits, les chemins pénètrent dans l'intérieur jusqu'à une couple de milles.

Mont-Louis, avec ses 860 habitants, est beaucoup resté ce qu'il a été dans le passé: un important poste de pêche.

La distance de Cap-Marsouins à Mont-Louis est de 17 milles.

**Taschereau.** — A l'est de la seigneurie de Mont-Louis. On ne trouve dans ce canton de terre propice à la culture que dans les anses et les vallées des rivières Anse-Pleureuse, Gros-Môle et Manche-d'Épée. D'un autre côté, le terrain est bien loisé, en dépit des feux de forêt d'autrefois.

L'Anse-Pleureuse forme un lac assez étendu tout près de son embouchure.

Les deux principaux groupements d'habitants sont à Gros-Môle (Saint-Antoine-de-Padoue), 252 de population, et Manche-d'Épée. Les habitants de ces localités, quoique vivant sur un sol assez fertile, ne semblent avoir d'autre préoccupation que la pêche à la morue.

La distance de Mont-Louis à Gros-Môle est de 9 milles, et de Gros-Môle à Manche-d'Epée, 5 milles.

**Cap-de-la-Madeleine.** — Fief de peu d'étendue, dont le premier concessionnaire fut le sieur Denis Riverin. Michel Sarasin, le fameux médecin, l'acheta en 1723. Elle eut, dans la suite, le même sort des autres seigneuries de la région, et, en 1810, le shérif l'adjudgeait à John Blackwood.

Cette seigneurie n'est à vrai dire qu'un poste de pêche florissant, habitée par environ 400 habitants. La culture est reléguée à l'arrière plan. Les concessions les plus éloignées du village sont à 3 milles en arrière.

La rivière de la Madeleine, une des plus importantes de la côte du Saint-Laurent, traverse la seigneurie. Elle offre, à son estuaire, un bon mouillage aux bateaux d'un faible tirant d'eau.

La distance de Manche-d'Epée à Cap-de-la-Madeleine est de 6 milles.

**DeNoue.** — Canton situé à l'est de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine et habité seulement le long du chemin maritime. Il y a cependant quelques concessions à quelque deux milles en arrière.

Presque toute la partie habitée de DeNoue est dans la paroisse de Cap-de-la-Madeleine.

La colonisation aura peu à faire dans ce canton, si l'on s'en rapporte à cette appréciation de M. l'arpenteur Painchaud :

“ Je suis forcé de dire que l'aspect général de ce canton n'est pas bien favorable à la colonisation. Le terrain est très montagneux, et le sol sec et aride. De plus, si l'on excepte la Grande-Anse, il n'y a aucune autre anse ou rivière pour engager les pêcheurs à s'y établir. La partie ouest du deuxième rang est peut-être la seule qui contienne quelques lopins de bonne terre, propre à être cultivée; mais les fortes côtes qu'il faut monter pour s'y rendre, seront toujours un obstacle sérieux à son établissement par des colons pêcheurs, qui ont toujours besoin d'un accès facile à la mer. Le bois même n'indique qu'une végétation pauvre et lente, et rarement on trouve

du bois franc. Il n'y a que le pin qui soit assez abondant dans l'intérieur pour donner quelque valeur à ce canton, où il n'y a encore que deux colons résidents."

**Grande-Vallée-des-Monts.** — Cette seigneurie fut d'abord concédée à François Hazeur. Plus tard (1725), Michel Sarasin en hérita.

Comme terre de colonisation, cette seigneurie ne vaut guère mieux que le canton voisin, DeNoue. Peuplée en grande partie par des habitants venant de Saint-Thomas-de-Montmagny, ils se livrent surtout à la pêche.

La paroisse de Grande-Vallée (Saint-François-Xavier) a été érigée canoniquement en 1905 seulement. Sa population est de 583 habitants.

Grande-Vallée est à 9 milles de Cap-de-la-Madeleine.

Un chemin intérieur de 33 milles relie Grande-Vallée à Saint-Majorique, paroisse située dans le fond du bassin de Gaspé.

**Cloridorme.** — Vaste canton arpenté dès 1869, mais non encore érigé. Il est situé à l'est de la seigneurie de Grande-Vallée, sur le Saint-Laurent, et est traversé par le chemin maritime. Il renferme surtout une population de pêcheurs; cependant quelques habitants de Petit-Cloridorme semblent vouloir se livrer à la culture du sol.

Voici ce que M. Ant. Painchaud dit de ce canton :

"Le premier rang du canton Chloridorme est en général très montagneux, et tous les ruisseaux et rivières y creusent des ravins d'une grande profondeur. Le sol le plus propice à la culture se trouve le plus souvent sur le bord de la mer, mais plus particulièrement à la Petite-Vallée, à la Pointe à la Frégate, à la Petite-Anse, au Petit et au Grand Chloridorme et à la Pointe-Sèche; et dans ces postes se trouve déjà distribuée une population de deux cent vingt-cinq âmes.

"Dans la partie est de ce canton, les montagnes semblent se rapprocher davantage du bord de la mer, et forment sur le rivage des caps de cent à cent cinquante pieds et plus de hauteur. Cependant, c'est dans cette partie que la population se





LA GASPESIE. — Grand-Pabos.

trouve la plus nombreuse, et l'on trouve les établissements les plus avancés dans les anses de la Pointe-Sèche, du Petit et du Grand Chloridorme, qui ont été les premiers points habités, parce qu'ils offraient les plus grands avantages pour la pêche.

“ Il y a, sans doute, sur la profondeur de ce rang, et plus particulièrement dans les vallées formées par les rivières du Petit et du Grand Chloridorme et autres, de petits lacs qui se trouvent en assez grand nombre, des morceaux de terre très susceptibles de culture; mais il faudra laisser écouler encore bien des années avant de pouvoir induire le pêcheur à aller faire des défrichements à une distance d'un demi mille ou plus du bord de la mer.”

La paroisse de Cloridorme (Sainte-Cécile) est située à l'embouchure de la rivière Petit-Cloridorme et à 14 milles de Grande-Vallée. Sa population est de 846 habitants. On y trouve d'importants postes de pêche.

La distance de Grande-Vallée à Cloridorme est de 14 milles.

**Grand-Etang.** — Cette seigneurie fut comprise dans la concession de Grande-Vallée-des-Monts. Elle est peu étendue. Le principal centre de population est à l'Anse-à-l'Étang. On y compte environ un millier d'habitants. C'est une population de pêcheurs.

L'Anse-à-l'Étang forme une vaste pièce d'eau, d'une grande utilité pour les pêcheurs qui y trouvent, pour leurs barques de pêche, un abri sûr et commode. Elle est à 6 milles de Cloridorme.

**Sydenham.** — Les deux cantons désignés sous ce nom: Sydenham-Nord et Sydenham-Sud, sont très peu habités, et le chemin maritime qui va de l'Anse-à-l'Étang, à l'Anse-à-Valleau (distance de 10 milles) traverse la forêt.

**L'Anse-à-Valleau** est un petit poste de pêche, situé sur le fleuve Saint-Laurent, près de la ligne qui sépare Sydenham-Nord du canton Fox.

Les trois premiers rangs de Sydenham-Sud sont arpentés, et le site de la paroisse de Saint-Majorique est sur le premier

rang du canton, à l'embouchure de la rivière Dartmouth, à 5 milles de Gaspé.

Fondée en 1906, Saint-Majorique compte un millier d'habitants, dont environ trois cents sont protestants. Une centaine de lots sont partiellement défrichés et en culture. Il y a encore place pour plusieurs colons dans les rangs I et II. Le sol du rang II est excellent. L'agriculture est, dans cette paroisse, la principale préoccupation des habitants.

Le gouvernement doit construire prochainement un pont très considérable à Saint-Majorique.

**Fox (Rivière-au-Renard).** — Canton à l'est de Sydenham-Nord. Il s'étend sur une dizaine de milles sur le Saint-Laurent et est traversé par le chemin maritime. La rivière au Renard le traverse vers le milieu. A son embouchure se trouve le village de Rivière-au-Renard (Saint-Martin). C'est probablement le poste de pêche le plus important de cette partie de la côte de la Gaspésie. Sa population dépasse deux mille habitants. Ces gens font la pêche, la culture du sol et exercent divers petits métiers qui semblent y amener l'aisance. La fondation de la paroisse remonte à 1860.

La distance de L'Anse-à-Valleau à Rivière-au-Renard est de 9 milles.

De Rivière-au-Renard, un chemin de colonisation traverse cette partie de la péninsule, jusqu'au bassin de Gaspé et Saint-Majorique, soit une distance de 12½ milles.

Le canton Fox a deux rangs habités dans toute leur longueur. Il y a aussi des habitations le long du chemin de la rivière au Renard, jusqu'à 3 milles de son point de départ.

“La baie de la rivière au Renard forme un demi-cercle, dont le diamètre peut être d'un mille. L'entrée est entre deux caps, sans cesse minée par les flots. Autour du bassin, le terrain présente un amphithéâtre couvert de verdure et couronné de bois francs. Cette baie est un abri assez sûr pour les navigateurs, ayant un fond et exposée seulement aux vents du nord.” (L'abbé Ferland.)

Le sol du voisinage est excellent, et l'on y cultive avec succès les céréales et les pommes de terre.

**Cap-Rosier.** — Ce canton forme l'extrémité orientale de la péninsule gaspésienne. On y trouve deux paroisses: L'Anse-au-Griffon et Cap-Rosier. Il y a aussi deux missions: Cap-aux-Os et Grande-Grève.

Les pêcheurs de ces localités paraissent prendre quelque goût pour la culture. Un simple coup d'oeil permet du reste de distinguer les habitations des agriculteurs de celles des pêcheurs. Les premières sont propres et annoncent l'aisance.

Le premier colon de Cap-Rosier fut John LeBouthillier, qui s'y fixa en 1854.

La population de l'Anse-au-Griffon est de 902 habitants, et celle de Cap-Rosier, 867. La mission de Cap-aux-Os, déserte de Saint-Majorique, compte 345 habitants, tandis que Grande-Grève n'en a que 75.

Les principales maisons qui font l'exploitation des pêcheries dans la Gaspésie ont des postes et des entrepôts importants à L'Anse-au-Griffon, Cap-Rosier et Grande-Grève.

L'Anse-au-Griffon ressemble beaucoup à l'embouchure de la rivière au Renard, avec toutefois cette différence qu'un cap la sépare en deux parties. Les brisants qui se trouvent sur la pointe ouest de l'anse en rendent l'entrée assez difficile.

C'est au Cap-Rosier que les géographes font commencer le fleuve Saint-Laurent. Cependant, l'extrémité de la péninsule est une pointe, longue de trois à quatre milles et nommée le Forillon. Du côté nord, cette masse imposante s'élève jusqu'à sept cents pieds. Et c'est à son aspect que l'abbé Ferland fit cette remarque fort judicieuse, que c'est plutôt ici que l'on aurait dû faire commencer le Saint-Laurent.

Le Forillon n'est que le reste d'une montagne qui aurait été précipitée dans la mer en 1851. Si l'on en croit ceux qui l'ont vu à différentes époques, elle aurait souvent changé d'aspect. Quand Champlain la vit, elle était couronnée d'un bouquet de pins, de sapins et de bouleaux. C'est peut-être à cause de cela que l'amiral Bayfield l'appela Flower Pot. Dans la

suite, les pêcheurs français donnèrent à ce rocher le nom de La-Vieille, parce que, ayant perdu sa parure de verdure, il prit la physionomie d'une tête de femme ayant une large coiffe. De leur côté, les marins anglais, ne voulant pas être en reste d'imagination, l'appelèrent Ship-Head. Vu du large, l'extrémité du rocher ressemblait à la proue d'un navire toute voile dehors.

Et aujourd'hui que La-Vieille et Ship-Head ont disparu dans le même cataclysme, les touristes et navigateurs à l'imagination un peu ardente y voient encore, les uns une tête de femme voilée, les autres l'avant d'un navire.

En 1873, le gouvernement a remplacé les feux que les pêcheurs allumaient sur les hauteurs par un beau phare à lumière intermittente qu'on voit de très loin. En temps de brume, on y fait éclater, toutes les quinze minutes, des bombes de fulmicoton.

La distance de Rivière-au-Renard à l'Anse-au-Griffon est de 6 milles, et de ce dernier endroit à Cap-Rosier, 8 milles. Il y a 10 milles de l'Anse-au-Griffon à Cap-aux-Os; 7 milles, de Cap-Rosier à Cap-aux-Os; 9 milles, de Cap-Rosier à Grande-Grève; 12 milles, de Cap-aux-Os à Saint-Majorique.

**Baie-de-Gaspé-Nord.** — Au sud du canton Fox et sur le bras nord-ouest du bassin de Gaspé. La moitié ouest de ce canton fait partie de la paroisse de Saint-Majorique. Le sol, sans être de première qualité, offre des avantages sérieux à la culture. Ce qui manque au développement de ce canton, c'est la collaboration de cultivateurs sérieux et expérimentés.

**Baie-de-Gaspé-Sud.** — Longue langue de terre baignée par les deux bras du bassin de Gaspé et les rivières Dartmouth et York. Encore partiellement arpentée et cadastrée.

M. l'abbé A. Richard, curé de Bassin-de-Gaspé, ayant bien voulu nous communiquer quelques notes sur son intéressante paroisse, nous les reproduisons ci-dessous:

"Actuellement, la colonisation est à peu près nulle, les gens se livrant peu à la culture. Par contre, l'exploitation de

la forêt voisine se fait sur une large échelle, surtout sur le parcours des rivières Saint-Jean, York et Dartmouth.

" Il y a de bons terrains le long de la rivière York, et plusieurs colons pourraient s'y établir avantageusement.

" La pêche à la morue est nulle, ici; par contre, il se prend beaucoup de saumon, le printemps; l'automne, c'est l'éperlan.

" Les puits de pétrole de Gaspé ont longtemps fait parler d'eux, mais avec en somme, peu de résultat pratique. Il est cependant encore question d'en reprendre la prospection.

" Depuis que le chemin de fer Atlantic, Quebec & Western se rend à Gaspé, nous ne sommes plus qu'à 24 heures de Montréal. Le Canada & Gulf Terminal devra aussi se rendre à Gaspé avant longtemps.

" Gaspé est en outre destiné à devenir tôt ou tard un important port de mer. Le gouvernement y fait actuellement construire des quais à eau profonde — 45 pieds — pouvant accommoder les plus gros paquebots. Ces quais, dont le coût sera de \$300,000, ne sont qu'une partie d'un vaste plan d'amélioration de notre port.

" Quelques croiseurs du gouvernement ont fait de Gaspé leur havre de refuge. Les barques des pêcheurs y viennent aussi chercher un abri contre les tempêtes. On y voit aussi quantité de goélettes, de bricks et de yachts de plaisance. Les touristes se font tous les ans plus nombreux.

" Quatre bateaux à vapeur font un service régulier entre Gaspé et Montréal, et un autre entre Campbellton et Gaspé.

" Gaspé est un centre d'affaires important. Des magasins considérables y attirent les habitants des paroisses voisines."

La population de Bassin-de-Gaspé (Saint-Albert) dépasse le chiffre de sept cents. Environ la moitié des habitants sont de langue anglaise et protestants.

Gaspé est un bourg idéal pour y passer la belle saison. L'air y est pur, les gens aimables et hospitaliers, le paysage incomparable. Aussi, poètes, peintres archéologues et sportsmen s'y donnent-ils rendez-vous.

“ La baie de Gaspé est une belle nappe d'eau de huit milles de largeur et s'avancant environ six lieues entre deux terres hautes. L'une, le revers du Forillon, est montagneuse; l'autre est agréablement diversifiée par des côteaux, des vallons, des bois et des groupes de maisons. La terre du nord-est est généralement escarpée. Sur quelques points, néanmoins, les montagnes s'éloignent de la mer et laissent à leur base un



LA GASPESIE. — Habitation de David Duguay, cultivateur et marchand, Sainte-Adélaïde-de-Pabos.

espace uni sur lequel se sont formés des établissements de pêche. Au fond de la baie de Gaspé est le meilleur port de toute la côte. Il est séparé de la baie des Chaleurs par deux pointes qui laissent entre elles un canal navigable pour les gros navires.”

Saint-Majorique est à 7 milles de Gaspé, et Douglastown, 8 milles.

Gaspé est le terminus du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

**Douglas.** — Voici l'un des plus beaux cantons du comté de Gaspé, et l'un des premiers qui aient été livrés à la colonisation. Aussi le bon terrain est-il presque tout concédé, à l'exception de la partie ouest des rangs III, IV et V, où il y a de bons lots disponibles. Les céréales et les plantes fourragères poussent en abondance dans tout le canton.

Avec ses rues régulières et bien bâties, son église (Saint-Patrice) située sur une éminence très pittoresque, Douglas-town a toute l'apparence d'une petite ville.

L'élément irlandais y domine.

La fondation de la paroisse remonte à 1860.

Les Soeurs de Notre-Dame du Rosaire y ont un couvent.

Bien qu'une très grande partie du canton soit en culture, les habitants se livrent aussi beaucoup à la pêche.

Douglas-town est traversé par le chemin de fer et est à 8 milles de Gaspé.

**Malbaie.** — Ce canton forme, avec son voisin, Percé, le coin le plus pittoresquement enchanteur de toute la Gaspésie.

Du village de Saint-Pierre-de-la-Malbaie (Barachois), la vue embrasse un panorama d'une incomparable grandeur. Vers l'ouest, c'est le barachois avec ses installations de pêche et une belle nappe d'eau de trois milles de longueur sur neuf milles de largeur. De l'autre côté, c'est l'île Bonaventure, "semblable à une baleine géante, puis le roc Percé, dont on voit de loin la porte cintrée et son satellite, semblable à un menhir de Bretagne. Tournant à droite, vous voyez les caps de Percé, taillés en crénaux, s'élevant aux approches de la mer et plongeant dans les profondeurs de ses eaux. Du centre de ce château-fort titannique, émerge le Mont-Sainte-Anne, ou Table à Roland, où nos gaspésiens ont maintenu la croix symbolique de Jacques Cartier. Au sud, à l'ouest et au nord dans l'horizon lointain, s'étagent les contre-forts des dernières ondulations des Appalaches."



La baie qui a donné son nom au canton fut primitivement appelée Baie-des-Molues ou Morues. Les Anglais en ont fait Molue-Bay, et les Gaspésiens Malbaie. On n'eut pas fait mieux au congrès des langues de la Tour de Babel!

Deux paroisses ont leur centre dans ce canton: Saint-Georges, avec une population de 554, et Saint-Pierre, 1,228 habitants. Cette dernière est complètement française, tandis que Saint-Georges a une forte proportion de population de langue anglaise.

Saint-Pierre possède un couvent.

Il y a d'importants postes de pêche aux deux localités sus-nommées.

Au point de vue colonisation, voici ce que M. J.-N. Gastonguay dit du canton Malbaie:

" Le canton Malbaie, presque à l'extrémité de la péninsule de Gaspé, sur le littoral de la baie des Chaleurs, a une superficie de 23,000, et sur cette étendue, il y a environ vingt pour cent de terrain propre à la culture. Sur le reste, de ce territoire, le sol est de bonne qualité, parfois rocheux et couvert partout d'une épaisse forêt où l'on rencontre à peu près toutes les variétés de bois de la province de Québec. Le cèdre y abonde et est de bonne qualité.

" La population de ces lieux, naguère composée presque exclusivement de pêcheurs, s'attache de plus en plus au sol qu'elle cultive maintenant avec assez de succès. Bon nombre de familles laissent sans trop de regrets le bord de la mer et s'enfoncent dans l'intérieur du canton pour y choisir de bons lots. C'est encore en petit nombre cependant que les étrangers se dirigent vers cette localité. Il est probable que le manque de chemins décourage quelquefois les visiteurs. D'un autre côté, l'intérieur du canton n'est pas beaucoup connu; ce sont les chasseurs qui le visitent le plus, et comme ce n'est pas de cette classe que sortent généralement les bons défricheurs, il s'en suit que les pionniers n'y sont pas aussi nombreux que la qualité du sol permet de l'être.

" Il s'écoulera probablement quelques années avant qu'une nouvelle paroisse puisse se former dans l'intérieur, quoique le terrain y soit favorable sous tous les rapports; mais en tenant compte de la conformation des lieux, le centre d'une nouvelle paroisse devra être à plusieurs milles du littoral de la baie des Chaleurs. Les arrières rangs sont à une forte hauteur au-dessus de la mer et la rampe pour arriver à ce plateau est longue à peu près partout de quatre à cinq milles. Toute l'étendue de terrain qui forme cette rampe peut donner place à plusieurs familles et aura naturellement son centre sur les bords de la baie des Chaleurs. Même ce territoire est assez grand pour former deux paroisses, dont l'une gardera son centre à Saint-Pierre-de-Malbaie, et l'autre à l'endroit appelé "Coïn-du-Banc". Ces paroisses auront leur territoire plutôt en profondeur qu'en largeur."

La distance de Douglastown à la Malbaie (Saint-Pierre) est de 11 milles; de Saint-Pierre à Saint-Georges, elle est de 4 milles.

**Percé.** — Ce canton comprend deux paroisses: Percé (Saint-Michel), érigée en 1860 et ayant une population de 1,768, et L'Anse-du-Cap (Saint-Joseph-du-Cap-d'Espoir), aussi érigée en 1860, possède une population de 2,510.

Percé est le chef-lieu du comté de Gaspé et l'un des postes de pêche les plus importants de la région. Les Frères de la Croix de Jésus y ont une maison d'éducation. C'est aussi un endroit très recherché des touristes et des amateurs de la belle nature.

De l'Anse-du-Cap (d'Espoir), voici les notes que M. l'abbé A. Poirier a bien voulu nous communiquer: "La partie du canton Percé, comprise entre la Brèche-à-Manon à l'ouest et les montagnes de Percé à l'est, est de toute beauté et des plus propres à la colonisation et à la culture payante. Terrain plat, légèrement incliné vers le sud, aucun obstacle, ni pierre, ni marécage et un sol d'une richesse exceptionnelle. C'est au milieu de ce territoire, sur le bord de la baie que se trouve la florissante paroisse de L'Anse-du-Cap.

“ Le chemin de fer, pour contourner les montagnes de Percé, pénètre dans les terres sur une distance d’au delà de cinq milles, en suivant le cours de la branche est de la rivière à l’Anse-à-Beaufils et celui du Portage. Un magnifique chemin de colonisation, le chemin Lemieux, pour lequel le gouvernement de Québec a dépensé déjà \$3,000, suit le parcours de la voie ferrée; il se rendra d’abord au Carré du Banc, puis partira du point le plus rapproché du canton Malbaie, passera entre les rangs III et IV pour se rendre ensuite à Douglas-town.

“ Les rangs III, IV et V de Percé sont à la disposition des colons sérieux qui voudraient s’y fixer. Vraiment, je ne connais pas d’endroit plus favorable à la colonisation, à la culture et à l’écoulement des produits agricoles et autres.

“ Le canton Percé n’est pas affermé aux marchands de bois.

Au point de vue de la colonisation, voici ce que M. l’arpenteur LeBouthillier dit du canton Percé :

“ Excepté la partie est, montagneuse jusqu’à une certaine distance dans l’intérieur, il reste dans les rangs subdivisés du canton, actuellement déserts, un grand et excellent champ de colonisation. Quoique les rives des cours d’eau forment des collines arrondies s’élevant à pic de chaque côté, ce qui arrive fréquemment en cette province dans maints endroits situés plus au sud, provenant sans doute de leur voisinage de la mer et du climat favorable résultant de ce voisinage, le sol varie de la terre légère et pierreuse à la terre forte et argileuse, recouverte en bien des endroits d’une terre végétale riche. Elle est couverte d’une riche petite pousse de bois, se composant principalement de conifères, dont l’essence la plus précieuse est le cèdre blanc; mais il y a aussi du bois franc en abondance, y compris des bosquets d’érable. Telles sont les ressources que ce canton et ceux qui l’avoisinent offrent à l’entreprise des colons qui désireraient s’y établir.”

Les trois premiers rangs voisins de la mer sont concédés et habités par de bons cultivateurs. Il reste encore de bonnes

terres disponibles dans les rangs IV et V, où une nouvelle mission, Saint-Isidore, desserte de Grande-Rivière, avec ses 250 habitants, se développe rapidement.

Il y a 10 milles de la Malbaie à Percé, et de ce dernier endroit à l'Anse-du-Cap, 11 milles.

\* \* \*

Nous ne pouvons quitter le canton Percé sans parler un peu de ses grandioses beautés naturelles, et pour cela nous ne pouvons mieux faire que de citer encore l'abbé Ferland. Voici d'abord ce joli croquis du village de Percé :

" Bâti sur deux anses, que sépare le Mont-Joli, le village de Percé se présente fort bien, et de fait le district de Gaspé n'offre rien de plus pittoresque. En dédoublant le cap Barré, nous apercevons l'anse du nord-ouest qui se déploie devant nous. Au rivage sont les nombreuses embarcations employées pour la pêche; sur la terre les premiers plans sont occupés par les chafauds et de longs vignots; au delà sont les habitations, dont chacune est entourée d'un petit champ; en arrière, sur une colline sont placés l'église et le presbytère. Le terrain s'éloigne graduellement, à mesure qu'il s'éloigne de la mer, et déroule à la fois toutes les parties de ce tableau, encadré par un demi-cercle de montagnes, au-dessus desquelles se dresse la table de Rolland, ou le mont Sainte-Anne. Plus près de nous est l'île Percé dont les deux arches se dressent dans l'azur de la mer; on dirait les restes d'un pont bâti par une race de géants, pour unir l'île Bonaventure au Mont-Joli. . .

" Le sommet de cette montagne (le Mont-Joli) est à douze cents pieds d'élévation au-dessus du niveau de la mer. On peut le distinguer à une distance de quarante milles, lorsque le temps est clair. Aussi, de ce point élevé la vue est magnifique. Le regard plonge sur Percé avec ses vignots, ses maisons et ses deux bordées de berges, sur le Mont-Joli, le cap Percé et l'île Bonaventure, humblement couchée au pied du géant. Vers la droite, une ligne bleuâtre se confond avec la



007

LA GASPESIE. — Panorama de New-Richmond.

mer et marque la direction que suit la côte, depuis la Grande-Rivière jusqu'à la Pointe-au-Maquereau; sur la gauche, la vue embrasse La-Malbaie ainsi que la baie de Gaspé et va se reposer sur les hauteurs du Forillon.

"Le rocher de Percé paraît avoir été lié autrefois avec le Mont-Joli, dont il n'est séparé que par un étroit canal, lequel assèche à basse mer. La longueur du plateau est d'environ huit arpents et sa largeur n'est guère que de soixante à quatre-vingts pieds. Dans tout son pourtour, le rocher n'est qu'une falaise continue dont la hauteur moyenne est de deux cent quatre-vingt-dix pieds.

"Du côté du Mont-Joli, le cap Percé est coupé à pic. Dans cette direction, le plateau se rétrécit, s'avance de plusieurs pieds au-dessus de la mer et se termine en pointe. "Vous voyez cette pointe-là, disait un jour un vieux pêcheur, eh bien! il y a ici un ivrogne qui monta un jour sur le cap avec quelques gais lurons de son espèce pour avoir le plaisir de s'enivrer là-haut. Quand il fut gris, il gagea avec ses amis qu'il irait boire un coup sur la pointe du rocher. Il s'y rendit, but son coup, chanta le coq, fit trois sauts et s'en retourna sans accident. Le dieu des ivrognes le soutenait."

"Les montagnes voisines, ainsi que les îles Percé et Bonaventure, sont formées d'une terre très friable et se décomposent facilement à l'air; de sorte que l'action continuelle des vents et des flots leur donne avec le temps des formes nouvelles et souvent fantastiques. Les vagues minent les rochers lentement, mais sûrement. Elles ont déjà creusé deux arches dont l'une s'est écroulée. Qui sait si dans les siècles passés des arches semblables n'ont pas relié l'île Percé avec le Mont-Joli. Tout semble l'indiquer, et Denys, qui visitait les lieux il y a deux cents ans, en était persuadé. Lorsqu'il vint une première fois, il n'y avait qu'une arche; dans un second voyage fait bien des années après, il reconnut que deux arches avaient été creusées par la mer. Il raconte qu'une de ces dernières disparut, fermée par l'éboulement d'une partie du rocher ...

“ Les côtes de l'île Bonaventure s'élèvent perpendiculairement à une hauteur de deux cents à deux cent cinquante pieds. Ses rochers servent de retraites à des familles de goélands, de margots, de cormorans aussi nombreuses que celles de l'île Percé.

“ L'île n'a que trois quarts de lieue en longueur. On y compte une cinquantaine d'habitants. Ils sont desservis par le curé de Percé. La mission est désignée sous le vocable de Saints-Anges.

“ Ce fut pendant bien des années un acte de prouesse que de faire l'ascension du rocher de Percé. Deux pêcheurs, Duguay et Moriaty furent les premiers à accomplir cet exploit, et ils devaient trouver de nombreux imitateurs. Le but de ces ascensions périlleuses était surtout d'enlever les oeufs des oiseaux, et on en faisait d'abondantes moissons. Tranquille Duguay, un des héros de la première ascension, fut un jour cruellement puni de sa témérité. Pendant qu'il enlevait les oeufs de margots, la famille l'attaqua avec fureur et lui creva même un oeil, mais le terrible braconnier réussit à se maintenir aux aspérités du rocher où il était accroché.

“ Dans la suite deux morts d'hommes ayant été causées par l'escalade du rocher, et aussi pour protéger les colonies d'oiseaux, elles furent défendues. Et, aujourd'hui, l'on se raconte, comme des exploits fantastiques, les ascensions des dénicheurs de nids de cormorans et de margots.”

**Grande-Rivière.** — Cette seigneurie fut concédée, en 1697, à Pierre Cochin. Robin en devint propriétaire vers la fin du XIXe siècle. Elle est aujourd'hui la propriété d'un Américain du nom de Cabot, lequel est aussi locataire des droits de pêche sur la Grande-Rivière.

Il se fait peu de colonisation dans cette seigneurie, excepté dans la partie qui dépend de la mission de Saint-Isidore.

Grande-Rivière (L'Assomption-de-Notre-Dame-de-la...) est une belle et florissante paroisse, ayant une population de 2,225 habitants. C'est aussi un poste de pêche très achalandé.

Les Soeurs du Bon Pasteur y ont un pensionnat, externat et école modèle.

La distance de l'Anse-du-Cap à Grande-Rivière est de 10 milles.

**Pabos.** — Le général Haldimand acheta en 1765 le fief de Grand Pabos qui avait été concédé primitivement en 1696 à René Hubert et qui était passé ensuite aux mains des sieurs Lefebvre de Bellefeuille. Félix O'Hara l'acheta en 1796 du général Haldimand et en 1836, cette seigneurie devenait la propriété de ses héritiers. Un peu plus tard, nous la voyons passer aux mains d'une compagnie appelée la "Compagnie de Gaspé", et puis finalement, en 1863, le gouvernement de Québec désintéresse la compagnie, et prend possession de la seigneurie qu'il fait arpenter immédiatement afin de pouvoir en concéder les terres. (É. Rouillard.)

Les rivières Petit-Pabos et Grand-Pabos sont très belles et foisonnent de saumon. La baie de Grand-Pabos est très vaste et contient plusieurs îlots qui la rendent très pittoresque.

"La paroisse de Sainte-Adélaïde-de-Pabos est entièrement située dans l'ancienne seigneurie, et elle en comprend la plus grande partie. La population est de 1,600 âmes, dont environ un tiers de langue anglaise.

"La fondation de cette paroisse date de 1864, et elle est complètement organisée sous le rapport religieux, municipal et scolaire.

"La pêche et les chantiers furent longtemps la principale source de revenus des habitants, et c'est ce qui explique la densité de la population sur tout le parcours du rang qui longe la baie des Chaleurs. Depuis quelques années, cependant, la population s'est mise à la culture de la terre avec une si belle ardeur que cet élan ne peut que s'accroître.

"Le second rang est maintenant presque complètement occupé par les colons. Nous sommes actuellement à faire ouvrir, dans sa partie est, un chemin de pénétration qui permettra d'atteindre les terres des rangs III et IV, lesquelles sont de qualité supérieure.



" Mais la population gaspésienne est tellement attachée au rivage, par atavisme, sans doute, car on pêche très peu à Pabos. Il nous faudrait un groupe de colons de l'extérieur pour mettre en valeur l'arrière de Pabos qui est de toute beauté.

" Du côté de l'ouest, vers le canton New-Port et au fond de la baie de Grand-Pabos, le sol est plus rocheux et plus tourmenté. Cette partie a toutefois un bel avenir industriel, grâce aux deux rivières qui se déversent dans la baie de Grand-Pabos. Un syndicat de capitalistes américains est actuellement à en faire faire une exploration minutieuse.

" La paroisse de Sainte-Adélaïde est traversée d'une extrémité à l'autre par le chemin de fer qui y longe le premier rang, assurant un débouché de tout premier ordre à tous les produits agricoles.

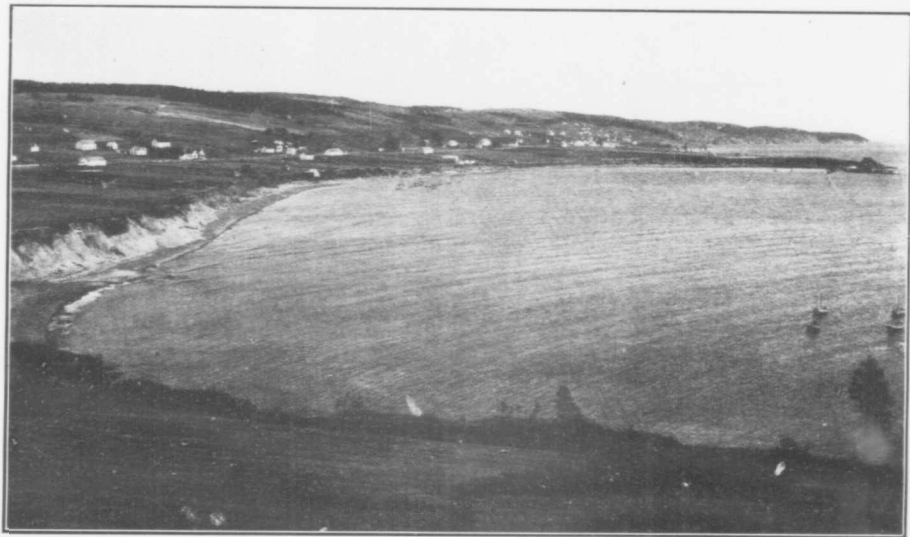
" On y trouve huit écoles et un couvent-pensionnat, sous la direction des Filles de Jésus. Ces dernières donnent le cours modèle et le cours académique. La plupart de ces écoles sont bilingues, et l'enseignement religieux se donne à l'église également dans les deux langues française et anglaise.

" La Compagnie de Téléphone Bonaventure et Gaspé relie notre paroisse au reste de la province. Elle possède en outre trois bureaux de poste et une dizaine de magasins. Outre le moulin de la "Grand Pabos Lumber Co.", il y a du côté est trois scieries et une minoterie.

" Le printemps, la pêche au homard, et l'automne, celle de l'éperlan, donnent de substantiels suppléments de revenus aux cultivateurs.

" Les rivières Petit-Pabos et Grand-Pabos sont très fréquentées par le saumon, mais elles sont affermées." (Notes de M. le curé V. Côté.)

La "St. Lawrence Pulp and Paper Company" a construit de très importantes usines de pulpe chimique. Grand-Pabos subira donc, d'ici quelques années, une transformation complète.



507

LA GASPESIE. — L'Anse-au-Gascon.

La distance de Grande-Rivière à Grand-Pabos est de 8 milles.

**New-Port** (Pointe-au-Genièvre). — Dernier canton du comté de Gaspé sur la baie des Chaleurs et l'un de ceux où la colonisation a fait le moins de progrès. Il y a des établissements éparpillés dans les trois premiers rangs. L'intérieur du canton, du troisième au huitième rang, est très montagneux et n'a de valeur que pour sa forêt. La branche ouest de la Grand-Pabos traverse le canton dans toute son étendue et facilite l'exploitation forestière.

Il y a plusieurs pouvoirs hydrauliques dans ce canton.

Vis-à-vis de New-Port, s'avance une chaîne de rochers qui s'élève jusqu'à douze et quinze cents pieds au-dessus de l'eau. Entre cette presqu'île et la terre ferme est un petit port dans lequel on pénètre par un goulet étroit et dangereux.

La paroisse de New-Port (Saint-Dominique) fut fondée en 1860. Sa population excède deux mille habitants. Ils s'occupent surtout de pêche et d'exploitation forestière.

Il y aurait de bons lots à prendre dans à peu près tous les huit premiers rangs.

La distance de Grand-Pabos à New-Port est de 9 milles.

\* \* \*

Plusieurs autres cantons ont été arpentés, mais comme il s'écoulera vraisemblablement quelques années avant que les courants colonisateurs s'y dirigent, nous nous contenterons d'en donner la liste. Ce sont : De Beaujeu, Blanchet, Baillargeon, Fortin, Galt, Laforce, Larocque, Rameau et York.

#### COMTE DE BONAVENTURE.

**Port-Daniel.** — " Situé sur la baie des Chaleurs qui le borne au front sur un espace de près de quatorze milles, ce canton s'étend douze milles dans l'intérieur et couvre une superficie de soixante-quinze mille acres (75,000).

" Il est borné à l'est par le comté de Gaspé, à l'ouest par le canton Hope et en arrière par les terres vacantes de la Couronne, région boisée et montagneuse qui s'étend jusqu'aux Shickshocks.

" Vu de la baie, le canton paraît montagneux et difficile, mais les hautes collines qui le couvrent à l'intérieur sont à pentes douces et faciles pour la plupart et suivies de longs espaces plans qui en font un excellent canton pour l'agriculture.

" Bien arrosé par les trois branches de la rivière Port-Daniel, et par d'autres cours d'eau de moindre importance, il contient dans le coin nord-est une foule de petits lacs où la truite abonde. Le plus grand et le plus important de ces lacs est le lac Pabos.

" Le sol, comme partout ailleurs dans Bonaventure, est de première qualité. J'en excepterai toutefois le coin sud-est avoisinant Gaspé, où les rochers jusqu'à fleur de sol et des cailloux nombreux rendront toujours la culture fatigante et peu payante. (G. Roy, A.G.)

La colonisation ne dépasse pas, pour le moment, le Xe rang; mais à mesure que les chemins pénétreront dans l'intérieur, le colon trouvera son avantage d'aller s'établir dans n'importe quel rang de ce canton.

Le terminus actuel du chemin Mercier se trouve sur la ligne frontière ouest du canton Port-Daniel.

Le chemin de fer traverse tout le canton.

Il y a deux paroisses dans ce canton: L'Anse-aux-Gascons (Sainte-Germaine-Cousin), avec une population de 1,074, et Port-Daniel-Est (Saint-Georges), 1,191 habitants. Port-Daniel-Ouest forme une municipalité de langue anglaise, où l'on trouve des cultivateurs très à l'aise.

La paroisse de l'Anse-aux-Gascons, après avoir été longtemps stationnaire, semble vouloir se développer avec succès et rapidité.

Port-Daniel est une paroisse parfaitement organisée, pourvue de magasins, banque, etc. C'est aussi un poste de pêche

actif, où le gouvernement a installé un établissement de pisciculture pour la reproduction du homard.

Le port est un excellent havre qui peut avoir quatre ou cinq milles de tour. Les seuls vents du sud-est s'y font sentir; il est abrité contre tous les autres vents par de hautes collines. Un étroit goulet décharge dans ce bassin les eaux des rivières; il traverse une large barre de sable, sur laquelle passe le chemin de fer et où les pêcheurs apportent et apprêtent leur poisson.

Le port est très fréquenté par nombre de goélettes, engagées dans le commerce de cabotage, et surtout par celles venant de l'Île du Prince Édouard qui y viennent prendre des cargaisons de pierre à chaux.

Le cap du Diable, sis à l'extrémité est du havre, ressemble, par sa configuration, au cap Diamant de Québec.

Le havre de l'Anse-aux-Gascons est assez vaste et d'une grande utilité aux pêcheurs qui le fréquentent.

\* La distance de New-Port à l'Anse-aux-Gascons est de 8 milles, et il n'y a que 4 milles de ce dernier endroit à Port-Daniel.

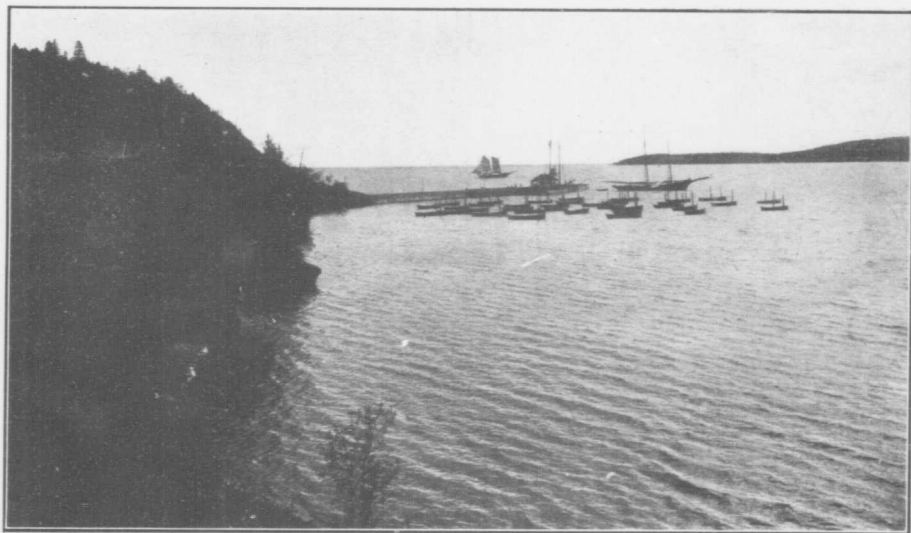
**Hope.** — Canton splendide pour la culture. Il comprend dix rangs et est situé à l'ouest de Port-Daniel, sur la baie des Chaleurs. Tous les rangs sont de premier choix, et le sol est bien arrosé et assez plat.

La réserve du chemin Mercier comprend l'arrière partie du canton, et l'artère du même nom la traverse entre les rangs V et VI.

Le bois de commerce a été presque tout enlevé dans les sept premiers rangs; il en reste cependant assez pour les besoins des colons.

La colonisation n'a pas encore atteint les trois derniers rangs: VIII, IX et X.

La paroisse de Saint-Gordroy est à 9½ milles de Port-Daniel et à 11 milles de New-Carlisle. Elle embrasse presque tout les sept premiers rangs de Hope. Elle s'est considérable-



LA GASPESIE. — Une flottille de barques de pêche dans le havre de Port-Daniel.

ment développée depuis 4 ou 5 ans. La population est de 1,375 habitants. Il y a en outre six à sept cents protestants.

L'église et le couvent de Saint-Gordroy font honneur à la paroisse et à toute la région.

La pêche y a encore ses fervents.

Il y a quelques années, une compagnie de colonisation, "La Nationale", de Lowell, Mass., avait obtenu une réserve de 250 lots pour y établir des colons. Elle en établit effectivement quelques-uns, mais l'éloignement d'un marché pour y écouler leurs produits les découragea, et ils abandonnèrent la partie.

Le canton Hope est un de ceux sur lesquels nous attirons tout particulièrement l'attention des futurs colons. Ils trouveront là un sol fertile, de bonnes routes, une paroisse bien organisée, d'excellentes écoles et couvent; et tout cela à proximité du chemin de fer.

**Cox-Paspébiac.** — Canton d'une grande étendue: soixante-treize mille acres en chiffres ronds. Les cinq premiers rangs portent le nom de Paspébiac; les autres, celui de Cox.

La surface n'est montagneuse nulle part, surtout dans les derniers rangs. Le sol est de première qualité, s'égouttant naturellement et ne renfermant pas ou peu de roches. Il y a bien quelques petites savannes, mais on trouve difficilement un lot complètement impropre à la culture, soit à cause de la mauvaise qualité du sol ou des inégalités de surface.

Les principaux cours d'eau qui arrosent ce canton sont: la rivière Hall, le ruisseau Cullin, la rivière Duval, et vers l'est la rivière Nouvelle et ses tributaires. Il y a aussi quelques lacs peu considérables.

La réserve et le chemin Mercier traversent ce canton à la hauteur du VIIe rang. Ce chemin est partout carrossable.

Il y a des colons établis jusque sur le parcours du chemin Mercier, mais la véritable colonisation ne dépasse guère le IIIe rang de Cox. C'est dire que des centaines de colons pourraient s'y établir avec l'assurance d'y réussir.

Parlant de cette région, M. L.-E. Carufel, agent de colonisation, disait :

“ Nous avons pénétré dans les cantons Cox et Hope, dans le canton de Port-Daniel, que traverse le chemin Mercier. Comme les colons établis dans ces colonies sont plus éloignés de la mer, plus éloignés de la tentation de faire la pêche, ils se livrent plus assiduellement à la culture de leur terre; aussi leurs progrès sont-ils remarquables. Nous y avons trouvé de belles fermes; les constructions sont on ne peut plus attrayantes et coquettes, ce qui est la meilleure preuve de la prospérité de leurs propriétaires.”

Il se formera certainement, et dans un avenir rapproché, espérons-le, une couple de bonnes paroisses dans l'arrière partie des cantons Cox et Hope.

Deux des plus anciennes et des plus importantes localités de toute la Gaspésie ont leur centre dans ce canton : Paspébiac et New-Carlisle.

Paspébiac (Notre-Dame), avec ses deux mille habitants, est un important centre de commerce et de pêche. Son port offre des avantages exceptionnels au commerce océanique. Il se compose d'un triangle équi-latéral, dont la terre ferme forme la base, soit une longueur d'un mille. Deux bandes de sable, larges d'un arpent, partent de cette base et vont se souder à un mille dans la baie. L'intérieur forme un beau bassin, qui communique avec les eaux de la mer par un étroit goulet.

C'est sur le bras occidental de ce banc que se trouvent les importants entrepôts des maisons Robin et LeBouthillier.

L'aspect de Paspébiac n'a guère changé depuis 50 ou 75 ans. Aussi, ce charmant croquis de l'abbé Ferland est-il toujours d'actualité :

“ Paspébiac est le plus beau site de la Baie des Chaleurs. En effet, de la mer le coup-d'oeil est vraiment remarquable. Au milieu des eaux, s'avance le banc, qui présente, à sa pointe, une masse d'édifices éclatants de blancheur, tandis que sur ses flancs s'étend la ligne des maisons des pêcheurs. Dans cette partie, se déploie le mouvement qui distingue les pêcheries un



peu considérables. Au second plan, le coteau s'élève régulièrement, et déroule un beau tapis vert, dont l'uniformité est brisée par des bouquets d'arbres et par des habitations. Au milieu de ce paysage, l'église catholique et la chapelle protestante forment des objets saillants. Le fond du tableau est fermé par la forêt, aux teintes sombres et sévères."

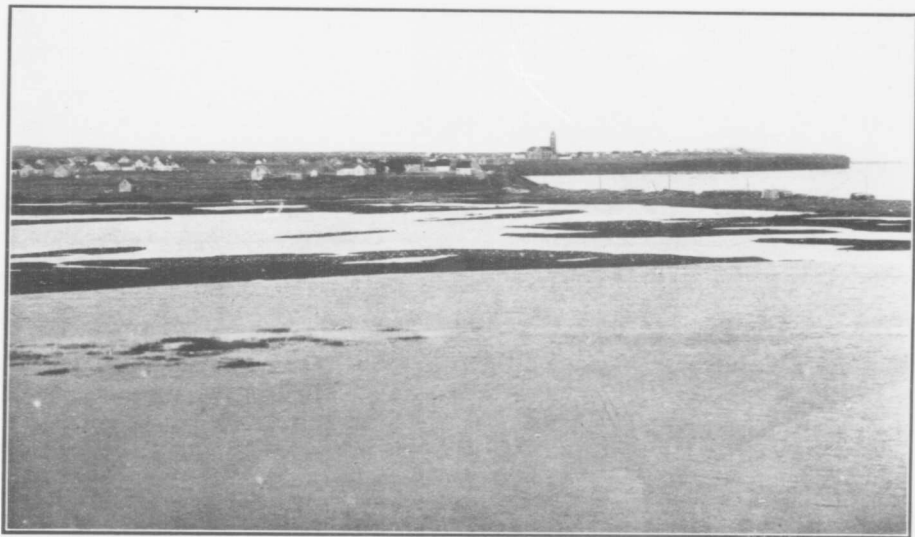
New-Carlisle est le chef-lieu du comté de Bonaventure. C'est un village bien construit, très coquet, et, prétend-on, très aristocratique. Cela est probablement dû à ce que New-Carlisle a toujours été la ville des avocats, des médecins et des fonctionnaires. C'est en tout cas un centre très cosmopolite, où cependant l'élément anglais domine. La population est d'un millier d'habitants, dont environ un tiers de langue française. La fondation de la paroisse catholique, connue sous le vocable de Saint-Étienne, date de 1888.

La distance de Saint-Godfroy à Paspébiac est de 7 milles. Il n'y a que 4 milles de New-Carlisle à Paspébiac.

**Hamilton.** — "Ce canton mesure  $11\frac{3}{4}$  milles de profondeur, et s'étend en front le long de la baie des Chaleurs sur un espace de près de 16 milles.

"Le sol en général me rappelle celui du Nord-Ouest, le climat est sensiblement plus doux qu'à Québec. Avec les beaux bois de cèdre, de sapin, d'épinette mélangés de merisier, avec la rivière Bonaventure où les grands pouvoirs d'eau abondent, avec les limites de pin qui s'étendent en arrière jusqu'à la tête de la rivière, cette région a devant elle un magnifique avenir, aussitôt que le chemin de fer sera construit.

"Près de la ligne ouest, le cap qui borde la baie des Chaleurs ne mesure pas plus de trente pieds de hauteur, mais il atteint 100 à 120 pieds à pic, entre le ruisseau Caubèche et le ruisseau Leblanc; mais à la petite rivière Bonaventure, il ne s'élève pas à plus de trente pieds; à un mille de l'église l'eau couvre souvent le chemin qui longe le bord au-delà du Barachois; le cap domine la mer de 30 à 40 pieds jusqu'à la ligne est du canton.



117

LA GASPESIE. — Le village de Saint-Godfroy.

“ Du bord de la baie, le sol s'élève graduellement jusqu'au 5e rang et de là il penche un peu au nord jusqu'au 8e dans la partie est.

“ Du 1er rang au 9e, le pays est onduleux; les collines ne s'élèvent pas à plus de 60 à 80 pieds, excepté le long de la ligne ouest où les coupes de ruisseaux sont généralement profondes.” (G. Roy, A.G.)

La terre est d'excellente qualité sur toute l'étendue du canton. On y trouve encore du bois de commerce en assez grande quantité.

Tout le canton est abondamment arrosé par les rivières Bonaventure, Caplan et une infinité de ruisseaux.

A part quelques parties des rangs IV, V et VI, ce canton est occupé jusqu'au rang XI (onze). Il y a partout de bons chemins et d'excellents lots de terre qui n'attendent que la venue de nouveaux colons.

On trouve, dans ce canton, trois belles paroisses:

1° **Saint-Bonaventure.** — Bien que la fondation de cette paroisse ne remonte qu'à 1860, Bonaventure est un des plus anciens postes de la Baie des Chaleurs. Il fut surtout peuplé par les Acadiens. C'est une belle paroisse agricole. Il s'y fait aussi un florissant commerce de bois. La firme Edwards y a son principal établissement. Les écoles ne laissant rien à désirer, et il y a, au village, un bon couvent, dirigé par les Soeurs Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Saint-Bonaventure, avec ses 3,115 habitants, est la localité la plus populeuse de toute la Gaspésie.

2° **Saint-Charles-de-Caplan.** — Le nom de Caplan vient de la rivière de ce nom qui traverse la paroisse. Ce nom a été donné à la rivière par les colons de Carleton, qui, dans un de leurs voyages, trouvèrent campé à son embouchure un sauvage du nom de Caplan.

“ Le premier colon de Saint-Charles fut un anglais catholique du nom de Nelson. Il fit ses premiers défrichements à l'endroit où se trouve aujourd'hui le moulin de M. Joseph Garant. Les premiers colons venaient de Bonaventure et se

fixèrent à Caplan en 1812. Soixante ans plus tard, la paroisse était érigée canoniquement et civilement.

“ La population actuelle est de 1,850 catholiques et 145 protestants, formant 290 familles appartenant à la première religion, et 34 à la seconde. Les Acadiens forment 230 familles, les Canadiens-français, 34; les Irlandais, 17; les Ecossais, 12; les Anglais, 8.

“ L'agriculture est plus prospère, depuis que les gens font moins de cas de la pêche. Nous avons deux beurrieres, deux moulins à farine et trois scieries.

“ L'industrie laitière, qui commence à se développer d'une façon sérieuse, va être d'un grand secours à la colonisation et à l'agriculture.” (Notes de M. l'abbé J. Dechamplain.)

Caplan est à 9 milles de Bonaventure.

3° **Saint-Alphonse-de-Caplan.** — L'érection de cette paroisse date de 1897; mais les premiers colons s'y fixèrent dès 1892. Ce furent des Belges, dirigés par M. l'abbé H.-J. Musely. Cette première tentative de colonisation, qui n'eut du reste que peu de résultat, explique pourquoi on appelle aussi Saint-Alphonse, “La Belgique”.

La population est de 650 habitants.

Saint-Alphonse est essentiellement une paroisse de colonisation. Ses habitants ne sont pas tentés par l'appât de la mer, puisqu'ils en sont éloignés de 7 milles. Les cadres de cette paroisse sont loin d'être remplis, et nombre de colons pourraient s'y fixer et réussir à fonder des établissements prospères.

**Richmond.** — Borné en front par la baie des Chaleurs, vers l'ouest par la rivière Grande Cascapédia, vers le nord par les terres vacantes de la Couronne, vers l'est pas le canton Hamilton, New-Richmond couvre une superficie de 70,000 acres de terre à peu de chose près.

Son sol, excellent partout, est d'une richesse hors ligne dans les vallées formées par les rivières et où l'alluvion a accumulé de vastes dépôts qui produisent les grains et le foin en abondance.

Les principales essences de ces forêts comprennent le pin, un peu rare cependant, l'épinette, le sapin, le merisier, le cèdre en grande quantité et de belle qualité. (G. Roy, A.G.)

Les deux superbes rivières Grande-Cascapédia et Petite-Cascapédia arrosent le canton.

Il est traversé dans toute sa largeur par le chemin de fer.

Les quatre premiers rangs sont occupés complètement par une population franco-anglaise, qui y fait de la belle et bonne culture. Il reste quatre autres rangs, dont quelques lots seulement sont concédés. Ils contiennent assez de bonne terre arable pour former une belle paroisse. La pêche est partout abondante, dans les rivières, et le commerce de bois florissant.

La plage du canton Richmond offre des sites ravissants.

Une seule paroisse a son centre dans ce canton: New-Richmond (Saint-Anges-Gardiens), avec une population de plus de douze cents habitants. Elle est située à l'embouchure de la rivière Petite-Cascapédia, à un mille du chemin de fer.

C'est une belle et florissante paroisse.

New-Richmond est à 9 milles de Saint-Charles-de-Caplan.

**Maria.** — Canton de cinq rangs, situé à l'ouest de la Grande-Cascapédia et baigné par la baie de Maria, une belle nappe d'eau de 13 milles de largeur sur six de profondeur. C'est un des sites les plus agréables de la Gaspésie. Le fond de la baie, avec au loin le mont Tragadigetche, forme un tableau ravissant de grandeur et de noblesse.

Le sol du canton est de bonne qualité et les cultivateurs vivent dans l'aisance.

Il n'y a, à bien dire, que les trois premiers rangs qui offrent des espaces colonisables, et ils sont complètement concédés. Les deux derniers rangs sont montagneux, mais couverts de beaux bois francs. Les habitants du voisinage y ont une réserve inépuisable de bois de chauffage.

Il y a deux paroisses dans ce canton:

1° **Saint-Jules** (Irishtown), située à sept milles de New-Richmond, sur la rivière Grande-Cascapédia et la voie ferrée.



LA GASPESIE. — Etablissements agricoles en arrière de Paspébiac.

De fondation toute récente (1900), sa population est d'environ 700 habitants. Une compagnie, de formation toute récente, se livre à l'élevage des renards noirs et argentés.

2° **Maria** (Sainte-Brigitte). Paroisse fondée en 1860 et possédant une population de 1,250 habitants. Située au fond de la baie de ce nom, dans un endroit de toute beauté et qui attire les touristes. L'agriculture est la principale occupation des habitants. C'est dire qu'ils vivent dans une complète aisance. L'exploitation de la forêt voisine ajoute aussi aux revenus des habitants.

Il se prend beaucoup de homards dans la baie de Maria.

Saint-Jules est à 7 milles de New-Richmond. Maria est à une égale distance de Saint-Jules.

**Angers.** — Canton situé en arrière de Maria et traversé par le ruisseau Escuminac, dans le bassin duquel on trouve de grandes étendues d'une riche terre d'alluvion. Deux chemins, traversant le canton Maria, atteignent Angers, où il sera possible de fonder de bons établissements agricoles.

**Carleton.** — Petit canton d'environ 6 milles de front sur la baie des Chaleurs et de 7 de profondeur. Très montagneux, surtout dans les quatre derniers rangs. Les deux premiers rangs sont à peu près complètement habités et le troisième partiellement.

Deux paroisses y sont localisées:

1° **Carleton (Saint-Joseph).** — Fondée en 1860, cette paroisse compte douze cents habitants, et possède un excellent couvent et de bonnes écoles. C'est une des paroisses les plus anciennes et les plus avancées de la Gaspésie. L'agriculture est pratiquée avec soin et intelligence. Aussi, les fermes qui entourent la baie de Carleton présentent-elles un aspect de confort et de prospérité.

Les touristes y viennent en grand nombre.<sup>1</sup> C'est du

<sup>1</sup> Le littoral de la baie des Chaleurs offre plusieurs endroits qui ne sauraient être surpassés comme place d'eau. La douceur et la fraîcheur du climat, la pureté de l'atmosphère, la beauté des points de vue, tout concourt à faire de cette région un véritable paradis terrestre pour ceux qui ont besoin de repos ou se trouvent dans la né-

reste un très bel endroit, sur les bords d'une fort jolie baie et au pied du fameux mont Carleton, dont la cime s'élance à plus de 1,800 pieds dans les nues.

Carleton a eu la gloire de donner au pays le patriote Vallières de Saint-Réal.

Il y a 7 milles de Maria à Carleton.

2° **Saint-Omer** ne reçut son érection canonique qu'en 1899. Elle comprend aussi la mission Saint-Louis-de-Gonzague. La population est de 650 habitants. De même qu'à Carleton, l'agriculture est prospère.

Il y a 5 milles de Carleton à Saint-Omer.

**Nouvelle. Seigneurie de Shoolbred.** — Tous deux forment la paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste. Le chemin de fer traverse le canton de l'ouest à l'est. Sur le IV<sup>e</sup> rang est la petite

cessité de refaire une santé délabrée. Ici les constitutions les plus faibles, les tempéraments les plus délicats n'ont pas à craindre la froideur des vents du nord, non plus que les changements soudains dans la température; le plateau intérieur de la Gaspésie enlève aux vents qui viennent du golfe leur froideur et leur humidité et partout l'on ne sent qu'une brise de mer légère, rafraîchissante, capable de redonner la force et la vigueur aux constitutions les plus avariées.

“Les deux plus belles places d'eau sont incontestablement Carleton et New-Carlisle. La grève est on ne peut plus belle, mieux adaptée pour prendre des bains de mer, les paysages environnants sont d'une beauté ravissante, en un mot tout semble avoir été disposé comme à dessein pour faire de ces localités les deux stations balnéaires les plus attrayantes de la province. Carleton, surtout, est sans rival et laisse bien loin dans l'ombre la Malbaie, Cacouna et toutes les autres places d'eau qui attirent chaque été des milliers de touristes jusque des parties les plus reculées des États-Unis. Si cette localité était plus connue, elle deviendrait en peu de temps la place d'eau la plus recherchée, le Old Orchard Beach de la province de Québec. Jusqu'à ces dernières années, elle était d'un accès assez difficile, vu que les touristes ne pouvaient s'y rendre que par la navigation, en faisant le grand tour par Gaspé, ce qui faisait un voyage long, fatiguant et dispendieux; mais ces inconvénients ont disparu depuis l'ouverture du chemin de fer Intercolonial et aujourd'hui l'on peut se rendre de Québec à Carleton en moins de quinze heures et en ne faisant que trente-cinq milles par la navigation, ce qui prend moins de deux heures et constitue l'un des plus beaux trajets que l'on puisse parcourir. Il ne manque à Carleton, pour devenir une place d'eau à la mode, qu'un hôtel, et des capitalistes aussi entreprenants que clairvoyants sont en voie de combler cette lacune. Quand cela sera fait, Carleton deviendra assurément une des stations balnéaires les plus recherchées et les plus fréquentées.”—(J.-C. Langelier, “La Gaspésie”, 1885.)



mission de Saint-Louis-de-Gonzague, desservie par le Curé de Saint-Omer.

Le terrain est montagneux dans tous les rangs en arrière du canton. Cependant, le sol est d'assez bonne qualité et le bois d'une bonne grosseur.

Dans Saint-Jean-l'Évangéliste, proprement dite, il n'y a pas un bien grand nombre de lots à concéder, si ce n'est sur l'extrême limite ouest des rangs VIII, IX et X. Cette partie est susceptible de développements, le terrain étant un peu moins accidenté et généralement bon.

Dans la mission de Saint-Louis, le terrain est de bonne qualité, mais passablement tourmenté. Quand le bois sera disparu, il sera possible d'y former une bonne paroisse.

Les cours d'eau du canton sont remarquablement nombreux, limpides et très poissonneux.

La paroisse de Saint-Jean-l'Évangéliste, aussi désignée sous le nom de Nouvelle, fut fondée en 1818. Elle possède 1,850 habitants. Saint-Louis-de-Gonzague a environ 150 habitants.

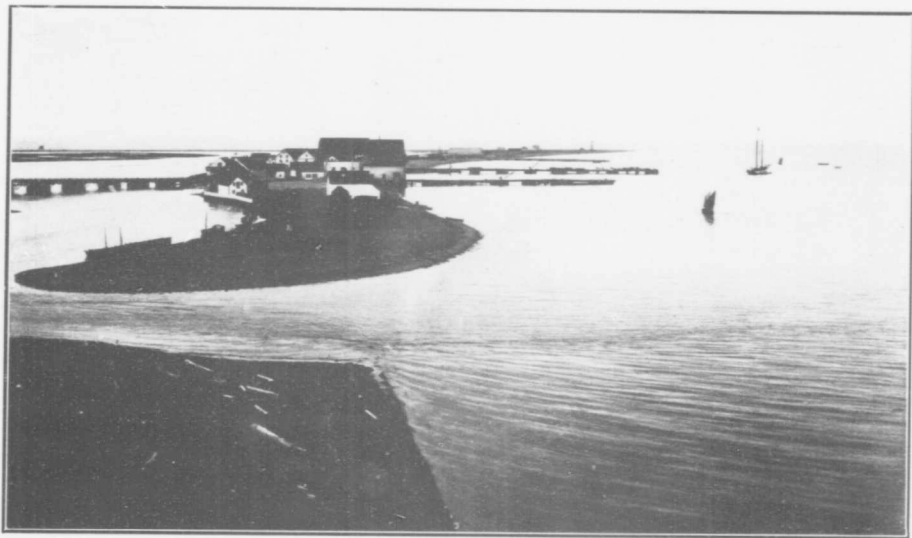
Saint-Jean est à 5½ milles de Saint-Omer. De Saint-Omer à la mission Saint-Louis, il y a 6 milles.

Dans la seigneurie de Shoobred est le centre d'une mission connue sous le nom de Saint-Antoine-de-Padoue-d'Escuminac. Fondée en 1807, cette mission dépend de Sainte-Anne-de-Ristigouche. Elle comprend la partie ouest de la seigneurie et la partie est du canton Mann. Sa population est d'une centaine d'habitants.

De Saint-Jean à Saint-Antoine, il y a 12 milles.

**Mann.** — A l'ouest du canton Nouvelle et au nord de la rivière Ristigouche, car depuis la grande pointe du canton Nouvelle, nous avons laissé la baie des Chaleurs pour entrer dans l'estuaire de la rivière Ristigouche.

Outre une assez large étendue de terrain réservée aux sauvages, ce canton comprend encore 9 rangs de 37 lots chacun.



LA GASPESIE. — Le barachois de Paspébiac et les entrepôts de la maison Robin, Whitman & Co.

Les deux premiers rangs sont assez peu accidentés et fournissent un bon sol, où il y a moyen de faire une culture du sol rémunératrice. La plupart des lots sont vendus. Sur les rangs III et IV, il y a une chaîne de hauteurs, où il ne semble pas facile de faire de la culture maintenant; mais au delà, vers le nord, jusqu'à la rivière Escuminac, s'étend un beau plateau, où il y aurait moyen de trouver le territoire d'une bonne paroisse. Les RR. PP. Capucins, qui desservent la paroisse de Sainte-Anne, y ont dirigé quelques colons qui ne demandent pas mieux que d'avoir un plus nombreux voisinage. Le sol de ce plateau est assez accidenté, de bonne qualité et généralement assez boisé pour les besoins des colons.

Les vastes scieries des MM. Champoux sont sises sur la pointe, à une couple de milles du village. L'ouvrage qu'elles procurent aux colons blancs et aux Sauvages leur est d'une aide efficace.

Le chemin de fer traverse le canton dans toute sa largeur.

Le canton Mann n'est encore que partiellement arpenté.

La paroisse de Sainte-Anne-de-Ristigouche est le centre principal du canton Mann. Elle est sur le parcours du chemin de fer et à peu de distance (environ un mille) de Campbellton, N.B., où il y a un important marché pour l'écoulement des produits agricoles. D'après le dernier "Canada Ecclésiastique", la population est de 1,009 habitants. La fondation de la paroisse date de 1845; mais celle de la mission des sauvages remonte à 1750. Les RR. PP. Capucins ont la desserte de Sainte-Anne depuis 1894. Il y a deux ans, un désastreux incendie ravagea la mission, mais les courageux religieux se sont de suite mis à l'oeuvre de la reconstruction, et il ne restera bientôt plus de trace de cette calamité.

Sainte-Anne est un lieu de pèlerinage très populaire dans toute la Baie des Chaleurs et le Nouveau-Brunswick.

Les Soeurs du Saint-Rosaire ont un couvent à Sainte-Anne.

A environ 7 milles est la mission de l'Alverne. Fondée en 1897, elle compte maintenant une population d'environ 150.

La distance de Saint-Antoine à Sainte-Anne est de 10 milles.

**Réserves des Sauvages.** — Il y a deux réserves des sauvages micmacs dans le fond de la baie des Chaleurs. Les deux extraits des rapports officiels que nous donnons ci-après donneront une bonne idée de l'importance de ces réserves et de la vie qu'y mènent les micmacs.

Des Micmacs de Ristigouche, M. J. Pitre, agent, dit :

Tribu. — Les sauvages de Ristigouche sont tous de la tribu des Micmacs.

Réserve. — Cette réserve est située sur la rive nord de la jolie rivière Ristigouche, dans le township de Maria, comté de Bonaventure, province de Québec, vis-à-vis la ville de Campbellton, N.-B.

Population. — La population est maintenant de 513, soit une augmentation de 7 depuis l'année dernière. Il y a eu 28 naissances et 21 décès dans le cours du dernier exercice.

Santé et hygiène. — La santé a été assez bonne durant le cours de l'année, à l'exception de quelques cas de picote, qui, d'ailleurs ont été vite contrôlés. Les maisons et les alentours des habitations sont proprement tenus.

Occupations. — Les ressources de ces sauvages sont variées; quelques-uns cultivent assez bien, d'autres travaillent pour les touristes, chargent les vaisseaux et travaillent dans la forêt. Les femmes font des raquettes, souliers, paniers, etc.

Bâtiments. — Leurs maisons sont assez bonnes, en général, quelques-uns ont des maisons assez bien meublées; ils ont de bonnes granges et des écuries.

Bétail. — Ils ont bien soin de leur bétail. Ils ont des vaches et des chevaux excellents et d'autre bétail.

Instruments aratoires. — Ces sauvages ont les instruments aratoires dont ils ont besoin, ils en prennent soin.

Traits caractéristiques et progrès. — Ces sauvages sont en général industriels et bons travailleurs. Quelques-uns sont encore imprévoyants, mais je suis heureux de constater qu'ils font du progrès tous les ans.

Tempérance et moralité. — Je regrette de dire que plusieurs sont encore adonnés à la boisson, cependant je suis heureux de constater, à ce sujet, une légère amélioration. Les pourvoyeurs de liqueurs qui ont fait tant de mal, dans le passé, sont bien surveillés.

De M. l'abbé J.-D. Morin, agent des Micmacs de Maria :

Réserve. — La réserve est située sur les bords de la rivière Grande-Cascapédia, et sur la Baie-des-Chaleurs. Cette réserve a un très bel aspect, et contient 416 acres, dont 136 cultivables.

Population. — La population de Maria est de 104 âmes, ce nombre ne varie guère depuis plusieurs années.

Santé et hygiène. — Les sauvages ont joui d'une assez bonne santé durant l'année.

Occupations. — Les sauvages s'occupent de culture, travaillent à l'exploitation forestière, au flottage du bois, au chargement des navires; ils s'emploient également en qualité de guides pour les touristes et confectionnement des paniers, des raquettes, des pelles à neige. Ils tannent des peaux qui leur servent à fabriquer des souliers en usage l'hiver. Quelques-uns sont trappeurs et chasseurs.

Bâtiments. — Les maisons sont petites à l'exception de quatre ou cinq qui sont grandes et bien meublées.

Traits caractéristiques et progrès. — Les Micmacs sont en général industriels et adroits, mais ils sont toujours pauvres en raison de leur manque d'économie et de prévoyance.

Tempérance et moralité. — Les sauvages de Maria sont en général intempérants. Leurs mœurs sont bonnes; la plupart des Micmacs observent les règles de la morale chrétienne.



10  
11  
12

LA GASPESIE. — New-Port.

## LA BAIE DE GASPE.

### Port d'hiver national.<sup>1</sup>

Le gouvernement est à construire un transcontinental, le Grand-Tronc-Pacifique. Ce sera une voie ferrée nationale. Aussi cherche-t-on à faire bénéficier toutes les provinces du Dominion des multiples avantages qui vont en résulter.

Ce n'est que juste puisque le pays tout entier devra porter le coût des dépenses de sa construction.

Toutefois, il ne faut oublier ni négliger, comme on l'a fait jusqu'ici, certaines autres entreprises très importantes et d'un intérêt guère moins général. Je veux parler de la Baie ou Bassin de Gaspé qu'on aurait dû, depuis très longtemps, aménager en port d'hiver national.

Cela eût abrégé de 533 milles sur 3,158 — chiffres officiels — la distance, en hiver, de Liverpool à Québec.

Halifax comme port d'hiver national est une anomalie et une absurdité.

Le Grand-Tronc-Pacifique va remédier un peu — oh, si peu que rien — à cet état de choses. Mais que dirait-on d'un voyageur des Trois-Rivières qui, en route pour Québec, voudrait — affaire de caprice — passer par Sorel? C'est ce que l'on a fait jusqu'ici, et un peu ce que l'on continuerait de faire, en gardant Halifax comme port d'hiver national. Halifax n'est pas sur le chemin de Liverpool à Québec ni de tout le Canada.

Le vrai port naturel est la Baie de Gaspé, ouverte tout l'hiver et qu'un petit bout de voie ferrée, 175 milles, 200 au plus, relierait à l'Intercolonial.

Le chemin de fer de Matane que l'on vient d'inaugurer est-il un acheminement vers un état de chose plus rationnel? C'est douteux. La compagnie privée qui le construit cherche, et c'est naturel, l'intérêt du moment. C'est un chemin de fer d'accommodation et non de colonisation ou d'amélioration de

<sup>1</sup> Voir "Le Devoir", avril 1911.

nos voies de transport. Il abrégerait encore et de beaucoup la distance de Liverpool à Québec, mais il sillonne beaucoup trop la péninsule gaspésienne, au lieu de la traverser en ligne droite et dans toute sa longueur. Il cotoie trop le fleuve. Une autre charte existe, paraît-il, et sa mise à exécution répondrait aux besoins du pays. Elle serait même la ligne idéale venant tout droit à Québec et abrégeant le trajet d'hiver de Liverpool de 20 pour cent près! Ce serait trop beau et trop bon! Disons qu'il suffirait de la conduire jusqu'à Sainte-Flavie et d'opérer là un raccordement avec l'Intercolonial.

Je conçois qu'Halifax ait mis tout en oeuvre pour empêcher l'établissement d'un port d'hiver à Gaspé. C'eût été sa propre ruine. Mais enfin l'intérêt de tout un pays doit passer avant l'intérêt particulier d'une ville.

\* \* \*

Le privilège laissé jusqu'ici à Halifax d'être le port d'hiver national a fait beaucoup plus de tort au Canada qu'on ne croit. Voyez: Du 25 novembre au 1er mai, soit près de la moitié de l'année, les voyageurs qui vont en Europe ou en reviennent passent par New-York. Une bonne partie du trafic — notre grand détriment — suit la même voie. A cela rien d'étonnant. La distance de Liverpool à Québec de 2,625 milles en été est portée à 3,158 en hiver, et celle de Montréal de 2,787 milles en été, à 3,243 milles en hiver. L'établissement d'un port de mer à Gaspé et d'une voie ferrée de cet endroit à Sainte-Flavie ramènerait les distances de l'hiver à celles de l'été. Nous pourrions aussi garder au Canada tout notre trafic d'hiver et il n'y aurait plus de raison d'élever les taux de transport à l'automne, du moins pas autant qu'on l'a fait jusqu'ici.

Les chiffres ci-dessus mentionnés sont ceux de la carte géographique du Canada dressée par ordre du Département de l'Intérieur et signée "Oliver". Quant aux chiffres des voies ferrées, ils sont extraits des indicateurs-horaires du Pacifique Canadien et de l'Intercolonial.



Les voici :

1° Ligne de Gaspé comparée à celle de l'Intercolonial :

De Liverpool à Halifax (carte Oliver), 2,485 milles.

De Halifax à Québec (par l'Intercolonial), 673 milles.

Donc, de Liverpool à Québec, en hiver, 3,158 milles.

De Liverpool à Québec (carte Oliver), en été, 2,625 milles.

Donc, distance de l'hiver, en plus, 533 milles.

Tandis que par Gaspé, hiver comme été, 2,625 milles.

En effet, la ligne de chemin de fer de Gaspé à Québec ne serait pas plus longue que celle des steamers. Nous mettons donc 2,625 milles de Liverpool à Québec pour l'une comme pour l'autre.

2° Ligne de Gaspé comparée au Pacifique Canadien.

Par le Pacifique Canadien :

De Liverpool à Halifax (carte Oliver), 2,485 milles.

De Halifax à Montréal (indicateur du C.P.R.), 758 milles.

Donc, de Liverpool à Montréal, en hiver, 3,243 milles.

Par Gaspé :

De Liverpool à Québec (carte Oliver), 2,625 milles.

De Québec à Montréal (par Intercolonial), 162 milles.

Donc, distance de l'hiver en plus par le C.P.R., 456 milles.

Quant au Grand-Tronc-Pacifique, au lieu d'augmenter la distance de Liverpool à Québec de 533 milles comme l'Intercolonial, il ne l'augmenterait que de 508 milles environ. Mais c'est beaucoup trop lorsqu'on pourrait avoir, par Gaspé, une ligne d'hiver aussi courte et peut-être plus courte que celle d'été.

3° Ligne de Gaspé comparée à celle du Grand-Tronc-Pacifique :

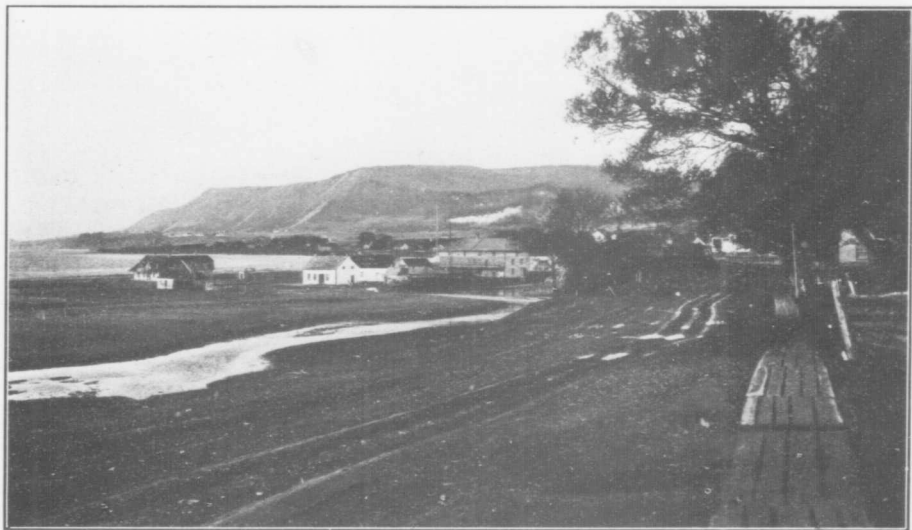
De Liverpool à Halifax (carte Oliver), 2,485 milles.

De Halifax à Québec (par G. T. P.), 648 milles.<sup>1</sup>

Donc, distance, hiver et été, de Liverpool à Québec, 3,133 milles.

---

<sup>1</sup> De Moncton à la gare de Québec, le G. T. P. compte 465 milles. De Halifax à Moncton, le tracé n'étant pas fait, j'ai pris les distances de l'Intercolonial, moins 2 milles, soit 183 milles.



LA GASPESIE. — Carleton. Partie ouest de la plage.

De Liverpool à Gaspé et à Québec, hiver et été, 2,625 milles.

Donc, ligne de Gaspé plus courte que celle du G. T. P. de 508 milles.

On objectera peut-être qu'en janvier et février la voie du Détroit de Belle-Isle ne serait pas sûre à cause des tempêtes et qu'il faudrait passer par le sud de Terre-Neuve. Peut-être, soit! Alors, ajoutez 247 milles aux chiffres ci-dessus pour ces deux mois. La ligne d'hiver serait encore abrégée de 533 milles pendant plus de trois mois et de 286 milles pour les deux autres mois.

Encore, l'aménagement du Bassin de Gaspé en port de mer exigerait d'assez fortes dépenses! A-t-on jamais créé un port de mer sans retoucher ses bords et même le fond. D'ailleurs, une ville surgirait bientôt et elle rembourserait en peu de temps le trésor public ou les organisateurs du projet.

En résumé, si la province de Québec avait des hommes entreprenants, la chose serait bientôt faite, croyons-nous, et cela rapporterait de beaux revenus.

Je ne voudrais pas parler trop haut de peur que les Américains ne m'entendent et ne viennent nous voler encore cette entreprise que nous devrions faire nationale, ou du moins provinciale.

**Note finale.** — Depuis que l'étude ci-dessus a été écrite, les journaux ont parlé de deux nouvelles voies ferrées qui, paraît-il, vont être construites sans retard. L'une, du Pacifique Canadien, irait en ligne droite de Saint-Jean, N.-B., à Lévis et, dit-on, abrégerait d'une centaine de milles le trajet de Saint-Jean à Montréal. L'autre, du "Québec et Saguenay", continuerait la construction de cette voie du Cap Tourmente à Tadoussac.

Faut-il alors modifier les données de notre article? Nullement.

Il est inexact de dire que la nouvelle ligne du Pacifique abrègera d'une centaine de milles — et même d'un seul mille — la distance de Saint-Jean à Montréal. Elle sera même plus

longue que l'ancienne ligne à travers le Maine, car elle devra faire une courbe plus considérable en passant par Québec. Abrègerait-elle la distance de Halifax à Québec plus que ne le fait le Grand-Tronc-Pacifique? Ce dernier pourtant ne gagne que 23 milles sur l'Intercolonial, de Moncton à Québec et, probablement, il ne diminuera en rien la distance de Moncton à Halifax.

La nouvelle ligne, d'Halifax à Québec, aura au moins les 648 milles du Grand-Tronc-Pacifique et probablement plus.

Quant au "Québec et Saguenay" serait-il possible de transformer Tadoussac en un port d'hiver et serait-il préférable à Gaspé? Les navires, même en hiver, s'approcheraient ainsi à 115 ou 120 milles de Québec sans avoir à fournir une course plus longue qu'en été.

Pourtant, Gaspé offre de grands avantages: 1° A Gaspé, les vaisseaux n'auraient pas à s'aventurer en plein fleuve au milieu de l'hiver avec les risques qui s'en suivent. 2° La course à fournir serait encore plus courte en hiver qu'en été. Nous avons dit au cours de cet article qu'elle serait égale, mais c'était pas crainte d'exagérer. Voyez sur les cartes géographiques la ligne presque droite qui, des hauteurs d'Anticosti, s'en va sur Québec en passant par Gaspé; les vaisseaux décrivent une courbe plus forte. 3° La belle région de la Gaspésie ouverte à la colonisation fournirait un trafic plus considérable que ne le ferait la rive nord.

Quoi qu'il en soit, un port d'hiver en plein golfe Saint-Laurent, et encore à l'extrémité ouest ou même en plein fleuve s'impose. Le pays est assez avancé et assez considérable, et il n'y a plus à retarder.

BOUGAINVILLE.

## RENSEIGNEMENTS POUR LES COLONS.

**Le choix d'un lot.** — C'est, pour le colon prévoyant, une affaire de première importance. Il y va de la réussite ou de la non-réussite de sa tentative de s'établir et d'assurer le bonheur et l'avenir de sa famille.

Le colon devra étudier ses goûts, ses aptitudes et le genre de culture qu'il prétend adopter.

Il devra aussi consulter de préférence l'agent des terres ou le curé, personnes bien au fait de la situation des lieux et du genre d'épreuves et de labeurs que doit subir tout colon défricheur.

Visiter minutieusement le lot de terre que l'on a l'intention d'acquérir, sa situation par rapport au marché où il écoulera ses produits et aux voies de communications est aussi pour le colon une condition essentielle de succès.

Celui qui veut s'établir sur une terre boisée doit avoir quelque argent pour pouvoir vivre pendant au moins un an. Les travaux des chantiers et de la construction des routes publiques ne peuvent faire vivre un colon; c'est une aide, voilà tout!

On peut dire d'une manière générale qu'un colon sobre et laborieux peut être sûr de réussir avec un capital de deux à trois cents piâtres.

« Le colon, dit M. J.-C. Langelier, doit arriver dans la Gaspésie au commencement du printemps. C'est à cette époque que commence la pêche, et s'il n'a pas d'autres ressources pour vivre, il peut louer une embarcation ainsi que les autres appareils nécessaires, des grandes maisons qui font le commerce du poisson. Ces maisons lui avanceront aussi, à compte et par anticipation sur le produit de sa pêche, ce dont il aura besoin pour vivre, lui et sa famille. Tout en faisant la pêche il pourra, s'il est actif et laborieux, se choisir un lopin de terre puis y faire un peu de défrichement qu'il ensèmera le printemps suivant. Cela l'aidera et lui permettra de se bâtir une petite maison, ce qui complètera son établissement. Et la vie est si



233

LA GASPESIE. — Carleton. Quelques habitations du village.

facile, si peu dispendieuse dans la Gaspésie. Un arpent de terrain ensemencé en légumes et en pommes de terre peut fournir à la consommation d'une famille nombreuse, et le bord de la mer est toujours là, avec son excellent poisson de toutes sortes, pour fournir son large contingent à l'alimentation d'une famille. Des légumes, des pommes de terre, d'excellent poisson en abondance, c'est déjà beaucoup, et l'émigrant peut se procurer tout cela avec le moindre travail. Durant l'hiver, il pourra se faire une barge, des filets, etc., et douze ou quinze mois après son arrivée il sera presque aussi avancé, aussi bien installé que beaucoup de gens qui sont nés dans le pays ou y vivent depuis longtemps. Dans tous les cas, il est sûr de trouver dans la pêche de quoi faire vivre sa famille dans une modeste aisance, et cela en arrivant."

Il est aussi préférable pour celui qui prend un lot en arrivant de s'y rendre le printemps et de profiter des derniers bons chemins d'hiver. Plusieurs s'y rendent toutefois l'automne, font quelques défrichements et construisent la maisonnette qui abritera la famille le printemps suivant. Ces travaux préliminaires sont certes très utiles, car ils évitent à la famille les ennuis et les inconvénients du "campement" provisoire.

**Le prix des terres.** — Pour la Gaspésie, il est purement nominal: vingt cents l'acre. On a fait exception pour les îles de la rivière Saint-Jean et York, où le prix de vente est de cinquante cents.

**Conditions de la vente.** — La vente d'un lot s'effectue aux conditions ci-après énumérées et reproduites du billet de location:

L'acquéreur pourra payer la balance du prix de vente en quatre versements égaux annuels, avec intérêt de 6 pour cent de cette date, mais il faudra qu'au moins un versement soit payé chaque année.

L'acquéreur devra, dans les dix-huit mois de la date de la vente, bâtir une maison habitable d'au moins 16 pieds sur 20, l'occuper et y résider continuellement de ce moment jusqu'à l'émission des lettres patentes.

Dans le cours de cinq ans, il devra défricher et mettre en bonne culture (en vue de récolte profitable) une étendue d'icelle égale à au moins quinze acres en un seul bloc, mais il faudra que chaque année il défriche au moins trois acres, et il ne pourra défricher plus de cinq acres par année, sauf si le bois a été détruit par force majeure, et après autorisation spéciale du Ministre des Terres; et à l'expiration des cinq années, il devra posséder sur le dit lot une grange d'au moins 20 pieds sur 25 et une étable d'au moins 15 sur 20, les deux pouvant néanmoins consister en une seule et même bâtisse. Trois acres au moins de la partie en culture devront être labourables.

Il devra, chaque année, cultiver le terrain qu'il aura défriché comme susdit.

Il ne sera coupé de bois avant l'émission des lettres patentes que pour le défrichement, le chauffage, les bâtisses et les clôtures; et tout bois coupé contrairement à cette condition sera considéré comme ayant été coupé sans permis sur les terres publiques.

Nul transport des droits de l'acquéreur ne sera fait pendant cinq ans de la date de la vente, excepté par donation entre vifs ou par testament, en ligne directe ascendante ou descendante ou par succession "ab intestat", et dans ce cas, le donataire ou l'héritier seront soumis à la même prohibition que l'acquéreur primitif.

Les lettres patentes ne seront émises, dans aucun cas, avant cinq ans à compter de la date de la vente, ni avant l'accomplissement de toutes les conditions d'icelle.

Toute personne qui a obtenu pour fins de colonisation, tant en vertu des lois antérieures qu'en vertu de la présente loi, la quantité d'acres de terre alors permise, ne peut en obtenir plus, tant qu'elle n'a pas fait émettre des lettres patentes pour les terres qu'elle détient sous billet de location, et, tant qu'au moins la moitié des dites terres n'a pas été mise en culture. Néanmoins, tout concessionnaire qui, ayant obtenu une première concession de cent acres, fait devant l'agent une déclaration attestée sous serment qu'il est père d'au moins quatre



enfants n'ayant pas atteint l'âge de seize ans, a droit à une nouvelle concession de cent acres.

**Les colons sans titre.** — Les colons sans titre (squatters) sont ceux qui occupent des terres sans les avoir acquises de la Couronne. Ils ne sont pas reconnus par le Ministère, mais ils peuvent, en certains cas, être admis à régulariser leur position, c'est-à-dire obtenir un titre de propriété qui les empêche d'être dépossédés à un moment donné des améliorations qu'ils peuvent avoir faites.

Ils s'adressent, à cet effet, à l'agent local ou au Ministre des Terres et doivent payer au moment de l'achat la rente d'occupation.

**La coupe du bois.** — Il n'est perçu aucun droit de coupe pour le bois coupé dans le défrichement.

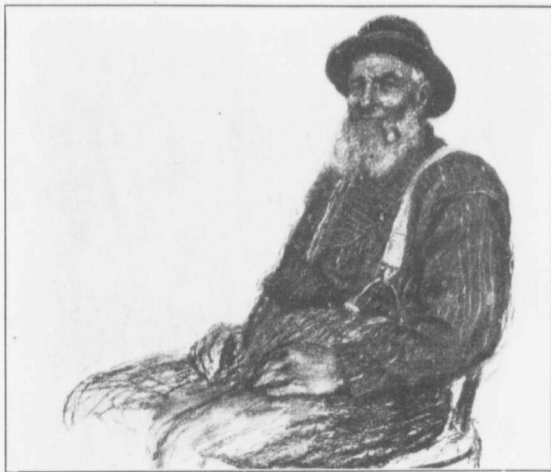
Le porteur de licence de coupe de bois doit, pendant le temps qui lui reste (de la date du billet de location au 30 avril qui suit), pour prendre le bois sur la terre du colon, donner à celui-ci la préférence pour la coupe ou la préparation du bois marchand au prix payé par le susdit porteur de licence dans la localité.

Par contre, le porteur de licence a la préférence d'acheter le bois marchand provenant du défrichement d'un lot situé dans les limites de sa concession forestière, au prix qu'il paie dans la localité.

**Protection contre le feu.** — Pour les fins de défrichement, il est permis de brûler les abattis entre le 15 juin et le 1er septembre et entre le 15 novembre et le 15 mars. Cependant, le ministre a le pouvoir discrétionnaire de défendre ou de permettre de brûler les abattis en tout temps de l'année, après avoir déterminé les précautions nécessaires à prendre.

**Privilège des colons.** — Le gouvernement non seulement tempère la rigueur des lois concernant l'exécution des conditions d'établissement, mais il en a créé d'autres pour protéger le colon contre sa propre imprévoyance ou la rapacité de ses créanciers.

C'est ainsi que les terres publiques octroyées aux colons sérieux, à quelque titre que ce soit, ne peuvent être engagées et saisies, durant les cinq premières années, ou avant que les lettres patentes ne soient émises, pour aucune dette quelconque, excepté les taxes ordinaires et spéciales. Et pendant les trois mois qui suivent l'émission des lettres patentes, le colon peut se constituer un patrimoine de famille de cent acres au plus et l'exempter de saisie, de même que les bâtisses qui y



LA GASPESIE. — Un type de pêcheur de la Gaspésie.

sont érigées, durant un laps de temps ne dépassant pas quinze années, excepté s'il s'agit de purger des charges ou hypothèques qu'il aurait consenties avant d'avoir obtenu son titre de propriété. Ce privilège s'applique aussi bien à sa veuve, ses enfants, ses héritiers ou donataires. (Articles 2091 et 2092 des Statuts Refondus, 1888.)

D'autres privilèges d'exemption de saisie sont également décrétés en faveur du colon, sur certains effets de ménage, vêtements, combustibles et comestibles, animaux domestiques, instruments aratoires, matériaux de construction. Mais comme dans le premier cas, cette exemption ne couvre pas les taxes municipales et autres.

Toutefois, il va sans dire que le colon peut toujours aliéner son bien, à titre gratuit ou onéreux, même sans le consentement notarié de son conjoint.

**Entretien des ponts.** — En vertu de la loi 56 Victoria, chap. 22, les municipalités sont tenues à l'entretien des ponts en fer ou en bois qui se trouvent dans leurs limites. Il en est de même des chemins d'approche de ces ponts. Les municipalités doivent donc les faire peindre régulièrement pour empêcher la rouille ou la pourriture de les détériorer. La même remarque s'applique aux rivets, aux clous, etc., qui doivent être remplacés quand il en est besoin.

La loi que nous avons citée plus haut décrète une sanction rigoureuse envers les municipalités qui ne feraient pas leur devoir.

Le gouvernement s'impose d'assez lourds sacrifices pour la construction de ces ponts, qu'il n'est que juste que les conseils municipaux en prennent soin.

**Les moyens de subsistance.** — Les colons qui s'établissent dans les régions nouvelles et qui ont certains moyens de subsistance font mieux de consacrer tout leur temps au défrichement de leurs lots; ils seront plus vite en mesure de vivre du revenu de leur terre, mais ceux qui sont obligés, pour assurer la vie de leur famille, de chercher du travail, trouveront, dans les nombreux chantiers qui se font tous les hivers, à gagner de vingt à trente piastres par mois. Pendant la saison de l'été, ils peuvent avoir de l'emploi à la confection des chemins du gouvernement. On paye pour ces travaux \$1.25 par jour en moyenne.

Une autre source de revenus pour le colon, est la vente du bois de service fait dans le défrichement, aux marchands de

bois qui paient de bons prix. Cette industrie est d'autant plus rémunératrice pour le propriétaire d'un lot, que ce lot est bien boisé et libre de toute redevance au gouvernement. En somme, les moyens de subsistance sont multiples dans les forêts. Chaque année il est payé aux colons par les propriétaires de limites en achat de bois, salaire et pour la coupe et le transport des billots plus de cent mille piastres valant.

Trois grandes ressources, sans compter la pêche, l'agriculture, l'ouvrage des chantiers et la vente de son bois, en tenant compte des restrictions que la loi impose, contribuent à la prospérité du colon.

**Pour les fils de cultivateur.** — Il n'est pas rare de rencontrer des cultivateurs ayant quatre ou cinq fils, alors qu'ils n'en peuvent établir qu'un seul.

Nous sommes en état d'offrir aux pères de ces jeunes gens des terres relativement faciles d'accès, aux prix ordinaires de 20 cents l'acre.

Ils pourraient prendre un de ces lots de cent acres et l'ouvrir moyennant une légère dépense annuelle, et ils y établiraient leurs enfants quand ceux-ci seraient en âge de se pourvoir.

Combien de fils de cultivateurs, ne sachant pour ainsi dire que la culture, quittent le toit paternel pour se livrer à des occupations dans lesquelles ils végètent le plus souvent, quand ils pourraient utiliser les seules connaissances qu'ils possèdent, sur des terres qui coûteraient peu à leurs familles et où les sacrifices et les misères du début leur seraient pour ainsi dire épargnés.

Nos terres prennent de la valeur tous les jours, pourquoi les fils de nos cultivateurs ne seraient-ils pas au premier rang de ceux qui sont appelés à en bénéficier?<sup>1</sup>

**Terres en partie défrichées.** — Il n'est pas rare de rencontrer des cultivateurs qui réalisent bien l'avantage qu'il y aurait pour eux sur les terres nouvelles, mais qui se croient un peu

<sup>1</sup> M. S. Dufault: Lettre au Ministre de la Colonisation, etc.

vieux; ou encore de jeunes gens qui craignent de se livrer au rude travail du défrichement.

Aux premiers comme aux seconds, nous conseillons, s'ils ont un petit capital, l'achat de terres défrichées ou en partie défrichées.

Il y a toujours de ces terres à vendre, dans la Gaspésie. Ce fait est peut-être de nature à impressionner défavorablement le futur colon; mais il ne faut pas perdre de vue qu'un certain nombre de gens s'étant improvisés défricheurs sans avoir les qualités requises pour mener à bon terme ce rude travail, ont dû abandonner leur ferme qu'ils ont vendue à très bas prix. Il y a en outre un certain nombre de bûcherons qui font oeuvre de défricheurs. Dès qu'un lot est dans les conditions requises pour faire vivre une famille, ils le vendent et s'en vont recommencer plus loin.

Eh bien! ces terres s'offrent aux cultivateurs de nos vieilles paroisses qui vivent sur une terre de soixante ou cent arpents et ne peuvent établir les trois ou quatre garçons qui bientôt prendront la route de l'usine! Il y en a pour toutes les bourses, depuis \$500 jusqu'à \$2,000.

Mais ici encore nous conseillons la plus extrême prudence. Que celui qui veut acquérir une ferme dans ces conditions, aille la visiter avec soin avant de conclure un marché.

**Les frais de douane et les entrées libres.** — L'article 455 du tarif des douanes du Canada permet l'admission en franchise de certains effets et articles d'immigrants, savoir: — "Vêtements, livres, mobilier ordinaire et raisonnable et autres effets de ménage, instruments et outils de métier, occupation ou emploi, fusils, instruments de musique, machine à coudre d'usage domestique, clavigraphes, bicyclettes, charrette à deux ou quatre roues et autres véhicules de roulage, instruments aratoires et bétail vivant pour la ferme, non compris le bétail sur pied ou articles pour la vente ou pour usage comme partie d'un outillage d'entrepreneur, ni les véhicules, ni les instruments à traction mécanique, ni la machinerie à l'usage d'un établissement à l'étranger la propriété de l'immigrant pendant

au moins six mois avant sa venue au Canada, et sous la réserve des règlements du ministre des Douanes ; toutefois, ne peuvent être déclarés comme effets d'immigrants, les articles imposables qui n'accompagnent pas l'immigrant lors de sa première venue ; et ces articles ne peuvent être vendus ni autrement aliénés sans acquittement des droits avant qu'ils aient été douze mois en usage effectif en Canada."

**Agents du gouvernement.** — Ils ont pour mission de



**LA GASPESIE.** — La pêche à la morue sur les bancs de Miscou.

fournir, soit verbalement, soit par écrit, tous les renseignements, brochures, cartes, etc., dont le futur colon peut avoir besoin.

Montréal, 82 rue Saint-Antoine. — M. Emile Marquette, tout ce qui concerne l'immigration et les mines.

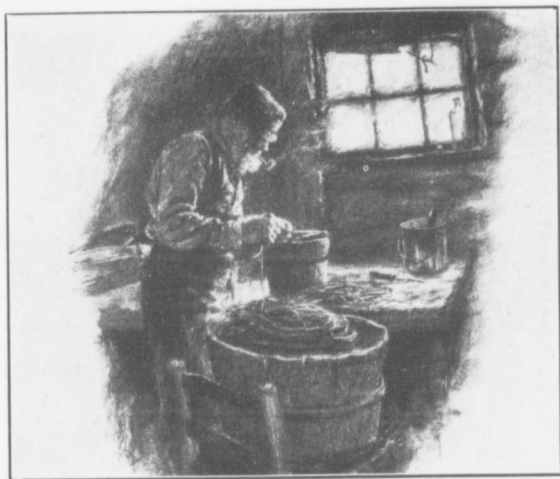
M. L.-E. Carufel, pour tout ce qui concerne la colonisation, la chasse et la pêche.

M. l'abbé Ivanhoë Caron, colonisation et rapatriement.  
Laurentides, P.Q. — Damase Gauthier, colonisation et rapatriement.

Québec. — Capt. Geo. LeBel, immigration.

Worcester, Mass., E.-U. — Elzéar Gingras, rapatriement.

Paris, 17, boulevard des Capucins. — M. E. Bélanger, immigration; M. P. Foursin, immigration; M. P. Wiillard.



LA GASPESIE. — Un pêcheur appâtant ses lignes.

Anvers, 29, rue du Soucy. — M. D. Tréau de Coeli, immigration.<sup>1</sup>

N.-B. — M. E. Marquette s'occupe tout spécialement du placement gratuit des domestiques, garçons de ferme; de

<sup>1</sup> MM. Bélanger, Fourcin, Wiillard et Gauthier sont des employés du gouvernement fédéral.

l'émission des certificats de mineurs, de permis d'exploitation, etc.

M. L.-E. Carufel fournit les renseignements divers sur les régions à coloniser, l'obtention des facilités de transport pour les colons et l'émission des permis de chasse et de pêche.

Brochures, cartes, etc. — On peut se les procurer gratuitement, soit en s'adressant au bureau d'Immigration et de Colonisation, 82 rue Saint-Antoine, Montréal, ou au Ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, à Québec.

### AGENCES DES TERRES.

**Bonaventure (Division Est).** — Agent: M. J.-F. Marcotte, New-Carlisle. Cette agence comprend cinq cantons: Cox, Hope, Hamilton, Port-Daniel, New-Carlisle (village).

**Bonaventure (Division Centrale).** — Agent: M. W.-H. Clapperton, Maria. Cette agence comprend huit cantons: Angers, Carleton, Flahaut, Mann, New-Richmond, Nouvelle, Maria, Robidoux.

**Gaspé (Division Ouest).** — Agent: M. Louis Côté, Cap-Chat. Cette agence comprend sept cantons: Cap-Chat, Christie, DeNoue, Duchesnay, Romieu, (les lots 1 à 20 de tous les rangs de ce canton sont dans l'agence de Rimouski), Tashereau, Tourelle.

**Gaspé (Division Centre).** — Agent: M. John Carter, Bassin-de-Gaspé. Cette agence comprend 18 cantons: Blanchet, Cap-Rosier, Cloridorme, DeBeaujeu, Douglas, Douglas-town, Fox, Galt, Baie-de-Gaspé-Nord, Baie-de-Gaspé-Sud, Iles de la rivière Saint-Jean, Iles de la rivière York, Iles de la rivière Dartmouth, Laforce, Larocque, Sydenham-Nord, Sydenham-Sud, York.

**Gaspé (Division Est).** — Agent: J.-A. L'Espérance, Percé. Cette agence comprend 7 cantons: Fortin, Malbaie, Percé, Percé (village), Rameau, New-Port et la seigneurie de Pabos.

N.B. — Toutes ces agences, moins celle de Gaspé-Ouest, sont sur le parcours du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.



## VOIES DE COMMUNICATIONS.

Durant la saison de navigation, la Gaspésie est abondamment pourvue de communications avec l'extérieur, et pas moins de quatre compagnies de navigation la tiennent en contact régulier avec les ports de Montréal, Québec, Saint-Jean, N.-B., Halifax, N.-E. Mais en hiver il n'y a que la côte



LA GASPESIE. — Un pêcheur lançant ses lignes à la mer.

de la baie des Chaleurs et l'extrême ouest de cette contrée qui soient desservies par le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et celui de l'Intercolonial.

L'Intercolonial met la Gaspésie en communication directe et rapide avec les ports de Halifax, N.-E., Saint-Jean, N.-B., Québec et Montréal. Il se raccorde avec le chemin de fer de la Baie des Chaleurs à Matapédia-Jonction.

Quant à la côte septentrionale de la Gaspésie, elle n'a d'autre voie hivernale que le chemin maritime, dont l'extrémité ouest se raccorde avec le Canada & Gulf Terminal, à Matane.

#### DISTANCES PAR CHEMIN DE FER.

##### L'Intercolonial.

De Montréal à Lévis . . . . .	163 milles.
De Montréal à Rivière-du-Loup . . . . .	277 "
De Montréal à Rimouski . . . . .	342 "
De Montréal à Sainte-Flavie . . . . .	361 "
De Montréal à Matane . . . . .	397 "
De Montréal à Matapédia . . . . .	453 "
De Montréal à Campbellton . . . . .	466 "
De Matapédia à Saint-Jean, N.-B. . . . .	287 "
De Matapédia à Halifax . . . . .	384 "

##### Chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Ce chemin de fer est divisé en deux sections : La première, Quebec Oriental Ry., part de Matapédia-Jonction, sur l'Intercolonial, et se rend jusqu'à New-Carlisle, soit une distance de 68 milles. La seconde, Atlantic, Quebec & Western Ry., va de New-Carlisle à Gaspé, franchissant une distance de 104 milles.

##### Quebec Oriental Ry.

De Matapédia à Broadlands . . . . .	9 milles.
De Matapédia à Cross-Point . . . . .	13 "
De Matapédia à Oak-Bay . . . . .	16 "
De Matapédia à Pointe-à-la-Garde . . . . .	22 "
De Matapédia à Escuminac . . . . .	27 "
De Matapédia à Nouvelle . . . . .	36 "
De Matapédia à Saint-Omer . . . . .	41 "
De Matapédia à Carleton . . . . .	44 "
De Matapédia à Giroux . . . . .	51 "
De Matapédia à Maria . . . . .	53 "
De Matapédia à Cascapédia . . . . .	61 "

De Matapédia à New-Richmond . . . . .	68 milles.
De Matapédia à Black-Capes . . . . .	72 "
De Matapédia à Caplan (Rivière) . . . . .	76 "
De Matapédia à Caplan . . . . .	79 "
De Matapédia à Bonaventure . . . . .	89 "
De Matapédia à New-Carlisle . . . . .	98 "

#### Atlantic, Quebec & Western Ry.

De New-Carlisle à Paspébiac . . . . .	3 $\frac{1}{2}$ milles.
De New-Carlisle à Saint-Godfroy . . . . .	11 "
De New-Carlisle à Marcil . . . . .	16 "
De New-Carlisle à Port-Daniel . . . . .	22 "
De New-Carlisle à Gascons . . . . .	28 "
De New-Carlisle à New-Port . . . . .	37 "
De New-Carlisle à Chandler . . . . .	44 "
De New-Carlisle à Sainte-Adélaïde-de-Pabos . . . . .	48 "
De New-Carlisle à Grande-Rivière . . . . .	54 "
De New-Carlisle à Cape-Cove . . . . .	62 "
De New-Carlisle à Anse-à-Beaufils . . . . .	67 "
De New-Carlisle à Corner of the Beach . . . . .	75 "
De New-Carlisle à Barachois . . . . .	79 "
De New-Carlisle à Chien-Blanc . . . . .	83 "
De New-Carlisle à Douglstown . . . . .	97 "
De New-Carlisle à Gaspé . . . . .	104 "

#### Chemin maritime.

De Matane à Cap-Chat . . . . .	40 milles.
De Cap-Chat à Sainte-Anne-des-Monts . . . . .	8 "
De Sainte-Anne à Rivière-à-la-Marte . . . . .	17 "
De Rivière-à-la-Marte à Cap-Marsouins . . . . .	6 "
De Cap-Marsouins à Mont-Louis . . . . .	17 "
De Mont-Louis à Gros-Môle . . . . .	9 "
De Gros-Môle à Manche-d'Épée . . . . .	5 "
De Manche-d'Épée à Cap-de-la-Madeleine . . . . .	6 "

De Cap-de-la-Madeleine à Grande-Vallée . . . . .	9 milles.
De Grande-Vallée à Cloridorme . . . . .	14 "
De Cloridorme à Grand-Etang . . . . .	6 "
De Grand-Etang à Anse-à-Valleau . . . . .	10 "
De L'Anse-à-Valleau à Rivière-au-Renard . . . . .	9 "
De Rivière-au-Renard à L'Anse-au-Griffon . . . . .	6 "
De l'Anse-au-Griffon au Cap-Rosier . . . . .	8 "
De Grande-Vallée à Saint-Majorique (par l'intérieur) . . . . .	33 "
De Rivière-au-Renard à Saint-Majorique (par l'intérieur) . . . . .	12½ "
De l'Anse-au-Griffon à Cap-aux-Os (par l'intérieur) . . . . .	10 "
De Cap-Rosier à Cap-aux-Os (par l'intérieur) . . . . .	7 "
De Cap-Rosier à Grande-Grève . . . . .	9 "
De Cap-aux-Os à Saint-Majorique . . . . .	12 "
De Saint-Majorique à Gaspé (Bassin) . . . . .	7 "
De Gaspé (Bassin) à Douglastown . . . . .	8 "
De Douglastown à Malbaie (Saint-Pierre) . . . . .	11 "
De Malbaie (Saint-Pierre) à Saint-Georges . . . . .	4 "
De Saint-Pierre à Percé . . . . .	10 "
De Percé à l'Anse-du-Cap . . . . .	11 "
De l'Anse-du-Cap à Grande-Rivière . . . . .	10 "
De Grande-Rivière à Grand-Pabos . . . . .	5 "
De Grand-Pabos à New-Port . . . . .	9 "
De New-Port à l'Anse-au-Gascon . . . . .	8 "
De l'Anse-au-Gascon à Port-Daniel . . . . .	4 "
De Port-Daniel à Saint-Godfroy . . . . .	9½ "
De Saint-Godfroy à Paspébiac . . . . .	7 "
De Paspébiac à New-Carlisle . . . . .	4 "
De New-Carlisle à Bonaventure . . . . .	10 "
De Bonaventure à Saint-Charles-de-Caplan . . . . .	9 "
De Saint-Charles-de-Caplan à Saint-Alphonse-de-Caplan . . . . .	6 "
De Saint-Charles à New-Richmond . . . . .	9 "
De New-Richmond à Cascapédia . . . . .	7 "

De Cascapédia à Maria . . . . .	7 milles.
De Maria à Carleton . . . . .	7 "
De Carleton à Saint-Omer . . . . .	5 "
De Saint-Omer à Nouvelle . . . . .	5½ "
De Saint-Omer à Saint-Louis-de-Gonzague. . . . .	6 "
De Nouvelle à Saint-Antoine . . . . .	12 "
De Saint-Antoine à Ruisseau Sainte-Anne. . . . .	10 "
De Mann à Stigmate . . . . .	5 "
De Mann à Marieville. . . . .	7 "
De Mann à Saint-Fidèle . . . . .	9 "

### LIGNES DE NAVIGATION.

Les principales lignes de navigation qui font le service de la Gaspésie sont :

1° **Quebec Steamship Company.** — Vapeur "Cascapédia". Cette compagnie fait un service régulier entre Montréal, Québec, Gaspé, Percé et les provinces maritimes. Les voyages sont au nombre de quinze, et leur durée est de deux semaines. Le "Cascapédia" part de Montréal et n'arrête qu'à Québec, Gaspé, Malbaie et Percé. C'est un navire très confortable, de 245 pieds de longueur sur 35 de largeur.

2° **Gaspé Steamship Line.** — Vapeur "Lady of Gaspé". Cette compagnie fait un service bi-mensuel, de quinze voyages, entre Montréal, Québec et les ports de la Gaspésie, jusqu'à Port-Daniel. La durée de chaque voyage est de dix jours. Le "Lady of Gaspé" est un navire de 1,200 tonneaux, qui offre tout le confort désirable. Il est la propriété de Bouchard & Frère. Le premier port où le navire fait escale en bas de Québec est Matane. Il arrête ensuite à : Cap-Chat, Sainte-Anne-des-Monts, Rivière-à-Martre, Rivière-Claude, Mont-Louis, Saint-Antoine, Petite-Madeleine, Cap-Madeleine, Grand-Vallée, Petite-Vallée, Pointe-Frégate, Chloridorme, Pointe-Sèche, Grand-Étang, Anse-à-Valleau, Pointe-Jaune, Rivière-

au-Renard, Anse-au-Griffon, Anse-à-Louise, Cap-Rosier, Grande-Grève, Douglastown, Gaspé-Bassin, Malbaie, Barachois, Percé, Anse-du-Cap, Grande-Rivière, Petite-Rivière-Est, New-Port, Port-Daniel.

3° **Gaspé & Baie des Chaleurs.** — Vapeur "Gaspésien". Le point de départ est aussi à Montréal, avec arrêt à Québec, Pointe-au-Père. Les autres ports d'escale sont: Cap-Chat,



**LA GASPESIE.** — Un pêcheur retirant ses lignes.

Sainte-Anne-des-Monts, Marsouins, Mont-Louis, Grande-Vallée, Chloridorme, Saint-Yvon, Rivière-au-Renard, Anse-au-Griffon, Anse-à-Louise, Grande-Grève, Bassin-de-Gaspé, Douglastown, Malbaie, Barachois, Percé, Anse-du-Cap, Petite-Rivière-Est, Grande-Rivière, Grand-Pabos, Newport Point, Anse-au-Gascon, Port-Daniel, Paspébiac.

Les voyages sont bi-mensuels et durent dix jours. Le

"Gaspésien" est un navire solide à la mer et confortable. Il est la propriété de M. Honoré Blouin.

4° **Fraserville Navigation Company.** — Vapeur "Canada". Il fait le service entre Dalhousie et Campbellton et Gaspé, avec arrêt comme suit :

A tout voyage, soit en allant à, ou revenant du Bassin-de-Gaspé, le steamer arrête à chacun des ports de Dalhousie,



**LA GASPESIE.**—Pêcheurs apprêtant la morue sur la plage de Percé.

Carleton, Maria, New-Richmond, Saint-Charles-de-Caplan, Bonaventure, New-Carlisle, Paspébiac, Saint-Godfroy, Port-Daniel, l'Anse-au-Gascon, Newport, Grand-Pabos-Mills, Petit-Pabos, Grande-Rivière, Petite-Rivière-Est, Anse-du-Cap, Barachois-de-Malbaie, Percé, Pointe-Peter, Douglstown et Grande-Grève.

Le "Canada" est un excellent navire de 704 tonneaux.

5° Enfin, il y a un service bi-mensuel régulier de goé-  
lettes entre Gaspé et la côte nord du Saint-Laurent.

TABLEAU DES DISTANCES MARITIMES.<sup>1</sup>

De Montréal à Gaspé . . . . .	620 milles.
De Montréal à Campbellton . . . . .	845 "
De Gaspé à Campbellton . . . . .	225 "
De Pointe-au-Père à Matane . . . . .	42 $\frac{1}{4}$ "
De Matane à Cap-Chat . . . . .	34 "
De Cap-Chat à Sainte-Anne-des-Monts . . . . .	10 $\frac{1}{2}$ "
De Sainte-Anne à Rivière-à-la-Marte . . . . .	15 "
De Rivière-à-la-Marte à Mont-Louis . . . . .	17 "
De Mont-Louis au Cap-de-la-Madeleine . . . . .	16 $\frac{1}{2}$ "
De Cap-de-la-Madeleine à Cloridorme . . . . .	20 "
De Cloridorme à Pointe-Renommée . . . . .	10 "
De Pointe-Renommée à Rivière-au-Renard . . . . .	10 $\frac{3}{4}$ "
De Rivière-au-Renard à l'Anse-au-Griffon . . . . .	4 $\frac{3}{4}$ "
De l'Anse-au-Griffon à Cap-Rosier . . . . .	6 $\frac{1}{2}$ "
De Cap-Rosier à Cap-Gaspé (Forillon) . . . . .	6 $\frac{3}{4}$ "
De Cap-Gaspé à Grande-Grève . . . . .	3 $\frac{1}{2}$ "
De Grande-Grève à Gaspé (Bassin) . . . . .	10 $\frac{1}{2}$ "
De Gaspé (Bassin) à Douglstown . . . . .	6 $\frac{1}{2}$ "
De Douglstown à Pointe-à-la-Baleine . . . . .	12 "
De Pointe-à-la-Baleine à Barachois . . . . .	5 "
De Barachois à Percé . . . . .	6 $\frac{1}{2}$ "
De Percé à l'Anse-à-Beaufils . . . . .	4 $\frac{3}{4}$ "
De l'Anse-à-Beaufils à Cap-d'Espoir . . . . .	3 "
De Cap-d'Espoir à Grande-Rivière . . . . .	6 $\frac{3}{4}$ "
De Grande-Rivière à Petit-Pabos . . . . .	5 "
De Petit-Pabos à Grand-Pabos . . . . .	3 "
De Grand-Pabos à New-Port . . . . .	5 "
De New-Port à Pointe-au-Maquereau . . . . .	5 $\frac{1}{2}$ "
De Pointe-au-Maquereau à Port-Daniel . . . . .	7 $\frac{1}{4}$ "

<sup>1</sup> Ces distances peuvent quelque peu varier suivant le tonnage des navires.



De Port-Daniel à Paspébiac . . . . .	15½	nilles
De Paspébiac à New-Carlisle . . . . .	4½	"
De New-Carlisle à Bonaventure . . . . .	6½	"
De Bonaventure à New-Richmond . . . . .	18	"
De New-Richmond à Maria . . . . .	6½	"
De Maria à Carleton . . . . .	4	"
De Carleton à Dalhousie . . . . .	10	"
De Dalhousie à Campbellton . . . . .	12½	"

---

**LISTE DES BUREAUX DE POSTE.**

**COMTE DE BONAVENTURE.**

Bureau de Poste.	Canton ou paroiss.
Alain.	Maria.
Allard.	Nouvelle.
Avignon.	Matapédia.
Assemetquaghan.	Milnikok.
Black Cape.	New-Richmond.
Bonaventure.	Hamilton.
Bonaventure-Est.	Cox.
Broodlands.	Ristigouche.
Caplan River.	Carleton.
Carleton.	Carleton.
Carleton-Centre.	Carleton.
Chaleurs.	New-Richmond.
Clapperton.	Maria.
Cross-Point.	Ristigouche.
Cyr.	Hamilton.
Dec-Side.	Matapédia.
Dimock-Creek.	Maria.
Escuminac.	Nouvelle.
Escuminac-Nord.	Nouvelle.
Escuminac-Flat.	Nouvelle.
Fauvel.	Hamilton.
Fleurant.	Nouvelle.
Gagné.	Maria.
Gascons.	Port-Daniel.
Grande-Caspédia.	New-Richmond.
Gravel.	Bonaventure.
Guité.	Maria.
Hopetown.	Hope.
Kelly.	Hope.
Kempt-Road-Hill.	Ristigouche.



LA GASPESIE. — Le pesage de la morue.

## Bureau de Poste.

La-Butte.  
 L'Anse-à-la-Barbe.  
 L'Immaculée-Conception.  
 Maria.  
 Maria-Capes.  
 Maria-Est.  
 Marcil.  
 Matapédia.  
 Miguasha.  
 Miguasha-Ouest.  
 Millstream.  
 Milnikek.  
 Mission Saint-Louis.  
 Mousseauville.  
 Musselyville.  
 New-Carlisle.  
 New-Carlisle-Ouest.  
 New-Richmond.  
 New-Richmond-Centre.  
 New-Richmond-Station.  
 New-Richmond-Ouest.  
 Nouvelle.  
 Oak-Bay-Mills.  
 Paspébiac.  
 Paspébiac-Ouest.  
 Petit-Bonaventure.  
 Petite-Cascapédia-Nord.  
 Pointe-à-la-Garde.  
 Pointe-Bourque.  
 Port-Daniel-Centre.  
 Port-Daniel-Est.  
 Port-Daniel-Ouest.  
 Querry.  
 Ristigouche.  
 Rivière-Paspébiac.  
 Robitaille.  
 Runnymede.  
 Ruisseau-LeBlanc.  
 Sellardville.  
 Shigawake.  
 Shoolbred.  
 Saint-Alexis.  
 Saint-Alexis-Station.  
 Saint-Alphonse-de-Caplan.  
 Saint-André-de-Ristigouche.  
 Saint-Benoit-de-Matapédia.  
 Saint-Charles-de-Caplan.  
 Saint-François-d'Assise.  
 Saint-Jean-L'Évangéliste.  
 Saint-Omer.  
 Thivierge.

## Canton ou paroisse.

Nouvelle.  
 Port-Daniel.  
 Matapédia.  
 Maria.  
 Maria.  
 Maria.  
 Hope.  
 Ristigouche.  
 Nouvelle.  
 Nouvelle.  
 Ristigouche.  
 Milnikek.  
 Nouvelle.  
 Hamilton.  
 Hamilton.  
 Cox.  
 Cox.  
 New-Richmond.  
 New-Richmond.  
 New-Richmond.  
 New-Richmond.  
 Nouvelle.  
 Man.  
 Cox.  
 Cox.  
 Saint-Bonaventure.  
 New-Richmond.  
 Nouvelle.  
 Maria.  
 Port-Daniel.  
 Port-Daniel.  
 Port-Daniel.  
 New-Richmond.  
 Mann.  
 Cox.  
 Nouvelle.  
 Matapédia.  
 Hamilton.  
 Ristigouche.  
 Hope.  
 Nouvelle.  
 Matapédia.  
 Matapédia.  
 Hamilton.  
 Ristigouche.  
 Matapédia.  
 Hamilton.  
 Matapédia.  
 Shoolbred.  
 Carleton.  
 Hamilton.

## COMTE DE GASPE.

## Bureau de Poste.

Arsenault.  
 Barachois-de-la-Malbaie.  
 Barachois-Ouest.  
 Belle-Anse.  
 Bonaventure (Ile).  
 Bougainville.  
 Byron Island.  
 Cap-au-Renard.  
 Cap-aux-Os.  
 Cap-Chat.  
 Cap-D'Espoir.  
 Cap-D'Espoir-Ouest.  
 Cap-des-Rosiers.  
 Cap-Cove.  
 Clorydorme.  
 Corner-of-the-Beach.  
 Cortéreal.  
 D'Aiguillon.  
 Del-Val.  
 Douglstown.  
 Douglas-Ouest.  
 Fame-Point.  
 Fondrerie.  
 Fontenelle.  
 Fox-River.  
 Gaspé.  
 Gaspé-Bay-South.  
 Gaspé-Harbour.  
 Gauthier.  
 Grande-Grève.  
 Grand-Entry.  
 Grande-Vallée.  
 Grand-Pabos.  
 Grand-Pabos-Centre.  
 Grand-Pabos-Ouest.  
 Grande-Rivière.  
 Griffin-Cove.  
 Griffin-Est.  
 Gros-Morue.  
 Haldimand.  
 Jersey-Cove.  
 Konxbridge.  
 L'Anse-à-Brillant.  
 L'Anse-à-la-Cabanne.  
 L'Anse-à-la-Louise.  
 L'Anse-à-Beaufils.  
 L'Anse-à-Valleau.  
 L'Echourie.  
 Little-Pabos.  
 Little-Pabos-Est.

## Canton ou paroisse.

Gaspé.  
 Malbaie.  
 Malbaie.  
 Malbaie.  
 Percé.  
 Malbaie.  
 Christie.  
 Baie-de-Gaspé-Nord.  
 Saint-Morbert-de-Cap-Chat.  
 Percé.  
 Percé.  
 Cap-des-Rosiers.  
 Percé.  
 Clorydorme.  
 Percé.  
 Sydenham-Nord.  
 Cap-Rosier.  
 Romieu.  
 Douglas.  
 Douglas.  
 Sydenham-Nord.  
 Cap-Chat.  
 Sydenham-Nord.  
 Fox.  
 Gaspé.  
 Gaspé.  
 York.  
 Pabos.  
 Cap-Rosier.  
 Grande-Vallée-des-Monts.  
 Grande-Vallée-des-Monts.  
 Grand-Pabos.  
 Grand-Pabos.  
 Grand-Pabos.  
 Seig. Grande-Rivière.  
 Saint-Joseph-de-Gaspé.  
 Griffin-Cove.  
 Terres de la Couronne.  
 Haldimand.  
 Cap-des-Rosiers.  
 Percé.  
 Douglas.  
 Terres de la Couronne.  
 Cap-Rosier.  
 Percé.  
 Sydenham-Nord.  
 Fox.  
 Pabos.  
 Pabos.

**Bureau de Poste.**

Little-Pabos-Ouest.  
 Malbaie.  
 Marsouins.  
 Manche-d'Épée.  
 Morris.  
 Mont-Louis.  
 New-Port.  
 New-Port-Centre.  
 New-Port-Point.  
 Pabos-Mills.  
 Peninsula.  
 Percé.  
 Petit-Cap.  
 Petite-Madeleine.  
 Petite-Rivière-au-Renard.  
 Petite-Tourelle.  
 Petite-Vallée.  
 Pointe-à-la-Frégate.  
 Pointe-au-Goémon.  
 Pointe-Jeanne.  
 Pointe-Sainte-Anne-des-Monts.  
 Prével.  
 Rivière-à-Claude.  
 Rivière-Madeleine.  
 Rivière-à-la-Marthe.  
 Rose-Bridge.  
 Ruisseau-Arbour.  
 Ruisseau-Castor.  
 Ruisseau-des-Olives.  
 Sainte-Adélaïde-de-Pabos.  
 Sainte-Anne-des-Monts.  
 Saint-Georges-de-la-Malbaie.  
 Saint-Héliér.  
 Saint-Isidore-de-Gaspé.  
 Saint-Yvon.  
 Sandy-Beach-Centre.  
 Seal-Cove.  
 Sunny-Bank.  
 Tourelle.  
 Vanquelin.  
 White-Head.  
 York-Centre.

**Canton ou paroisse.**

Pabos.  
 Malbaie.  
 Duchesnay.  
 Taschereau.  
 Fox.  
 Seig. de Mont-Louis.  
 New-Port.  
 New-Port.  
 New-Port.  
 Pabos.  
 Baie-de-Gaspé-Nord.  
 Percé.  
 Fox.  
 Taschereau.  
 Fox.  
 Tourelle.  
 Clorydorme.  
 Clorydorme.  
 Cap-Chat.  
 Fox.  
 Seig. Sainte-Anne-des-Monts.  
 Douglstown.  
 Duchesnay.  
 Seig. du Cap-de-la-Madeleine.  
 Christie.  
 Baie-de-Gaspé-Nord.  
 Duchesnay.  
 Tourelle.  
 Gaspé.  
 Pabos (Seig.).  
 Seig. Sainte-Anne-des-Monts.  
 Malbaie.  
 Gaspé.  
 Grande-Rivière.  
 Clorydorme.  
 Douglas.  
 Douglas.  
 York.  
 Sainte-Anne-des-Monts.  
 Malbaie.  
 Percé.  
 York.



LA GASPESIE. — Un groupe de pêcheurs à l'heure du repos.

NOMS GEOGRAPHIQUES.<sup>1</sup>

## Paroisses.

- Albert** (Mont).—Ainsi nommé par le géologue A. Murray, qui en gravit la cime le 26 août, jour anniversaire du prince Albert.
- Alverne**, Saint-François de l'.—Nom de la montagne d'Italie, où Saint-François d'Assise a reçu les stigmates.
- Angers** (Canton).—L'hon. Auguste-Réal Angers.
- Anse-à-Beaufils**.—Le Premier colon de la localité s'appelait Beaufils.
- Anse-à-Brillant**.—Nom d'une famille Brillant qui a donné son nom à cette anse.
- Anse-à-Fugère**.—Suivant les uns, il y poussait autrefois force fougère. Les autres prétendent qu'il y avait eu là un habitant du nom de Fishère. Fougère est un nom de famille canadien.
- Anse-à-Valleau**.—Nom de provenance incertaine.
- Anse-au-Griffon**.—L'origine de ce nom est incertaine. Charlevoix le mentionne dès 1744.
- Anse-aux-Canons**.—En souvenir d'une frégate qui fit naufrage au Cap Frégate, qui se trouve dans cette anse.
- Anse-aux-Gascons**.—Un matelot gascon, naufragé, y vécut en ermite.
- Anse-de-L'Étang**.—On trouve un superbe étang au fond de cette anse.
- Anse-Pleureuse**.—D'après le témoignage des pêcheurs de Mont-Louis, on entend parfois des gémissements venir des profondeurs de la forêt voisine!
- Baie de Pénouil**.—Pénouil, en langue basque, veut dire péninsule.
- Baie des Chaleurs**.—Ainsi nommé par Jacques Cartier, lors de son premier voyage, en souvenir de la grande chaleur qu'il y avait éprouvée. Ce nom ne devrait donc jamais être traduit en anglais.
- Baillargeon**.—Nom du troisième archevêque de Québec.
- Barachois**.—Vient de barre à choir. On appelle Barachois, ces lacs que forment près de leur embouchure les rivières dont l'estuaire est obstrué par un banc de sable. La mer s'y engouffre et forme une vaste nappe d'eau qui se retire au baissant, laissant alors visible un vaste terrain couvert de joncs marins, de débris de forêt, et entrecoupée de bras de mer formant nombre de lagunes, séjour favori d'un nombreux gibier et rendez-vous des chasseurs. Quelques-uns de ces barachois recèlent beaucoup d'anguilles dans leurs fonds vaseux. A marée basse, les chevaux vont y chercher une riche pâture. (Abbé Ferland.)
- Beaujeu** (Canton).—L'hon. Georges Saveuse de Beaujeu, seigneur de Soulanges.
- Blanchet** (Canton).—Le Dr François-Xavier Blanchet, l'un des fondateurs du "Canadien".

<sup>1</sup> Voir les ouvrages de MM. P.-G. Roy et Eug. Rouillard.

**Bonaventure.**—Nom du vaisseau du sieur de la Court-Pré-Ravillon, lors de son voyage de l'année 1591 à la Baie des Chaleurs.

**Cannes de Roches.**—Sur certaines pointes bordées de roches basses et recouvertes de petits moules on voit une espèce de petits canards noirs que les chasseurs appellent "cannes de roches". Et on appelle ainsi les pointes où ils se tiennent.

**Cap Barré.**—Ce cap borde le rivage et sa face est toute striée de bandes de diverses couleurs.

**Cap Bonami.**—Nom du premier Jersiais qui habita cet endroit.



LA GASPESIE. — Pêche au homard. Le retour au foyer.

**Cap Chat.**—Origine très controversée. Les uns veulent qu'il ait été ainsi nommé à cause de la ressemblance du cap avec un chat; d'autres prétendent qu'il devrait s'appeler "Chattes", en l'honneur du commandeur de Chattes, qui fut lieutenant-général du roi de France pour les affaires d'Amérique.

**Cap d'Espoir.**—Jacques Cartier l'appela d'abord "Cap d'Espérance". Dans la suite, les géographes changèrent le mot "Espérance" en celui d'"Espoir". Les Anglais ont donc eu bien tort d'en faire "Cape Despair"!

**Cape Cove.**—C'est l'Anse du Cap, formée par le cap d'Espoir.



- Cap-des-Rosiers.**—L'abbé Ferland prétend qu'il fut ainsi nommé à cause des rosiers sauvages dont il était couvert. La paroisse de Cap-des-Rosiers a pour patron Saint-Alban, en souvenir de Alban Bond, le premier habitant de l'endroit.
- Cap Pleureur.**—Ainsi nommé à cause des filets d'eau qui surgissent de divers points de sa surface.
- Cap Rouge.**—Formé de pierre rouge.
- Caplan, Saint-Charles de.**—Nom d'un sauvage John Capland. Saint-Charles, en l'honneur de Mgr Charles-François Baillargeon.
- Carleton.**—Sir Guy Carleton, gouverneur du Canada.
- Cascapédia.**—Vient de la rivière de ce nom et signifie en langue micmaque: "rivière qui forme une large nappe d'eau et dont le courant devient insensible".
- Chemin Mercier.**—L'hon. Honoré Mercier.
- Chien-Blanc.**—Ancien nom de Saint-Georges de la Malbaie. Il existait autrefois à la pointe à la Baleine un morceau de granit qui ressemblait à un chien.
- Christie (Canton).**—Robert Christie, homme politique et historien, fut député de Gaspé.
- Cloridorme.**—Un des premiers habitants du lieu se nommait Cloridon Côté et venait de Montmagny.
- Cox (Canton).**—Nicolas Cox, deuxième gouverneur de Gaspé.
- De Noue (Canton).**—Missionnaire Jésuite.
- Douglastown.**—Nom d'un arpenteur écossais qui avait été chargé de tracer les plans de cette localité.
- Duchesnay (Canton).**—L'hon. Edouard-Louis Duchesnay, ancien sénateur.
- Flahaut (Canton).**—Le comte de Flahaut. Diplomate français, allié au marquis de Lansdowne.
- Flynn (Canton).**—L'hon. E.-J. Flynn, ancien député de Gaspé.
- Forillon.**—D'après Champlain, c'est farillon qu'il faudrait écrire, et ce mot est un diminutif de phare.
- Fortin (Canton).**—L'hon. Pierre Fortin, ancien député de Gaspé.
- Fox.**—La rivière au Renard traverse ce canton.
- Galt (Canton).**—Sir A.-T. Galt.
- Gaspé.**—D'après le frère Pacifique, ce mot veut dire en micmac: "bout, fin, extrémité, finistère". D'autres le font dériver de Gaspard Cortéreal, ou encore de Gaspé, ville d'Aragon, et les pêcheurs basques l'auraient apporté au Canada.
- Grande-Grave, Saint-Augustin de la.**—"Grave" signifie rivage de gravois. Dans la Gaspésie: endroit où l'on fait sécher le poisson.
- Grande-Rivière.**—Deux rivières coulent sur le territoire de Notre-Dame de la Grande-Rivière, la Grande et la Petite.
- Gros Cap-aux-Os, Saint-Jean-Baptiste du.**—Ce nom a été orthographié de différentes manières. On prétend qu'il vient du premier habitant qui s'appelait Bozo et était un pêcheur Guernézais.
- Hamilton (Canton).**—Le colonel Henry Hamilton, un des lieutenants de Amherst.

- Hope** (Canton).—Le colonel Henry Hope, lieutenant-gouverneur de la province de Québec en 1785.
- La Rocque** (Canton).—Mgr Charles La Rocque, évêque de Sherbrooke.
- Lemieux** (Canton). — L'hon. M. R. Lemieux.
- Logan** (Mont).—Sir William Logan, géologue.
- Malbaie**, Saint-Pierre de la.—S'appelait autrefois baie des Molues ou Morues. Les Anglais en firent Molue Bay, qu'ils prononçaient Mál... Bay. Et les Français en firent naturellement Malbaie.
- Mann** (Canton).—M. Mann fut un des premiers concessionnaires de terrain de ce canton.
- Marcil** (Canton). — L'hon. M. Chs-O. Marcil.
- Maria**, Sainte-Brigitte de. — Lady Dorchester s'appelait Maria Ethingham.
- Mont-Louis**, Saint-Maxime de.—Louis XIV, roi de France. Maxime Tardif était secrétaire de Mgr Turgeon.
- Musselyville**, Saint-Alphonse de.—Cette paroisse fut fondée par l'abbé Henry-Joseph Mussely, en 1891.
- New-Carlisle**.—Probablement en l'honneur du grand écrivain anglais, Tom Carlyle, ou encore du comte de Carlisle. C'est en souvenir de Étienne Martel que la paroisse s'appela Saint-Etienne.
- New-Port**.—En l'honneur du navigateur anglais Newport. Dominique David fut un des premiers habitants, et c'est en son honneur que la paroisse fut appelée Saint-Dominique.
- New-Richmond**.—Le duc de Richmond, gouverneur du Canada.
- Nouvel** (Canton).—Le père Henry Nouvel, missionnaire jésuite.
- Pabos**, Sainte-Adélaïde de.—Origine incertaine. D'après Mgr Bossé, Pabos est le nom d'un fief en France possédé par le premier possesseur officiel en Canada. D'autres le font dériver du micmac, Papóg, "eaux dansantes".
- Paspébiac**.—Vient du Micmac Papeg ipsigiac, "échancre d'embas". Allusion au barachois.
- Percé**.—C'est le rocher "percé" qui a donné son nom à la paroisse de Percé.
- Pointe à Arcouil**.—Nom d'un pêcheur jersiais qui y fit de fréquentes visites.
- Pointe au Maquereau**.—On prétend qu'un navire de ce nom aurait fait naufrage à cette pointe.
- Pointe Frégate**.—Une frégate aurait fait naufrage sur cette pointe.
- Pointe de Pénouil**.—Nom donné à la Gaspésie par les premiers voyageurs français. Pénouil est un vieux mot basque qui signifie péninsule.
- Port-Daniël**.—Le capitaine Daniel était un contemporain de Champlain.
- Rameau** (Canton).—M. Rameau de Saint-Père, historien.

**Ristigouche.**—En langue micmaque, rivière aux branches nombreuses. D'après le R. F. Pacifique, ce nom veut dire "théâtre de la grande querelle de l'écureuil".

**Rivière au Renard, Saint-Martin de la.**—Les renards y auraient été autrefois très nombreux. Martin Samuel fut un des premiers habitants de l'endroit.

**Rivière du Cap de la Madeleine.**—Cette rivière tirerait son nom du "Braillard de la Madeleine", lequel a donné lieu à bien des légendes. L'abbé Ferland se demande avec le cosmographe



LA GASPESIE. — La pêche au maquereau.

Thévet, quel est le matelot canadien qui a fréquenté ces parages sans avoir entendu, pendant la nuit, les accents plaintifs et les cris lugubres du "braillard" de la Madeleine? Est-ce l'âme d'un naufragé qui demande la sépulture pour son corps et les prières de l'Eglise pour elle-même? Est-ce la voix du meurtrier condamné à subir sa peine à l'endroit même où il a commis son crime? Serait-ce la célèbre terre des démons, dont parle le cosmographe Thévet, terre où il prétend que Roberval abandonna sa nièce, la demoiselle Marguerite, avec son amant et une vieille duègne normande? L'abbé Casgrain raconte aussi son histoire dans laquelle un mauvais prêtre

devint, quoique avec déplaisir, un squelette pour avoir refusé de baptiser un enfant qui mourut sans baptême et qu'on entendit toujours pleurer ensuite.

"Toujours est-il qu'en 1814, M. l'abbé Charles-François Painchaud, retournant à Québec, des missions de la Gaspésie, arrêta à la rivière Madeleine.

"Un jour qu'il se trouvait retenu à cet endroit, par la tempête, li fut à même d'entendre les plaintes et les cris du "braillard". Voyant l'effarement des gens, il eut comme une inspiration subite que ces lamentations devaient parvenir de quelque cause physique ordinaire. Comme il était brave, il dit à ceux qui l'entouraient: — Laissez-moi aller seul dans la direction du "braillard", et je vous promets que je vais l'apaiser. Il mit une hache à la ceinture de sa soutane et s'enfonça dans la forêt. Plus il s'enfonçait, plus les gémissements étaient distincts. Enfin, il arriva à l'endroit d'où partaient les clameurs insolites et terrifiantes. M. Painchaud ne se laissa pas dominer par la peur, comme tant d'autres moins audacieux auraient fait à sa place. Le phénomène lui apparut bientôt dans toute sa simplicité. Deux arbres inclinés l'un sur l'autre, en forme de "X" ne semblaient former à leur point d'entrecroisement qu'un seul tronc, tant ils étaient rapprochés. Lorsque le vent les secouait un peu fortement, ils se frottaient l'un contre l'autre; d'où ces bruits, tantôt criards, tantôt plaintifs, suivant la violence de la tempête et la direction du vent.

"M. Painchaud s'en revint tout glorieux de son exploit, qui lui avait coûté plusieurs heures de marche, et quand les gens l'aperçurent haletant, baigné de sueurs, ils crurent d'abord qu'il n'avait rien vu. Mais jugez de leur étonnement et surtout de leur joie, lorsque M. Painchaud leur eut dit: — Mes amis, vous n'entendrez plus le "braillard", je viens de lui faire bonne justice. Et il leur montra sa hache d'une façon très significative. De fait, il avait eu soin d'abattre l'un des arbres, qui depuis des années, avaient été la terreur des maris et des habitants de la Gaspésie." (L'abbé Chouinard, Histoire de Saint-Joseph-de-Carleton.)

**Rivière du Gros Môle.**—Ainsi nommée sur la carte de Charlevoix de 1744.

**Robidoux** (Canton).—L'hon. Joseph-Emery Robidoux.

**Ruisseau à Morin.**—A pris son nom d'une famille Morin établie sur ses bords.

**Ruisseau à Rebours.**—Ce ruisseau fait probablement quelques coudes en revenant vers sa source, coulant à "rebours".

**Ruisseau du Manche d'Epée.**—On trouva sur le rivage un pommeau d'épée.

**Saint-Augustin, Grande-Grève.**—Augustin Le Houillier, un des premiers habitants et bienfaiteur de la mission.

**Saint-Evagre de la Rivière Claude.**—M. l'abbé Evagre Côté, missionnaire de Mont-Louis, qui se noya dans cette rivière le 4 juin 1875.

- Saint-Fidèle de Sigmaringa.**—Mission fondée par les Capucins, qui voulurent honorer un saint de leur ordre. Sigmaringa est la patrie de Saint-Fidèle.
- Saint-Georges de la Malbaie.**—M. Georges Prével, un des premiers habitants de la localité et bienfaiteur de l'église, et Georges Potvin, premier curé.
- Saint-Godfroy.**—M. l'abbé Charles-Godfroy Tremblay, son fondateur.
- Saint-Jean-L'Évangéliste.**—Mgr Jean Langevin, premier évêque de Rimouski.
- Saint-Majorique-du-Nord-Ouest.**—M. l'abbé Majorique Bolduc, alors curé de Douglastown.
- Saint-Martial.**—M. l'abbé Martial Bilodeau, curé de Sainte-Anne-des-Monts.
- Saint-Omer.**—M. l'abbé Omer Normandin, curé de Carleton, a jeté les bases de cette paroisse.
- Sainte-Anne-des-Monts.**—Les premiers établissements de cette paroisse furent commencés par J.-B. Sasseville, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
- Sasseville, Rivière.**—D'une famille Sasseville qui venait de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.
- Shickshocks.**—En miemac, "monts rocheux".—(J.-M. Clarke.)
- Shoolbred.**—En 1788, John Shoolbred devint concessionnaire de la seigneurie de ce nom.
- Sydenham (Canton).**—Lord Sydenham, gouverneur du Canada.
- Table à Roland.**—Ou Table roulante. Origine incertaine.
- Taschereau (Canton).**—Son Eminence le cardinal Taschereau.
- Tourbille (Canton).**—Avant la création de ce canton, il y avait la Pointe La-Tourbille, à cause de deux roches du rivage, situées à une lieue l'une de l'autre, et qui affectent la forme de tourelles.
- Tracadigache (Miemac).**— Pointe près de Carleton. Signifie "petite colonie".
- Vieille, Rocher de la.**—Ce rocher reçut ce nom parce qu'il affectait une tête de femme, couverte d'une large coiffe. Dans la suite, il prit plutôt la forme d'un vaisseau avec ses voiles déployées, car les Anglais le nommèrent "Ship Head". Il fut renversé vers 1852. Mais cela n'empêche pas les touristes et marins de voir encore la vieille sur le rocher voisin!
- Weir (Canton).**—L'hon. W.-A. Weir, aujourd'hui juge.
- York (Canton).**—Ville et comté d'Angleterre.

BIBLIOGRAPHIE.<sup>1</sup>

1691. LECLERCQ (Le Père Christian).—Nouvelle Relation de la Gaspésie, etc., etc. Paris, MDCXCI, 572 p. in-12.
1808. REMARQUES sur le plan proposé de bâtir des prisons et des maisons de justice dans le District de Gaspé. Québec, 1808.
1823. GASPE, District Fishery, Québec, 1823.
1823. PROCEEDING of a Special Committee for better regulations of the Fisheries in the Inferior District of Gaspé, Québec, 1823, 38 p. in-8.
1830. RAPPORT du Comité Spécial sur la pétition de certains habitants du District de Gaspé, se plaignant de divers griefs; et autres références, etc. Québec, 1830, 115 p. in-8.
1832. COONEY (Rev. Robert).—A Compendious History of the Northern part of the Province of New Brunswick and of the District of Gaspé. Halifax, 1832, 288 p. in-8.
1845. DARTNELL (Geo. R.).—A Brief Narrative of the Shipwreck of the Transport "Premier", near the mouth of the River St. Lawrence, on the 4th November 1842. Illustrated. London, 1845, XV-37 p. in-4.
1857. NETTLE (Richard).—The Salmon Fisheries of the St. Lawrence and its tributaries. Montreal, 1857, 144 p. petit in-8.
1863. BOUCHER (A. A.).—Rapport du comité pour la colonisation de la Gaspésie. Québec, 1863, 24 p. petit in-8.
1865. HUNT (T. Sterry).—Petroleum, etc. Québec, 1865, 19 p. in-8. Carte.
1865. MGR. PLESSIS.—Journal de la Mission de 1811-12. Dans le Vol. 3 du "Foyer Canadien".
1866. PYE (Thomas).—Canadian Scenery: District of Gaspé, Beautifully illustrated. Montreal, 1866, quarto Royal.
1866. GENET (E. J.).—The New Petroleum Region of Gaspé. New York, 1866, 45 p. in-8.
1869. RAPPORT du Comité Spécial auquel ont été renvoyés la correspondance et les documents relatifs aux incendies qui ont eu lieu sur la côte du St-Laurent, dans le district de Gaspé, en 1867-1868. Montréal, 1869, 41 p. in-8.
1872. GENARD (A.).—Le Golfe et les Provinces Maritimes. Notes de voyage. Montréal, 1872, 34 p. in-8.
1877. FERLAND (L'abbé J. B. A.).—La Gaspésie. Nouvelle édition. Québec, 1877, 298 p. in-12.
1879. CASCAPEDIA.—Grand Cascapedia Fishing Score. Bay of Chaleur, 1879. Edition intime. Raconte les exploits ichthyologiques accomplis par Phon. Chs. Ellis, L. Iveson et le capitaine G. A. Bercy.

<sup>1</sup> Nous ne prétendons pas donner, ici, une bibliographie complète de la Gaspésie. Les ouvrages mentionnés sont ceux que nous avons pu consulter.

1883. DOUBLET.—Journal du Corsaire Jean Doublet, de Honfleur, lieutenant de frégate sous Louis XIV; publié d'après le manuscrit autographe, avec introduction, notes et additions par Charles Bréard, Paris, 1883, 371 p. in-8. (Doublet avait obtenu la concession des pêcheries des Iles de la Madeleine. C'est le nom de sa femme qu'il donna à ces îles.)
1884. FAUCHER DE SAINT-AURICE.—La Gaspésie. Promenades dans le Golfe St-Laurent, Troisième édition, Montréal, 1884, 239 p. in-8.



LA GASPESIE. — Un saumon à l'assaut d'une chute.

- ⊕ 1884. LANGELIER (J. C.).—A Sketch on Gaspesia. Quebec, 1884, 104 p. in-8.
- ⊕ 1884. LANGELIER (J. C.).—Esquisse sur la Gaspésie. Lévis, 1884, 194 p. in-8. Il existe cinq éditions différentes de cette excellente brochure.
1887. SMITH (James).—Les Soirées de la Baie des Chaleurs, etc. Montréal, 1887, 105 p. in-12.
1887. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative, etc. 1<sup>o</sup> Liste des actionnaires du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. 2<sup>o</sup> Copie de tous les contrats. 3<sup>o</sup> Etat du montant des obligations. Québec, 1887, 15 p. in-8.

1887. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de l'Ordre en Conseil acceptant la déclaration de la compagnie de chemin de fer de la Baie des Chaleurs optant pour la conversion de son subside en argent. Québec, 1887, 4 p. in-8.
1888. SAGE (Dean).—The Ristigouche and its Salmon Fisheries. Folio Edition limited to 105 copies. Edimburg, 1888.
1888. MOWAT (John).—Chaleur Bay and its products for 1887-88. With net and rod. S. i. n. d. 14 p. in-8.
1889. CANTONS ARPENTES (Description des) et des territoires explorés de la Province de Québec, Québec, 1889, 855 p. in 8.
1889. BONAVENTURE (The) River Limits, Report, 15 p. in-8.
1890. GASPESE (La). Sa cause exposée par ses deux députés. Ses griefs, ses oppresseurs, ses richesses et ses beautés naturelles. Québec, 1890, 22 p. in-8 (Contient des notes préliminaires et deux discours de MM. Achille Carrier et Honoré Mercier.)
1890. Le même en anglais.
1890. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Rapport de M. Charles Langelier au sujet de la section K du chemin de fer de la Baie des Chaleurs, Québec, 1890, 43 p. in-8.
1890. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de toute correspondance, etc., se rattachant aux travaux de la section K du chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Québec, 1890, 39 p. in-8.
1891. BAIE DES CHALEURS (Chemin de fer de la).—Correspondance officielle entre Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur et M. Mercier. Québec, 1891, 67 p. in-8.
1891. BAIE DES CHALEURS (Affaire du chemin de fer de la).—Procès-verbaux des séances de la Commission Royale. Dépositions des témoins, Québec, 1891, 1072 p. in-8.
1891. BAIE DES CHALEURS (L'affaire de la) devant la Commission Royale, etc. Québec, 1891, 63 p. in-8.
1892. BAIE DES CHALEURS.—Le scandale de la Baie des Chaleurs. Québec, 1892, 16 p. in-8.
1892. BAIE DES CHALEURS (Enquête dans l'affaire de la).—Rapport des Commissaires, etc. Québec, 1892, CLXXVIII p. in-8.
1892. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de toute correspondance, etc., demandant la convocation immédiate des Chambres pour examiner et juger la question dite de la Baie des Chaleurs, Québec, 1892, 12 p. in-8.
1893. BAIE DES CHALEURS (Enquête *in re* paiement de \$28,000 pour réclamation en rapport avec la construction du chemin de la).—Québec, 1893, 145 p. in-8.



1895. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de la correspondance, etc., entre le Gouvernement et la Compagnie de chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Québec, 1895, 39 p. in-8.
1896. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Pétition, etc., demandant la nomination d'un sequestre au chemin de fer de la Baie des Chaleurs et demandant au Gouvernement de l'exploiter. Québec, 1896, 16 p. in-8.
1896. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de la correspondance, etc., touchant toute proposition par



LA GASPE-SIE. — Une rencontre imprévue. M. E. Gagnon, de Sainte-Anne-des-Monts, abat un orignal, sur le chemin maritime, tout en faisant de la photographie pour le Ministère de la Colonisation.

- le Gouvernement de Québec d'acquérir le chemin de fer de la Baie des Chaleurs. Québec, 1896, 15 p. in-8.
1897. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de toute correspondance entre le Gouvernement et la Compagnie de chemin de fer de la Baie des Chaleurs relative à toute question de garantie d'intérêts, etc. Québec, 1897, 64 p. in-8.

1897. ROBITAILLE (L. A.).—Timber Limits. A Report on Bonaventure River, Québec, 1897, 40 p. in-8.
1897. GASPESE (La) comme pays de colonisation. Montréal, 1897, 16 p. Oblong.
1898. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de tous documents au sujet du chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur, Québec, 1898, 83 p. in-8.
1899. ROUILLARD (Eugène).—La Colonisation dans les Comtés de Bonaventure et Gaspé. Québec, 1899, 153 p. in-8.
1903. CARUFEL (L. E.).—La Colonisation dans les comtés de Bonaventure et Gaspé, Montréal, 1903, 41 p. in-8.
1902. CARUFEL (L. E.).—La Péninsule Gaspésienne. Montréal, 1903, 49 p. in-8. Cartes et portraits.
1903. PLESSIS (Mgr.).—Journal de la Mission de 1815-1816. Québec, 1903, publié par Mgr Têtu.
1905. CARUFEL (L. E.).—Centres de colonisation sur les côtes de la Baie des Chaleurs, Montréal, 1905, 15 p. Oblong. Illustré et imprimé au verso d'une carte.
1906. CHOUNARD (Rèv. E. P.).—Histoire de la paroisse de St-Joseph de Carleton, Baie des Chaleurs, 1755-1906. Rimouski, 1906, II-III p. in-8.
1906. CARUFEL (L. E.).—Les côtes de la Gaspésie. Montréal, 1906, 15 p. Oblong. Imprimé au verso d'une carte.
1906. GIRARD (Rodolphe).—Rédemption, roman. Illustrations hors texte par Georges Delfosse, Montréal, 1906, 187 p. in-8 Roman qui a Paspébiac et ses environs pour décor.
1907. PACIFIQUE (Le R. P.).—Quelques traits caractéristiques de la tribu des Micmacs. Extrait des Mémoires du XVe Congrès des Américanistes. Québec. Paginé de 314 à 328. Carte du pays des Micmacs.
1907. PELLAND (Alfred).—Vastes champs offerts à la colonisation, etc. Région de Bonaventure. Québec, 1907, 63 p. in-8. Illustré. Cartes.
1907. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Correspondance adressée à l'Agent des Terres de New Carlisle, Québec, 1907, 15 p. in-8.
1907. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de tous les documents concernant la vente de certaines limites à bois sur la rivière Bonaventure. Québec, 1907, 5 p. in-8.
1907. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de tous documents, etc., se rapportant à la location par le Gouvernement à Napoléon Drouin des îles de la rivière Bonaventure. Québec, 1907, 39 p. in-8.
1908. CHAMBERS (E. T. D.).—The Matane and Gaspé Railway. Québec, 1909, 31 p. in-4. Cartes et gravures.
1908. REGION du bas du fleuve de la Matapédia et de la Gaspésie. Description des cantons arpentés. Québec, 1908, 171 p. in-8.

1908. CLARKE (J. M.).—Sketches of Gaspé. Albany, 1908, 58 p. in-8. Cartes et gravures.
1908. BAY CHALEUR COUNTRY (The).—A summer paradise for tourists and sportsmen, etc., 37 p. petit in-8.
1908. CLARKE (J. M.).—New York State Museum, Memoir, Early Devonian History of New York and Eastern North America. Albany, 1908, 366 p. grand in-8. Cartes et gravures. Ouvrage de grand luxe consacré à l'extrémité orientale de la péninsule gaspésienne.



LA GASPESIE. — Originaux au pâturage.

1909. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie de tous décrets administratifs, etc., relatifs à un projet de colonisation et à l'octroi de terrains à la compagnie industrielle "La Nationale" de Lowell, Mass. Québec, 1909, 5 p. in-8. "La Nationale" opérait dans le canton Hope.
1909. REPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Copie d'une lettre de l'hon. Lomer Gouin en rapport avec les réserves de colonisation du Chemin Mercier ou de la Baie des Chaleurs. Québec, 1909, 3 p. in-8.

1909. BODARD (A.).—Requête adressée à la Législature de Québec pour demander le redressement de certains griefs, etc. 32 p. in-8. M. Bodard habitait Port-Daniel.
1910. RÉPONSE à une adresse de l'Assemblée Législative. Documents relatifs à la vente de l'estuaire de la rivière Bonaventure. Québec, 1910, 3-22 p. in-8.
1910. RÉPONSE à un ordre de l'Assemblée Législative. Correspondance relative à la prescription des droits de coupe dans le comté de Bonaventure. Québec, 1910, 46 p. in-8.
1910. LECLERCQ.—New Relation of Gaspesia. An English Translation with the French Text, edited with notes by Professor W. F. Ganong. Toronto, The Champlain Society, 1910, XVI-452 p. in-8.
1910. MALHIOT (A.).—Rapport géologique sur une partie de la région de Gaspé, Bassin des rivières York et Ste-Anne. Dans le Rapport des opérations minières de la Province de Québec pour l'année 1910.
1910. PACIFIQUE (R. P.).—Une tribu privilégiée. Souvenir du IIIe centenaire des Micmacs. Ste-Anne des Ristigouche, 1910, 20 p. in-8.
1910. MICMACS.—Souvenir d'un IIIe centenaire en pays micmac. 88 p. in-8. Gravures. Brochure imprimée en langues française, anglaise et micmaque.
1911. CLARKE (J. M.).—Notes on the Geology of the Gulf St. Lawrence. Albany, 1911, 16 p. in-8. Gravures.
1911. PELLAND (Alfred).—La colonisation dans la Baie des Chaleurs. Beauceville, 1911, 16 p. in-8. Gravures.
1911. CLARKE (J. M.).—Result of excavations at the site of the French "Custom House" or "General Wolfe House" on peninsula point of Gaspé Bay, Montréal, 1911, 23 p. in-8. Gravures.
1911. SETANEONI (Le Messager Micmac).—Petit journal mensuel publié par le R. P. Pacifique, missionnaire à Ste-Anne des Ristigouche. Il est rédigé en français, anglais et micmac.
1912. CLARKE (J. M.).—Le tricentenaire Micmac. Montréal, 1912, 15 p. in-8.
1912. JONCAS (L. Z.).—La Péninsule Gaspésienne. Manuscrit portant la date de 1882 et publié en 1912 dans "Le Cri de l'Est", de Matane.
1912. HUGOLIN (Le R. P.).—L'Etablissement des Récollets à l'Île Percée (1673-1690). Québec, 1912, 47 p. in-8.
1913. INTERESTING FACTS regarding a profitable industry and prospectus of the Cascadepis Silver Black Fox Company, Limited, 1913, 10 p. in-8. Gravures.
1913. BIGNELL (Effre).—St. Ann of the Mountains. Boston, 1912, 215 p. petit in-8. Roman illustré et dont l'action se déroule à Ste-Anne des Monts.
1913. CLARKE (J. M.).—The Heart of Gaspé. Sketches in the Gulf of St. Lawrence. With many illustrations. New York, 1913, XV-202 p. petit in-8.
1913. LAMONTAGNE (Blanche).—Visions Gaspésiennes. Montréal, 1913, 82 p. petit in-8.

## RAPPORTS DE LA COMMISSION GEOLOGIQUE

1844. LOGAN (W. E.).—Geology of the Chat and Cascadia Rivers, Gaspé and part of Chaleur Bay.
1844. MURRAY (A.).—On the Geology of the Bonaventure River.
- 1845-46. MURRAY (A.).—On the Geology of the Matane, St. Ann and St. John Rivers, Gaspé.
1858. RICHARDSON (J.).—On a portion of the Gaspé Peninsula.
- 1880-81-82. ELLS (R. W.).—On the Geology of the Gaspé Peninsula.
- 1882-3-4. ELLS (R. W.).—Report on explorations and Surveys in the interior of the Gaspé Peninsula.
- 1882-3-4. LOW (A. P.).—Report on Explorations and Surveys in the interior of the Gaspé Peninsula.
1902. ELLS (R. W.).—The Gaspé Oil Field.

## CARTES, PLANS, ETC.

1622. Carte de la Grande Rivière du Canada depuis la Gaspésie jusqu'à Québec, avec les pays des Etchemins et des Souriquois. Dans Lescarbot. Histoire de la Nouvelle-France.
1685. La grande baie de St-Laurent en la Nouvelle-France, etc. (Dans Ganong, Nouvelle Relation de la Gaspésie de Leclercq, Toronto, 1910.)
1691. Carte générale de la Nouvelle-France où est compris la Louisiane, la Gaspésie, etc. Dans Leclercq, First Establishment of the Faith, 1882.
1692. Carte de la Baie de Gaspé. (Accompagne un mémoire de M. de Bonaventure, en date du 12 février 1693.)
1724. Carte de la Baie des Chaleurs, à la côte occidentale du Golfe St-Laurent. Levée en 1824 par M. L'Hermitte, Ingénieur du Roi.
1759. A View of the Bay of Gaspé in the Government of Quebec, situated in the Gulf of St. Lawrence, showing the House of the Beach in which General Wolfe resided in 1759.
1775. Baie des Chaleurs dans le Golfe St-Laurent. Levée par Norwich en 1760 et publié à Londres.
1794. A plan of Restigouche Harbor in Chaleur Bay, in the Gulf of St. Lawrence, etc.
1812. A View of Pierced Island, a remarkable rock in the Gulf of the St. Lawrence, London.
1815. Plan of the District of Gaspé, London.
1815. Plan of the District of Gaspé by Joseph Bouchette.
1831. Topographical Map of the District of Quebec, etc., Gaspé, London.
1833. Carte du District de Gaspé et de celui de Québec par Joseph Hamel.
1847. Map of Kempt and Gaspé Roads par A. J. Russell.

## TABLE DES MATIÈRES

	Page.
Personnel du ministère de la Colonisation, etc. . . . .	III
La Gaspésie (Poésie) . . . . .	IV
La Gaspésie: Esquisse générale.—Situation, étendue, population. . . . .	1
Quelques notes historiques . . . . .	10
Administration politique, civile, etc. . . . .	70
La Gaspésie Ecclésiastique . . . . .	75
Le climat et les opérations agricoles . . . . .	84
Rivières et pouvoirs hydrauliques . . . . .	88
La forêt et l'industrie forestière . . . . .	101
Les pêcheries et la chasse . . . . .	116
L'agriculture . . . . .	143
Esquisse géologique et ressources minières . . . . .	165
Instruction publique . . . . .	173
Esquisse des cantons, paroisses, etc.:	
<b>Comté de Gaspé, Cap-Chat</b> . . . . .	183
Tourelle . . . . .	183
Christie . . . . .	184
Duchesnay . . . . .	184
Mont-Louis . . . . .	185
Taschereau . . . . .	185
Cap-de-la-Madeleine . . . . .	186
DeNoue . . . . .	186
Grande-Vallée-des-Monts . . . . .	187
Cloridorme . . . . .	187
Grand-Etang . . . . .	189
Sydenham . . . . .	189
L'Anse-à-Valleau . . . . .	189
Fox (Rivière-au-Renard) . . . . .	190
Cap-Rosier . . . . .	191
Baie-de-Gaspé-Nord . . . . .	192
Baie-de-Gaspé-Sud . . . . .	192
Douglas . . . . .	195
Malbaie . . . . .	195
Percé . . . . .	197
Grande-Rivière . . . . .	202
Pabos . . . . .	203

## TABLE DES MATIERES—(Suite).

New-Port .....	206
<b>Comté de Bonaventure.</b> Port-Daniel .....	206
Hope .....	208
Cox-Paspébiac .....	210
Hamilton .....	212
Richmond .....	215
Maria .....	216
Angers .....	218
Carleton .....	218
Nouvelle-Shoolbred .....	219
Mann .....	220
La Baie de Gaspé, port d'hiver national .....	220
Renseignements pour le colon .....	232
Agences des Terres .....	243
Voies de communications, .....	244
L'Intercolonial .....	245
Quebec Oriental Railway .....	245
Atlantic, Quebec & Western Ry. ....	246
Chemin maritime .....	246
Lignes de navigation .....	248
Tableau des distances maritimes .....	251
Liste des bureaux de poste .....	252
Noms géographiques .....	258
Bibliographie .....	265

